LE MONDE diplomatique

NOVEMBRE 1977 — N° 284 - 24e année

Prix : 5 F
Algérie : 3,00 DA — Maroc : 3,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 70 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 33.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LA GRÈCE ENTRE LE SCEPTICISME ET L'INQUIÉTUDE

(Pages 9 à 14.)

LIBERTÉS ET TERRORISME

Par CLAUDE JULIEN

SEULE la « **guérilla urbaine** » peut faire obstacle à l'avènement d'un « **nouveau fascisme organisé à l'échelle internationale** ». Ce fascisme mondial dispose en Europe occidentale d'un outil privilégié : « **la social-démocratie** », appuyée sur « **l'énorme potentiel économique de l'impérialisme allemand, lequel est lui-même soumis à l'hégémonie du capital américain** ». Par les divers relais de la « **chaine impérialiste** », ce super-pouvoir, après avoir dissuadé en Occident toute « **contre-offensive prolétarienne** », n'aura pas de mal à subjuguer les pays pauvres du tiers-monde. Pour tenir ce projet en échec, il faut frapper au cœur : « **la forme d'organisation de l'internationalisme prolétarien dans les centres du capital sera la guérilla dans les métropoles** ».

Telle est, schématiquement résumée (1), la conception de la « Fraction armée rouge ». Si l'analyse reste sommaire, l'objectif ne manque pas de clarté ; ce qu'il s'agit d'abattre, c'est à la fois le capitalisme, la « **démocratie parlementaire** » et toutes les valeurs qui leur sont historiquement liées. Programme ambitieux que pourraient favoriser les tares, lacunes ou faiblesses — souvent dénoncées — d'un système économique et politique qui tolère ou cultive trop d'injustices, d'inégalités et de privilèges dont chacun, à droite comme à gauche, s'accorde à proclamer qu'il convient de les corriger.

Pourtant, bien que ces thèmes soient largement répandus, seule une infime minorité accepte la violence prônée et pratiquée par la Fraction armée rouge (FAR). Rejet dicté par des considérations à la fois morales (qui a le droit de tuer ?) et politiques (ces crimes sont-ils efficaces ?). D'où l'isolement de groupes terroristes dont les attentats en série ne suffisent pas à faire une authentique « **guérilla urbaine** ». Ils font couler le sang, ils entretiennent un climat d'insécurité, mais ils ne sauraient abattre un système. Bien au contraire, par la répulsion et l'indignation qu'ils suscitent, ils ne peuvent que le conforter. C'est ainsi que, grâce à eux, un ancien SS, porté à la présidence du patronat allemand, a eu droit à des obsèques nationales...

Pourtant, des personnages qui éprouvent la plus profonde aversion pour les théories et pour les méthodes de la « bande à Baader » paraissent persuadés que son projet pourrait aboutir. Ils perçoivent en lui « **la racine d'un mal dont le monde occidental, les démocraties libérales et la civilisation telle que nous l'entendons, risquent tout simplement de périr** » (2). Diable ! Quel manque de confiance en ce monde occidental, en cette démocratie libérale et en cette civilisation au service desquels il convient, pour les défendre, de mobiliser toutes les énergies... Ou bien grossit-on délibérément le danger en jouant sur la peur dont on sait que, mauvaise conseillère, elle incite les peuples à se tenir tranquilles ?

Dieu soit loué ! les hommes au pouvoir gardent leur sang-froid. Ainsi, après avoir exprimé au chancelier Schmidt sa solidarité, le gouvernement français sait faire la distinction qui s'impose entre, d'une part, les « **périls que le terrorisme international fait courir à la vie et aux libertés des citoyens** », et, d'autre part, « **son intention affichée de renverser nos régimes démocratiques** ». Ces « **périls** » sont bien réels, mais cette « **intention affichée** » reste très illusoire. Ensemble, estime le gouvernement français, ils « **justifient une action internationale déterminée et efficace** » (3). C'est tout. Et c'est bien suffisant : la « **civilisation** » n'est quand même pas menacée. On respire...

De la compréhension à la complicité

CAR la Fraction armée rouge a provoqué suffisamment de drames pour qu'il soit superflu d'en faire un instrument d'Apocalypse. Elle s'est mise en infraction des lois ordinaires qui suffisent à sanctionner ses crimes. D'autant qu'elle évolue dans une société qui lui est globalement hostile et dans laquelle elle ne peut trouver que des appuis très limités.

Démocrates pour qui les libertés dont ils jouissent ne sont pas « formelles », humanistes pétris d'une culture qui répugne à la violence, chrétiens nourris d'une morale qui délimite strictement leur droit de recourir à la force, marxistes qui condamnent la violence individuelle lorsqu'elle ne s'appuie pas sur un mouvement de masse, affairistes préoccupés de maintenir l'ordre indispensable au développement de leurs opérations, idéalistes généreux mais inaptes à organiser l'action révolutionnaire dont ils peuvent discourir à perte de vue, indifférents qui se laissent absorber par les délices de la société de consommation : l'immense majorité — pratiquement la totalité — des populations d'Europe occidentale est naturellement hostile aux conceptions et aux méthodes de la Fraction armée rouge. Celle-ci ne peut s'appuyer que sur une étroite frange d'insatisfaits et de révoltés. En fait, des marginaux. Certes, des marginaux peuvent plus ou moins gravement troubler l'ordre établi. En aucun cas ils ne sauraient parvenir à le détruire. « **Le terrorisme (...) accompagne parfois les grands remous de l'histoire, mais il ne les cause jamais, et il ne leur survit jamais** » (4).

Comme toutes les convulsions sociales, le terrorisme ne surgit pourtant pas du néant. Il a des causes qui rarement le justifient mais toujours l'expliquent. Pendant l'occupation, il n'a pas manqué d'authentiques résistants pour refuser les attentats individuels tout en prenant les plus grands risques dans la collecte de renseignements, le sabotage, la diffusion de la presse clandestine. Sur un tout autre plan, l'abandon de l' « Algérie française » expliquait fort bien le terrorisme de l'O.A.S. sans le justifier en quoi que ce soit. Qu'elle souhaite simplement se défendre en parant les coups, ou, mieux, se rendre inattaquable, toute société doit s'efforcer de comprendre ceux qui ont juré de l'abattre. C'est pourquoi la théorie policière enseigne que les techniques répressives les plus sophistiquées restent inefficaces aussi longtemps qu'elles ne sont pas servies par une compréhension des motivations et du comportement de l'adversaire traqué.

Toute violation de la légalité révèle avec éclat les failles d'une société. Celle-ci, par bienséance, préfère parfois se les dissimuler. Politique de l'autruche qui présente un grave inconvénient : elle laisse s'envenimer les plaies sur lesquelles elle a choisi de jeter un voile pudique.

(Lire la suite page 3.)

(1) Citation extraite d'un texte rédigé en prison, en avril 1976, par Ulrike Meinhof et Andreas Baader, publié par *Libération* du 26 octobre 1977, à paraître prochainement dans un recueil aux éditions F. Maspero.

(2) Jean d'Ormesson, « Un nouveau fascisme », *le Figaro*, 15 octobre 1977.

(3) Communiqué du conseil des ministres, Paris, 26 octobre 1977.

(4) André Frossard, *le Figaro*, 17 octobre

LA RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

La Conscience noire de la non-violence à l'interdiction

Par RENE LEFORT

LES réactions à la mort de Steve Biko, père spirituel de la Conscience noire, probablement assassiné en prison le 12 septembre dernier, avaient révélé la vigueur du renouveau de la contestation noire en Afrique du Sud et l'audience qu'elle gagnait, tant chez les libéraux blancs qu'à l'étranger. Est-ce ce qui a poussé le parti nationaliste au pouvoir à Pretoria à frapper un grand coup pour essayer de détruire le contre-pouvoir que les non-Blancs, surtout dans les régions urbanisées, étaient en train d'ériger, en contradiction totale avec le projet de « développement séparé » ? L'interdiction des deux plus grands journaux faits et lus par des Noirs (le *World* et le *Week-End World*), la mesure qui mettait hors-la-loi dix-huit organisations se réclamant de la Conscience noire ou soutenant ses orientations, lançaient la plus vaste campagne de répression qu'a connue l'Afrique du Sud depuis 1960. Cette année-là, l'African National Congress (A.N.C.) et le Pan Africanist Congress (PAC) furent interdits ; l'escalade dans la répression avait alors permis au « couvoir pâle » de renforcer sa suprématie en annihilant toute contestation d'envergure. Le parti nationaliste suppose-t-il que le recours aux mêmes moyens donnera, dix-sept ans plus tard, les mêmes résultats ?

Le premier manifeste de la Conscience noire a été élaboré en 1971 par la South African Student Organisation (SASO). La pensée du mouvement s'est ensuite précisée et affinée, en particulier lors des congrès de la Black People Convention (B.P.C.) L'apparition très récente de ce mouvement explique que son orientation ne soit pas encore très clairement définie et que, d'un discours à l'autre ou d'un texte à l'autre, surgissent des différences notables. Mais des points essentiels font l'unanimité.

La thèse principale est que les non-Blancs subissent une oppression nationale. Tout Sud-Africain « black » — c'est-à-dire Noir, métis ou Indien — quelle que soit par ailleurs sa position sociale, est un opprimé et se trouve du bon côté de la barrière à la seule condition que sa fonction ne l'appelle pas à contribuer à la mise en place du « développement séparé ». A l'opposé, un Blanc, aussi libéral ou même radical soit-il, appartient, par la seule couleur de sa peau, au camp adverse puisqu'il est membre de la nation oppressive et jouit des privilèges qui en découlent. La race définit donc l'allié et l'ennemi.

« *Au cœur de la Conscience noire, il y a la prise de conscience par les Noirs que l'arme d'oppression et d'exploitation la plus puissante et la plus efficace dont dispose l'oppresseur est l'esprit même de l'opprimé. C'est ainsi qu'en Afrique du Sud l'oppresseur a tenté de déformer et d'influencer nos esprits de façon à nous rendre mentalement et psychologiquement dociles... La Conscience noire appelle donc à une révolution psychologique dans la communauté noire, une révolution visant à extirper complètement la mentalité d'esclave et le sentiment d'impuissance caractéristique d'une société opprimée et exploitée.* » (1) « *Le Noir doit bâtir son propre système de valeurs, se sentir comme se définissant lui-même et non défini par d'autres.* » (2) Alors, ayant recréé et retrouvé par cette « révolution culturelle » leur identité nationale, les Noirs seront en mesure d'inverser le rapport des forces et de convertir ou d'obliger les Blancs, exclus de tout le processus de prise du pouvoir, à un nouvel ordre appelé le « communalisme noir ».

Ce type de société est défini comme « *une version du style de vie économique traditionnel africain modifié de façon à répondre aux besoins d'une économie moderne hautement industrialisée* ». (3) L'agriculture sera mise en valeur, sur des terres nationalisées, par des cellules familiales regroupées en communautés : c'est la résurgence du mode de production traditionnel. L'Etat s'appropriera et gérera les grandes entreprises industrielles et commerciales, ce qui limitera la propriété privée des moyens de production et d'échange, autorisée cependant si elle ne donne pas lieu à une « *exploitation de l'homme par l'homme* ». Et surtout l'Etat, « *père et mère de tous les habitants* » (3), sera investi de la mission de répartir équitablement entre tous les richesses et les biens. Entité située au-dessus de toutes les communautés, il ne tiendrait pas son pouvoir de la représentation de l'équilibre des forces entre les groupes sociaux : les modalités d'expression et de contrôle du citoyen vis-à-vis de l'Etat ne sont jamais formulées. Sa légitimité découle de ce qu'il incarne l'éthique de partage qui serait le ressort de tous les rapports individuels et sociaux.

(Lire la suite page 7.)

(1) Ranwedzi Nengwekhulu : *Le rôle de la Conscience noire dans la lutte de libération en Afrique du Sud*, notes et documents des Nations unies.

(2) Extrait du manifeste de la SASO.

(3) Extraits des minutes de la Convention du peuple noir (mai 1976).

CONTRAINTES FINANCIÈRES ET IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ

M. Carter et la limitation des livraisons d'armes à l'étranger

Les difficultés continuent de s'accumuler devant le président Carter. En dénonçant l'industrie pétrolière comme « la plus grande escroquerie de l'histoire », le chef de la Maison Blanche n'a certes pas apaisé les milieux d'affaires qui, depuis quelques mois, manifestaient leur défiance à son égard. Autres obstacles en travers de sa route : la mise en œuvre de son programme destiné à économiser les ressources énergétiques, son projet de réforme fiscale, sa politique des droits de l'homme, la ratification de l'accord sur le canal de Panama, un déficit de 25 à 30 milliards de dollars dans la balance commerciale de 1977, l'intensification de la « guerre économique » entre nations industrialisées, un taux d'inflation élevé, la persistance du chômage. Les intentions affichées voilà un an par le candidat James Carter pourront-elles inspirer une politique nouvelle ? Sur un point particulier, les ventes d'armes à l'étranger, Michael Klare montre ici les limites de la liberté d'action du président des Etats-Unis.

Par MICHAEL T. KLARE *

EN juin 1976, dans l'une de ses premières grandes déclarations de politique étrangère, le candidat à la présidence des Etats-Unis James Carter souleva un problème qui allait devenir un des thèmes principaux de sa campagne : la croissance incontrôlée des ventes d'armer américaines à l'étranger. Les Etats-Unis, affirma-t-il à New-York devant l'Association de politique étrangère, ne peuvent être « *à la fois le principal champion de la paix dans le monde et le principal fournisseur d'armes de guerre* ». « *Si je deviens président*, promit-il, *je m'efforcerai de mettre de plus en plus l'accent sur la paix et de réduire le volume des ventes d'armes* » (1).

Comprenant que les livraisons massives d'armements à de riches potentats étrangers n'étaient pas bien accueillies par l'opinion publique, M. Carter réaffirma son engagement tout au long de sa campagne électorale. Et, lorsqu'il entra à la Maison Blanche, il promit d'en faire l'un des objectifs prioritaires du nouveau gouvernement. Dans sa première interview accordée à Washington le 24 janvier, il indiqua que le Conseil national de sécurité était unanime à juger « *nécessaire une réduction des ventes d'armes* » et qu'il était déterminé à imposer aux fabricants américains de matériel militaire, et à leurs clients étrangers, « *des restrictions rigoureuses pour les contrats à revenir* » (2).

Le président Carter chargea le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, de l'application de cette politique. Celui-ci déclara alors aux journalistes que « *nous nous sommes fixés un principe fondamental qui consiste à trouver les moyens de réduire les ventes d'armes* ». M. Vance laissa entendre que Washington tenterait, par la suite, de convaincre les autres producteurs d'armement de faire de même, mais, ajouta-t-il, « *parce qu'elle est le principal fournisseur d'armes, l'Amérique a une responsabilité particulière et doit d'abord balayer devant sa porte* » (3).

M. Vance commença par demander à M. Leslie Gelb, directeur du bureau des affaires politico-militaires au département d'Etat, de dresser pour le président une liste d'options possibles. M. Gelb devait naturellement étudier en premier lieu les diverses implications de la croissance démesurée des exportations militaires. Les travaux s'effectuèrent dans leur majeure partie à huis clos, dans les enceintes du département d'Etat et du Pentagone, mais il est des données bien connues que les experts n'ont pu ignorer :

— *Le volume des ventes :* il a augmenté de manière astronomique. En valeur, elles sont passées d'une moyenne annuelle de 750 millions de dollars dans les années 50 et 60 à environ 9 milliards de dollars en 1975 (chiffres représentant uniquement les ventes du gouvernement des Etats-Unis à des gouvernements étrangers dans le cadre du programme de ventes militaires à l'étranger du Pentagone. Les transactions directes entre compagnies américaines et acheteurs étrangers, dans le cadre du programme de ventes commerciales, ont progressé dans des proportions identiques : de 100 millions de dollars à plus de 1 milliard par an). Au total, les Etats-Unis ont vendu entre 1971 et 1977 pour plus de 55 milliards d'armements, d'équipements militaires et de services, soit trois fois plus que pendant les vingt années précédentes (4) *(voir tableau I)*. Bien que la concurrence internationale demeure farouche (notamment avec la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique), les Etats-Unis restent le principal fournisseur d'armes, avec presque 50 % du total des ventes dans le monde (5).

(Lire la suite page 4.)

* Chercheur à l'Institute for Policy Studies, Washington D.C. ; auteur de *War without end : American Planning for the next Vietnams* (Ed. Knopf, New-York, 1972).

(1) *New York Times*, 24 juin 1976.

(2) *New York Times*, 25 janvier 1977.

(3) Texte publié par le département d'Etat le 31 janvier 1977.

(4) Ministère de la défense des Etats-Unis, « Foreign Military Sales and Military Assistance Facts », Washington, 1976. Pour l'année fiscale 1977, se référer à : Ministère de la défense des Etats-Unis, « Security Assistance Program FY 1978 », Washington, 1977.

(5) Agence des Etats-Unis pour le désarmement et le contrôle des armements, « World Military Expenditures and Arms Transfers », Washington, 1977, page 77.

Dans ce numéro :

INTERROGATIONS SUR L'EUROCOMMUNISME

Le rôle des P.C. dans les sociétés européennes en crise

EUROCOMMUNISME. Marx aurait probablement perçu cette expression comme un pléonasme puisque, dans sa vision, le communisme devait triompher dans les pays du capitalisme avancé, donc en Europe occidentale. Tout le monde sait pourtant que, derrière le néologisme plus ou moins heureux se cache un phénomène historique capital : la rupture des partis communistes avec le modèle soviétique et avec leur subordination à Moscou. La révolution ayant triomphé dans un pays arriéré, non seulement Staline réussit à présenter comme vertus des vices pas forcément nécessaires ; il parvient aussi à ériger son système en modèle et à l'imposer à des partis communistes à la fois puissants et ventriloques. C'est cette période historique qui tire maintenant à sa fin même si, pour le moment, seul Santiago Carrillo, et encore, ose aller au-delà de condamnations ponctuelles pour poser la question de la nature d'un régime capable de perpétrer de tels crimes (1).

Même si elle semble inéluctable, la rupture elle-même ne sera qu'un commencement. Débarrassés de la tutelle de Moscou, de la subordination et du mythe, les partis communistes se trouveront devant un choix : soit remplacer l'ancien modèle par un projet révolutionnaire pour leur temps et leur monde, soit, faute d'un tel projet, se faire graduellement absorber par le système, quitte à lui servir de dernières béquilles. Ce que feront les milliers de militants et les millions de sympathisants des grands partis communistes de France, d'Italie ou d'Espagne est une inconnue importante dans la complexe équation politique de nos sociétés en crise.

Le livre de M. Fonvielle-Alquier (2), facile à lire, ne nous avance pas très loin dans cette problématique. Malgré son titre global, il a peu à dire sur l'Italie ou l'Espagne. Même sur la France, il est plus anecdotique qu'instructif. C'est un peu l'histoire de la miraculée conversion du P.C.F. à la démocratie racontée à Juliette par un oncle prolixe, moralisateur et très allergique à la contestation. Son traitement de l'affaire de la « dictature du prolétariat », dont Georges Marchais s'est débarrassé avec une telle désinvolture, illustre bien la démarche de l'auteur. Certes, la tyrannie russe a, par association, discrédité le terme. Reste que dans la théorie marxiste le concept avait sa place, couvrant toute une période post-révolutionnaire et ouvrant la voie à la disparition de la division du travail, l'abolition des classes, le dépérissement de l'Etat. Il n'était donc pas absurde de demander par quoi ce vide allait être remplacé. Les rares trouble-fête communistes s'étant permis de déranger l'unanimité rituelle par des questions de ce genre sont traités par l'auteur de « *pinailleurs intellectuels et d'origine bourgeoise* ». Le vocabulaire nous rappelle des souvenirs. Réflexion faite, M. Fonvieille-Alquier, implorant les sceptiques de faire confiance ou insultant les vilains « maximalistes », défend le dernier tournant du parti que d'autres compagnons de route louaient, jadis, sa ligne stalinienne. Son ouvrage est un plaidoyer plutôt qu'une analyse.

Une chance et un défi

LE livre de Fernando Claudin (3), concis, construit, réfléchi, a une toute autre ambition et ce n'est peut-être pas un hasard si la contribution importante au débat nous vient d'Espagne. Claudin était un proche compagnon de Carrillo jusqu'à son expulsion du P.C. espagnol en 1964 (déjà, en partie, pour « antisoviétisme »). Excommunié, lui, il n'abjura pas ses anciennes convictions. Il n'essaya pas non plus de prétendre que tout avait été pour le mieux dans le meilleur des mondes communistes jusqu'à la veille de sa disgrâce. Au contraire, il se mit à chercher

Par DANIEL SINGER

les racines de la dégénérescence. Il en résulta un ouvrage magistral sur *la Crise du mouvement communiste* (4).

Son nouveau livre en est la suite logique. D'ailleurs, il y retrace, dans une première partie, les relations entre le « *quartier général de la révolution* » et les partis périphériques. Il nous rappelle aussi brièvement les illusions des bolcheviks sur la révolution mondiale, les divers avatars de la politique de domination totale du temps de Staline, la secousse du rapport « secret » de Khrouchtchev, la fin du monolithe avec le schisme oriental, les retombées de l'invasion de la Tchécoslovaquie. Dans ce contexte, il démontre à la fois l'inévitabilité du « *schisme occidental* » et les résistances des communistes occidentaux à rompre les liens idéologiques aussi bien qu'organisationnels. Car si la Russie n'est pas socialiste, il faut préciser ce que ce mot signifie aujourd'hui...

Tout ceci nous amène logiquement à la prétendue « voie démocratique au socialisme ». L'idée elle-même est un retour aux sources, car, *pace* les « nouveaux philosophes », pour Marx ou Engels le socialisme se passait d'adjectif tellement sa nature démocratique était évidente. L'autre mérite de Claudin est de situer la métamorphose des partis communistes sur le fond de la grande crise internationale, crise dont nous ne saisissons encore ni l'ampleur ni l'issue. Cette crise prépare mentalement de plus en plus de gens à un changement radical. Elle exclut le remède encore récemment plausible des réformes partielles. En désagrégeant la société, elle rend à la fois difficile et indispensable la constitution d'un bloc social homogène, seul capable d'une action de longue haleine. Pour l'eurocommunisme, d'après Claudin, elle est à la fois une chance et un défi. Ou bien les P.C. participeront, avec d'autres, à la création d'une alternative socialiste, ou bien cette crise marquera « le chant du cygne » du mouvement communiste.

Pour les besoins de son argument, l'auteur part « *de l'hypothèse que le P.C.I. et les autres partis eurocommunistes se proposent réellement le passage au socialisme* ». Postulat discutable. Heureusement, nous avons affaire à un observateur lucide et non à un panégyriste. Dans son analyse de la pratique des grands bataillons communistes, il y a, en filigrane, tous les éléments de l'hypothèse contraire. Lorsqu'il résume le « compromis historique » italien comme « *une collaboration avec les forces qui constituent précisément l'obstacle fondamental aux changements urgents* », lorsqu'il montre la difficulté qu'éprouvent ces partis à se débarrasser de l'héritage stalinien sur le plan de la théorie et de la pratique, lorsqu'il souligne la subordination du mouvement social aux batailles électorales et l'absence d'un projet cohérent allant au-delà de l'horizon capitaliste, tous les doutes sont permis.

Socialisme ou barbarie

ENCORE monolithiques et déjà réformistes ? Les grands partis communistes de l'Europe occidentale sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Où iront-ils ? L'interrogation est capitale. On peut faire le pari optimiste sur l'eurocommunisme ou bien croire que la transformation radicale de la société doit s'accompagner d'un bouleversement de fond en comble de tous les partis de la gauche. La lecture de Claudin stimule et enrichit cette controverse. Pour cet historien du mouvement international, le marxisme n'est pas une doctrine étrange ni les partis communistes une énigme. Son petit livre est une importante contribution non seulement à notre connaissance de l'eurocommunisme mais aussi un grand débat sur la crise actuelle et les moyens de la dépasser. Débat particulièrement urgent si l'on partage l'opinion de l'auteur que l'alternative au socialisme c'est toujours, selon la formule classique, la barbarie.

---

(1) M. Carrillo s'est permis de faire ce lien, provoquant en juin dernier la colère publique des Soviétiques. Il hésite encore à mettre en doute la nature « socialiste » de l'U.R.S.S. Son livre, *l'Eurocommunisme et l'Etat*, vient juste d'être publié aux Editions Flammarion. Vu son rôle spécifique dans la controverse entre les P.C. occidentaux et Moscou, nous en traiterons séparément dans notre prochain numéro.

(2) François Fonvieille-Alquier : *l'Eurocommunisme*, Fayard, Paris.

(3) Fernando Claudin : *l'Eurocommunisme*, Maspero, 1977, 150 pages.

(4) Maspero, Paris, 1972, 2 volumes, 368-412 pages, 35 F.

JEAN MOULIN, LES COMMUNISTES ET LA RÉSISTANCE

Représentant de de Gaulle dans la France occupée et fondateur du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin, torturé à mort par la Gestapo, était-il communiste ? En opposant aux allégations de Henri Frenay, chef du mouvement Combat dans la clandestinité, l'analyse et le témoignage de Claude Bourdet, il ne s'agit pas seulement d'élucider un point d'histoire. Car le bruit fait autour de la thèse de Henri Frenay contribue à semer le doute pendant que l'on brandit une nouvelle fois l'épouvantail communiste tout en jetant des ombres sur la Résistance elle-même. En période pré-électorale, et alors que la lutte contre le terrorisme est utilisée pour conditionner l'opinion publique, le soupçon lancé sur la véritable personnalité de Jean Moulin prend une signification très claire. Tolérer une telle entorse à la vérité historique ne pourrait que servir la stratégie de tous ceux qui sont prêts à sacrifier les libertés sur l'autel de l'Ordre et de l'Autorité.

Par CLAUDE BOURDET

DANS un ouvrage récent, *l'Enigme Jean Moulin* (1), Henri Frenay, chef du mouvement « Combat », dans la clandestinité, et, à la libération, ministre des prisonniers et déportés, a repris et développé une thèse qu'il avait déjà exposée dans son premier livre de souvenirs sur la Résistance, *La nuit finira* (2). Moulin, représentant du général de Gaulle en France, en 1942-1943, aurait été, selon Frenay, « communiste », probablement sans carte du parti, mais agissant en liaison avec celui-ci et faisant sciemment son jeu.

Je me suis trouvé à la tête de « Combat » lors du premier voyage de Frenay en Angleterre en 1942, puis après son départ définitif au début de 1943. J'ai eu de nombreux contacts avec Jean Moulin, je crois l'avoir assez bien connu et je connais bien Frenay. J'ai vécu beaucoup de circonstances qu'il décrit et il s'est d'ailleurs servi, dans son argumentation, de considérations que j'avais exposées dans mon livre *l'Aventure incertaine* (3), mais en les isolant de leur contexte, et en omettant notamment les arguments que j'opposais aux siens. Déjà, le 26 avril 1973, dans *le Monde*, j'avais critiqué sa thèse. J'attendais donc son livre avec un certain intérêt.

En fait, *l'Enigme Jean Moulin* n'apporte rien de neuf par rapport aux accusations contenues dans *La nuit finira* — où elles n'occupaient heureusement qu'une petite partie d'un livre par ailleurs remarquable. Dans son nouveau livre, Frenay a cédé de nouveau à ce que l'on peut appeler « le complexe de l'officier de renseignements » (il en fut) consistant à amalgamer, sans esprit critique, tous les éléments qui, de près ou de loin, peuvent paraître appuyer sa thèse : c'est ainsi que l'on fabrique les faux « recoupements ». La grande presse a fait un accueil sensationnel au livre : il est paru (est-ce un hasard ?) immédiatement avant une émission des « Dossiers de l'écran » consacrée à Jean Moulin : une fraction appréciable des médias utilise toujours avec empressement tout élément permettant de développer, dans cette année pré-électorale, l'inquiétude de l'opinion à l'égard des agissements secrets du parti communiste...

J'ai espéré, un moment, que l'émission des « Dossiers de l'écran » permettrait de remettre les choses au point. Mais la discussion sur les thèses de Frenay ne fut ni le seul sujet du débat ni même le principal. Le film était d'ailleurs mauvais. Voulant servir la mémoire de Moulin, il a été trop loin. Comme l'a dit un participant au débat, Moulin est « *une* grande figure » de la Résistance, non pas « *la* grande figure ». D'autre part, il nous montrait trop exclusivement des querelles de sommet et ne donnait une bonne image de l'action de Moulin ni de ce que fut la Résistance. Dans tout grand effort collectif, il y a des luttes d'influence. Ne montrer que cela est dérisoire. Comme *l'Enigme Jean Moulin* a indigné de nombreux résistants, dont beaucoup d'hommes et de femmes proches de Frenay, on eut l'impression que la plupart des participants voulaient éviter ce débat-là, qui ne commença qu'assez tard.

Disons d'abord qu'il serait maladroit de faire le silence autour de cette affaire, sous prétexte que l'on ne doit pas discuter ces choses devant le grand public qui ne peut les comprendre. Ce serait là servir la thèse de Frenay, et servir aussi les desseins de l'*establishment*, qui voudrait à la fois dégoûter l'opinion d'une Résistance encore gênante aujourd'hui, et accroître la crainte du loup-garou communiste. Si Moulin avait réellement joué double jeu, il ne servirait à rien de dire « chut ».

Seulement, l'argumentation de Frenay ne résiste pas à l'examen. Passons sur l'argument moral : tous les autres participants au débat télévisé ont souligné que Moulin était la loyauté même, et que l'on n'avait aucune raison de supposer chez lui cette duplicité. Frenay s'est prémuni d'avance contre ce genre de critique en considérant que Moulin était un homme convaincu, qu'il avait un grand dessein et qu'il était obligé de le cacher pour réussir. Seulement, à partir de cette pétition de principe, il tire des conséquences proprement affolantes. Ainsi (ce n'est qu'un exemple), quand Moulin, dans son rapport à de Gaulle d'octobre 1942, souligne que les communistes sont actifs en France seulement depuis la guerre germano-soviétique, et quand il affirme que la Résistance doit s'organiser et agir « *sans quoi nous pousserons les gens dans les bras des communistes* », Frenay a une explication toute trouvée : c'est que Moulin cache son jeu. Tout le livre est ainsi.

J'ai lu attentivement ce livre, et j'ai relu *La nuit finira*. Les indices sont pauvres, les conclusions inadmissibles. Frenay note que le tortionnaire Altman Barbie a accusé Moulin d'être membre du P.C. Bien sûr, Frenay rejette avec mépris cette accusation... mais il l'a tout de même notée. Connaissant toutes les absurdités proférées par Barbie, notamment à propos de l'affaire Hardy, il eût été préférable de ne nas le citer. Trepper « *aurait mis en contact Jean Moulin avec le P.C. clandestin* » ; si c'est vrai, quoi de plus naturel ? Trepper et son réseau soviétique « l'Orchestre rouge » avaient beaucoup de relations de tous ordres. Par contre, il était très difficile d'établir le contact avec le P.C. clandestin. Si une personne quelconque avait offert à l'un de nous d'établir un tel contact, nous aurions sauté sur l'occasion ; pour Moulin, ce contact était normal et nécessaire. Et si Moulin était un compagnon de route communiste, qu'avait-il besoin de Trepper ? Ajoutons que Charles Tillon, ancien membre de la direction du P.C. clandestin, ne se souvient nullement de cela, comme Frenay le reconnaît. D'une manière générale, notons qu'un grand nombre des anciens dirigeants communistes de la Résistance ont quitté le parti depuis 1945 ; certains sont violemment anti-communistes. Il paraît évident que si Moulin avait eu des liaisons de sommet avec le parti (en dehors de ses liaisons officielles et normales), s'il avait été, à un titre quelconque, l'homme du parti, l'un de ces anciens dirigeants en aurait su quelque chose à l'époque et ne se gênerait pas pour le raconter aujourd'hui. Or, aucun n'a été au courant de cela, aucun n'y croit.

L'obsession

LE livre de Frenay est plein d'insinuations qui n'ont l'air de rien, mais qui sont regrettables. Pascal Copeau s'est indigné, dans une lettre au *Monde*, qu'en parlant de la galerie de tableaux de Moulin à Nice, Frenay ait eu l'air de penser qu'elle était financée par l'argent de la Résistance. Je suis persuadé que Frenay n'a pas eu une idée aussi révoltante et saugrenue, et qu'il y a là un malentendu. Mais pourquoi diable avoir parlé de cette « couverture », semblable à toutes celles que nous avions les uns et les autres ? Moulin a attendu six semaines au Portugal de pouvoir aller à Londres : Frenay a l'air de trouver cette attente mystérieuse, alors que rien n'était plus difficile que d'être accepté par les Britanniques, qui se méfiaient à juste titre des infiltrations possibles. Pour faire venir Moulin, de Gaulle dut insister auprès d'Eden. Ce genre de problème, Frenay le sait, était absolument courant.

En fin de compte, quand on élimine le fatras des pseudo-indices, il reste dans l'argumentation de Frenay deux éléments : d'abord, les liaisons de Moulin avec son ancien patron Pierre Cot, et ses collaborateurs Meunier, Chambeiron et le colonel Manhès, qui furent tous après guerre des progressistes proches du parti communiste. Frenay a ici une habileté qui peut impressionner les esprits superficiels : il escamote le facteur temps. Ces quatre hommes étaient membres du cabinet de Pierre Cot, député progressiste et « compagnon de route » de premier plan après la guerre. Mais, avant la guerre, Cot était député et ministre radical de gauche. En 1939, il était membre d'un gouvernement qui a emprisonné les leaders communistes, et il a lui-même dénoncé l'attitude du P.C. devant le pacte germano-soviétique. Frenay, qui le sait, souligne que Cot s'est rétracté *après* la guerre... (mais précisément quand il était devenu progressiste communisant).

L'évolution de Pierre Cot, cible depuis 1934 des attaques les plus ignominieuses de la droite, réfugié aux Etats-Unis pendant la guerre et dont le rapprochement intime avec le P.C. ne date que de l'après-libération, ne peut être décrite ici. Mais, à supposer même qu'il ait eu, ce que nie Mme Pierre Cot, des contacts épistolaires indirects avec Moulin pendant la guerre, il ne faudrait y trouver rien de bizarre et rien qui, *à cette époque*, impliquât une liaison de l'un et de l'autre avec le parti communiste français. Quant aux anciens du cabinet de Cot, je serais bien étonné que leur évolution en direction du P.C.F. ne date pas, elle aussi, du temps de guerre. La plupart de ces hommes étaient des radicaux de gauche, certains francs-maçons ou proches de la maçonnerie, profondément anti-fascistes, moins méfiants que les socialistes S.F.I.O. vis-à-vis du P.C.F. et irrités au contraire par la mollesse de la social-démocratie française avant la guerre. Leur évolution, sous la clandestinité et après la guerre, n'est pas étrange ; ce fut le cas pour beaucoup d'autres, aujourd'hui bien loin du P.C. Or, je l'ai écrit il y a quatre ans, il était naturel que Moulin choisisse ses collaborateurs, comme nous le faisions tous, parmi ses amis d'avant-guerre. Faire de cela une « preuve » est enfantin. Le colonel Passy a souligné que Manhès, délégué de Moulin en zone Nord, n'a été capable d'établir aucun contact avec le P.C. clandestin, alors que cela eût été de son ressort.

L'utilisation du C.N.R.

L'AUTRE grande « tarte à la crème » du livre de Frenay et de son argumentation au débat télévisé, c'est qu'en créant le C.N.R. (Conseil national de la Résistance) et en noyant la Résistance parmi les partis politiques, Moulin a frayé le chemin au parti communiste. En réalité, comme je l'avais déjà noté dans *l'Aventure incertaine*, ce serait plutôt le contraire qui serait vrai. Nous reconnaissions tous, sans exception, le P.C.F. et, jusqu'à un certain point, le parti socialiste, comme des organisations résistantes. L'autorité du P.C. venait de son combat clandestin ; il était déjà présent, par l'intermédiaire du F.N.-F.T.P. (Front national-Francs-tireurs et partisans), dans le comité central des mouvements créé peu avant le C.N.R. Même sans le C.N.R., des structures se seraient créées fin 1943 pour coordonner la Résistance française de façon plus étroite sur le plan militaire et politique. Elles auraient nécessairement servi le développement du P.C. et, probablement, du P.S. Or, les seuls anciens partis qui aient repris une véritable audience en 1945 furent le P.C. et le P.S. La troisième grande formation a été le M.R.P., nouvelle organisation démo-chrétienne entièrement dirigée par des résistants. La réhabilitation des partis bourgeois d'avant-guerre n'y est pour rien. D'autre part, si la Résistance n'est pas devenue, en tant que telle, une force politique, c'est parce qu'elle a été incapable de s'organiser et qu'il lui manquait une véritable perspective politique. Nous craignions tous que le C.N.R. ne serve d'alibi à la résurrection des forces conservatrices et centristes, mais cela ne s'est produit que bien plus tard, à cause de l'usure du « tripartisme », et à cause du gaullisme nouvelle manière.

En tout cas, dans l'esprit de Moulin, la création du C.N.R. a peut-être été un moyen d'entourer et de noyer le P.C. grâce aux hommes d'avant-guerre, certainement pas le contraire. Elle a servi, notamment, le parti socialiste bien plus que le P.C. Ici encore, Frenay escamote le facteur chronologique. Les communistes, et surtout « nos » communistes, ceux qui militaient dans nos rangs, se sont très habilement servi des structures créées par le C.N.R., et notamment de son « bureau permanent », pour prendre une autorité considérable et exagérée au sein de la Résistance. Frenay se sert, pour le montrer, de ce que j'ai écrit dans *l'Aventure incertaine*. Mais il néglige ou minimise le fait fondamental, c'est que tout ceci ne s'est produit *qu'après la disparition de Moulin*. Ayant connu Moulin de près, je suis certain qu'il se serait opposé à cette évolution beaucoup plus que ne le firent Georges Bidault et les chefs de la délégation en 1943-1944 — ne serait-ce que parce que Moulin, fin politique, aurait compris que ce noyautage ne pouvait qu'accroître la méfiance naturelle de de Gaulle à l'égard de la Résistance intérieure et mener (comme ce fut le cas après la guerre) à un divorce dont seule la vieille société profiterait.

Enfin, j'ai bien ri en lisant et en entendant l'argument tiré par Frenay des réserves formulées par Moulin sur les conceptions politiques de de Gaulle (dans une conversation avec François de Menthon et, me semble-t-il, une lettre à Cot). Que disait d'autre Henri Frenay à l'époque ? Et les craintes concernant l'autoritarisme de de Gaulle ne se sont-elles par vérifiées ? En tirer argument pour montrer que Moulin était communiste est un peu « fort de café ». En vérité, si on examine les conflits que nous avons eus pendant la clandestinité avec les représentants de Londres, et surtout avec Moulin, on s'aperçoit qu'ils traduisent avant tout l'esprit dominateur du général de Gaulle, sa volonté de ne pas tolérer une existence indépendante de cette Résistance née en dehors de son initiative et de son autorité, de ne pas admettre que d'autres hommes puissent, eux aussi, parler tant soit peu, à côté de lui, au nom de notre pays. C'est justement parce que Moulin a servi fidèlement, par conviction, par souci d'unité et d'efficacité, cette volonté gaullienne *pour le temps de guerre* que nous avons eu ces conflits avec lui. A l'époque, Frenay le comprenait mieux que d'autres ; depuis lors, traité de façon aussi injuste qu'absurde par le parti communiste en 1944-1945, il a été saisi, comme d'autres, par l'obsession de ce seul adversaire et veut voir sa main partout. C'est bien dommage...

L'histoire continue. Celle d'aujourd'hui est fille de celle d'hier.

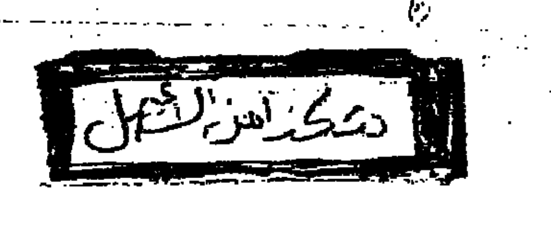
---

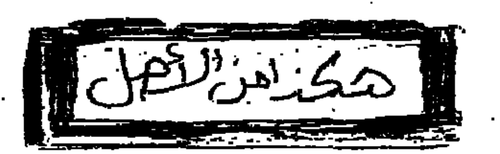
(1) et (2) Laffont.

(3) Stock.

RECTIFICATIF. — Dans la présentation de l'article de Keith Spicer sur la situation linguistique au Canada (*le Monde diplomatique* de septembre 1977), nous laissions entendre que des élections auraient lieu dans ce pays « dans quelques semaines ». En fait, le premier ministre canadien a annoncé le 9 septembre qu'il renonçait à organiser une consultation anticipée, dont le principe était encore tenu pour acquis à Ottawa au moment où nous mettions sous presse. Les élections législatives sont prévues pour l'année prochaine.







LIBERTÉS ET TERRORISME

(Suite de la première page.)

Une société qui estime insoutenable de regarder en face ses propres insuffisances aggrave le mal ; elle est tentée de se donner à elle-même de fausses justifications, laisse s'assoupir l'idéal vers lequel elle tend, le vide progressivement de sa vitalité, *et, au bout du* compte, dérive vers des principes sur lesquels elle n'avait pas choisi de se fonder. Peu à peu, une hiérarchie des valeurs se brouille et s'estompe au profit d'un autre ordre de priorités que l'on préfère ne pas formuler trop clairement tant on subodore qu'il serait peu défendable.

Ainsi en trente ans ont été oubliés les grands espoirs nés dans la Résistance et les profondes réformes qui devaient revitaliser la pratique démocratique. La prospérité économique, l'ordre, *le rassurant confort intellectuel* gagnent du terrain au détriment du souci de justice et de liberté, obscurcissant les interrogations auxquelles ne peuvent pourtant pas se soustraire les peuples nantis lorsqu'ils considèrent les déséquilibres mondiaux. Tant et si bien qu'il *est devenu incongru d'évoquer les* projets élaborés dans la clandestinité, programmes de rêveurs vite enfouis sous les dossiers des réalistes. *Mais ces réalistes-là sont pris de court* lorsque Mai 68 leur explose en pleine figure, et ils voudraient effacer de leur bilan *tous les crimes, coloniaux* ou autres, par lesquels ils ont sali la démocratie. Ils oublient que l'attachement aux institutions démocratiques est porteur de rudes exigences, qu'en aucun cas il ne peut être compatible avec la quiétude qui séduit les médiocres, avec la bonne conscience qui, tôt ou tard, cautionne des aberrations ou des crimes.

Ce problème n'est pas celui de l'Allemagne, *c'est* celui de toutes les nations libérales industrialisées. Pour ne pas l'avoir compris, des journalistes allemands se *sont d'abord indignés de certains* commentaires étrangers pour ensuite céder, après la libération des otages de Mogadiscio, à un lyrisme aux accents nationalistes. L'exploit du commando anti-terroriste fut accueilli **« avec joie, sans hystérie ni chauvinisme »**, écrit un éditorialiste allemand qui, quelques lignes plus loin, ajoute cependant : **« Les Allemands de l'Ouest se sont identifiés à leur République comme jamais auparavant »** (5). Allons donc ! De combien de drames périodiques les Français, les Allemands ou les Italiens auront-ils donc besoin pour conforter leur attachement à la démocratie ?

Mais peut-être cet attachement avait-il quelque chose d'essentiellement passif ? Alors il ne faudrait pas s'étonner que nos sociétés démocratiques n'aient *pas tout fait pour vivre au niveau de* leurs plus hautes ambitions, qu'elles aient toléré des insuffisances et des scories qui nourrissent toutes les révoltes, violentes ou pacifiques. Ce n'est pas seulement l'Allemagne, mais aussi la France, qui entretient de profitables relations commerciales avec des pays comme l'Iran, où la torture est pratique courante : le 2 juin 1967, dans une manifestation contre la visite du chah à Berlin, l'étudiant Benno Ohnesorg est tué d'un coup de feu tiré par un policier qui sera acquitté. Plus tard, ce sera l'attentat contre Rudi Dutschke, qui aurait dû indigner non seulement ses camarades étudiants mais aussi les plus respectables bourgeois. Ce n'est pas seulement à Bonn, mais aussi à Paris et à Rome, que la guerre du Vietnam a provoqué un *légitime sursaut des* étudiants : pour le pouvoir, il était sans doute plus facile de traduire en justice les auteurs des attentats commis en mai 1972 contre les Q.G. américains à Francfort et à Heidelberg que de se refuser à toute complicité, fût-elle silencieuse, dans une œuvre gigantesque de destruction — et l'un de ces attentats visait précisément un ordinateur utilisé pour programmer les bombardements au Vietnam. Ce n'est pas seulement en Allemagne, mais aussi en France, qu'une certaine presse peut impunément propager la bassesse, le mépris, le racisme, la haine — et pourquoi certains, jeunes ou moins jeunes, devraient-ils ne pas s'indigner de cette perversion d'une *liberté démocratique ?* Aucun gouvernement démocratique ne peut ignorer qu'il sape sa crédibilité en entretenant d'excellentes relations commerciales avec des régimes qui sont la négation même *de la démocratie. S'il veut éviter d'être* contesté sur ce point, il n'a le choix qu'entre deux politiques : ou bien cesser ses livraisons d'armes et décourager les investissements privés au Brésil ou à l'Afrique du Sud, ou bien faire en sorte que les moyens d'information présentent *de ces pays une image démocratiquement* rassurante.

Mais à quoi bon prolonger la liste des problèmes qui nourrissent toujours l'inquiétude, souvent l'écœurement, parfois la révolte ? Les esprits les plus pondérés n'osent pas prétendre que tout *va pour le mieux dans nos démocraties* libérales. Mais certains s'en accommodent moins facilement que d'autres. Et sans prétendre à une idéale perfection, les citoyens sont quand même en droit d'attendre un effort constant pour corriger des déficiences *où d'autres trouvent leur profit. Voilà* toute la différence entre les satisfaits, les résignés et les révoltés.

Propos d'une extrême gravité car nous avons été solennellement prévenus : essayer d'expliquer — voire de comprendre — un mécontentement légitime que certains poussent jusqu'à commettre des actes illégitimes, c'est s'avouer complice des terroristes. Ainsi, dans certains milieux, Heinrich Böll et Gunther Grass sont-ils tenus pour intellectuellement responsables des assassinats commis par la « bande à Baader ». La démocratie en serait-elle encore une si elle exigeait de tous une aveugle confiance ? Elle n'est viable que dans une constante vigilance, seule capable *de tenir en échec d'éventuels abus de* pouvoir portant atteinte à la justice et aux libertés. Comment un journaliste allemand, avant même que ne soit connu le rapport d'autopsie, pouvait-il écrire dans un hebdomadaire français que nul n'avait le droit de douter du *suicide d'Andreas Baader, de Gudrun* Ensslin et de Jan-Karl Raspe ? **« Il n'y a vraiment que les complices directs de la Fraction armée rouge pour soutenir cette suspicion »** (6). Que les gouvernements adoptent ce point de vue, et demain les prisons seront remplies de *citoyens coupables d'avoir fait preuve* de cet esprit critique qui entretient le doute et mine l'autorité.

Le viol des foules

CE n'est pas seulement en Allemagne, mais aussi en France, que l'on joue sur la peur pour mieux s'écarter des grandes lois de la démocratie. Bonn a ouvert la voie avec les « interdictions professionnelles » et les premières atteintes aux droits de la défense (7). *Mais des voix s'élèvent en France pour* faire chorus. Bien que toutes les organisations d'extrême gauche aient condamné le terrorisme, un magistrat trouve le moyen de dénoncer **« le silence complice du progressisme français »**, qui serait coupable **« de ne jamais condamner les assassinats commis par le groupe Baader mais de s'appesantir, jusqu'au pointillisme, sur les droits d'une défense solidaire, voire complice, des tueurs, et sur les garanties d'un véritable débat judiciaire pour des personnes qui, par leur propre action, visent à révéler la caducité, le dérisoire, l'inutilité de tous les débats judiciaires »** (8). Les démocrates ne seront jamais trop **« pointilleux »** dans la défense de leurs principes, y compris bien entendu au profit de ceux qui les combattent. Tout système s'autodétruit qui retourne contre ses adversaires les armes qu'il lui reproche légitimement d'utiliser.

Un membre du gouvernement est intervenu pour une juste mise en garde : **« Il n'est pas possible de répondre au terrorisme par un terrorisme d'Etat »**, *déclare M. Alain Peyrefitte.* Mais pourquoi le ministre de la justice lance-t-il alors un appel à ce qu'il faut bien nommer la délation ? **« Quand il s'agit de terrorisme,** dit-il, **il faut avoir le courage de dire à la police ce que nous savons et ce dont nous avons été les témoins »** (9).

De son côté, le ministre de l'intérieur déclare que **« le gouvernement compte sur l'opinion »** pour l'aider dans ses recherches policières. M. Christian Bonnet aura beau préciser qu' **« il ne s'agit pas de créer une atmosphère de délation, moins encore de chasse aux sorcières »**, il n'invite pas moins le public à **« briser la complicité inconsciente du silence »** (10). Si les silencieux sont complices, ne deviennent-ils pas coupables devant la loi ?

Bien que son affirmation de principe soit horrifiante, passe encore qu'un journaliste approuve **« ce que les autres appellent répression et délation et qui pour nous est esprit civique et défense de la démocratie »** (11). Plus préoccupant est le propos du ministre de la *justice qui demande des* **« moyens nouveaux »** pour lutter contre cette **« forme nouvelle de violence »** que serait le terrorisme. Ce qui est nouveau, c'est que plusieurs dizaines de passagers d'un avion puissent être pris en otage. *Mais* le terrorisme n'a rien de nouveau, et pas davantage l'appel à *la délation, dont l'histoire nous enseigne à quels abus il a conduit.*

Ce n'est pas en Allemagne, mais aux Etats-Unis, que pendant la première guerre mondiale des Comités pour la loi et l'ordre (**Law and Order Committees**), soutenus par les groupe*ments patronaux, organiseront* la chasse aux syndicalistes et feront condamner à mort Tom Mooney, bien que le président du tribunal soit convaincu de son innocence (12). C'est encore aux Etats-Unis qu'en 1917 prend naissance une **American Protection League**, bien*tôt forte de deux cent cinquante mille* volontaires qui, sous prétexte de chasse aux espions allemands, se livre à de sordides règlements de comptes contre lesquels le président Wilson devra intervenir. C'est dans l'Allemagne nazie et dans les pays communistes que l'on a vu des « éducateurs » inciter les enfants à signaler les déviations politiques de leurs parents. C'est en France, pendant l'Occupation, que des lettres anonymes dénonçant de prétendus « résistants » ou « terroristes » permettront d'assouvir des vengeances personnelles ; dans certaines villes, les autorités nazies devront menacer de lourdes sanctions les auteurs de ces messages, souvent invérifiables, dont elles sont submergées.

Au nom de l'efficacité, la tentation *est forte de recourir à tous les moyens* pour juguler un danger. Mais le terrorisme peut et doit être éliminé par des moyens respectueux de la légalité républicaine et de la dignité des citoyens. L'O.A.S., qui disposait de larges soutiens dans la population et dans l'appareil de l'Etat, jusque dans les services chargés du maintien de l'ordre, a été mise hors d'état de nuire. Sans qu'il fût fait appel à la délation. Or la Fraction armée rouge ne jouit de semblables sympathies ni dans la population ni dans les diverses polices allemandes. Les dizaines de milliers de dénonciations qui parviennent aux autorités de Bonn ne peuvent pas, de toute évidence, concerner les quelques centaines de sympathisants de la FAR. Elles révèlent l'aspect le plus sombre de toute population — et pas seulement de la population allemande — invitée à s'engager, au nom d'une conception pervertie du civisme, dans les voies de la délation.

Les services policiers disposent de moyens considérables pour venir à bout du terrorisme (13). Seul le désir d'élar*gir leurs prérogatives peut expliquer* que l'on sous-estime leur efficacité tout en surestimant la menace. Il en fut ainsi lorsque, en France, l'ancien ministre de l'intérieur fit voter une loi — ultérieurement déclarée anticonstitutionnelle — autorisant de fouiller sans mandat tous *les véhicules. Il en fut ainsi lorsque,* lors de la première audience du procès de Klaus Croissant, l'identité des avocats fut relevée par la police qui se présenta ensuite à leur adresse.

Et voilà que des voix éminentes s'élèvent pour réclamer toujours plus de rigueur. Plusieurs jours avant le triple « suicide » des emprisonnés de Stammheim, que propose-t-on ? Il faut **« décider d'un commun accord que toute action de chantage tendant à la libération d'un terroriste, reconnu coupable et emprisonné, entraînera automatiquement l'exécution de celui-ci »**. Qui donc tient ce mâle langage ? C'est *M. Jean d'Ormesson (14), comme s'il* ambitionnait, pour le salut de la République, de s'installer place Beauvau.

Seuls le plus grand sang-froid et un scrupuleux respect de la légalité peuvent aider une démocratie à se défendre contre le terrorisme. A jouer sur la peur dans le souci de faire adopter des mesures que la conscience réprouve, on ne peut qu'entretenir le doute sur les vertus de la démocratie et exalter les plus bas instincts dont font preuve les meilleurs serviteurs des régimes policiers. Est-ce ce que l'on souhaite ?

Un tel scénario de catastrophe a eu ses prophètes. Voilà déjà deux ans que la Commission trilatérale publiait son fameux rapport sur **« la crise de la démocratie »** (15). Les auteurs, qui n'avaient pas encore Heinrich Böll et Gunther Grass à se mettre sous la dent, dénonçaient déjà un adversaire principal : **« les intellectuels et les groupes proches d'eux, qui affirment leur dégoût de la corruption, du matérialisme et de l'inefficacité. »** On conviendra aisément que, si ce **« dégoût »** n'est pas pendable, de tels intellectuels doivent cependant être discrédités et réduits au silence... D'autant qu'ils aggravent leur cas en posant, avec une certaine insolence, des **« questions sur la légitimité (...) de la coercition, du secret, de la tromperie — tous procédés qui, dans quelque mesure, sont les inévitables attributs du gouvernement »**. Pourquoi donc s'acharner à dénoncer des pratiques certes condamnables mais dont on nous dit qu'elles sont **« inévitables »** ? Puis, ayant rappelé le mot célèbre selon lequel **« le seul remède aux maux dont souffre la démocratie est d'assurer davantage de démocratie »**, le rapport n'hésitait pas à conclure : **« Appliquer ce remède à l'heure actuelle pourrait bien revenir à jeter de l'huile sur le feu. »**

Tel est en fait l'éternel discours des champions de « la loi et l'ordre », dont la recette ne varie guère : davantage d'ordre par moins de légalité. En exacerbant l'inquiétude qu'entretient le terrorisme, est-ce à cela qu'on est en train de nous préparer ? La démocratie *est le seul régime qui, pour progresser* et s'épanouir, ait besoin de développer le dégoût de la corruption, du matérialisme, de l'abus du secret, de la tromperie, etc., qui ne sont jamais les **« inévitables attributs »** d'un régime de liberté.

Les crimes de la FAR ont bien servi les calculs de tous ceux qui rêvent de restreindre le droit de critique, d'embrigader les esprits, d'imposer un carcan aux libertés, de renforcer l'appareil de coercition, de mettre en place un régime d'ordre et d'autorité. Chaque jour qui passe rend un tel calcul un peu plus vraisemblable. On ne nous rassure pas en nous rappelant que les néo-nazis ne recueillent qu'un infime pourcentage de voix aux élections. Car le danger n'est pas là. Le danger ne vient pas d'un autoritarisme à visage de barbarie, avec son grotesque attirail de chemises brunes, de baudriers, de fanfares et de drapeaux, de rassemblements hystériques et de retraites aux flambeaux, plus les charniers et les fours crématoires. Le véritable danger, c'est celui d'un auto*ritarisme à visage humain apparemment* respectueux des formes légales, civilisé, courtoisement coercitif, aimablement répressif, avec des dizaines de millions de citoyens surveillant leurs voisins, des technocrates bien éduqués qui, servis par des ordinateurs naturellement dé*pourvus d'instincts sanguinaires, feront* doucement, discrètement fonctionner la machine à broyer la critique, à stériliser la pensée, à étouffer la liberté, sans cris, sans hurlements de douleur ou de colère.

Il est facile de dénoncer la violence, toute violence. *Il est plus difficile de* déceler les masques de la violence (16). Le terrorisme sert admirablement les desseins des grands-prêtres de l'Ordre. Contre cette redoutable alliance, il n'est de riposte possible que dans le respect scrupuleux, **« pointilleux »**, des libertés et des procédures qui les garantissent, dans la vigilance à l'égard de toutes les violations de la légalité républicaine, dans le refus du **« secret »** et de la **« tromperie »**. Non pas moins, mais au contraire davantage de démocratie. D'une démocratie qui possède ses lois et son appareil du maintien de l'ordre. D'une démocratie qui doit se purger elle-même de sa corruption et de ses coupables complaisances, de sa bonne conscience devant des injustices qu'elle n'ignore pas, de son matérialisme complice de tous les passe-droits, de son alliance contre nature avec des régimes auxquels elle vend avec profit des équipements conçus pour écraser l'homme, sa dignité, son espérance.

CLAUDE JULIEN.

---

(5) « Schmidt Wins », par Theo Sommer, rédacteur en chef de *Die Zeit*, dans son commentaire de *Newsweek*, 31 octobre 1977.

(6) « Fils de Wotan », par Peter Scholl-Latour, correspondant à Paris de la deuxième chaîne de télévision allemande, dans *le Point* du 24 octobre 1977.

(7) Voir l'article du professeur Gruenwald, *le Monde diplomatique*, décembre 1975.

(8) « Violence et libéralisme », par Philippe Bilger, substitut près le procureur du tribunal de Bobigny, dans *le Quotidien de Paris*, 26 octobre 1977.

(9) Déclaration au Cercle Adolphe-Chérioux, cf. *le Monde*, 28 octobre 1977.

(10) *Le Figaro*, 28 octobre 1977.

(11) Max Clos, *le Figaro*, 24 octobre 1977.

(12) Tom Mooney sera libéré en 1939 après vingt-trois ans de prison.

(13) En France, le budget du ministère de l'intérieur sera porté à plus de 17 milliards de francs en 1978, soit une augmentation de 20,8 % par rapport à 1977.

(14) *Le Figaro*, 17 octobre 1977.

(15) *Le Monde diplomatique*, mars 1976, page 14.

(16) Cf. *le Monde diplomatique*, janvier 1973, pages 11 à 16.

CONTRAINTES FINANCIÈRES ET IMPÉRATIFS DE SÉCURITÉ

M. Carter et la limitation des livraisons

(Suite de la première page.)

— *Les débouchés :* tandis qu'avant 1970 la plupart des ventes d'armes américaines allaient au Japon, au Canada et à l'Europe occidentale, aujourd'hui, le plus gros des exportations est destiné à des pays du tiers-monde. Selon les statistiques du Pentagone, les achats du tiers-monde sont passés d'environ 230 millions de dollars par an dans les années 50 et 60, à 6 milliards de dollars au milieu des années 70. En grande partie, cet accroissement s'explique par les ventes aux riches royaumes du Proche-Orient producteurs de pétrole, mais les pays pauvres et couverts de dettes d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie absorbent aussi une part importante des exportations (6).

— *Le degré de sophistication :* non seulement les ventes ont augmenté, mais les armes offertes sont de plus en plus sophistiquées. Des pays qui autrefois s'équipaient avec des armes périmées, fournies au titre du programme d'assistance militaire américaine, achètent aujourd'hui les missiles, les avions et les navires les plus modernes. Ainsi l'Iran, qui jusqu'en 1964 ne possédait ni missile guidé ni avion supersonique, reçoit à l'heure actuelle des missiles Hawk, Sparrow, Sidewinder, Maverick, Phoenix et Harpoon, et des avions aussi perfectionnés que le chasseur à ailes variables F-14, l'avion de combat F-16 et l'appareil de reconnaissance P-3 C. Un équipement lourd similaire a été vendu à d'autres pays du tiers-monde, ce qui annonce une perpétuelle escalade de violence lors des futurs conflits (7).

— *La production :* outre la vente de systèmes d'armements complets, les firmes américaines exportent de plus en plus leurs connaissances techniques en se lançant dans des projets de coproduction avec les fabriquants d'armes étrangers. Ces transactions comprennent aussi bien la création d'entreprises communes où des sociétés américaines et étrangères combinent leurs efforts pour fabriquer ensemble un même produit, que la conclusion d'accords de fabrication sous licence aux termes desquels un producteur étranger acquiert les plans et le savoir-faire lui permettant de fabriquer une arme de conception américaine. Selon des informations émanant du Pentagone, les Etats-Unis sont actuellement engagés dans cinquante importantes entreprises de coproduction et dans des centaines d'autres de moindre envergure. Beaucoup d'experts estiment que ce genre de « transfert technologique » est plus dangereux à long terme que les ventes d'armes proprement dites, parce qu'il aboutit à la multiplicité des fournisseurs auxquels un belligérant peut s'adresser en temps de guerre et qu'il complique la négociation sur le contrôle des armes conventionnelles (8).

— *Les contrats de services techniques :* de plus en plus, la compétence technique en matière militaire devient objet de négoce avec les armées étrangères, sous la forme de contrats couvrant l'entraînement, l'entretien ou d'autres services spécialisés. La demande en ce domaine se gonfle à un rythme effréné, car beaucoup d'armées du tiers-monde ne sont pas en mesure de faire fonctionner et d'entretenir les nouvelles armes ultra-sophistiquées qu'elles achètent aux Etats-Unis ou aux autres pays avancés. Selon une étude du comité des affaires étrangères du Sénat, il y a actuellement en Iran et en Arabie Saoudite plus de vingt-cinq mille techniciens américains travaillant à des projets touchant au domaine militaire, et ce nombre pourrait être porté à cinquante mille au début des années 80 (9). Inutile d'insister sur le fait que cet engagement croissant de « mercenaires en col blanc » auprès de nombreuses armées étrangères risque d'entraîner l'implication involontaire des Etats-Unis dans de future conflits.

FOURNITURES GRATUITES A LA CORÉE DU SUD ?

SELON l'*International Herald Tribune* des 22 et 23 octobre dernier, le président Carter a demandé le 21 octobre au Congrès américain l'autorisation de transférer à la Corée du Sud, sans contrepartie financière, un équipement militaire actuellement utilisé par les troupes américaines en Corée.

D'une valeur de 800 millions ce dollars, ce matériel comprend des tanks (des M-60, qui seraient remplacés par des modèles M-48 moins sophistiqués), des missiles anti-tanks, des hélicoptères, de l'artillerie, des radars et des munitions.

Ce simple transfert serait destiné, selon le Conseil national de sécurité à Washington, « *à contrebalancer les conséquences de notre retrait, à compenser toute déficience de la défense coréenne à la suite de ce retrait* ».

En présentant sa requête au Congrès, le président Carter a renouvelé son engagement de retirer toutes les troupes au sol stationnées en Corée du Sud dans un délai de quatre à cinq ans.

— *Promotion et pots-de-vin :* étant donnée l'extraordinaire expansion du marché international des armements, les compagnies américaines font d'énormes efforts pour promouvoir leurs produits à l'étranger. En principe, cette activité consiste à faire de la publicité dans la presse commerciale, à effectuer des démonstrations en vol en participant à des salons comme celui du Bourget en France, à utiliser les services de représentants à l'étranger, etc. Cependant, il existe des preuves matérielles montrant que, dans un certain nombre de cas, ces pratiques « légitimes » se sont assorties de versements de pots-de-vin à des fonctionnaires étrangers. Ainsi, par exemple, la compagnie Northrop, l'un des pourvoyeurs d'armes les plus actifs du monde, a remis 450 000 dollars à un agent commercial qui aurait utilisé cette somme pour acheter deux généraux saoudiens ; et Lockheed a versé plus de 7 millions de dollars de pots-de-vin à des fonctionnaires japonais pour s'assurer la commande de ses avions de transport L-1011 (10).

— *Les droits de l'homme :* bien que la plus grande partie des exportations d'armes américaines consiste en équipements lourds (chars, avions de combat, missiles) destinés à la défense extérieure, une fraction non négligeable des ventes porte sur du matériel servant à équiper la police et sur des armes conçues exclusivement pour assurer la sécurité intérieure. En vertu de la loi sur la liberté d'information, nous avons pu prendre connaissance de documents montrant qu'entre 1973 et 1976 les principaux fabricants d'armes américains ont vendu environ cinquante mille pistolets et revolvers, sept millions et demi de balles, cent cinquante-cinq mille grenades lacrymogènes et deux cent quatre-vingt-seize véhicules blindés à des forces de police et à des administrations pénitentiaires étrangères. Les compagnies américaines fournissent aussi, en grande quantité, des ordinateurs destinés à la police, des systèmes électroniques d'écoute et de surveillance, des avions conçus pour la contre-insurrection, des armes antipersonnelles et autres outils de répression. Et le souci croissant que l'on manifeste aux Etats-Unis pour les droits de l'homme n'empêche pas que de telles armes soient livrées à des régimes qui comptent parmi les plus répressifs du monde, y compris le Chili, l'Argentine, le Brésil, Haïti, l'Uruguay, l'Iran, l'Indonésie, la Corée du Sud et les Philippines (11).

Premières reculades

LORSQUE M. Gelb commença à se pencher sur ces problèmes, les observateurs à Washington escomptèrent que le gouvernement imposerait un plafonnement permanent aux exportations d'armes américaines situé bien en deçà du chiffre total de 10 milliards de dollars prévu pour l'année fiscale 1977. Ils s'attendaient aussi à des restrictions aux ventes d'armements de haute technologie. Les éditorialistes Rowland Evans et Robert Novak rapportèrent ainsi, le 18 avril dernier, que l'on envisageait une réduction de 25 %. Mais quand MM. Carter et Vance se trouvèrent confrontés aux multiples intérêts des compagnies privées et de la bureaucratie, ils demandèrent à M. Gelb d'envisager des solutions moins radicales. Un fonctionnaire qui avait participé aux discussions fit remarquer qu'« *au départ, la ligne était de trouver le moyen de freiner les ventes d'armes à l'étranger. La thèse était que toutes les ventes d'armes étaient néfastes. Mais cela a changé, et la ligne qui prévaut désormais dans la préparation des options est assez équilibrée. A la Maison Blanche, on se rend compte maintenant qu'il existe de bonnes raisons de vendre des armes* » (12).

Bien que les membres du gouvernement n'aient jamais explicité tous les facteurs qui les avaient conduits à adopter une position plus « équilibrée » au cours de leurs discussions, il n'est pas difficile d'identifier les forces qui ont joué. La plupart des analystes sont d'accord pour penser que l'accroissement des ventes d'armes au tiers-monde s'explique par des considérations à la fois politiques, militaires et économiques. Sur le plan militaire, Washington se trouve obligé de maintenir les livraisons d'armes à ses délégués régionaux — l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Brésil, etc., — chargés dans le cadre de la doctrine Nixon de protéger les intérêts américains dans des régions troublées du tiers-monde où une intervention militaire américaine directe serait politiquement inacceptable. Sur le plan économique, les ventes d'armes contribuent largement à améliorer la balance commerciale des Etats-Unis et à réduire les coûts de production à l'intérieur du pays. Il va de soi que les exportations sont aussi une source importante de profits pour les compagnies d'armement et la myriade de sous-traitants qui survivent grâce aux commandes militaires (13).

Ces considérations, assorties de pressions de la part des milieux intéressés, commencèrent à affecter le processus de décision avant même que M. Gelb ait terminé son rapport. Le 26 avril, le président Carter, cédant à la pression de l'armée de l'air, autorisa la vente au chah d'Iran de cinq avions de surveillance AWACS, équipés de radars ultra-sophistiqués. Deux semaines plus tard, au cours de son premier voyage présidentiel à l'étranger, il promit aux alliés européens des Etats-Unis que les nouvelles restrictions apportées aux ventes d'armes américaines ne concerneraient pas les forces de l'OTAN. En même temps, devant les fortes pressions du lobby israélien, il affirma que les futures demandes d'armes d'Israël recevraient un « *traitement spécial* ».

Des intentions aux réalités

MALGRE ces premières reculades, le président Carter annonça à grand bruit, le 19 mai, sa nouvelle politique en matière de vente d'armes. Après avoir présenté le rapport de M. Gelb, il déclara : « *J'ai décidé que, désormais, les Etats-Unis considéreront les livraisons d'armes comme un instrument exceptionnel de la politique étrangère, à n'utiliser que dans les cas où il sera clairement établi que la transaction sert les intérêts de notre sécurité nationale.* » Conformément à cette nouvelle « *politique de restriction des armements* », pour reprendre ses propres termes, le président Carter énuméra une série de mesures spécifiques de contrôle (14), dont il convient d'analyser la portée réelle en se référant aux principaux passages de la déclaration présidentielle du 19 mai :

> M. CARTER : **Pour appliquer une politique de restriction des armements, j'établis les mesures suivantes de contrôles, applicables à toutes les livraisons d'armes, à l'exception de celles qui sont destinées à des pays avec lesquels nous avons signé des traités de défense importants (OTAN, Japon, Australie et Nouvelle-Zélande). Nous serons fidèles aux obligations qu'entraînent nos traités, et nous respecterons nos responsabilités historiques afin de garantir la sécurité d'Israël...**

Au cours des trois dernières années fiscales (1976 à 1978), les pays échappant aux restrictions (OTAN, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon et Israël) ont reçu 35 % de toutes les exportations d'armes américaines dans le cadre du programme des ventes militaires à l'étranger. Ainsi, la « *politique de restriction* » de M. Carter est réduite d'emblée pour ne s'appliquer qu'à moins des deux tiers du marché potentiel *(voir tableau II)*. Bien plus, si l'on ajoute aux pays qui échappent aux restrictions ceux avec lesquels les Etats-Unis ont signé un « important traité de défense » — Corée du Sud, Taiwan, Espagne et Philippines, — la proposition du président est encore amputée de 10 %, ne couvrant plus que 56 % du marché total (15).

> M. CARTER : **Ces mesures de contrôle auront pour nous force contraignante, à moins que des circonstances extraordinaires n'imposent une décision présidentielle d'exception ou que j'estime que des pays amis des Etats-Unis ont besoin d'un armement moderne pour contrebalancer un désavantage, quantitatif ou autre, et pour maintenir l'équilibre régional.**

Cette clause permet à M. Carter d'annuler toutes les dispositions prévues au cas où il décide qu'une situation extraordinaire se présente ou que des livraisons par un autre fournisseur créent un déséquilibre militaire supposé. Ses décisions à propos des AWACS, et dans d'autres cas sur lesquels nous reviendrons, montrent qu'il est prêt à interpréter ces exceptions dans un sens libéral.

> M. CARTER : **La valeur en dollars (dollars constants 1976) des nouveaux contrats conclus dans le cadre des programmes de ventes militaires à l'étranger et d'aide militaire et portant sur des armes et des articles liés à l'armement sera réduite dans l'année fiscale 1978 par rapport à 1977. Les fournitures qui peuvent à l'évidence être classées parmi les services ne sont pas affectées par cette disposition, non plus que les ventes commerciales, que le gouvernement des Etats-Unis contrôle par la délivrance de licences d'exportation.**

Ayant déjà amputé son programme d'un tiers en exemptant les pays de l'OTAN et autres, le président Carter réduit encore la portée de ses propositions. Comme la vente de services représente environ 40 % de tous les contrats signés dans le cadre des ventes militaires à l'étranger, M. Carter limite son contrôle à moins des deux cinquièmes du total des ventes. L'élimination des ventes commerciales réduit encore le contrôle à environ 35 % seulement de l'ensemble des exportations militaires. Et comme on prévoit que la part des contrats de fourniture de services dans le cadre des ventes militaires à l'étranger et des ventes commerciales va s'accroître dans les années à venir, le montant global des exportations militaires pourrait bien dépasser le niveau de l'année fiscale 1977, même si les directives du président Carter sont rigoureusement appliquées.

> M. CARTER : **Les Etats-Unis ne seront pas les premiers à introduire dans une région donnée un armement de type nouveau et de technologie avancée qui serait à même d'y renouveler ou d'y renforcer substantiellement la puissance de feu. La vente ou la coproduction de ces types d'armes sont également interdites tant qu'ils ne seront pas opérationnels dans l'armée américaine, et cela afin d'éviter que l'on ne soit tenté de promouvoir les ventes à l'étranger dans le but d'amortir les coûts des commandes du ministère de la défense.**

Principes sains, à coup sûr, mais qui paraissent dénués de sens au regard des nombreuses exceptions et limitations notées plus haut. Pour maintenir les « relations privilégiées » des Etats-Unis avec Israël, M. Carter a continué de fournir à ce pays des armes ultra-modernes. Il a également trahi ses principes en acceptant de livrer à l'Iran des avions de reconnaissance AWACS — appareils si sophistiqués que le directeur de la C.I.A., M. Stansfield Turner, s'était opposé à leur exportation de crainte qu'ils ne tombent accidentellement aux mains des Soviétiques, compromettant ainsi des secrets de la défense nationale américaine (16). M. Carter a autorisé la vente de ces appareils en affirmant qu'ils étaient essentiels à la sécurité de l'Iran, mais la plupart des observateurs dans les milieux industriels estiment que son principal souci était de diminuer le coût unitaire d'avions dont la production coûtera plusieurs milliards de dollars, et de permettre au Pentagone d'obtenir plus facilement des crédits du Congrès (17) (on sait que le président a dû par la suite annuler son autorisation d'exporter ces appareils, le Congrès ayant menacé d'opposer son veto à la transaction). Plus récemment, le président a autorisé la vente à l'Arabie Saoudite de soixante chasseurs F-15 *Eagle*, fabriqués par McDonnell-Douglas, ce qui est une nouvelle dérogation à la ligne fixée. Il s'agit, en effet, d'un appareil considérablement plus perfectionné que tous ceux actuellement en service dans la péninsule Arabique (18).

> M. CARTER : **Le développement ou la modification d'armes ultra-modernes pour la seule exportation ne seront pas autorisés.**

Là encore, M. Carter a déjà violé ses propres principes. En juin, il a autorisé Northrop et McDonnell-Douglas à engager des pourparlers avec la République fédérale d'Allemagne et plusieurs pays pour la vente de leur futur chasseur F-18 L, appareil basé au sol, alors que les deux firmes produisent actuellement pour la marine américaine le F-18 dans une version porte-avions, et que le Pentagone ne prévoit pas d'affecter le modèle basé au sol à son propre usage (19).

> M. CARTER : **Les accords de coproduction d'armes importantes, d'équipements et de composants essentiels sont interdits (excepté l'assemblage de sous-composants et la fabrication de pièces détachées fréquemment renouvelables). On envisagera la possibilité de conclure des accords de coproduction pour une catégorie limitée d'articles, mais avec des clauses restrictives limitant les exportations vers des pays tiers.**

Encore une fois, les exceptions l'emportent. Selon des documents du Pentagone, sur trente-huit projets de coproduction

Tableau I. — TENDANCES DES VENTES MILITAIRES AMERICAINES A L'ETRANGER (par années fiscales, en millions de dollars actuels).

	1950-1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976 (a)	1977 (est.)	1978 (est.)
Total des commandes	15 124,2	967,6	1 563,2	3 267,6	5 766,2	10 642,6	10 123,5	9 477,1	8 770,8	7 680,3
Dont :										
Pays développés	8 985,3	545,6	516,2	1 367,7	707,7	829,3	3 060,3	1 674,5	1 143,9	2 702,0
Pays sous-développés	6 138,9	422,0	1 047,0	1 899,9	5 058,5	9 813,3	7 063,2	7 802,6	7 626,9	4 078,3
Programme de crédits pour les ventes militaires à l'étranger	1 770,9	70,0	743,4	549,0	541,0	2 895,9	850,3	2 786,1	2 022,1	2 217,5
Montant des livraisons	7 859,1	1 365,4	1 365,5	1 365,6	1 365,7	2 937,9	3 378,7	5 495,1	non disp.	non disp.
Montant des arriérés non livrés (total cumulé) ...	7 265,1	6 867,3	7 065,0	8 967,0	13 367,5	21 072,2	28 118,0	31 798,0	non disp.	non disp.
Ventes commerciales	2 053,1	437,6	396,8	423,6	362,0	502,2	580,8	1 565,1	1 241,8	1 240,8

a) Y compris le trimestre de transition avec l'année fiscale 1977 (du 1er juillet 1976 au 30 septembre 1976).

Nota : Les ventes militaires à l'étranger sont les ventes directes de gouvernement à gouvernement. Les ventes commerciales désignent les transactions conclues entre firmes américaines, d'une part, et les gouvernements étrangers ou commerçants en armes, d'autre part.

Sources : *Pour les années fiscales 1950-1976 : US Defense Security Assistance Agency, « Foreign Military Sales and Military Assistance Facts », Washington, 1976. Pour les années fiscales 1977-1978 : US Department of Defense, « Security Assistance Program », Presentation to Congress, Fiscal year 1978, Washington, 1977.*

(6) « Foreign Military Sales and Military Assistance Facts », op. cit., pages 12-13.

(7) Institut international de Stockholm de recherche sur la paix, « Arms Trade Registers », Stockholm, 1975.

(8) Pour une liste des projets de coproduction, cf. « U.S. Military Coproduction Projects Abroad » dans *NACLA's Latin America Report*, janvier 1977, pages 27 à 32. Voir aussi : Michael T. Klare, « la Multinationalisation des industries de guerre », *le Monde diplomatique*, février 1977, pages 4-5.

(9) Sénat des Etats-Unis, comité des affaires étrangères, « U.S. Military Sales to Iran », Staff Report, quatre-vingt-quatorzième congrès, deuxième session, 1976, page 7.

(10) Voir « Payoffs : The Growing Scandal », *Newsweek*, 23 février 1976, pages 26 à 33.

(11) Voir « Merchants of Repression », *NACLA's Latin America Report*, juillet-août 1976, pages 31 à 38.

(12) Cité dans *Aviation Week and Space Technology*, 18 avril 1977, page 20.

(13) Voir Michael T. Klare « The Political Economy of Arms Sales », *Bulletin of the Atomic Scientists*, novembre 1976, pages 10 à 18.

(14) Texte publié par le bureau de la Maison Blanche, le 19 mai 1977.

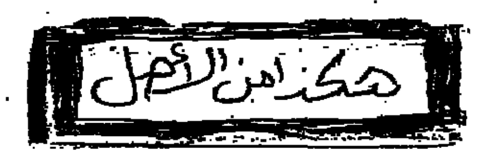
(15) Security Assistance Program, op. cit., pages 19 à 21.

(16) *Washington Post*, 14 juillet 1977.

(17) *New York Times*, 27 avril et 12 juillet 1977.

(18) *Los Angeles Times*, 19 juillet 1977.

(19) *Aviation Week and Space Technology*, 27 juin 1977, page 22.



d'armes à l'étranger

d'une certaine envergure actuellement en cours, vingt-sept ont été entrepris avec des partenaires figurant sur la liste des pays échappant aux restrictions, et il est peu probable que cette tendance change à l'avenir (20). En fait, M. Carter s'est engagé à *pousser la standardisation* des armements au sein de l'OTAN, ce qui ne devrait pas manquer de développer la coproduction avec les membres de l'alliance atlantique puisque c'est là le seul moyen de garantir, à l'avenir, l'achat d'armes américaines par les Européens.

> M. CARTER : **Un amendement aux règles sur les transactions internationales en matière d'armes sera promulgué, qui rendra obligatoire l'obtention d'une autorisation du département d'Etat avant de lancer une campagne de promotion des ventes d'armes à l'étranger, et cela aussi bien pour les fonctionnaires des Etats-Unis que pour les représentants des entreprises privées. De plus, les ambassades et les attachés militaires n'auront pas mission de promouvoir les ventes d'armes.**

Cette clause ne présente qu'un intérêt réduit car les fabricants d'armes américains ont toujours attendu un feu vert officieux de l'administration avant d'entreprendre de sérieux pourparlers avec les représentants de gouvernements étrangers. Désormais, il faudra obtenir ce feu vert officiellement, mais, du moment que le président Carter se montre si peu rigoureux dans l'observance des autres principes qu'il s'est fixés — comme pour les livraisons d'AWACS à l'Iran et de F-15 à l'Arabie Saoudite, — cette limitation n'apparaît pas très significative. L'interdiction faite aux diplomates et aux militaires américains de promouvoir *le matériel* militaire n'a pas empêché l'armée de l'air de procéder à des démonstrations devant des clients potentiels au Salon du Bourget 1977, deux semaines à peine après que M. Carter eut annoncé ses nouvelles directives.

> M. CARTER : **En élaborant des programmes d'aide dans le domaine de la sécurité qui tiennent compte des règles ainsi établies, nous poursuivrons notre effort en vue de faire progresser le respect des droits de l'homme dans les pays bénéficiaires.**

Bien que le président Carter ait ordonné des réductions symboliques de l'aide militaire à l'Argentine, à l'Ethiopie et à l'Uruguay pour sanctionner des atteintes aux droits de l'homme, il s'est opposé à de telles mesures à l'encontre de pays dont les pratiques en ce domaine sont identiques ou pires — par exemple, la Corée du Sud, l'Indonésie et les Philippines — en invoquant le prétexte de la sécurité nationale des Etats-Unis. Et si les ventes de grenades destinées à la police ont été suspendues pour quelques dictatures, les Etats-Unis continuent de fournir ce genre de matériel à beaucoup d'autres régimes répressifs.

> M. CARTER : **J'entreprends cette politique de restrictions étant bien entendu qu'une véritable réduction des transactions sur le marché mondial des armes nécessitera une coopération multilatérale. Parce que nous dominons ce marché dans une très large mesure, je considère que les Etats-Unis peuvent et doivent faire le premier pas. Cependant, les Etats-Unis vont rencontrer, dans un très proche avenir, les autres fournisseurs d'armes, y compris l'Union soviétique, afin d'entamer des pourparlers sur les possibilités d'entreprendre des actions multilatérales.**

M. Carter a naturellement raison de penser que, *pour être couronnée de succès*, une tentative de limitation des livraisons d'armes conventionnelles nécessitera la coopération des principaux pays fournisseurs. Mais il est difficile d'imaginer par quels moyens il va convaincre les autres pays de diminuer leurs ventes, alors que les Etats-Unis continuent de dominer le marché dans une aussi large mesure, même après la mise en vigueur des nouvelles réglementations. Et de quel « *premier pas* » M. Carter parle-t-il ? La vente d'AWACS à l'Iran, de F-15 à l'Arabie Saoudite ou de F-18 L à la République fédérale d'Allemagne n'est certainement pas une initiative de nature à persuader les fabriquants d'armes européens que Washington a l'intention de réduire ses exportations vers les principaux marchés étrangers. De même, M. Carter espère-t-il sérieusement obtenir la coopération de Moscou, au moment même où il s'empresse de vendre des armes à l'Egypte *afin de saper l'influence soviétique dans* ce pays ?

(Dessin de Julem.)

Des lacunes gênantes

LES nouvelles directives du président *Carter en matière de ventes d'armes* comportent aussi des lacunes. La première, et la plus évidente, est l'absence de tout engagement sérieux de la part des Etats-Unis de réduire leurs ventes d'armes. Même si le président diminue de manière significative les envois d'armes en direction des pays frappés par la politique de restriction, le volume total de leurs fournitures se maintiendra sans doute au même niveau qu'avant — en particulier si, comme on s'y attend, les ventes de services augmentent assez vite pour compenser la diminution des ventes de matériel lourd.

De même, M. Carter n'a pas pris les mesures adéquates devant aboutir aux « *restrictions rigoureuses* » qu'il avait annoncées dans sa conférence de presse du 24 janvier. Il est vrai qu'il a ordonné au département d'Etat de mettre en place des procédures pour contrôler les méthodes de promotion des firmes américaines d'armement. Mais rien, dans ses directives du 19 mai (ni dans son comportement ultérieur), n'indique que ces mesures constitueront des « *restrictions rigoureuses* ».

Lorsque M. Carter aborde des problèmes concrets — la coproduction d'armement, les droits de l'homme et la vente de matériel ultra-moderne aux pays sous-développés, — ses propos restent vagues, incomplets et parfois sans consistance. Certains domaines sont, en outre, totalement négligés :

— *Les contrats en matière de services :* M. Carter indique spécifiquement que les contrats portant sur la fourniture de services échappent à ses directives du 19 mai. Nulle part ailleurs il ne laisse entendre qu'il a l'intention de restreindre ou de contrôler la prolifération des « mercenaires en col blanc » ;

— *Les pots-de-vin :* bien que le président ait demandé un contrôle préalable par le département d'Etat de la politique de promotion des ventes des firmes américaines d'armement, il n'est pas explicitement interdit de payer des commissions ou des gratifications à des agents ou à des représentants à l'étranger. Aucune disposition concrète n'empêche le versement de pots-de-vin dans les transactions sur les armes ;

— *Les commandes en cours :* dans les milieux hostiles aux ventes d'armes, on a parfois suggéré que le président Carter devrait étendre le champ d'application de ses nouvelles directives aux 32 milliards de dollars d'armes commandées du temps des *présidents Ford et Nixon et non encore* livrées à leurs acheteurs étrangers. Ce sujet n'est pas abordé dans la déclaration du 19 mai, et le *New York Times* a indiqué le 8 mai que le président avait apparemment décidé de poursuivre les livraisons en invoquant la nécessité pour Washington d'honorer ses contrats — bien qu'il ait demandé à la France et à la République fédérale d'Allemagne d'annuler les leurs pour la fourniture d'usines de retraitement nucléaire au Pakistan et au Brésil.

Tableau II. — **IMPACT DE LA POLITIQUE DE VENTE D'ARMES DE M. CARTER**
(par années fiscales, en millions de dollars actuels) (a).

VENTES D'ARMES AMERICAINES	1976 (b)	Estimation		1976-1978
		1977	1978	
Total mondial ...	11 042,2	10 912,6	8 921,1	29 975,9
Pays échappant aux restrictions :				
Membres de l'OTAN	1 092,7	1 655,6	3 134,2	5 882,5
Australie	551,9	68,0	184,0	803,9
Nouvelle-Zélande ...	8,7	5,6	5,2	19,5
Japon	201,9	162,0	324,0	687,9
Israël	1 205,6	855,0	1 155,0	3 215,6
Total	3 060,8	2 746,2	4 802,4	10 609,4
Pourcentage du total mondial revenant aux pays échappant aux restrictions	28 %	27 %	54 %	35 %

a) Commandes au titre du programme des ventes militaires à l'étranger et livraisons à titre commercial.
b) Y compris le trimestre de transition avec l'année fiscale 1977 (du 1er juillet 1976 au 30 septembre 1976).

Sources : *U.S. Department of Defense, « Security Assistance Program », Presentation to Congress, FY 1978, Washington, 1977.*

Le poids des impératifs de sécurité nationale

TOUS ces indices laissent craindre que la « *politique de restriction des armements* » n'aura que des effets limités. Il en découlera peut-être une légère diminution de volume total des ventes et un certain effort pour décourager les achats exorbitants des pays du tiers-monde les plus ambitieux, comme l'Iran. Mais cela ne signifie pas que la tendance générale sera inversée, alors que la liste des clients étrangers ne cesse de s'allonger pour les achats d'armes américaines sophistiquées.

Si l'on admet qu'au départ le président Carter avait réellement l'intention de réduire les ventes d'armes — et cela paraît plausible, — on peut se demander ce qui l'a poussé à faiblir. Certes, des groupes de pression et d'intérêts sont parvenus à limiter ses choix. L'Europe ne soutiendra pas la stratégie politique et économique de Washington si elle n'a pas la garantie d'avoir toujours accès aux armes et à la technologie américaines. Les groupes pro-israéliens n'accepteront aucune restriction importante des fournitures d'armements à Jérusalem. Et, bien sûr, *les nombreux intérêts privés mis en* jeu dans la fabrication des armes ne renonceront pas volontairement au marché lucratif des exportations. Mais en décidant d'arrêter le projet de bombardier B-1, le président Carter a montré qu'il est prêt à surmonter les obstacles *quand il estime que* l'intérêt des Etats-Unis est en jeu. Il faut donc trouver une autre explication.

Si l'on examine attentivement les déclarations de M. Carter, on remarque que l'obstacle principal à la diminution des ventes d'armes est la définition qui est *actuellement donnée de la « sécurité nationale »* des Etats-Unis. Depuis les premiers temps de la guerre froide, les responsables de la politique étrangère américaine ont associé cette notion à l'existence de régimes anticommunistes à la périphérie de la Chine et de l'Union soviétique, ainsi que dans d'autres zones stratégiques du tiers-monde. C'est cette vision qui a conduit aux interventions américaines en Corée, au Vietnam, et à la formation de l'OTAN, de l'OTASE, du CENTO, etc. Les fournitures d'armes sont toujours apparues comme une conséquence naturelle de cette conception, devenant même, dans le cadre de la doctrine Nixon, des instruments essentiels de la politique étrangère américaine. Un véritable effort tendant à réduire les ventes d'armement à l'étranger entrerait donc automatiquement en contradiction avec l'actuelle doctrine de la sécurité. Au cours de la campagne présidentielle, M. Carter s'était engagé à lui donner une interprétation plus restreinte. *Mais il est clair qu'il en* a maintenant adopté la définition traditionnelle, ce qui implique qu'il serait prêt à renoncer à certains objectifs qu'il s'était fixés, comme la réduction du volume des ventes d'armes et sa politique des droits de l'homme. Lorsqu'il a proposé de vendre des armes à la Somalie, par exemple, il a justifié sa position en soutenant que la sécurité des Etats-Unis serait renforcée *si la dépendance de la Somalie envers* l'Union soviétique diminuait (21). De même, dans un rapport au comité des affaires étrangères du Sénat, il a déclaré que Washington ne pouvait pas soumettre la politique des droits de l'homme des clients étrangers potentiels à un examen sévère, car cela risquait d'entraîner des embargos contre « *de petits pays qui ne représentent peut-être pas, séparément, un grand intérêt pour la sécurité des Etats-Unis, mais qui pourraient avoir une grande importance sur le plan collectif* » (22).

Pour en revenir à la déclaration présidentielle du 19 mai, il faut bien voir que M. Carter y a présenté l'ensemble de ses directives en indiquant que, désormais, les fournitures d'armes doivent être considérées comme « *une mesure exceptionnelle de politique étrangère, qu'il ne faudra prendre que dans les cas où il sera clairement établi que ce transfert sert les intérêts de notre sécurité nationale* ». Et comme il semble avoir des intérêts de sécurité nationale la même conception que ses prédécesseurs — à savoir, le flot constant des livraisons d'armes destinées à la multitude des régimes anticommunistes ne doit pas être interrompu, — cette seule clause risque fort de réduire à zéro la portée des mesures restrictives censées être imposées aux ventes d'armes à l'étranger.

MICHAEL T. KLARE.

(20) « U.S. Military Co-production Projects Abroad », op. cit.
(21) *New York Times*, 27 juillet 1977.
(22) *Los Angeles Times*, 12 juillet 1977.

UNE OMBRE SUR LES EFFORTS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

LA presse américaine a rapporté le 26 octobre les propos du ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman, selon lesquels Israël disposerait maintenant de la capacité de mener une « *guerre d'anéantissement* » contre les armées égyptienne et syrienne au cas où les efforts de paix du gouvernement américain échoueraient.

L'*International Herald Tribune* du 28 octobre, se fondant sur l'avis des experts américains, estime que la stratégie israélienne consiste à s'assurer une victoire rapide pour éviter de dépendre de nouveaux approvisionnements américains en cas de guerre, comme ce fut le cas en 1973. « *Ces deux dernières années, le flot des livraisons d'armes sous les gouvernements Ford et Carter a pratiquement éliminé toute nécessité immédiate de mettre en œuvre le genre de pont aérien qui avait irrité les Arabes en 1973... Malgré ses désaccords politiques avec le premier ministre Begin quant au rôle des Palestiniens dans le nouvel effort de paix, le gouvernement Carter n'a pas modifié le flux des armes lourdes, qui est devenu l'élément le plus vital des relations américano-israéliennes.*

» *La semaine dernière, le Pentagone a décidé l'envoi en Israël d'hélicoptères Cobra équipés de missiles anti-tanks, d'une valeurs de 50 millions de dollars. Depuis avril, le Pentagone a donné le feu vert pour près de 150 millions de dollars de livraisons qui comprenaient des tanks M-16, des howitzers 155 mm. et des véhicules blindés.* »

Pour le journal américain, la première occasion de juger des intentions du gouvernement Carter face au continuel renforcement du potentiel militaire israélien va se présenter ce mois-ci, « *quand le ministre de la défense Weizman arrivera à Washington avec une liste d'achats militaires jugée « renversante » par un officiel qui a eu connaissance des requêtes préliminaires.*

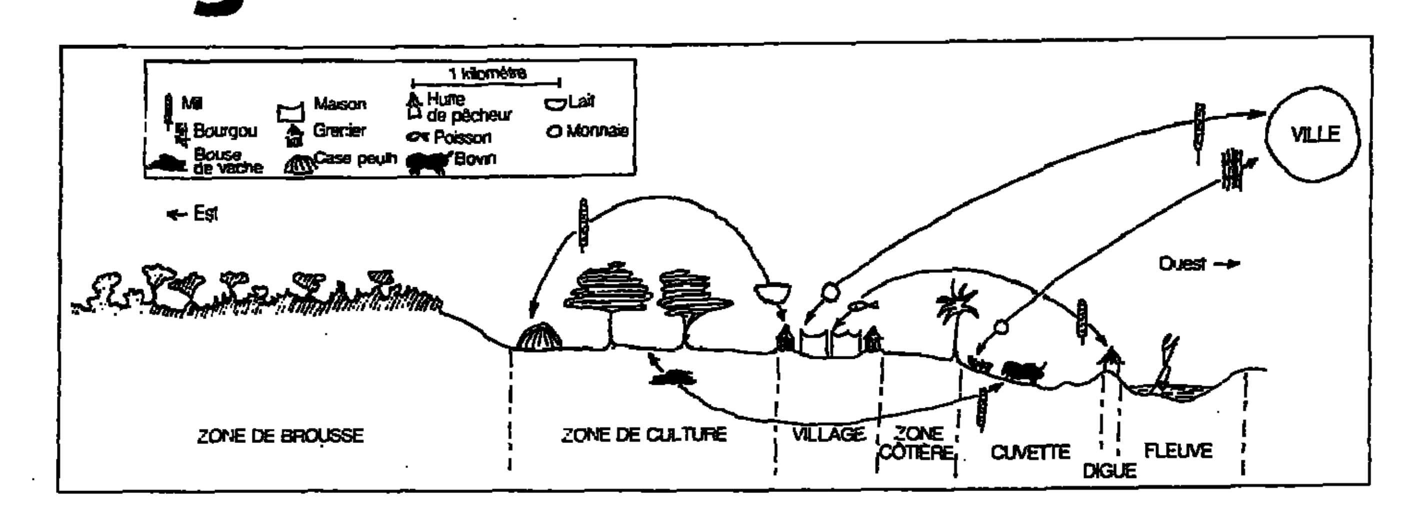
» *On s'attend que les Israéliens essaient d'obtenir des armes qui renforceront considérablement leur avantage technologique et leur puissance de feu par rapport aux Arabes. Ils renouvelleront aussi leurs demandes pour obtenir des accords de coproduction portant sur de nouveaux systèmes d'armements.* »

Famine et « modernisation » de l'agriculture

Un village du Niger devant les experts occidentaux

Par FRANÇOIS DE RAVIGNAN *

Les huit cents habitants du village de S..., au Niger, n'ont jamais rencontré les experts de la Banque mondiale ou des grandes sociétés de développement. Leur possibilité de se nourrir convenablement dans quelques années dépend pourtant de décisions auxquelles ils n'ont aucune part. Ainsi en va-t-il toujours des plans occidentaux pour le tiers-monde. A une analyse globale de la politique alimentaire, on a préféré ici l'étude d'un cas particulier, limité à un petit village. Mais, comme le suggère la fin de l'article, les plans de développement agricole de S... sont une fidèle illustration d'une politique mondiale dont on n'a pas fini d'analyser les errements.



LE village de S..., à une trentaine de kilomètres en aval de Niamey, se situe sur la rive gauche du fleuve Niger qui, dans cet endroit, coule du nord vers le sud. Village groupé, de cases rectangulaires en pisé, environnées de greniers circulaires à chapeau de paille conique. Cent cinquante familles y demeurent, à quelques centaines de mètres de la cuvette inondable qui borde le fleuve ; mais il existe aussi une population dispersée d'une cinquantaine de familles, bergers peulh et pêcheurs du fleuve, souvent originaires du Mali.

Le terroir du village s'étend vers l'est à partir du fleuve sur une longueur d'une dizaine de kilomètres et une largeur de 1 à 2 kilomètres (1). En partant du fleuve, on trouve d'abord, entre deux zones basses, inondables, une levée de terre destinée à protéger de l'inondation une partie de la cuvette du fleuve et à y réaliser plus tard un périmètre irrigué. Pour l'instant, cette digue est encore ouverte et, en saison des pluies, l'eau pénètre dans la cuvette. Sur la digue, des pêcheurs ont construit leurs cabanes. Ils échangent avec les villageois le produit de leur pêche contre du mil (voir le schéma ci-dessus).

De part et d'autre de la digue, dans les marécages qui subsistent pendant la saison sèche, paissent des bovins nombreux, qui profitent d'une herbe abondante, le *bourgou*, qui croît dans les flaques et les mares. Des jeunes du village coupent et font sécher une partie de ce *bourgou* pour le vendre en ville, où il sert à affourrager vaches et chevaux. Les troupeaux de la cuvette sont à la charge de bergers peulh qui, chaque soir, les ramènent pour la nuit dans la zone de culture derrière le village, dégagée en saison sèche de sa végétation.

La cuvette a une superficie de quelque 200 hectares. Quant à la zone de culture sèche, elle couvre à peu près 800 hectares. C'est un plateau sablonneux, ombragé çà et là de *gao*, cet acacia miraculeux qui garde ses feuilles en saison sèche, fertilise le sol qu'il ombrage, et contribue, par ses fruits, à alimenter les troupeaux. Les bergers demeurent, en saison sèche, dans des huttes établies sur cette zone de culture, autour desquelles les troupeaux stationnent pendant la nuit, fertilisant ainsi les terres de culture. Cette fertilisation est bien connue et recherchée des agriculteurs du village, qui paient au berger une redevance en mil pour chaque nuit de stationnement. Les bêtes appartiennent soit au berger lui-même, soit aux agriculteurs. Cet élevage assure l'approvisionnement en lait du village, lait qui est, avec le mil, la base de l'alimentation. Les cultivateurs et les éleveurs échangent mil contre lait, calebasse pour calebasse.

Pendant la saison des pluies, les troupeaux remontent à l'est sur la zone de brousse qui recouvre la terrasse supérieure du fleuve, où l'herbe a alors poussé. Ils peuvent donc continuer à assurer l'approvisionnement en lait du village, tandis que la zone plus basse qu'ils occupaient en saison sèche est désormais libérée pour la culture du mil. Une partie de la cuvette, elle aussi libre d'animaux, peut être cultivée en riz : c'est un riz flottant que l'on utilise ici, dont le chaume pousse tandis que l'inondation monte : on le récolte parfois en pirogue.

Des échanges assez complexes se produisent donc entre les différentes zones du terroir et les groupes qui les habitent et les exploitent. Les échanges avec la ville se résument à peu de chose : le circuit est relativement fermé. Ce système d'échanges permet la reproduction des terres, des hommes, des animaux domestiques, dans une dépendance étroite et visible les uns des autres.

L'équilibre admirable, et sans doute séculaire, de ce système paraît s'être maintenu jusqu'ici. Mais pourra-t-il subsister dans l'avenir ? S'il se modifie, dans quel sens peut-il le faire ? Et quelle évolution paraît la plus souhaitable ?

Passer de 800 à 1 600 habitants

L'INSTABILITE d'un des éléments du système met aujourd'hui en cause tout son équilibre : la croissance très rapide de la population, jamais vue dans le passé. Au taux de croissance actuel, elle doit doubler dans les vingt-cinq années qui viennent. On pourrait, bien sûr, imaginer d'autres hypothèses : migration vers la ville d'une partie de cette population, qu'il faudra cependant bien nourrir, et prioritairement avec les produits du terroir ; ou encore, migration vers les pays côtiers plus riches, hypothèse que certains experts préconisent... Mais la zone étudiée est une des plus riches du pays : qu'en sera-t-il alors des zones plus pauvres ? N'est-ce pas prévoir la ruine totale d'un pays que de le considérer comme condamné à l'exportation perpétuelle de sa main-d'œuvre vers des pays mieux lotis ? Retenons donc l'hypothèse selon laquelle les disponibilités alimentaires du terroir de S... doivent au moins doubler dans les vingt-cinq années qui viennent.

Dans l'écosystème actuel, la population (huit cents habitants) parvient à se nourrir d'une façon suffisante, sinon satisfaisante, et la production permet même l'exportation d'un léger surplus, comme le montre le tableau ci-dessous (2) :

PRODUITS	CALORIES/KG	PRODUCTION ACTUELLE	CONSOMMATION ACTUELLE en mégacalories (MC)
Mil	3 250	800 ha à 0,3 t = 240 t	780
Riz paddy	2 600	40 ha à 2 t = 80 t	208
Lait	670	1 kg/famille/jour 150 × 365 = 54 750	37
Viande	1 700	0,5 kg/famille/semaine 75 × 52 = 3 900	6
Poisson	1 000	1 kg/famille/semaine 150 × 52 = 7 800	8
		Total	1 039

Puisqu'il y aura, dans vingt-cinq ans, une population voisine de mille six cents habitants, le simple maintien de la production actuelle serait insuffisant pour assurer son alimentation. Or le système actuel ne peut évoluer spontanément dans un sens positif entraînant une augmentation de production. S'il s'est montré, dans le passé, capable de fournir une production qui suivait tant bien que mal le lent accroissement de la population, il est maintenant dépassé par la très rapide évolution démographique ; déjà il présente des signes de grippage et risque, si l'on n'y remédie, de se bloquer tout à fait. D'ores et déjà, les surplus de production ne sont pas élevés. Pour accroître les disponibilités en argent, pour tenir compte de l'augmentation du nombre des bouches à nourrir, on accroît les surfaces cultivées, on diminue les jachères : celles-ci ont disparu depuis longtemps dans la zone de culture, et le fragile équilibre du sol qui maintient un minimum de fertilité n'est plus assuré que par le fumier apporté par les animaux parqués sur le terrain en saison sèche. Dans la zone de brousse située à l'extrême ouest du terroir, il devient difficile de créer des zones de culture temporaire, comme on le faisait autrefois : « *La terre a vieilli, tout comme nous autres* », nous dit un ancien du village... En fait, cette zone est en voie de dégradation, surpâturée qu'elle est durant la saison sèche par les troupeaux devenus plus nombreux depuis que la sécheresse de 1971-1973 les a refoulés en grand nombre dans la région du fleuve. La cuvette elle-même est, en saison sèche, surchargée de bétail : nous y avons compté près de dix bovins à l'hectare...

Le système est en voie de régression : cela signifie que, si on ne fait rien de nouveau, non seulement les rations alimentaires par habitant vont diminuer, mais la production alimentaire totale elle-même risque de diminuer en raison de la dégradation du terroir. Il n'y a qu'une réponse possible à l'accroissement inéluctable de la population : changer le système de culture pour le rendre plus productif. Mais on peut donner à cette réponse des interprétations diamétralement opposées.

La destruction progressive de l'écosystème

IL est prévu, nous a-t-on dit, de convertir la cuvette de 200 hectares située entre le village et le fleuve en périmètre irrigué rizicole : la digue qui borde le fleuve a été construite à cet effet. Avec un rendement moyen de 6 tonnes par hectare en deux récoltes annuelles, on peut obtenir, au bout des cinq à sept années nécessaires à la mise en place du périmètre, 1 200 tonnes annuelles de riz, fournissant 3 000 MC, qui s'ajoutent à la production actuelle, multipliant théoriquement par quatre les disponibilités alimentaires :

PRODUITS	QUANTITES PRODUITES	DISPONIBILITES ALIMENTAIRES (MC)
Mil	240 t	780
Paddy	200 ha à 6 t/ha = 1 200 t	3 120
Lait, viande	plus de bovins	—
Poisson	1 kg/famille/semaine	8
	Total	3 908

Mais il faut mettre un certain nombre de choses au débit de l'opération : il n'y aura plus de bovins, la cuvette étant occupée en toutes saisons par la riziculture. On se refuse actuellement, au Niger, à envisager une association de la riziculture et de l'élevage. Partant, plus de lait ni de viande produits directement au village; il faut donc exclure du premier tableau les 43 MC qui correspondaient à cette production de lait et de viande. Si la part quantitative de ces calories est faible dans l'ensemble des calories consommées, cela ne doit pas faire négliger l'importance fondamentale des productions animales, source de protéines irremplaçable. La reconversion de la cuvette en périmètre rizicole obligera les habitants à faire venir de plus loin (et donc à plus grands frais) leur lait et leur viande.

Pour payer les investissements, les paysans seront astreints à une redevance. Ils auront, en outre, à payer des charges de semences et d'engrais. Dans les actuels périmètres, l'ensemble de ces charges représente 260 kilos de riz par tonne produite. Il faut donc déduire des 1 200 tonnes espérées, 312 tonnes pour ces charges, soit 811 MC.

Comme les animaux ne peuvent plus utiliser la cuvette en saison sèche, ils vont devoir surpâturer plus encore la brousse de l'est du terroir, ou émigrer vers d'autres cuvettes disponibles. Il y aura moins d'animaux et la fertilisation de la zone de culture sera de moins en moins bien assurée. Le fragile terroir où le mil est actuellement cultivé risque de se dégrader tout à fait, ce qui compromettra la production du mil, et risque, à terme, de l'exclure. Au terme de cette évolution, on doit donc encore enlever du total 780 MC, correspondant au mil.

Enfin, au Niger, comme en Haute-Volta, on observe une baisse progressive des rendements sur les périmètres rizicoles, due sans doute à l'absence totale d'apports de matière organique : on n'a pas su, jusqu'ici, associer l'élevage à cette riziculture, on brûle la paille de riz qui, il est vrai, pourrit difficilement... Quoi qu'il en soit, on a observé que des rendements de 6 tonnes/hectare au départ peuvent, après une dizaine d'années, se trouver ramenés à 3 ou 4 tonnes/hectare. Il faut donc encore déduire du total 2 tonnes de riz par hectare, soit 400 tonnes et 1.040 MC.

Que reste-t-il ? De nos 3 908 MC, nous devons déduire : 811 + 780 + 1 040 = 2 631 MC. Il ne reste plus que 1 277 MC, à peine 25 % de plus que dans la situation initiale. La production, très élevée dans les premières années, s'est réduite comme une peau de chagrin. En fait, nous sommes ramenés à une situation pire que la situation de départ, parce que le terroir non irrigué du village est tellement dégradé qu'il en est devenu inutilisable : le sol de la cuvette rizicole s'épuise ; on ne voit pas comment se relever d'une telle situation. L'écosystème s'est engagé dans une voie régressive.

Il ne s'agit pas là d'une pure réflexion théorique : bien des habitants du village, qui savent que l'on ne se nourrit pas seulement de riz, s'inquiètent de l'impact des projets rizicoles sur la cuvette. Mais on ne leur demande pas leur avis.

Alors, que faire ? Eh bien ! il faut assurément faire autrement. Essayer d'engager l'écosystème dans une voie non pas régressive, mais progressive, même si les résultats de départ sont moins spectaculaires. A la belle courbe de production qui part vers les sommets... pour s'abattre aussitôt, il faut opposer un système qui permette à la productin de croître au moins au rythme de la population et, si possible, un peu plus vite, sans dégrader irrémédiablement l'écosystème. Les principes d'une telle évolution sont simples : amélioration des cultures existantes, et d'abord de la principale d'entre elles, le *mil*, sans accroissement de la surface cultivée ; maintien et amélioration de la fumure organique et, par conséquent, maintien et amélioration de l'élevage. Nous opposerons cette hypothèse d'*intensification multidimensionnelle* à la précédente, celle de l'agriculture à tendance unidimensionnelle, dont nous avons montré qu'elle conduit à la catastrophe.

Le mil représente actuellement 78 % des disponibilités alimentaires. Le rendement moyen en est de 300 kilos/hectare. Mais nous avons observé, dans le village, trois cultivateurs qui obtiennent des rendements de 700 kilos/hectare sur des terres voisines de celles où les rendements sont proches de la moyenne. Il n'y a pas de raison pour que, dans quelques années, ce rendement en mil de 700 kilos ne soit devenu la moyenne du village, pourvu qu'on se donne la peine, à travers une étude de potentialités, de savoir à quoi il est dû : travail du sol, façons culturales, fertilisation, traitements ?

On pourrait, pour le riz, se contenter, dans un premier temps, de constituer un petit périmètre, bien clôturé, d'une quarantaine d'hectares, correspondant à la surface actuellement cultivée en riz flottant, et expérimenter l'alternance d'une culture de riz en saison pluvieuse avec le pâturage de saison sèche, ou encore l'alternance de quelques années de culture du riz avec quelques années de pâturage. Ce système une fois mis au point pourrait sans inconvénient être étendu dans la cuvette, mais de façon progressive.

Dans ces conditions, la production de calories d'origine animale ne disparaît pas du village. Réduire le troupeau serait peut-être une nécessité pour éviter le surpâturage de la cuvette et de l'ancienne jachère. Mais huit cents à mille têtes de bovins doivent pouvoir se nourrir sur le seul terroir du village, susceptibles de fournir, moyennant une intensification des méthodes de travail, 120 MC, soit presque le triple de la consommation actuelle de calories animales :

PRODUITS	QUANTITES PRODUITES	DISPONIBILITES ALIMENTAIRES (MC)
Mil	800 ha à 0,7 t = 560 t	1 820
Paddy	40 ha à 3 t = 120 t	312
Poisson	Inchangée (?)	8
Elevage bovin	Troupeau de 800 têtes, 80 bœufs/an à 110 kg, soit 9 t de viande ; 320 vaches à 500 kg/an, soit 160 t de lait.	122
	Total	2 262

Ce total montre que la production peut être doublée par rapport à la situation initiale, sans pour autant dégrader d'une manière irrémédiable l'environnement, mais au contraire en engageant l'écosystème dans une voie progressive.

Pour éviter la pénurie

IL convient alors de se demander pourquoi ce n'est pas cette voie qui est choisie, mais au contraire l'hypothèse du grand périmètre irrigué, et cela non seulement à S... mais dans toute la vallée du fleuve. L'explication est simple : pour les experts qui préparent ces projets, il est inconcevable qu'un paysan africain puisse améliorer sa production en dehors de l'ordre où ces experts eux-mêmes sont nés ; il faut donc prévoir à l'usage de ces paysans une organisation contraignante qui les force à se moderniser malgré eux. A la base de la plupart des projets de développement agricole en Afrique, on trouve cette même philosophie sous-jacente, que d'ailleurs, inconsciemment ou non, les gouvernements locaux reprennent généralement à leur compte.

Selon les hypothèses des experts de la Banque mondiale, la production de mil ne saurait au maximum s'accroître que de 17 % au cours des treize années qui viennent. A ce compte, il faut mettre les bouchées doubles pour constituer des périmètres rizicoles : 600 hectares par an d'ici à 1980, 1 000 hectares par an ensuite (alors qu'on n'en réalise guère que 200 par an actuellement). Alors, dans la meilleure des hypothèses, il manquera encore 100 000 tonnes de céréales par an vers 1990, qu'il faudra importer.

	1976	1990
Population (milliers)	4 842	7 049
Besoins céréaliers (milliers de tonnes) ..	1 210	1 760
Production mil-sorgho (milliers de tonnes) :		
— hypothèse basse	1 196	1 268
— hypothèse haute	1 308	1 531
Production de riz	43	124

Ces hypothèses obligeraient à mettre en riziculture pure près de 13 000 hectares d'ici à 1990, c'est-à-dire le quart environ des cuvettes disponibles au bord du fleuve. On pourrait envisager de répartir cette surface en petits périmètres, mais les petits périmètres ne sont pas rentables pour les grands capitaux... Et là où le riz envahit, par priorité dans les zones les plus peuplées, ce ne sera pas 17 % ni même 7 % d'accroissement de la production du mil que l'on obtiendra, mais 0 %, à moins qu'on n'enregistre une baisse de 4 ou 5 %, comme nous en avons montré la probabilité à S...

Les perspectives de la Banque ne prévoient rien non plus pour le sorgho, dont il y a pourtant beaucoup à tirer sur les 90 000 hectares de cuvettes disponibles en dehors de la vallée du fleuve, moyennant une irrigation d'appoint en saison des pluies, souvent praticable grâce à des nappes à faible profondeur. Même si on ne peut pas obtenir partout 100 % d'augmentation du rendement en mil, c'est sûrement possible dans bien des cas... Alors, on n'aurait peut-être plus besoin d'accroître les importations alimentaires qui renforcent la dépendance du pays et rendent l'approvisionnement aléatoire.

Mais, cela, on ne le croit pas : les experts occidentaux ont oublié que les rendements en blé et en maïs qu'obtenaient leurs ancêtres voici un siècle à peine étaient comparables à ceux du Niger d'aujourd'hui. Ils ont d'ailleurs tout intérêt à l'oublier, car ils offrent au pays les coûteux équipements des périmètres qui se paieront sans doute en uranium.

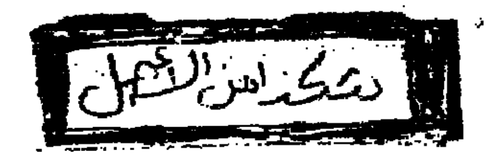
Et puis, il faudrait, pour réaliser un accroissement substantiel de production des céréales principales, mil et sorgho, y intéresser la majorité des paysans. La haute technique, qui demande un encadrement concentré, ne peut concerner que peu de monde. L'autre voie n'est praticable que moyennant une mobilisation paysanne, que bien peu d'experts ou de fonctionnaires d'Etat sont capables de pratiquer ou même d'envisager.

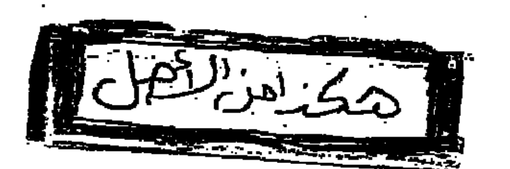
Pourtant, au Niger, dans les pays sahéliens, et plus généralement dans la plupart des pays du tiers-monde, même riches en matières premières, on n'a plus guère le choix qu'entre une telle mobilisation et, à moyen terme, une pénurie alimentaire que les exportations de matières premières, les implantations industrielles ou les médiations d'experts seront bien incapables de juguler.

(1) Ces observations sont le fruit d'un travail effectué en 1977 avec des étudiants de l'Institut pratique de développement rural de Kolo. Les conclusions ici présentées n'engagent toutefois que l'auteur.

(2) Dans ce tableau, les productions de lait, viande et poisson n'ont pu être approchées que par la consommation locale. Il est vraisemblable qu'elles sont supérieures aux chiffres avancés. L'unité de mesure employée pour les consommations est la *mégacalorie* (MC) ou million de grandes calories. Unité très pratique puisque la ration annuelle minimale humaine est de l'ordre de 1 MC. Les besoins du village de S... sont donc d'environ 800 MC.

* Auteur du *Nouvel ordre de la faim*, Seuil, 1977, et, en collaboration avec L. Barbedette, de *Découvrir une agriculture vivrière*, édit. G.P. Maisonneuve & Larose, Paris, 1977. Voir dans *le Monde diplomatique* d'août 1977 son article « Encadrer l'agriculture ou former des paysans ? ».





LA RÉPRESSION EN AFRIQUE DU SUD

La Conscience noire, de la non-violence à l'interdiction

(Suite de la première page.)

Cette morale s'appuierait à la fois sur la résurgence des *« valeurs africaines traditionnelles »* et sur la conversion de la religiosité inhérente au peuple africain à une *« théologie noire »*, nouvelle interprétation par des hommes noirs et pauvres d'un christianisme dont la doctrine a été détournée à leur profit par des hommes riches et blancs.

Sans analyser l'adéquation de ces thèses à la nature profonde du système sud-africain et à ses potentialités de changement, il faut noter qu'elles marquent un retour en arrière dans l'histoire de la résistance sud-africaine.

Cette exaltation de la négritude et des valeurs indigènes, systématiquement opposées aux valeurs coloniales et européennes, définit en effet le premier stade par lequel sont passés tous les mouvements de libération en Afrique, formellement ou non, quelle que soit l'évolution qu'ils aient connue par la suite. L'A.N.C., le plus ancien mouvement de libération de tout le continent noir, n'a pas échappé à la règle : il a aussi emprunté ce *point de passage obligé*. Mais pour se heurter très vite aux limites qui en découlent : la confiscation puis la paralysie du mouvement par une poignée de notables et la sous-utilisation du potentiel de contestation des masses africaines. Car, dans un pays où 95 % des Noirs ont été intégrés, en tant que prolétaires, à l'appareil de production moderne, l'A.N.C. a dû se poser la question : les Noirs sont-ils exploités parce qu'ils sont Noirs, ou parce qu'ils sont prolétaires ? Oppression nationale ou oppression capitaliste ? En corollaire : la conscience nationale ou la conscience de classe sont-elles le levier d'une libération qui s'arrête à la conquête de l'indépendance, ou cette libération exige-t-elle aussi l'instauration du socialisme ?

A partir du milieu des années 50, l'A.N.C. réussissait une difficile synthèse entre nationalisme et socialisme, synthèse qui pratiquement n'a pas évolué depuis l'adoption de la *« charte de la Liberté » (1955) dont* elle fut le principal artisan. Après un préambule affirmant qu'elle a été adoptée par *« nous, peuples de l'Afrique du Sud, Blancs aussi bien que Noirs, réunis comme des égaux, des compatriotes et des frères »*, la charte propose que tous luttent ensemble pour donner naissance à un *Etat démocratique qui abolirait toute* mesure de discrimination raciale, reconnaîtrait les mêmes droits à chaque citoyen et les droits spécifiques de chaque *« groupe national »*, rendrait les *« richesses nationales au peuple »* (réforme agraire et nationalisation des grands monopoles).

Dans les analyses, dans le choix des moyens d'action et dans les perspectives, tout oppose donc l'A.N.C. et la Conscience noire.

Pour la Conscience noire, l'adversaire est la nation blanche ; pour l'A.N.C., un système qui opprime l'immense majorité des Sud-Africains, quelle que soit leur race. Pour la première, la formation d'une nation noire forte et sûre d'elle-même, forgée uniquement par des Noirs, est un préalable à toute libération. Au contraire, si l'A.N.C. reconnaît que l'oppression nationale est, potentiellement, *« la plus grande force révolutionnaire »*, il souhaite que tous les groupes nationaux, au sein d'organisations spécifiques mais coordon*nées, se battent en commun contre* le totalitarisme sud-africain pour bâtir une démocratie libérale multiraciale qui poserait les bases d'un passage au socialisme. La Conscience noire rejette cette évolution en deux étapes et prône le communalisme noir, société non raciale. Depuis son interdiction, le Congrès national africain affirme que la lutte armée s'impose comme l'unique moyen de libérer le pays. La Conscience noire est farouchement non violente. L'A.N.C. est guidé par une idéologie plus ou moins socialiste. La Conscience noire accorde une place essentielle aux valeurs spirituelles.

Ces divergences ne s'expliquent pas par l'origine sociale des dirigeants de l'un ou l'autre mouvement, qui sont tous issus de la classe moyenne urbanisée noire, en particulier des milieux lycéens et étudiants. Une classe moyenne qui se voit privée par le système, pour la seule couleur de sa peau, d'un statut économique et social conforme à son éducation. Pour les dirigeants de la Conscience noire, l'infériorité dans laquelle elle est maintenue ne découle pas de sa position dans les rapports de production, mais de son appartenance à une race *discriminée. Le clivage racial est pour* eux si déterminant qu'il est la cible privilégiée d'une frustration qu'ils expriment d'abord à un niveau idéologique, en rejetant les valeurs occidentales que cette classe moyenne a pourtant assimilée dans son mode de vie et en exaltant les valeurs traditionnelles qui seraient enfouies au cœur de la communauté noire.

Les échecs de l'A.N.C.

PAR contre on observe que l'évolution de l'A.N.C. et la naissance de la Conscience noire interviennent toutes deux lorsque le mouvement de résistance est au plus bas. A la fin des années 40, une nouvelle vague de jeunes militants, cherchant les raisons de l'échec de leurs aînés, se radicalisèrent sous l'influence du parti communiste sud-africain, encore légal avant d'être réduit à la clandestinité à partir de 1950. Le même phénomène, mais avec des conséquences *différentes, si ce n'est opposées,* fournit la meilleure explication des positions actuelles de la Conscience noire.

L'A.N.C. échoua une première fois dans sa tentative d'implanter la lutte armée lorsqu'en 1963 la police arrêta l'état-major clandestin des forces de guérilla intérieures. Nouvel échec, en *1967, quand une colonne de combat*tants qui tentaient de porter la lutte armée en Afrique du Sud à partir de la Zambie fut anéantie dans l'ouest du Zimbabwe. Quelles que soient aujourd'hui l'étendue et l'implantation des réseaux clandestins de l'A.N.C., une nouvelle vague de jeunes Africains refuse de céder à la résignation de *la génération précédente selon* laquelle le rapport des forces rendait toute libération illusoire. Elle a tiré les leçons de ce qu'elle considère, à tort ou à raison, comme la faillite de l'A.N.C. Partant d'une condamnation du principe même de la lutte armée, elle est conduite à rejeter l'essentiel des analyses et positions de l'A.N.C. Mais ce procès ne fut pas instruit à la lumière des expériences de libération qui, à la même époque, se développaient dans le reste du monde : la censure sud-africaine jouait à plein. Les nouveaux militants ne trouvèrent que rarement des outils et des structures de réflexion en dehors de certaines Eglises dont beaucoup *d'ecclésiastiques sont originaires* de cette classe moyenne noire et qui sont des institutions relativement protégées dans un pays où la religion tient une si grande place.

Ces facteurs se sont conjugués pour donner au mode de libération et au type de société que propose la Conscience noire une dimension *« africanocentriste », spirituelle et non violente* qu'on ne retrouve, avec une telle intensité, dans aucun autre pays du continent noir.

Mais combien de manifestants, dans les cités-dortoirs noires et, depuis peu, dans certains « homelands », connaissent-ils précisément l'idéologie de la Conscience noire ? En fait, ce *mouvement est le flambeau de la* révolte des Noirs dont il a réussi à cristalliser la volonté de résistance autour de certains mots d'ordre très frappants mais très imprécis, à commencer par le slogan de « pouvoir noir » qui, en Afrique du Sud, ne saurait avoir la même acception qu'aux Etats-Unis. Ainsi la Conscience noire a-t-elle atteint son premier objectif : redonner confiance à une partie du peuple africain, mission difficile dans un Etat aussi totalitaire que l'Afrique du Sud. Elle a obligé la société blanche à constater que sa domination n'était ni acceptable ni supportable. Mais à cause de sa faiblesse organisationnelle, de l'imprécision stratégique et de son flou idéologique, le projet de la Conscience noire ne semble à la mesure ni de la détermination des autorités à ne rien changer à leur politique, ni des espoirs qu'elle a ravivés dans la population noire. Sous l'effet de l'action contraire de sa base et du pouvoir, la Conscience *noire devait évoluer, et elle commen*çait à le faire. La mesure d'interdiction prise à l'encontre des organisations qui s'en réclament ne peut qu'accélérer ce mouvement qui pourrait s'engager dans des voies différentes et même divergentes.

« La Conscience noire ne va pas disparaître [après son interdiction], *elle va croître dans la clandestinité. La Conscience noire va passer de la poésie et de la rhétorique à la violence.* » Cette déclaration du doyen de la faculté de droit du Witswatersrand est très révélatrice de la position des milieux libéraux blancs sud-africains, et donc des milieux d'affaires, à l'égard de la *Conscience noire et de l'interdiction* qui la frappe.

Pour réussir les mutations qu'ils veulent imposer à l'Afrique du Sud, les milieux d'affaires ont besoin de rompre le front des opposants, unis actuellement par un nationalisme noir incontrôlable, en attirant la classe moyenne noire dans leur camp pour la dresser contre le prolétariat de couleur. Ils sont prêts à supprimer les contraintes raciales qui bloquent son ascension. Or cette classe moyenne ne se reconnaît pas dans les élites que les autorités ont désignées pour la représenter : le personnel politique des bantoustans a pratiquement perdu tout crédit. Réduisant la *Conscience noire à l'expression* idéologique d'une soif de dignité et d'un besoin d'être reconnu de la part de cette classe moyenne, les milieux d'affaires sont convaincus que, si l'Afrique du Sud commençait à bouger, la Conscience noire *« évoluerait dans le bon sens »* : ils sont prêts à associer les dirigeants de ce mouve*ment à l'exercice du pouvoir écono*mique et politique pour leur faire oublier les bouleversements socio-économiques inscrits dans leur programme, car ils sont persuadés que la solidarité de classe l'emporterait alors sur la solidarité de race.

Ils firent donc le pari qu'il était possible de susciter l'apparition d'une « troisième force » capable de polariser le nationalisme noir tout en le vidant des menaces qu'il fait peser sur la perpétuation du système capitaliste en Afrique du Sud. Avec l'aide diplomatique de plusieurs capitales occidentales, dont Washington, et l'appui des entreprises multinationales qui ont investi en Afrique du Sud, ils ont multiplié les contacts avec les militants et dirigeants de la Conscience noire, en Afrique du Sud ou en exil, et augmenté leur aide.

On peut imaginer avec quel dépit ces milieux ont accueilli le durcissement du gouvernement Vorster. Le pari pouvait être gagné si le système évoluait rapidement : le parti nationaliste semble bien décidé à s'en tenir une fois pour toutes à la politique qu'il poursuit depuis 1948. Pour qu'une troisième force puisse grandir, encore faut-il lui faire une place : les perspectives qui s'offrent à la classe moyenne noire sont strictement enfermées dans des bantoustans que, de toute façon, son nationalisme refuse. Le parti nationaliste n'a laissé qu'une seule issue au nationalisme noir : la résistance armée. Et ce risque est parfaitement calculé. Pretoria est convaincu qu'une fois de plus son appareil de répression anéantira une guérilla en Afrique du Sud et, du même coup, annihilera pour une nouvelle décennie tout esprit de résistance.

En 1960, les milieux d'affaires et les puissances occidentales s'étaient bien vite ralliés à l'intransigeance du parti nationaliste. La vivacité de leurs réactions prouve, si besoin est, qu'il en sera cette fois tout autrement : ils font une analyse radicalement différente de la crise en Afrique du Sud. Cette dernière a perdu son glacis. Le Mozambique et le Botswana sont indépendants, le Zimbabwe et la Namibie en voie de l'être. Le potentiel de révolte est sans commune mesure avec celui qui s'était exprimé pendant la décennie 1950-1960. L'Afrique du Sud subit une crise structurelle qui alimente cette révolte et qui ne peut être surmontée par la politique actuelle du parti nationaliste. Enfin, placés au pied du mur, les militants de la Conscience noire vont probablement se radicaliser, comme ils avaient commencé à le faire en décidant d'exercer un contre-pouvoir dans les villes-satellites noires. Le parti nationaliste aura alors réussi à provoquer ce qui était impensable avant le dernier train d'interdictions : une coopération, et peut-être une fusion, entre la Conscience noire et l'A.N.C.

RENÉ LEFORT.

Matières premières et sociétés multinationales

LA SOLIDARITÉ DE L'ASSOCIATION DES PAYS EXPORTATEURS DE BAUXITE A L'ÉPREUVE

Par MARIE-CLAUDE CELESTE

RELATIVEMENT détendues depuis quelques mois, les relations généralement difficiles de l'Association internationale des pays exportateurs de bauxite (IBA) (1) avec les sociétés multinationales — notamment nord-américaines (2) — opérant dans les Etats membres paraissent au seuil d'une nouvelle phase de tension. Les rumeurs selon lesquelles certaines firmes occidentales auraient recommandé au gouvernement des Etats-Unis — premier consommateur mondial de bauxite — de convaincre le Brésil, non membre de l'Association, d'augmenter sa capacité de production dans ce domaine ne pouvaient en effet manquer de susciter des remous au sein de l'IBA.

Voisins du Brésil, les grands producteurs caraïbes de l'Association (Jamaïque, Surinam, Guyana), qui constituent actuellement la principale source d'approvisionnement du marché américain en bauxite, risqueraient d'être particulièrement affectés par une telle éventualité. Le mensuel *Caribbean Contact* (3) s'en inquiétait récemment, dans un article intitulé : « Menaces contre notre bauxite. »

Commentant par ailleurs l'information — rapportée par le *Wall Street Journal* — selon laquelle l'IBA serait divisée sur la question d'une éventuelle hausse des taxes à l'exportation de la bauxite des pays membres, *Caribbean Contact* accusait les « *sociétés américaines intéressées* » de « *semer la discorde* » au sein de l'Association.

Dans un récent numéro paru en août 1977 à Kingston, l'*IBA Review*, publication trimestrielle, affirmait pour sa part que divers moyens de pression étaient mis en œuvre par les sociétés multinationales exploitant la bauxite dans les Etats concernés pour empêcher ces derniers d'atteindre les objectifs inscrits dans la charte de l'Association.

L'apparition, en mars 1974, d'un groupement visant à « *promouvoir le développement ordonné et rationnel de l'industrie de la bauxite* » et à « *faire en sorte que les pays membres tirent des profits justes et raisonnables de l'exploitation, du traitement et de la commercialisation* » de ce minerai avait en effet été accueillie par ces compagnies comme une déclaration de guerre. En dépit des propos rassurants des membres fondateurs de l'IBA (Australie, Guinée, Guyana, Jamaïque, Sierra-Leone, Surinam et Yougoslavie), le groupement fut, dès le départ, considéré comme une « *nouvelle organisation de type OPEP* » menaçant la position dominante des sociétés multinationales sur le marché de la bauxite.

D'autant que, dès sa création, l'IBA comptait en son sein les trois principaux producteurs de bauxite — à cette époque, l'Australie, la Jamaïque et le Surinam. Avec l'adhésion du Ghana, de Haïti et de la République Dominicaine quelque temps plus tard, les dix pays membres de l'Association produisaient, en 1974, 56 712 000 tonnes de bauxite, soit plus de 73 % du total mondial (77 millions de tonnes).

Depuis, la position de l'IBA s'est encore renforcée puisqu'elle compte aujourd'hui un onzième membre : l'Indonésie. En 1976, l'Association produisait environ 58 millions de tonnes de bauxite, soit 73 % du chiffre mondial enregistré au cours de cette période. Quant aux réserves des pays membres, elles sont évaluées à plus de 17 milliards de tonnes, soit 71 % du total mondial. Mais surtout, au début des années 70, le marché des Etats-Unis, qui absorbe généralement entre 15 et 20 % de la production mondiale annuelle de bauxite, dépendait à plus de 90 % de pays membres de l'IBA pour son approvisionnement. En 1972, par exemple, les achats américains de bauxite en provenance des cinq pays des Caraïbes membres de l'Association (Jamaïque, Surinam, Guyana, République Dominicaine, Haïti) constituaient à eux seuls plus de 95 % du volume total importé par les Etats-Unis.

Le rôle militant des producteurs des Caraïbes

TROIS de ces pays (Jamaïque, Guyana, Surinam) comptent parmi les membres les plus militants de l'Association (les premiers ministres jamaïquain et guyanais, MM. Michaël Manley et Forbes Burnham, avaient joué un rôle déterminant dans la constitution de l'IBA). Dès le début des années 70 en Guyana, la production et la commercialisation de la bauxite étaient passées sous contrôle gouvernemental. A partir de 1974 en Jamaïque, l'Etat s'assurait une participation de 51 % dans le capital des compagnies exploitant ce minerai sur son territoire. Au cours de cette même année, l'augmentation par le gouvernement de Kingston des taxes à l'exploitation de la bauxite devait permettre à la Jamaïque de multiplier par six ses revenus en la matière, passés de 24 millions de dollars en 1973 à 150 millions de dollars l'année suivante. Pour les compagnies multinationales concernées, la Jamaïque s'était surtout rendue coupable d'innovation en matière d'indexation. Depuis 1974 en effet, le prix de la bauxite jamaïquaine est lié à celui du produit fini, l'aluminium (obtenu à partir de l'alumine, elle-même extraite de la bauxite).

Ainsi la hausse du prix de l'aluminium (le lingot est passé de 39 cents à la fin de 1975 à 48 cents un an plus tard) a-t-elle en quelque sorte permis de limiter la chute des revenus jamaïquains de la bauxite, à un moment où la production nationale de ce minerai accusait une baisse de l'ordre de 1 million de dollars. En 1976, la Jamaïque a d'ailleurs cédé la place de second producteur mondial de bauxite qu'elle détenait depuis plusieurs années à la Guinée (voir tableau).

Au cours des dernières années, d'autres pays de la région caraïbe, et notamment le Surinam, la République Dominicaine et Haïti, ont adopté des systèmes de taxation similaires à celui de la Jamaïque.

Conformément aux aspirations des producteurs de matières premières du tiers-monde, certains Etats des Caraïbes membres de l'IBA tentent en outre de modifier la structure des courants d'échange de la bauxite et de ses dérivés. Actuellement, la transformation en alumine et en aluminium du minerai extrait du sous-sol des pays de l'IBA a lieu essentiellement dans les pays industrialisés. Premier producteur mondial d'alumine en 1976 (devançant pour la première fois les Etats-Unis avec une production de plus de 6 millions de tonnes), l'Australie, pays développé, est le seul membre de l'IBA à échapper à ce schéma. Résolus à ne plus se cantonner dans le rôle de fournisseurs de matière première brute, la Jamaïque, le Surinam et la Guyana ont déjà conclu avec quelques-uns de leurs voisins caraïbes et latino-américains, dont le Venezuela et le Mexique, un certain nombre d'accords en vue de l'établissement de fonderies d'aluminium dans la région.

Ces diverses initiatives ont été évidemment mal accueillies par les sociétés multinationales opérant dans ces pays. Plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs engagé des actions en justice, notamment contre la Guyana et la Jamaïque, devant le centre international de la BIRD pour le règlement des différends en matière d'investissement. Selon la revue *Latin America Commodities Report* (4), Alcan, Kaiser et Billiton (compagnie hollandaise) auraient à plusieurs reprises menacé la Jamaïque, la Guyana et le Surinam de s'approvisionner en bauxite à d'autres sources si ces pays n'adoptaient pas une attitude plus « *conciliante* » à leur endroit. Certaines déclarations des autorités américaines, et notamment de MM. Kissinger et Enders (alors secrétaire d'Etat adjoint aux affaires économiques) abondaient dans ce sens.

Il semble que les menaces brandies par les sociétés multinationales aient été effectivement mises à exécution. Arguant des difficultés causées par la crise économique, certaines d'entre elles décidèrent de fermer des usines dans la région caraïbe. Ce fut notamment le cas à la Jamaïque.

Depuis 1972 en outre, le volume des importations américaines de bauxite en provenance des Caraïbes n'a cessé de décroître. Et en 1976, il ne représentait plus que 75 % des quantités globales achetées à l'étranger par les Etats-Unis. Entre 1974 et 1975, les importations américaines en provenance de la Guyana et de la Jamaïque diminuèrent respectivement de 80 et 30 % ; pour les trois autres producteurs (Surinam, République Dominicaine et Haïti), elles baissèrent également d'environ 30 % en volume.

Il est vrai qu'en 1974-1975 on observa une diminution de la demande en aluminium des pays industrialisés, à la suite de la crise économique. Ainsi, en 1975, le volume total des importations de bauxite par les Etats-Unis avait lui-même marqué un recul d'environ 25 % par rapport au chiffre correspondant de l'année précédente. La diminution de leurs importations en provenance des Caraïbes au cours de cette période aurait pu être interprétée comme le reflet d'une tendance générale. Cependant, en 1975, les importations américaines de bauxite guinéenne ont, elles, accusé une hausse de 46 % en volume par rapport à l'année précédente.

Dès cette époque, l'*IBA Review* se demanda si ces chiffres traduisaient « *un fait du hasard ou le début d'une tendance systématique* ». Et même en tenant compte des tentatives délibérées de la Guyana pour diversifier les débouchés de sa bauxite, la revue se posait la question de savoir dans quelle mesure la baisse des importations américaines en provenance de ce pays ne correspondait pas à un acte de « *représailles* » des sociétés multinationales envers le gouvernement de Georgetown.

PRODUCTION MONDIALE DE BAUXITE

(en millions de tonnes)

I. — PAYS MEMBRES DE L'IBA	1975	1976
Australie	21 008	24 085
Guinée	7 674	11 316
Jamaïque	11 571	10 311
Surinam	5 180	4 612
Guyana	3 829	2 982
Yougoslavie	2 306	2 033
Indonésie	993	940
Rép. Dominicaine	910	529
Haïti	522	635
Sierra-Leone	716	651
Ghana	353	263
Total	54 982	58 362
% par rapport à la production mondiale	71 %	73 %
II. — PAYS NON MEMBRES DE L'IBA	1975	1976
U.R.S.S.	6 000	6 800
Hongrie	2 890	2 897
Grèce	3 244	2 559
France	2 563	2 290
Etats-Unis	1 831	2 022
Brésil	1 277	1 280
Inde	1 268	1 254
Malaisie	704	786
Autres	2 198	2 140
PRODUCTION MONDIALE (y compris celle de l'IBA)	76 957	79 510

Source : *IBA Review*.

Le Brésil, partenaire plus docile ?

EN tout état de cause, les tendances enregistrées en 1975 se sont confirmées en 1976. La Guinée qui, jusqu'en 1974, se classait au quatrième rang des exportateurs de bauxite à destination des Etats-Unis (après la Jamaïque, le Surinam et la République Dominicaine) en devenait l'année dernière le second fournisseur avec 3 millions de tonnes écoulées sur ce marché (contre 6 millions de tonnes expédiées par la Jamaïque).

Les courants d'échanges de l'alumine ont également été marqués par une importante diminution du tonnage de minerai importé de la région caraïbe par les Etats-Unis, cette fois au bénéfice des exportations australiennes. En 1970, l'Australie fournissait au marché américain 46 % de ses importations d'alumine. En 1976, ce pourcentage passait à 76 %. Par contre, la part des pays des Caraïbes membres de l'Association ne représentait plus l'année dernière que 23 % du total (contre 49 % en 1970).

Selon une récente étude de la compagnie britannique Westinform, expert-conseil en expéditions maritimes, ces tendances devraient se confirmer dans les années 80. A cette date, le Brésil devrait lui aussi jouer un rôle important dans la politique de diversification des sources d'approvisionnement entreprise par les sociétés multinationales. Mis à part les pays producteurs groupés au sein de l'IBA, quatre Etats disposent d'importantes réserves de bauxite : l'Inde, le Cameroun, la Malaisie et le Brésil. Pour des raisons d'ordre essentiellement stratégique, c'est ce dernier — dont les réserves sont évaluées à 2 milliards de tonnes (soit l'équivalent de celles de la Jamaïque) qui présente pour les sociétés multinationales le plus grand intérêt. D'autant que le gouvernement de Brasilia a affirmé à plusieurs reprises que le Brésil n'adhérerait à aucun groupement « *du genre de l'OPEP* ». Selon le *Mining journal* (5), l'important projet d'exploitation de la mine de bauxite de Trombetas, dans le nord du Brésil, devrait être opérationnel dès 1979. Et, un an plus tard, les exportations brésiliennes de bauxite pourraient atteindre près de 2 millions de tonnes par an.

Officiellement, les membres de l'IBA font montre d'une relative sérénité face aux diverses tentatives des sociétés multinationales pour briser l'unité de l'Association. Les recherches entreprises dans certains pays occidentaux pour trouver des produits de substitution à la bauxite n'ont pas encore abouti et, selon les experts de l'IBA, les procédés actuellement mis au point pour obtenir l'alumine à partir de l'argile ne sauraient, dans l'immédiat, faire peser une menace sérieuse sur ce groupement. Ainsi, l'alumine obtenue par traitement de l'alunite reviendrait à 20 % plus cher que celle extraite de la bauxite.

Les Etats membres de l'Association n'en ont pas moins ressenti la nécessité de diversifier leurs partenaires commerciaux pour réduire leur dépendance, d'autant que les revenus de la bauxite représentent, pour les grands producteurs des Caraïbes, près de 60 % de leurs rentrées en devises. Ainsi, la Jamaïque s'est engagée à fournir au cours des prochaines années une certaine quantité de bauxite au Venezuela et à l'Algérie, en vue de la construction de fonderies d'aluminium dans ces deux pays. La Guyana et le Surinam ont conclu des accords similaires avec certains pays des Caraïbes et d'Amérique latine. Des négociations dans ce sens ont actuellement lieu entre la Jamaïque, d'une part, et l'Union soviétique et l'Espagne, de l'autre, tandis que l'Europe de l'Ouest a déjà supplanté les Etats-Unis en tant que premier client de la Guyana pour la bauxite.

Si certains membres de l'IBA sont parvenus à revaloriser l'industrie de la bauxite extraite de leur sous-sol, les efforts entrepris par l'Association en tant que telle pour mettre sur pied une politique tarifaire commune aux onze Etats concernés se sont jusqu'à présent soldés par un échec. L'accord intervenu au sein du groupement en 1976 sur la définition d'une « bauxite-standard » (comprenant 45 % d'alumine et 4 % de silice) qui devait servir de base à l'élaboration d'une politique commune des prix laissait pourtant supposer qu'un certain progrès avait été enregistré en la matière. Il semble que ce stade n'ait pas été dépassé. On estime à l'IBA que l'une des difficultés essentielles tiendrait à la différence des systèmes politiques et sociaux en vigueur dans les divers pays membres : « *Pour certains, ce sont les sociétés privées — alors que pour d'autres c'est l'Etat — qui devraient tirer le maximum de profit de l'exploitation de la bauxite.* » En effet, en Guyana et en Yougoslavie, l'industrie de la bauxite est entièrement sous contrôle de l'Etat, alors qu'à la Jamaïque, en Guinée et au Ghana, elle relève du secteur mixte et qu'elle est le fait de sociétés privées en Australie ou à Haïti.

Au sein de l'Association, l'Australie se montre très réticente pour ce qui concerne l'élaboration d'une politique commune des prix. Dès 1974, l'attitude du gouvernement de Canberra laissait prévoir des difficultés dans ce domaine. Selon M. Jim Cairns, alors vice-premier ministre australien, le « *réalisme* » exigeait en effet que l'IBA adopte une position « *raisonnable et juste pour tous, y compris pour les Etats consommateurs* ». L'Australie semble toujours aussi soucieuse de ménager les intérêts des pays industrialisés consommateurs. Il est vrai que la bauxite et ses dérivés ne pèsent pas du même poids dans l'économie australienne que dans les Etats en voie de développement de l'IBA. Ainsi, les revenus de l'alumine australienne ne représentent que 3 % environ de la valeur totale des exportations de ce pays.

En pratiquant des prix systématiquement inférieurs à ceux convenus au sein de l'Association, d'autres membres du groupement portent également une part de responsabilité dans l'échec enregistré par l'IBA dans ce domaine.

Malgré ces difficultés, l'IBA ne semble pas avoir renoncé à se doter de ce qu'elle considère comme le moyen le plus efficace d'atteindre ses objectifs : une politique commune en matière de prix. Ce fut, ces derniers mois, le thème principal de presque toutes les conférences sous son égide. Après trois ans de discussions, le conseil des ministres de l'Association devrait, au cours de sa réunion prévue pour décembre 1977 au Surinam, montrer les possibilités et les limites d'une telle politique.

---

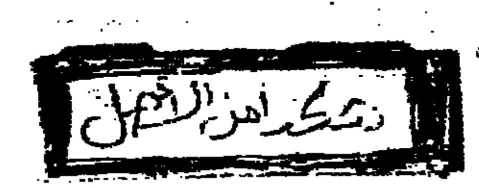
(1) L'IBA regroupe onze pays : l'Australie, la Guinée, la Jamaïque, le Surinam, la Guyana, la Yougoslavie, l'Indonésie, la République Dominicaine, Haïti, le Sierra-Leone et le Ghana.

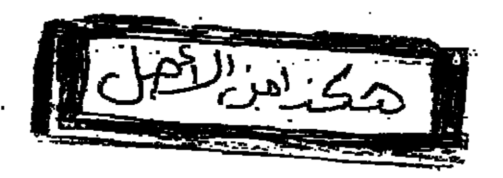
(2) Les principales sociétés nord-américaines opérant dans les Etats membres de l'IBA sont : Alcan, Alcoa, Kaiser et Reynolds.

(3) *Caribbean Contact*, juillet 1977, Trinidad.

(4) Hebdomadaire publié à Londres, numéro du 20 mai 1977.

(5) Hebdomadaire publié à Londres, 20 mai 1977.





LA GRÈCE ENTRE LE… ET L'INQU…



(Photo Agryopoulos.)

Ombres sur la démocratie retrouvée

Trois ans après les élections de novembre 1974 — les premières qui suivirent la chute de la dictature, — les électeurs grecs sont à nouveau, ce mois-ci, convoqués aux urnes. S'appuyant sur une confortable majorité en voix (54 %) et surtout, du fait du système électoral, en sièges (75 %), le gouvernement de M. Constantin Caramanlis a dû affronter une série de problèmes majeurs (dépendance, croissance asymétrique, etc.) qui avaient ceci de particulier : pour une part, mais pour une part seulement, ils constituaient l'héritage du régime déchu alors qu'en fait, fondamentalement, ils avaient incité les militaires à s'emparer du pouvoir.

Le conflit gréco-turc sur la mer Egée, la place de la Grèce au sein de l'OTAN, la candidature à la Communauté économique européenne, les bases militaires américaines, etc., autant de problèmes pressants qui, restés en suspens, ont incité le gouvernement à solliciter un an avant terme le verdict du corps électoral. M. Caramanlis semble en attendre de plus grandes possibilités d'action gouvernementale, alors que l'opposition, qui lui reproche ses atermoiements, espère renforcer ses positions au Parlement.

D'habitude assez vif dans ses réactions, le peuple grec a accueilli avec une certaine ataraxie l'annonce de la consultation anticipée. Sans doute faut-il voir là la conséquence d'un double scepticisme : à l'égard de la majorité actuelle, dont il s'étonne qu'elle n'ait pas fait montre d'une plus grande efficacité, et à l'égard des partis d'opposition, qui ne semblent pas aptes à le convaincre qu'ils sauraient se montrer plus habiles.

Rédigés par des spécialistes des problèmes grecs et par des représentants des principales formations politiques — le P.C. dit « de l'extérieur » a décliné l'offre que nous lui avions adressée, — les articles réunis ci-dessous éclairent les principaux aspects de la vie politique grecque, sur laquelle le souvenir de la dictature fait toujours planer la crainte d'une récidive.

Dans un calme relatif, prospérité fragile et risques d'explosion

A la fin de la guerre civile, en 1950, l'édifice social de la Grèce d'avant-guerre était complètement désarticulé : une bonne partie de l'ancienne bourgeoisie partageait le sort des classes moyennes ruinées, le chômage atteignait des pourcentages sans précédent, alors que, dans les campagnes, une paysannerie appauvrie recommençait la culture de la terre dévastée par une décennie de combats. Si de nouvelles couches aisées avaient émergé autour de collaborateurs et de spéculateurs de toute sorte qui avaient su tirer profit des calamités nationales, la plupart des détenteurs de liquidités se refusaient à canaliser leurs activités vers des branches productives, auxquelles ils préféraient la sécurité des banques suisses. Cette situation n'évolua que lentement : jusqu'à la fin des années 50, le pays n'avait guère réussi qu'à réparer les dégâts. A tous égards, la Grèce paraissait irrémédiablement reléguée à la périphérie pauvre, sous-développée et stagnante.

A peine vingt ans plus tard, la structure sociale du pays a subi des mutations tellement profondes que la physionomie de la Grèce en est devenue méconnaissable. Une bourgeoisie *monopoliste dominante*, de plus en plus liée au grand capital international, contrôle les principales branches productives en plein essor, vers lesquelles elle oriente l'essentiel de ses activités. En effet, ce n'est que depuis quelques années que semblent s'être dissipés les doutes du capital quant à la profitabilité des investissements à long terme. La voie — peut-être inévitable — de l'inféodation au capital international, préconisée par l'ensemble des *gouvernements grecs jusqu'à la chute* de la dictature — à l'exception partielle du cabinet de Georges Papandréou, — finit par être adoptée par la majorité des industriels et financiers grecs. De manière caractéristique, l'opposition d'une bonne partie de la bourgeoisie intérieure à l'adhésion de la Grèce au Marché commun et à l'ouverture des productions grecques à la concurrence *internationale se fait de moins en* moins entendre. Les performances spectaculaires de l'économie grecque, dont le rythme de croissance entre 1960 et 1973 fut, de pair avec l'Espagne, le plus haut de l'Europe, ont assuré la bourgeoisie grecque d'un avenir économique acquis aux dépens de son indépendance.

Parallèlement, les formes dominantes de la division sociale ont évolué rapidement :

Branches d'activités	1951	1961	1971	1976
PRIMAIRE	57 %	54 %	41 %	34 %
SECONDAIRE	16 %	19 %	25 %	29 %
TERTIAIRE	27 %	27 %	34 %	37 %

Relativement stable entre 1951 et 1961, la composition de *la* population active se transforme donc depuis à une allure rapide. Il faut, à cet égard, souligner, à côté de l'exode rural accéléré, une modification marquée de la composition de la population urbaine. En effet, cette dernière, précocement « tertiairisée » depuis le dix-neuvième siècle, paraît évoluer, ces dernières années, de manière beaucoup plus conforme aux « normes » *du développement* capitaliste. Entre 1962 et 1975, l'emploi industriel augmente de 42 % contre 20 % pour les services, le rythme d'augmentation de l'emploi dans l'industrie étant le plus fort en Europe. Et s'il est vrai que *les* activités *tertiaires* occupent encore presque 60 % de la population active non agricole, les tendances sont nettes : pour la première fois, une classe ouvrière massive et dominante de par son poids est en train de se constituer, surtout dans la capitale et à Salonique, où se concentre l'essentiel de l'activité économique du pays. Il devient clair que les *conceptions* traditionnelles, mais encore courantes, d'une *Grèce* appauvrie, stagnante et essentiellement « parasitaire » ne correspondent plus aux faits.

D'autre part, ces transformations ne semblent pas s'accompagner des *symptômes* pénibles qu'entraînent souvent les processus de restructuration rapide dans les pays périphériques. Non seulement font défaut les masses paupérisées et marginalisées qui abondent dans les principales agglomérations du tiers-monde, mais encore le chômage résiduel qui touchait le cinquième de la population urbaine du pays jusqu'à la fin des années 50 semble presque complètement résorbé. Même si le chiffre de cinquante mille chômeurs, avancé par les services officiels, est certainement bien en deçà de la réalité, il est indiscutable que l'on assiste à une pénurie plutôt *qu'à* une *surabondance* de main-d'œuvre, dans toutes les branches de la production. En témoigne l'afflux des travailleurs étrangers — pour la plupart clandestins — qui dépasseraient déjà, selon certaines estimations, *les cent mille. En même* temps, les salaires réels des travailleurs sont en progression constante — ce qui révèle les marges considérables de profit de la nouvelle industrie grecque, dont la productivité a augmenté, entre 1961 et 1971, au taux annuel exceptionnel de 9,7 %.

La « reconversion » de la division sociale du travail paraît donc avoir eu lieu sans remous considérables. A cet égard, deux facteurs sont à souligner : l'émigration massive, tout d'abord, dont l'ordre de grandeur, selon les données officielles, dépasse le million pour la seule période 1960-1975, ce qui représente *plus que 30 % de l'ensemble de la* population active actuelle. Ce mouvement, dont l'ampleur est maintenant considérablement réduite, a permis de canaliser directement une grande partie de la surpopulation agricole vers l'étranger. Le boom allemand des années 60 a ainsi fourni une soupape de sécurité constante au moment même où les pressions sociales qui découlaient du « décollage » économique étaient les plus menaçantes. Les répercussions à long terme de l'émigration massive pourraient bien être néfastes pour un pays qui a perdu le tiers de ses travailleurs — la population *active totale* enregistrée est *en* baisse constante depuis vingt ans, — mais il ne fait pas de doute qu'à court terme la situation économique et politique de la bourgeoisie fut ainsi sensiblement renforcée.

Modernisation économique et développement d'une classe ouvrière

Par
CONSTANTIN TSOUCALAS *

Des catégories sociales hybrides

NEANMOINS, l'émigration ne constitue qu'un *facteur* négatif. Le nouvel élan de l'économie devrait être examiné en fonction de l'injection massive de capitaux en provenance de l'étranger. En effet, jusqu'au début des années 60, la pénurie de capitaux était sensible. L'attraction de capitaux étrangers a d'ailleurs constitué une des préoccupations majeures de tous les gouvernements grecs depuis la libération. *Mais les investissements directs* n'ont pas sensiblement affecté l'ordre de grandeur des liquidités internes. Le développement spectaculaire des recettes invisibles a eu des effets considérables. Pour les recettes touristiques par tête d'habitant, la Grèce a déjà dépassé l'Italie et l'Espagne. Si l'on y ajoute les recettes de la marine marchande et les envois de fonds des émigrés, l'importance structurelle des recettes invisibles (qui atteignent presque 20 % du P.N.B.) saute aux yeux. Ces sources exogènes de revenu n'ont pas seulement permis de combler le déficit constant de la balance commerciale. *Elles ont aussi fortement* contribué à l'accélération de l'épargne intérieure, et, de manière médiatisée, à la prolifération d'une nouvelle classe moyenne étendue, à la mise en marche d'un grand nombre de nouvelles entreprises — parmi lesquelles le bâtiment occupe une place prépondérante, — à la stimulation constante de la demande et, en dernière analyse, à l'expansion de la production industrielle qui, au moins jusqu'à très récemment, visait presque exclusivement le marché intérieur.

Ce fut ainsi que s'effectua la « modernisation » graduelle de la structure sociale grecque, dont la caractéristique majeure réside dans la constitution d'une classe ouvrière solide et de plus en plus consciente de sa force. Il faudrait cependant repérer également une série de tendances qui, loin d'entraîner une fixation des rapports de classes, contribue au contraire à estomper les lignes de démarcation sociale.

En effet, si l'exode rural fut à la base de la prolifération du prolétariat urbain, les migrants, qui, dans leur grande majorité, étaient des petits propriétaires, n'ont que très rarement abandonné, loué ou vendu leurs terres. Entre 1950 et 1971, les exploitations agricoles ne diminuèrent que de 10 %, alors que la *population active agricole perdait 40 %* de ses effectifs. L'exploitation familiale continue d'être assurée par des membres de la famille restés sur place, aidés par le travail saisonnier des migrants eux-mêmes : entre les services touristiques et la culture saisonnière (surtout estivale), une fraction très considérable des migrants internes conserve un lien économique avec la campagne. En 1971, 28 % des exploitants agricoles avaient une occupation principale en dehors de la production agricole, pourcentage qui devrait actuellement être beaucoup plus élevé.

Si ces nouvelles catégories sociales *hybrides et polyvalentes, qui oscillent* entre le commerce, les services touristiques, l'agriculture et le travail salarié sont difficiles à fixer, il ne fait pas de doute que la variété même de leurs intérêts disparates, parfois même contradictoires, les pousse à adopter des positions proches de celles de la petite bourgeoisie constituée. N'ayant pas d'intérêts de classe catégoriels nets, il est normal qu'elles soient surtout préoccupées par la continuation de l'expansion économique tous azimuts. De pair avec les larges couches urbaines improductives, ce sont donc ces catégories qui ont fourni à la bourgeoisie inféodée au grand capital international les appuis sociaux et politiques nécessaires. Tant que l'on assiste à une croissance rapide de leur pouvoir d'achat, dont témoignent entre autres le *boom de la construction de logements* et la prolifération des voitures particulières (qui dépassent le demi-million malgré leur prix prohibitif, qui atteint ou dépasse le double de la moyenne européenne), il semble improbable que ces catégories sociales adoptent des positions plus nuancées.

Bref, la « modernisation » de la société grecque paraît exempte de « disfonctionnements » sociaux majeurs, et cela à un point presque miraculeux. Si l'on excepte les intellectuels, dans le sens large du terme, qui sont difficilement absorbables *dans le contexte actuel — ce qui ne* manquera pas d'avoir des effets explosifs dans un avenir très proche, en raison de l'augmentation vertigineuse du nombre d'étudiants depuis quelques années, — la plupart des catégories sociales ont vu leur niveau de vie croître constamment.

Cette prospérité est néanmoins aussi trompeuse que fragile. En effet, la perte graduelle de l'indépendance *financière des branches principales* de l'économie limite de plus en plus les marges de manœuvre d'un Etat obligé désormais de ménager les susceptibilités non seulement de ses partenaires européens, mais aussi des grandes firmes internationales installées dans le pays. En outre, l'importance structurelle accrue des recettes invisibles, et surtout des recettes de la marine marchande, renforce le pouvoir des armateurs, qui exigent, et en général obtiennent, des concessions qui accentuent la dépendance du pays à l'égard de l'étranger. Soumise aux aléas de la conjoncture internatio*nale et aux exigences, parfois* énormes, des centres de décision non nationaux, la prospérité grecque paraît bien fragile. Et, à la moindre récession sérieuse, les contradictions occultées par la paix sociale relative, due aux effets cumulés d'une longue répression et d'une expansion exceptionnelle, risquent d'éclater au grand jour.

* Maître de conférences associé au département de sociologie de l'université de Paris-VIII.

Lire pages 10 à 14 :

PAGES 10 et 11 : Le rôle des forces armées dans la vie politique (**Th. Pangalos**). — Le patronat et l'Etat devant l'adhésion à la C.E.E. (**K. Vergopoulos**). — La renaissance d'une démocratie (**P. Lambrias**). — Pour l'entrée dans l'Europe unie (**G. Mavros**).

PAGES 12 et 13. — Suite de l'article de **K. Vergopoulos**. — Un peuple rétif aux structures et aux schémas importés (**K. Zouraris**). — Les structures de la dépendance (**A.G. Papandréou**). — Comment la droite exploite la loi électorale (**I. Iliou**).

PAGE 14. — Suite de l'article de **I. Iliou**. — Stratégie pour le passage au socialisme (**B. Dracopoulos**).

Liées aux États-Unis et au service de l'oligarchie

Le rôle des forces armées dans la vie politique

Par TH. PANGALOS *

LE discours politique est peut-être plus intensément mystificateur dans la Grèce contemporaine que dans le reste de l'Europe. Pour ce faire, un certain mysticisme du verbe s'ajoute à l'opacité des rapports entre les états-majors politiques et la base des organisations. Il existe cependant un domaine dans lequel le discours dominant occulte presque entièrement la réalité où la politique réelle est l'inverse de la représentation qui en est donnée. Il s'agit de la question fondamentale des relations entre les forces armées et la politique.

D'après ce discours, les militaires grecs seraient redevenus ce qu'ils ont toujours été : des professionnels apolitiques au service de la nation. Si, à un certain moment, un petit nombre de « *parjures* » ont fait preuve de « *folle criminelle* » (1), la faillite de leur entreprise aura prouvé définitivement aux officiers que toute désobéissance au pouvoir civil ne peut qu'entraîner destructions nationales et discrédit pour l'armée.

Par ailleurs, un silence pesant sur les événements de juillet 1974 essaye de faire oublier le fait que les chefs des forces armées qui ont transmis le pouvoir aux civils sont les responsables du coup d'Etat de Chypre et de la tentative d'assassinat de Makarios. Malgré des milliers de morts et la perte peut-être définitive de 40 % du sol chypriote, les généraux qui ont pris la succession de Papadopoulos restent impunis, contrairement à ce dernier. L'opacité est renforcée par les déclarations de certains représentants du « sommet » de la hiérarchie militaire, qui font étalage de leur ardent désir de servir le pouvoir civil et de défendre la démocratie parlementaire.

Il est vrai que, dans ce pays où l'histoire est démesurément longue, on a toujours cultivé l'art d'avoir la mémoire excessivement courte. Par quel artifice les militaires qui mirent à feu et à sang la capitale en novembre 1973 et Chypre quelques mois plus tard, se seraient-ils convertis à la neutralité politique ? L'autorité de M. Caramanlis, et encore moins celle de M. Avérof, ministre quasi irremplaçable de la défense, ne suffisent à expliquer une telle transformation.

Les interventions politiques des forces armées grecques sont liées, dans une première période qui va de l'indépendance nationale à la veille de la première guerre mondiale, aux contradictions entre les différentes fractions de la classe dominante (2). Dans une deuxième période, les militaires sont amenés à prendre parti dans le conflit fondamental qui oppose les possédants aux non-possédants. Les rapports de forces conduisent à des interventions à dominante réformiste dans le premier temps, à dominante franchement réactionnaire dans le second.

Les militaires liés aux éléments bourgeois les plus libéraux, les plus modernisateurs et les plus expansionnistes, interviennent en 1843 pour imposer une première Constitution ; en 1909 pour limiter les interventions arbitraires du palais, moderniser l'Etat et introduire la réforme agraire; en 1917, pour chasser du pouvoir la famille royale et faire entrer le pays dans la Grande Guerre aux côtés de l'Entente. La République est intaurée en 1923 et, malgré l'instabilité gouvernementale, un vaste programme de réformes sociales est entrepris.

Après un bref intermède de dictatures militaires, plus ou moins bonapartistes entre 1925 et 1928, le coup d'Etat manqué des officiers libéraux en 1935 et l'épuration qui s'ensuit marquent un grand tournant. L'armée sera désormais royaliste et réactionnaire. Elle appuiera la dictature *monarcho-fasciste* de Métaxas et fournira de nombreux cadres aux troupes de collaboration pendant l'occupation allemande, les « bataillons de sécurité ». Reconstituée après la libération, elle mènera une répression farouche contre les insurgés communistes et les populations qui les soutiennent.

Le pouvoir dépendant

LA guerre civile fournit alors le cadre idéologique et politique qui permet aux courants fascisants d'établir leur domination sur l'armée. Ces éléments (directement liés aux services secrets américains, qui financent, organisent et dirigent parfois la répression), vont voler aux dirigeants politiques réactionnaires et au palais l'initiative de l'instauration d'un régime dictatorial en avril 1967.

Le coup d'Etat des colonels fut ressenti par la droite comme une trahison de subalternes, un « *acte insensé* » relevant de la « *paranoïa* » d'un nombre limité de « *criminels ambitieux* ». La gauche, plus lucide, ne sut toutefois qu'aligner un certain nombre de définitions telles que « *dictature bourgeoise* », « *occupation militaire étrangère* » et « *régime militaro-fasciste* ». Or si tous ces éléments étaient visiblement présents, l'un d'entre eux était le *primum movens*, et des rapports de causalité très précis le liaient aux autres.

La phase dans laquelle se trouvait l'accumulation du capital et la forme extravertie de l'industrialisation semblaient certes imposer à la classe dirigeante le recours à une organisation autoritaire de l'Etat au début des années 60. Cependant, pour ce faire, il n'était point nécessaire de recourir à une dictature ouverte. Une accentuation de la répression, des manipulations constitutionnelles, la corruption du personnel politique auraient suffi pour appliquer les transformations que M. Caramanlis souhaitait dès 1963 et qu'il semble réaliser actuellement. La crise institutionnelle qui commence en 1965 et qui conduit à la dictature est directement issue de la demande du premier ministre de l'époque, Georges Papandréou, de prendre personnellement en charge le ministère de la défense. Cette exigence, qui n'avait rien d'illégitime, présentait pour l'époque un potentiel révolutionnaire. Les domaines réservés de la diplomatie et de la défense étaient directement contrôlés par le palais, mandataire de la puissance impérialiste protectrice. L'abolition de ces privilèges de la couronne signifiait la mise en péril de tout le système de l'exercice du pouvoir dépendant, dans lequel le gouvernement élu administrait les affaires courantes, mais ne gouvernait pas en ce qui concerne les grandes questions nationales.

La dictature « *constitutionnelle* » que l'on préparait était celle du palais et des chefs militaires, à laquelle les politiciens de droite auraient pu adhérer plus tard en invoquant les arguments habituels : péril national et remise en ordre. Celle qui survint était le fait d'obscurs exécutants, dont les justifications étaient aberrantes et l'envergure politique nulle.

Nous savons maintenant, sans doute possible, que les colonels du 21 avril 1967 avaient l'aval du gouvernement des Etats-Unis et qu'ils étaient pour l'essentiel directement dépendants des services secrets américains. Les politiciens grecs qui avaient appliqué avec constance — et même avec servilité — la politique définie par la puissance impériale ont vu avec stupéfaction leurs maîtres les brader contre une clique militaire ostensiblement incapable de trouver le moindre appui populaire, et donc de gouverner.

En fait, le gouvernement américain ne fut ni « *naïf* » ni soumis aux « *menées diaboliques de la C.I.A.* ». En vue de la guerre de six jours qui allait commencer un peu plus tard, il a sacrifié l'avantage politique à long terme à un avantage militaire à court terme. Le coup des colonels, moins politisé, sans liaison avec la situation de la rue, n'ayant pas besoin de prétextes, pouvait aisément être organisé dans le secret : sa réussite était donc mieux assurée. On verra les Américains obéir quelques années plus tard à la même logique en envahissant le Cambodge.

Dans ces conditions, « construire des ponts », institutionnaliser le pouvoir dictatorial afin de permettre une participation politicienne plus grande et une adhésion populaire plus large, s'avérait pratiquement impossible. En fait, non seulement M. Avérof actuel ministre de la défense, mais aussi M. Caramanlis lui-même avaient constamment prôné cette tactique d'un glissement négocié du pouvoir. Leurs discours tournaient autour de deux éléments : la non-condamnation du principe du coup d'Etat, ce qui laissait supposer l'impunité de ses auteurs, et le refus de tout appel à la résistance populaire.

Corruption et corporatisme

LES appels lancés par la droite à la hiérarchie militaire en vue d'une transmission pacifique du pouvoir restèrent sans réponse pendant sept ans. Un facteur imprévisible avait surgi : la relative autonomie des militaires de carrière en tant que couche sociale particulière. Dépourvue d'appui populaire, confrontée à la passivité d'une grande partie de l'appareil étatique, la junte a dû recourir aux cadres de l'armée pour administrer les affaires courantes, la grande politique s'élaborant plus que jamais dans les locaux de l'ambassade américaine. Les militaires virent dans cette accession à l'exercice direct du pouvoir une relative revalorisation de leur profession et en tirèrent des avantages matériels immédiats sous forme de rémunérations complémentaires et de primes de toutes sortes.

Il existait, en effet, un malaise profond dans la hiérarchie, démesurément gonflée pour les besoins de la guerre civile, aspect conjoncturel d'une crise professionnelle plus durable, liée aux fonctions attribuées à l'appareil militaire.

Dans les moments de mobilisation, pour éviter ou pour déclencher une agression extérieure, la classe dirigeante assure pleinement son hégémonie par l'instauration d'un consensus national. Dans ces périodes, le rôle répressif de l'armée devient secondaire, son prestige augmente et la base sociale de son recrutement se diversifie. Au contraire, dans les périodes de paix sur les frontières, les tensions sociales s'aggravent, l'appareil militaire ne sert qu'à la répression ou, indirectement, comme argument de chantage électoral.

Le conflit entre officiers libéraux et fascisants est latent et permanent. Il s'exprime avec violence pendant la dernière guerre : les progressistes considèrent que leur tâche primordiale est de combattre l'envahisseur par tous les moyens : les conservateurs estiment que leur devoir est de se réserver pour maintenir l'ordre quand les grandes puissances alliées auront libéré le pays. En majorité, les officiers collaborent ouvertement avec les troupes d'occupation ou restent sagement confinés dans leurs maisons. Seule une minorité poursuit le combat en Afrique du Nord ou dans les rangs de la résistance intérieure. C'est cette étrange armée qui

(1) Les termes sont de M. Caramanlis.

(2) Il n'existe en ce moment aucune interprétation globale des rapports entre les militaires et les forces politiques. La gauche grecque craint les militaires ; la droite essaye de les corrompre : les deux refusent d'y voir clair. Notons cependant les monographies fort intéressantes de G. Dertilis, *Transformation sociale et intervention militaire, 1880-1909*, Exantas, Athènes, 1977, et de Th. Veremis, *Interventions militaires dans la vie politique, 1912-1935* (sous presse).

* Professeur à l'I.E.D.E.S., université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Les forces politiques en présence

Les élections législatives de novembre 1974 avaient donné les résultats suivants :

— Nouvelle démocratie	54,37 % des suffrages ;
— EK-ND	20,42 % ;
— PA.SO.K.	13,58 % ;
— E.A.	9,47 % ;
— E.D.E.	1,08 % ;
— Indépendants	0,86 % ;
— E.K.K.E.	0,03 %.

— Nouvelle démocratie : Parti fondé par M. Constantin Caramanlis après la chute de la dictature, il a pris la suite de l'Union radicale nationale (E.R.E.) et exprime la presque totalité des tendances de droite.

— EK-ND : Formation politique dirigée par M. Georges Mavros et qui tend à réunir les tendances libérales et démocratiques du centre. Après les élections de 1974, a adopté le titre d'Union du centre démocratique (EDIK).

— PA.SO.K. (Mouvement socialiste panhellénique) : Organisation présidée par M. Andreas Papandréou et au sein de laquelle se rencontrent l'ancien centre gauche et la gauche marxiste.

— E.A. (Gauche unie) : Coalition électorale, en 1974, de la gauche communiste (les deux P.C., de l'intérieur et de l'extérieur, et le parti de l'EDA) qui n'existe plus pour la consultation de novembre 1977 au cours de laquelle le P.C. « orthodoxe » se présente seul, tandis que le P.C. de l'intérieur et l'EDA ont fondé la Coalition des cinq en s'associant avec l'Initiative socialiste (trois députés, scission de l'EK-ND), la Démocratie chrétienne et la Marche socialiste (scission du PA.SO.K.).

— E.D.E. (Union nationale démocratique) : Union de l'extrême droite qui avait comme objectif le rétablissement de la dictature ; pour le scrutin de ce mois-ci, l'ex-premier ministre Stephanos Stephanopoulos (ancien dirigeant du Centre démocratique) ambitionne de regrouper les sympathisants de la dictature et les partisans de la monarchie.

— E.K.K.E. (Mouvement communiste révolutionnaire grec) : maoïste.

Dans la méthode et le calme

LA RENAISSANCE D'UNE DÉMOCRATIE

Par PANAYOTIS LAMBRIAS *

AUSSI longtemps que la junte militaire, paraissant toute-puissante, détenait le pouvoir en Grèce, tout aussi puissant semblait être, dans l'espace international, l'axiome selon lequel il ne pouvait y avoir d' « alternative » à la dictature sans le chaos, l'anarchie et même, peut-être, sans une guerre civile. Cette conviction se voulait particulièrement fondée dans le cas de la Grèce, située dans une région où les tensions sont explosives et où les souvenirs des conflits fratricides sont demeurés vivaces.

C'est sur cette conviction que presque tous les gouvernements ont basé leur politique à l'égard du pouvoir illégitime grec. Et c'est cette même justification — la théorie du moindre mal — qu'ils utilisaient envers leurs opinions publiques nationales lorsque, de temps à autre, des informations sur la cruauté du régime des colonels bouleversaient la presse internationale.

A l'exception honorable des pays scandinaves — mais qui ne fait que confirmer la règle — tous les autres Etats ont trouvé une manière non seulement de tolérer la junte, mais aussi d'opérer des échanges fructueux avec elle. Il est remarquable que le premier gouvernement qui ait su découvrir hâtivement la façon la plus élégante de reconnaître les putschistes fut celui de l'Union soviétique : il s'est adressé à eux en tant que gouvernement pour manifester son intérêt envers le sort des cadres de la gauche qui avaient été arrêtés. Les transactions entreprises différaient, bien sûr, de pays à pays, allant de la froide acceptation du principe « business is business » (que la Chine de Mao porta presque aux limites de l'absurdité) jusqu'au soutien chaleureux de l'utilité de la junte pour la sécurité des pays étrangers (tel le cas des Etats-Unis de Nixon, qui assortirent cette reconnaissance déshonorante d'une aide militaire considérable).

Evidemment, cela ne signifie pas que tout au long de la survie au pouvoir des colonels la Grèce n'ait pas été réduite à une position humiliante au sein de la société internationale. Les représentants de la junte faisaient figure de lépreux dans les couloirs diplomatiques. Cependant, bien que tous les pays démocratiques semblassent plus ou moins détester le régime de la dictature, le mépriser ou le mettre en accusation, ils étaient tous prêts à lui reconnaître un grand avantage, si précieux dans ce monde de realpolitik chère à M. Kissinger durant la dernière décennie : l'avantage de la stabilité.

Une dictature condamnée par ses erreurs

SOUDAIN, ce monde qui attribuait tant d'importance à la stabilité politique, quelle que soit son origine, a vu le régime militaire de la Grèce s'effondrer, dans le vrai sens du terme : il s'est dissous de lui-même ; il est tombé sans putsch, sans pronunciamiento, sans soulèvement et encore moins sous le coup d'une révolte populaire ou d'une révolution.

Il ne tomba pas vraiment sous le poids de ses actes illégitimes — comme on aime à dire et bien que cela n'arrive que fort rarement — mais à cause de ses bêtises. Des erreurs criminelles. Les colonels super-patriotes avaient réussi à faire venir les Turcs à Chypre, avec le coup paranoïaque que la junte B' de Grèce avait organisé avec l'EOKA B' de Chypre. Et devant le spectre d'un désastre national qui se dessinait, tandis que la mobilisation ordonnée d'urgence tournait en un fiasco humiliant, les dictateurs et leurs collaborateurs, tels des rats, furent les premiers à abandonner le navire qui avait pris feu.

Depuis le 22 juillet, il n'y avait plus de gouvernement en Grèce, et cela sans que le régime des colonels ait été renversé par qui que ce soit — sans qu'on ait tiré un seul coup de feu.

Le 23 juillet, les ministres de la junte cherchaient en vain leur premier ministre, et parmi les employés de l'ambassade des Etats-Unis à Athènes il n'y avait pas un officiel qui puisse comprendre ce qui se passait. Très tard dans la nuit, plus précisément à deux heures du matin le 24 juillet, M. Caramanlis arriva à Athènes, venant de Paris où il avait passé plus de dix ans.

La réorganisation de l'État

IL n'y avait pas d'Etat. Aucun pouvoir organisé pour maintenir la situation sous son contrôle. Il n'y avait même pas d'armée dans le sens d'une institution structurée, à la hiérarchie déterminée, capable de fonctionner normalement. En abandonnant sous l'effet de la panique tous les points névralgiques de l'administration de l'Etat, la junte et ses marionnettes laissèrent un vide béant.

Il aurait été raisonnable, normal et historiquement fondé de s'attendre à une évolution conforme à celle qui avait si souvent été décrite par les observateurs étrangers tout au long de ces années : à ce que s'installent la confusion et le chaos ; qu'éclatent des manifestations anarchiques et des conflits ; que s'ouvre le chemin vers une nouvelle guerre civile (ne fût-ce pas d'ailleurs le cas au Liban, un peu plus tard ?).

Rien de tout cela ne se produisit. Au contraire. Jamais dans l'histoire de la Grèce contemporaine les choses n'ont évolué dans de telles conditions de liberté absolue, de calme et d'ordre, mais aussi de rapidité. De cette manière, avant que l'année 1974 ne soit révolue, trois élections avaient eu lieu : la consultation pour la désignation des députés au Parlement, le référendum qui mit fin au conflit de longue haleine sur la forme du gouvernement et les élections pour la désignation des membres du gouvernement local dans toutes les villes et tous les villages.

Peu après une nouvelle Constitution parfaitement démocratique et progressiste entrait en vigueur pour devenir le fondement de la réorganisation d'un nouvel Etat démocratique capable d'assumer les activités accrues que l'on attend de lui à une époque marquée par le développement des structures technologiques.

Les prophéties de Cassandre furent démenties. Il y eut, en effet, une « alternative » à la dictature : une alternative calme, sans souffrances, pleinement démocratique. Voilà la conclusion la plus importante peut-être à tirer du phénomène hellénique dont la signification didactique dépasse l'espace grec.

La question est de savoir comment ce « miracle » fut possible. Trois ans après ces événements, tandis que la Grèce s'achemine tranquillement et pleine de confiance vers de nouvelles élections après avoir manifestement connu une période constructive dans tous les domaines de la vie publique, deux explications peuvent être fournies. Des explications d'ailleurs confirmées par les événements intervenus entre-temps. La première est que le vide, le vide terrifiant que la dictature paniquée laissa derrière elle après s'être dissoute d'elle-même, fut comblé par l'enthousiasme populaire, par le désir unanime de tous les Grecs de recouvrer la démocratie dont ils avaient été privés pendant sept ans et qui représentait pour eux l'antidote à l'aigreur et à l'humiliation que la tyrannie leur avait fait supporter. C'est précisément cette tension, cette surcharge émotionnelle qui unit le peuple en un seul corps, qui lui rendit une force monolithique extraordinaire que personne ne pouvait briser.

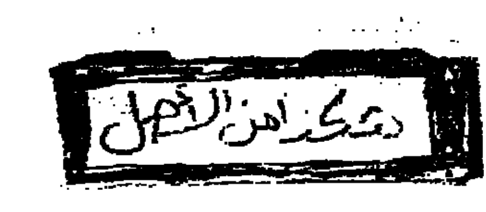
Voilà comment le peuple, uni, accueillit M. Caramanlis comme sauveur, comme chef national et incarnation de sa liberté.

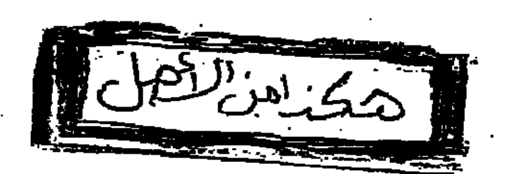
Esprit de décision

LA deuxième explication tient à la personnalité de M. Caramanlis lui-même. On peut dire qu'il fut l'antithèse dialectique à cet enthousiasme populaire. C'est ainsi qu'il accomplit la synthèse miraculeuse. Il mit son plan en œuvre — un plan de redressement rapide de l'Etat — avec un sang-froid remarquable et une rapidité incroyable sans que ses adversaires — réels ou hypothétiques — aient eu le temps de respirer. Il avança d'une manière aussi décisive que méthodique. Il n'a même pas gaspillé un seul jour en célébrations, en discussions ou en hésitations. Son secret fut sans doute la prise de décision à froid et l'exécution à chaud. Mais peut-être cette méthode infaillible, grâce à laquelle une tyrannie a pu céder la place à une démocratie vigoureuse et pleine d'espoir, fut-elle minutieusement préparée pendant les heures interminables de réflexion, d'étude et de recueillement qu'un ancien premier ministre, historiquement justifié, s'imposa dans l'isolement de son exil volontaire à Paris.

* Ancien ministre, secrétaire d'Etat à la présidence du gouvernement.

POUR L'ENTRÉE DANS L'EUROPE UNIE





fournit l'essentiel des cadres du régime dictatorial (3).

Incapable de se donner une idéologie cohérente, ne pouvant se reconnaître en la personne du chef médiocre qu'elle s'était donnée, la junte se disloqua à travers le durcissement et l'aventure extérieure. A un an de distance, l'insurrection des étudiants et du peuple d'Athènes et la résistance du peuple chypriote achevèrent de démolir l'instrument de coercition que la junte avait péniblement mis en place. L'armée qui remit le pouvoir à M. Caramanlis en juillet 1974 avait cessé d'exister en tant que corps disciplinaire.

Cette armée défaite fut réorganisée, en grande partie, par la récupération des officiers compromis dans les conspirations fascisantes du passé. L'épuration véritable fut limitée à quelques dizaines de cas individuels : dirigeants trop compromis dans des affaires de corruption, tortionnaires notoires et ceux qui, par manque de souplesse ou par fanatisme, ne surent pas faire acte d'allégeance aux nouveaux tenants du pouvoir, et surtout à la personne de M. *Avérof.* Les mises à la retraite ont ainsi depuis trois ans frappé à peu près également les artisans de la dictature et ceux qui furent persécutés par elle (4).

Un argument a été avancé pour justifier le caractère parcimonieux de l'épuration : la nécessité de sauvegarder l'efficacité dissuasive de l'appareil militaire face à l'agressivité constante de la Turquie. Argument fallacieux, car la Grèce possède un corps d'officiers pléthorique, surtout dans l'armée de terre, et un véritable goulet d'étranglement s'est constitué au sommet de la hiérarchie. Par ailleurs, il n'y a rien de tel que le rajeunissement des cadres pour rendre une armée combative et vivante.

Une certaine partie de l'opposition manifeste de la compréhension pour les difficultés que le gouvernement rencontrerait dans une entreprise aussi délicate et périlleuse que l'épuration d'une armée séditieuse qui a abandonné le pouvoir de son propre gré. Mais il faut voir qu'en fait le gouvernement applique pleinement sa politique, qui consiste à châtier la mutinerie des subalternes sans condamner le recours à la dictature en cas de danger national, c'est-à-dire *dans le cas où l'oligarchie et ses représentants politiques risquent de perdre le pouvoir.*



(Archives Eleftérotypia.)

Un atout négligé : la mobilisation des masses pour la défense du pays.
MANŒUVRES DE LA VI° FLOTTE DANS LA RÉGION DU PÉLOPONNÈSE : L'AVANCE DES « MARINES » AMÉRICAINS.

Défense populaire et démocratie

EN réalité, la défense de la Grèce face à un ennemi potentiel cinq fois plus peuplé qu'elle ne peut être assurée *uniquement en confiant aux militaires* professionnels un armement de plus en plus sophistiqué et ruineux. L'atout stratégique de la Grèce — qui n'attaquera pas la première, car elle n'a pas de revendications territoriales — est la défense de son territoire par la mobili*sation populaire générale. Cela suppose* l'armement général de la population et une osmose tout à fait particulière entre unités populaires de défense territoriale et unités régulières mobiles possédant une puissance de feu élevée.

Le gouvernement ne peut concevoir l'adoption d'une telle stratégie, car elle suppose une véritable confiance dans la population et surtout l'abandon de tout recours à des solutions contraires à la volonté populaire. La défense populaire est une hypothèque assortie d'un contrat de gouvernement démocratique que la droite refuse de signer.

Un tel changement d'orientation militaire n'a certes rien de révolutionnaire. Des pays aussi capitalistes que la Suisse et aussi « occidentaux » qu'Israël l'appliquent depuis longtemps. Il imposerait *néanmoins à la droite la nécessité de* procéder à des réformes de structures permettant une récupération constante des masses populaires, ce qui est impossible étant donnés les liens qu'elle entretient avec une oligarchie d'autant plus vorace qu'elle est en grande partie parasitaire.

La volonté de réforme du parti au pouvoir s'est rapidement estompée après un certain nombre de mesures indispensables à la modernisation de l'Etat. Face au mécontentement populaire qui grandit, le retour aux anciennes habitudes autoritaires, sinon répressives, s'est déjà amorcé. Les prochaines élections seront, comme les précédentes, conditionnées par le chantage électoral : « Caramanlis ou les chars. »

L'incapacité d'imaginer une autre *défense qui mobiliserait* tout le potentiel culturel et technologique du peuple grec et l'impossibilité d'étoffer le consensus national par une série de mesures de redistribution du revenu national conduisent graduellement à l'acceptation du compromis prôné par les Etats-Unis en ce qui concerne les différends gréco-turcs. Il semble que l'armée et surtout sa partie la plus jeune, constamment mobilisée techniquement et idéologiquement pour un conflit défensif, auraient du mal à accepter une telle braderie.

L'armée sera certainement présente dans les événements politiques des années à venir. Sa prochaine intervention, directe ou indirecte, pourrait bien être d'un caractère inédit.

Th. PANGALOS.

(3) Th. Pangalos : « Les bases sociales du régime militaire », in *Kommounistiki Epitheorisi* 1/1968.

(4) Voir la lettre d'un militaire, dans le journal *Kathimérini* du 27 août 1977.

Luttes de classes, modèles de développement et choix économiques

Le patronat et l'État devant l'adhésion à la C.E.E.

Par KOSTAS VERGOPOULOS *

DEPUIS la seconde guerre mondiale, la politique économique de l'Etat grec se trouve partagée *entre deux impératifs difficilement conciliables* : a) d'un côté, assurer les conditions d'une « serre chaude » économique nationale, susceptible d'encourager l'initiative du capitalisme local ; b) d'un autre *côté, chercher toujours des points* d'ouverture du système vers l'extérieur, en vue de résorber les tensions inflationnistes internes.

En bonne logique, il y aurait là une contradiction en principe insur*montable : le protectionnisme* engendre l'inflation qui, à son tour, impose l'ouverture du marché vers l'extérieur ; ce jeu finit toujours par remettre en question les fondements même de la politique protectionniste. Cependant, c'est sur ces deux axes, apparemment incompatibles, que fut érigé pratiquement le développement grec de l'après-guerre.

La faiblesse traditionnelle du marché grec et une forte concentration des revenus ont depuis toujours découragé les investissements dans les secteurs productifs. Les capitaux sont attirés plutôt par les transports maritimes, les banques, le commerce, la construction. Le peu d'attraits que présente l'industrie n'est pas fonction du mauvais calcul des entrepreneurs grecs, puisque le capital étranger affluant vers le pays fait preuve d'une analogue réticence.

C'est pourquoi l'Etat grec, dans l'après-guerre, n'a pratiquement pas cessé d'élaborer des systèmes d'incitation et de protection, à l'intention du capital — autochtone ou étranger — dans l'industrie : licences, cautions, primes, subventions, exonérations, garanties, exclusivités, etc. Dans ces conditions, l'éloge de l'initiative privée n'a très souvent été que théorique : pratiquement, la plupart des décisions des entrepreneurs étaient suscitées par le dispositif étatique préétabli. Aussi le protectionnisme a comporté un gonflement organique du *coût social* de l'industrialisation. Celle-ci, apparemment fondée sur l'initiative privée, a dû en réalité compter de façon *décisive sur l'appui de l'Etat et sur* les subsides sociaux.

Cependant, le revers de la médaille, comme il fallait s'y attendre, a été l'inflation. D'abord, la protection tarifaire, en tant que telle, entraîne indirectement la hausse du niveau général des prix. Ce qu'on gagne par le tarif, on finit par le céder en restriction du marché local. Ensuite, l'impulsion économique de l'Etat est même plus coûteuse que la politique keynésienne anti-cyclique. *Dans* les sociétés « sous-développées », il s'agit de susciter un mouvement industriel *ex nihilo*. C'est pourquoi, ici, l'inflation n'est pas un simple avatar, mais le produit organique de l'intervention étatique et du protectionnisme. Enfin, les pressions inflationnistes en Grèce *ont été renforcées par le gonflement* des investissements non-productifs, par l'accroissement spectaculaire des recettes invisibles et par les entrées de capitaux monétaires.

Ces conditions ont imposé un type de développement mené par la demande plutôt que dirigé par l'offre ou par une planification étatique. En d'autres termes, c'est un excès structurel de la demande sur l'offre qui mit en mouvement le processus de *développement* ; ce même excès *le* limita par la menace de pressions inflationnistes grandissantes. Depuis 1953, une euphorie dans les affaires est maintenue grâce à l'injection régulière d'un flux d'« *expansion impulsive* » des moyens des paiements. Aussi l'activité dans le bâtiment, bien que dénoncée comme parasitaire, est également soutenue par une politique permanente de prêts à la construction ; il semble qu'au fond on lui reconnaisse des vertus créatrices, notamment par la demande qu'elle engendre.

Le problème central des autorités économiques n'a pas été de supprimer l'inflation, mais de la maintenir à des taux utiles. Sur cette base, on peut distinguer quatre phases de l'économie grecque de l'après-guerre.

* *Maître de conférences de sciences économiques à l'université de Paris-VIII.*

De l'isolement à l'ouverture

ENTRE 1945 et 1953, on a tenté l'expérience du protectionnisme avec une économie fermée sur l'extérieur, ou du moins contingentée. Plusieurs « plans de reconstruction » *ont vu le jour, avec des succès* médiocres. Le point capital de ces expériences : une inflation organique, aussitôt enclenchée par les mesures protectionnistes, s'accumulait à l'intérieur du système jusqu'à le faire exploser. De 1945 à 1953, la monnaie nationale a ainsi subi sept dévaluations et perdu au total près de 99 % de sa valeur par rapport au dollar. Les tentatives d'industrialisation ont avorté, ainsi que presque tout mouvement de reprise économique en général. On en est même arrivé à prêcher en faveur d'un équilibre quasiment sans croissance et sans industrialisation (cf. le projet de M. K. Varvaressos, gouverneur de la Banque centrale, au début des années *50), ce qui* évidemment constituait déjà une démission par rapport à l'objectif du développement.

A partir de 1953, un nouveau modèle est élaboré : on supprime presque toute restriction quantitative du commerce extérieur, tout en maintenant des tarifs élevés. Cette mesure est compensée par une dévaluation de la drachme de 50 % par rapport au dollar. Mais, cette fois-ci, la dévaluation fonde dès le début la nouvelle expérience protectionniste au lieu de la clore en consacrant son échec. Or si d'un côté on libère les échanges, de l'autre — par la dévaluation — on les limite. Cependant, les deux mesures émanent de la même logique protectionniste : la libération des échanges aurait pour fonction d'*éponger* les excès de la demande interne et de ramener ainsi l'inflation au seuil d'une expansion véritablement « impulsive ».

(Lire la suite page 12.)

Après seize ans d'association

POUR L'ENTRÉE DANS L'EUROPE UNIE

Par GEORGES MAVROS *

UN rapide survol de l'histoire de la Grèce permet facilement de prendre conscience de ce qui est, à mon sens, une de ses caractéristiques fondamentales : la Grèce n'a *jamais été plus authentiquement* elle-même que dans les périodes de son histoire où elle a été amenée à se *confronter* à des peuples et civilisations différents.

En effet, toutes les fois que des positions défensives et timorées ont prévalu, et que les Grecs se sont *repliés* sur eux-mêmes, leurs réalisations ont été médiocres ; pis encore, en rongeant *leur frein,* ils ont vu leurs énergies se dépenser en de vaines querelles intestines. Par *contre, lorsqu'ils* se sont trouvés *animés par le désir d'ouverture,* et que le souffle du grand large gonflait leurs voiles, leurs performances furent sans commune mesure avec leur nombre ou leur puissance matérielle. Tous les grands moments de l'histoire de Grèce coïncident avec l'exaltation d'une volonté de contact avec le monde qui l'entoure.

Nous devons poursuivre aujourd'hui le même destin, et le poursuivre dans le sens de la *grande entreprise d'unification européenne.* La Grèce est partie intégrante de l'Europe, et il serait inconcevable de la situer hors des grands courants européens. Cette appartenance ne se *définit* pas — ou plus — en termes anciens de culture et d'histoire, elle est simplement une *réalité* de notre temps. L'Europe constitue notre espace naturel de vie. Et plus le processus de son unification sera avancé, plus les conditions de l'épanouissement de nos potentialités seront favorables.

Cependant, l'intégration se fera-t-elle ? Il ne faut pas sous-estimer les difficultés, causées par la conjoncture économique mondiale, que traversent aujourd'hui les pays membres. *Mais c'est* à cause même de ces difficultés que cela *doit être fait. Et le plus tôt possible. Le* temps n'est plus notre allié dans cette affaire. Il joue contre nous.

Il y aura, certes, de nombreux obstacles à surmonter pour qu'enfin arrive le jour où cette *intégration sera accomplie.* La *notion outrancière* de souveraineté nationale est, en définitive, un complexe qu'il faut nécessairement dépasser pour accéder à l'unification européenne. Rien ne pourra se faire si nous persistons à vouloir maintenir intactes nos souverainetés nationales respectives. Toute l'histoire des évolutions politiques dans le monde est, du reste, fondée sur l'abandon progressif de souverainetés nationales.

Il faut ensuite dépasser les tendances de certains gouvernements qui ont cru *devoir* rechercher les bonnes grâces de puissances extra-européennes, et notamment celles des Etats-Unis, pour pouvoir disposer dans leur jeu, face à leurs partenaires européens, d'atouts supplémentaires qui feraient mieux accepter *leur prétention à une suprématie de fait.* Ainsi conçue, l'Europe unie ne se fera pas. Si nous percevons mal les grands problèmes de l'Europe, si nous les plaçons dans une perspective *erronée,* nous nous rendrons *impuissants à leur donner une solution correcte, c'est-à-dire* une solution *européenne.*

Les progrès déjà acquis

UN exemple seul suffirait à illustrer ce propos. Le *développement* rapide des armes nucléaires aux Etats-Unis et en Union soviétique a eu pour effet non seulement de réduire au minimum l'influence de l'Europe sur les affaires mondiales, mais, de plus, il a mis en cause la sécurité européenne elle-même. Le « *parapluie* » *américain,* qui au début de l'ère nucléaire pouvait protéger l'Europe, n'existe plus. Les Etats-Unis, rendus vulnérables par la construction en Union soviétique de fusées intercontinentales, se trouvent à présent dans l'impossibilité d'utiliser leur « parapluie » pour la protection de l'Europe. Et, dans un conflit *à armes conventionnelles, les pays européens* risqueraient un danger mortel, car ils ne peuvent même plus compter sur la force de dissuassion de l'arsenal nucléaire américain.

Il faut donc une politique de défense européenne, que seule une Europe unie peut élaborer. On ne peut ramener l'avenir du continent européen et de la civilisation occidentale à la *dimension de ses problèmes agricoles.* Le *sujet est certes d'importance.* Il divise encore, *et des solutions doivent absolument* être trouvées, qui satisfassent tout le monde, afin que nous puissions — enfin — nous attaquer aux problèmes de fond. Il *s'agit* là de la survie de l'Europe.

L'adhésion de la Grèce à la Communauté lui pose, bien sûr, des problèmes. Ils ne sont pas plus aigus que ceux posés déjà par le régime actuel d'association. Sous ce régime, l'économie grecque a réalisé des progrès spec*taculaires. Le chiffre de nos exportations vers* les pays de la Communauté est passé de 6 milliards de drachmes en 1962 (200 millions de dollars) à 32 milliards en 1976 (950 millions de dollars). *L'union douanière* est effective pour plus de 70 % de nos importations en *produits industriels.* Elle le sera à 100 % pendant la période transitoire déjà prévue au *traité d'association* et qui nous sera accordée après l'adhésion.

En ce qui concerne le secteur agricole, la Grèce est prête à accepter, dès son adhésion, les normes et les prix communautaires pour *tous les produits* inclus dans la politique agricole commune. Une période transitoire de cinq années sera demandée afin de permettre certaines *adaptations* (produits laitiers, viande bovine, etc.).

Il *est* indéniable que le niveau actuel de développement socio-économique de la Grèce *n'est pas égal* à celui de ses plus forts parte*naires de la Communauté. Les structures économiques* et sociales seront sans doute mises à l'épreuve, et il convient de les préparer à supporter le choc de l'adhésion. Certaines *industries* manufacturières doivent se développer, à la fois pour faire face à la compétition et pour occuper une plus grande place dans la production et l'emploi.

Les secteurs à moderniser

MAIS il est en Grèce deux secteurs vers lesquels tous nos *efforts* et notre attention doivent *tendre* : l'éducation et l'administration. Nous n'arriverons jamais au niveau de nos partenaires *si* notre éducation nationale et notre administration ne sont pas réformées, modernisées. De cela dépend le succès de toute autre entreprise de développement éco*nomique ou social. Il ne faut pas oublier* que c'est par l'éducation nationale que les pays socialistes, autrefois économiquement sous-développés, ont atteint un niveau technologique et scientifique supérieur. Une refonte complète de notre système administratif est nécessaire, de même qu'une remise en cause des mentalités qui régissent aujourd'hui son organisation et son fonctionnement. Conçus pour d'autres tâches, dans un monde qui n'est plus le nôtre, nos services publics, dont l'admi*nistration déjà bancale a été démantelée par* sept années de dictature, ne se maintiennent plus que par le jeu de groupes de pression et l'impuissance du pouvoir central à proposer et à imposer une réforme salutaire. Cette tâche immense dépasse, malheureusement, l'imagination et la volonté de réalisation du parti actuel au pouvoir.

L'opinion selon laquelle l'adhésion de la Grèce serait liée à celles du Portugal et de l'Espagne, ou encore à la solution préalable *des différends entre* les *pays du Nord et du* Sud, est dépourvue de tout fondement. Le Portugal et l'Espagne présentent pour la première fois leurs candidatures respectives. Notre pays est déjà membre associé de la Communauté *depuis* seize ans. Son adhésion à part entière *n'est que la conséquence naturelle* de l'association, prévue *par* le traité d'Athènes de 1961. Non seulement elle *ne constituerait* en aucun cas un obstacle à la solution de différents intercommunautaires, mais elle pourrait bien contribuer — ne fût-ce que pour une modeste part — à ce qu'une solution leur soit apportée.

Malgré toutes ces difficultés, et en dépit de ses faiblesses actuelles, l'économie grecque saura faire face au défi de l'Europe. Nous sommes nombreux en Grèce à *avoir* une grande confiance en l'esprit d'entreprise de notre peuple. Rien n'aiguillonne plus le Grec que la provocation d'une partie où il a gros à perdre et gros à gagner.

* *Président de l'Union du centre démocratique. Vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères après la chute de la dictature, M. Georges Mavros a mené les négociations sur Chypre aux deux conférences de Genève (juillet-août 1974) et à l'Assemblée générale des Nations unies à New-York.*

(Suite de la page 11.)

Mais les importations ne seraient pas possibles sans une « capacité d'importation » croissante, voire sans un flux croissant de devises. D'où la chasse aux devises étrangères après 1953. L'émigration des ouvriers grecs à l'étranger a été une formidable machine à procurer au pays une part considérable des devises recherchées : cet apport, en liaison avec les recettes du tourisme et de la navigation, avec le flux des capitaux et d'endettement international, a fondé la remarquable stabilité monétaire que la Grèce a connue après 1953.

Cependant, le triptyque « dévaluation – libération des échanges – entrées de devises » n'a été qu'une simple *solution comptable* au problème du développement : bien que protectionniste, ce modèle n'a pas réussi à susciter un important volume d'investissements dans le pays. L'équilibre comptable national, tout en assurant l'insertion sans à-coups dans le marché international, n'était pas en soi suffisant pour lancer l'industrialisation. De 1953 à 1963, malgré protection et stimulants, les investissements industriels ont végété autour de 8 % – 10 % de la formation du capital.

Un élément nouveau fait alors son apparition : la détérioration continue des termes de l'échange avec l'étranger. L'inflation dans les économies occidentales, la longue crise, monétaire d'abord, économique ensuite, dans les années 1960-1973, ont fait de la Grèce un pays importateur d'inflation. Le décalage entre les prix unitaires des importations et des exportations a dépassé 20 % au détriment des produits grecs. C'était là bel et bien une protection complémentaire. Dans ces conditions, on découvre en Grèce, après 1960, un paradis de stabilité monétaire, un lieu de relativement faibles coûts de production : sont faibles les coûts salariaux et sociaux, l'énergie, les travaux éventuels de sous-traitance, la fiscalité des entreprises. La Grèce voit ainsi arriver, pour la première fois, des investissements étrangers importants, (Pechiney, ESSO, etc.). Pour la première fois aussi, un capital local commence à se lancer dans les secteurs industriels.

1960-1973 : l'essor industriel

AU moment où la récession s'élargit dans les économies occidentales, la Grèce enregistre de formidables taux de croissance. De 1960 à 1973, les pays occidentaux ont enregistré une croissance de 63 % tandis qu'en Grèce l'indice a progressé de 102 %. Cela est dû principalement au prodigieux essor de la production industrielle qui, elle, a progressé pendant la même période de 267 %. Le nombre des établissements industriels employant plus de dix personnes a augmenté de 35 % ; la force motrice industrielle s'est accrue de 225 %. La proportion de la demande interne couverte par l'industrie nationale s'est élevée de 67 % en 1964, à 85 % en 1973. L'apport du capital étranger a été relativement réduit : 3 % des investissements en capital fixe dans l'ensemble et 16 % dans l'industrie. La Grèce a réussi à capitaliser plus de 30 % de son produit national. Vraisemblablement donc, dans les années 1963-1973, une machine productive capitaliste se serait installée en Grèce.

Cette performance fut solidement épaulée par l'Etat. Les raffinements fiscaux, les exclusivités, les privilèges ont atteint des niveaux jamais vus, notamment sous le septennat critique du régime des colonels, 1967-1974. Dans cette période, dépassant tous les précédents, le financement public de l'économie bondit de 7 % du financement total jusqu'à 25 %. L'Etat des colonels intervenait pour assurer certaines conditions favorables au lancement des entreprises industrielles, mais aussi plus directement : il acceptait de financer jusqu'à 100 % certains projets d'investissements (textile, etc.). De même, l'économie a reçu de puissants coups de fouet sous forme de prêts massifs à la construction.

Cette politique, menée jusqu'à son paroxysme, eut un double effet : d'un côté, certes, elle suscita un développement industriel sans précédent (les taux de profit industriels sont passés de 7 % en 1967 à 18 % en 1973), mais d'un autre côté elle prépara la noyade du pays dans l'inflation. Les importations sont passées de 20 % de la production intérieure brute en 1963 à 30 % en 1973. L'affluence exceptionnelle de devises avait permis au pays de compenser les effets de la détérioration des termes de l'échange. Cependant, l'équilibre du modèle fut brisé en 1972-1973 pour deux raisons : a) la montée des prix du pétrole et l'apparition au grand jour de l'inflation qui sévissait en Europe ; b) la décision des colonels d'associer la drachme à la dévaluation du dollar en février 1973.

Cette fois-ci, le décalage des prix fut tellement important que des problèmes graves apparurent dans la balance des paiements et dans la structure des coûts de l'industrie. En d'autres termes, le renchérissement des matières permières importées n'a été compensée ni par un élargissement proportionnel du marché interne ni par des gains de compétitivité analogues sur le marché international. A partir du printemps 1973, l'inflation — qu'on dissimulait depuis vingt ans — explose et se développe à une allure alarmante : la Grèce, pays modèle de stabilité monétaire, devient le pays le plus touché par l'inflation.

Réserve des milieux d'affaires

LES dirigeants grecs sont aujourd'hui beaucoup plus hantés par le spectre de la récession que par celui de l'inflation. Toutefois, celle-ci est loin de se résorber. De 1972 à 1967, les dépenses en combustibles importés ont été multipliées par cinq. Les termes de l'échange se sont détériorés de 18 % environ. Les dépenses militaires, entre 1973 et 1977, ont dû être multipliées par quatre. La propension à importer a dépassé en 1976 30 % du revenu national.

Sur ce fond est venu s'ajouter le problème de l'adhésion à la C.E.E. Pour des raisons plutôt politiques et militaires, le gouvernement actuel est disposé à faire tout le nécessaire pour obtenir un avis officiel favorable à l'adhésion au Marché commun. Cependant, ce « forcing » ne rencontre pas l'approbation générale des hommes d'affaires. Cette divergence s'exprime aussi par ce qu'on désigne en Grèce, depuis trois ans déjà, comme une « *grève des investissements* ». Une partie des patrons grecs, « gâtés » par la politique des colonels, se montre réticente à maintenir l'effort productif sous le régime actuel, fût-il de droite. Ces patrons craignent qu'une adhésion à la C.E.E. ne se traduise par une remise en question de leur situation privilégiée, cautionnée jusqu'à présent par la politique protectionniste.

En décembre 1975, le gouverneur de la Banque centrale, M. X. Zolatas, dénonçait « *les profits de quasi-monopole que les entreprises grecques puisaient dans des conditions artificiellement créées et soutenues par l'Etat* ». De même, en avril 1976, il avertissait les hommes d'affaires grecs que « *l'époque des stimulants économiques forts, du protectionnisme excessif et des bas coûts salariaux, assurant une croissance du capital facile et rapide, était révolue à jamais* ». La politique économique grecque découvre subitement que « *seules les conditions de la libre concurrence peuvent assurer l'accumulation accélérée du capital, le progrès technologique et l'amélioration du niveau de vie* » (Zolotas). De même, M. J. Pesmazoglou, président de la commission parlementaire Grèce-C.E.E., dénonçant la « *misère protégée* », avertit à son tour les hommes d'affaires que « *toutes les situations privilégiées et les exclusivités existantes doivent disparaître aussitôt avec l'entrée dans la C.E.E.* » L'élan européen des dirigeants actuels est tel que ce qui, dans le passé, était considéré digne d'être protégé apparaît aujourd'hui comme une « *situation artificielle de monopole* » méritant d'être supprimée.

La réponse du patronat ne se fit pas attendre : de 1973 à 1976, les investissements industriels ont baissé de 22 %. Toutefois, la production industrielle s'est accrue de 11 %, ce qui laisse supposer une utilisation plus intensive des équipements. On comprend que les patrons s'efforcent de s'en sortir, provisoirement, avec les moyens du bord, sans risquer des investissements importants qui bouleverseraient la technologie existante. Ceci explique aussi, entre autres, comment un tel arrêt des investissements ne s'est pas encore traduit par un taux de chômage analogue.

Certes, cet attentisme est aussi une conséquence du renchérissement excessif des biens d'équipement sur le marché international et de la baisse des taux de profit (18.5 % en 1973, 6,5 % en 1975). Aujourd'hui, en Grèce, les industriels n'effectuent plus que des « *investissements complémentaires* », reconnaît M. D. Marinopoulos, président du patronat grec. L'épargne, de 28 % du revenu national en 1973, a baissé à 14 % en 1975. Le marché national des biens d'équipement se trouve en récession absolue. La seule branche qui progresse relativement est celle des biens de consommation. Apparemment, on achète un produit aujourd'hui parce que demain son prix va renchérir.

Dans ce contexte, le gouvernement a fixé comme objectif non négociable l'européanisation économique et sociale du pays. Il se déclare décidé à mobiliser tous les moyens pour couvrir les « découverts » en investissements, créés par la « grève des patrons ». Le premier ministre a récemment encore demandé aux gouverneurs des banques contrôlées par l'Etat de procéder à des investissements de 600 millions de dollars environ, dans les plus brefs délais. Aussi, le plan pour 1976-1980 (déposé en mai 1977) fixe comme objectif de doubler, jusqu'en 1980, les investissements publics et les dépenses de l'Etat en général.

Vers la fin du protectionnisme ?

BREF, l'éventuelle adhésion à la C.E.E. incite l'Etat grec à intervenir encore plus directement dans le domaine économique pour parer aux insuffisances de l'économie privée. Certes, le glas du protectionnisme traditionnel sonne déjà, et, par là même, une des causes structurelles de l'inflation pourrait aussi disparaître. Cependant, le problème économique fondamental, fût-ce après l'adhésion à la C.E.E., ne continuera pas moins à se poser en termes de développement. Dans cette perspective, on peut penser qu'une structuration d'un type nouveau commence progressivement à se dessiner.

Dans ce schéma, les mesures protectionnistes ne pourront être extérieures aux initiatives d'investissement, puisqu'une telle protection est formellement exclue par le traité de Rome. Désormais, la seule « protection » possible sera forcément *liée intrinsèquement* à la plus ou moins franche initiative de l'Etat. Ce sera probablement la nouvelle voie normale pour les branches atrophiques et celles qui nécessitent encore une protection.

C'est peut-être cette perspective que rejettent les patrons grecs lorsqu'ils dénoncent les prétentions « *socialisantes* » du gouvernement actuel. Toutes ces modifications en cours risquent, selon eux, d'« *encourager la lutte de classes, d'anéantir le patronat et le capital et de décourager l'initiative privée* » (cf. discours du président du patronat grec, mai 1977). Dans ces conditions, le gouvernement aura-t-il la cohérence nécessaire pour mener jusqu'à son terme l'épreuve de force qu'il a lui-même engagée et dont dépend l'avenir le plus immédiat du pays ?

KOSTAS VERGOPOULOS.

A tous les niveaux de la vie nationale

LES STRUCTURES DE LA DÉPENDANCE

ANDREAS G. PAPANDREOU *

LA position stratégique de la Grèce en Méditerranée orientale a constitué dans le passé et constitue toujours une menace contre son indépendance nationale. La Grèce appartient aux Balkans, qui représentent une miniature du rapport de forces dans le monde. Le fait que la Grèce voisine avec le Proche-Orient ajoute à son importance et, par conséquent, aux problèmes auxquels elle doit faire face. La Grèce s'est depuis 1962 associée à la C.E.E. Cependant elle s'est transformée en satellite par excellence des Etats-Unis dans l'espace européen.

Ce qui complique davantage la situation, c'est le fait que la Grèce possède des frontières communes avec la Turquie qui est, elle aussi, un satellite des Etats-Unis. Vis-à-vis de ces deux satellites, les Etats-Unis adoptent une attitude favorable à la Turquie. Et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, parce qu'à la suite de leur intervention politique et militaire directe en Grèce pendant la guerre civile, les Etats-Unis contrôlent celle-ci de manière plus directe et plus décisive. Deuxièmement, parce que la Turquie revêt pour les Etats-Unis une importance plus vitale : elle possède des frontières communes avec l'Union soviétique, elle contrôle les détroits des Dardanelles, elle dispose d'une population beaucoup plus nombreuse et peut ainsi être utilisée en tant que « gendarme » des Etats-Unis au Proche-Orient. Dans le conflit concernant la mer Egée, lequel, en apparence, est une conséquence du chauvinisme turc mais qui, en substance, constitue une manœuvre américaine pour s'assurer le contrôle complet de la mer Egée, les Etats-Unis favorisent de manière scandaleuse la Turquie. Ce sont les forces turques que les Etats-Unis utilisèrent durant l'été 1974 pour effectuer la partition de Chypre et pour transformer la République chypriote non alignée en poste avancé du Pentagone au Proche-Orient.

L'Union soviétique s'est montrée fidèle à l'accord intervenu entre Staline et Churchill en octobre 1944, accord selon lequel la Grèce « appartient » à l'Occident. Elle s'y est montrée fidèle, même au cours de la guerre civile. Aujourd'hui, l'Union soviétique dispose de mouillages en mer Egée, un peu au-delà des eaux territoriales grecques (limitées toujours à 6 milles, bien que le gouvernement grec ait la faculté, garantie par le droit international, de l'étendre à 12 milles) et s'intéresse surtout à ce que le droit de passage de sa flotte par les détroits et sa libre circulation en mer Egée soient garantis. Les Etats-Unis ne contestent pas ces visées de l'Union soviétique. La Turquie, qui maintient avec l'U.R.S.S. d'étroites relations commerciales et économiques, offre à celle-ci le libre passage de la flotte par les détroits et jouit de la tolérance soviétique en ce qui concerne ses propres visées en mer Egée.

Mainmise par étapes

LA forme de dépendance la plus brutale est celle qui se fonde sur l'intervention politico-militaire directe, c'est-à-dire sur l'utilisation du mécanisme de coercition qui s'identifie plus ou moins à l'Etat. A notre époque, cette forme de dépendance est historiquement liée au colonialisme, mais non pas uniquement à lui. Les régimes imposés par les Etats-Unis en Corée du Sud et, pour un temps, en Indochine sont typiques de l' « Etat client » qu'ils ont fondé dans diverses régions du monde.

La Grèce fut pour les Américains la première expérience de type « vietnamien » Après la fin de la guerre civile, ils réorganisèrent l'appareil d'Etat grec, et plus particulièrement les forces armées et les services de renseignement. Ces derniers se sont transformés en appendice de la C.I.A. en même temps que la mission militaire américaine exerçait un contrôle absolu sur la structure et le fonctionnement des forces armées élevées dans la foi en l'atlantisme et dans la peur du « danger communiste ». Les Américains établirent des liaisons directes avec le palais royal et avec la droite, son prolongement dans l'espace politique grec. Ils étendirent leur contrôle sur les syndicats, sur le système bancaire et finalement sur les activités culturelles et scientifiques de notre pays. La Grèce de l'après-guerre s'est « reconstituée » avec un appareil d'Etat corrompu et contrôlé, et avec l'activité des investissements dirigés par des banques américaines et des organisations d'aide économique. Ainsi, au début des années 60, la Grèce était prête à ouvrir ses frontières à l'invasion du capital des multinationales, à s'attacher au char de la C.E.E., à se transformer en poste avancé de l'OTAN et en arsenal nucléaire des Etats-Unis en Méditerranée orientale.

L'occupation de l'espace grec par les Etats-Unis s'est opérée par étapes ; en premier lieu, au moyen de l'intervention de la superstructure politico-militaire (l'appareil de coercition), en second lieu, et presque parallèlement, au moyen de l'imposition sur le processus d'accumulation du capital d'un contrôle visant à créer les conditions nécessaires à des investissements lucratifs et sûrs, et, finalement, au moyen de l'invasion, à partir de 1960, des multinationales qui conférèrent au développement de notre pays la structure d'un capitalisme périphérique.

Un pays de la périphérie

LA structure sociale et économique grecque possède tous les traits d'une formation capitaliste périphérique. Dans de nombreux secteurs de l'économie grecque (agriculture, élevage, industrie artisanale, petit commerce, etc.), le mode de production capitaliste n'a pas fait disparaître les formes de production pré-capitalistes. Les conditions de commerce intérieur (importation de produits industriels contre l'exportation de produits agricoles) sont pour les agriculteurs des conditions de pillage ; ainsi se produit à l'intérieur du pays une accumulation primaire de capital à grande échelle. Le commerce extérieur a toutes les caractéristiques de l' « échange inégal » et facilite la fuite de l'excédent social vers les centres métropolitains. Avec l'extension des géants monopolistes multinationaux, la fuite de l'excédent social se produit de plus en plus à travers les appareils dont les sociétés multinationales disposent à l'échelle mondiale.

De cette manière, les forces productives du pays se développent inégalement, et l'extraversion de l'économie grecque, sa tendance à devenir un prolongement complémentaire des économies métropolitaines occidentales, se font chaque jour plus intenses. L'agriculture demeure sous-développée et statique. Les services sont hypertrophiés à un point impressionnant. La balance commerciale est fortement déficitaire. Le fait donc que la Grèce soit un pays dépendant au niveau de la structure de production, c'est-à-dire des forces productives, est un fait indiscutable. Cette dépendance structurelle est déjà contenue dans la constatation que l'économie grecque présente les traits d'une formation capitaliste périphérique.

La dépendance au niveau du développement des forces productives constitue un phénomène parallèle à la dépendance au niveau des rapports de production — à travers le déplacement (de l'intérieur du pays vers l'étranger) du centre de décision sur la mise en valeur des ressources du pays, à travers la remise du contrôle du processus d'accumulation du capital aux mains des sociétés industrielles multinationales et des banques multinationales. Avec le temps, le capital industriel et bancaire international, ayant occupé les points stratégiques de l'économie, dirige le développement du pays selon des critères découlant de la logique de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale et pille littéralement les ressources du pays et pollue irréparablement son environnement.

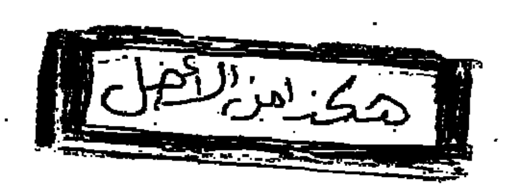
Parallèlement à l'intervention politico-militaire des Etats-Unis au niveau inter-étatique, se développe, de la part du capital multinational, un contrôle direct et décisif sur le gouvernement et sur l'appareil d'Etat grecs, afin de former des institutions qui donneront au capital étranger une position prépondérante vis-à-vis de son associé anémique, le capital grec. Les règles de financement, les options de planification, le syndicalisme, l'éducation, les structures culturelles mêmes qu'établit le gouvernement grec visent à l'intégration du pays dans l'orbite du capitalisme mondial, tout en lui conservant son caractère périphérique. C'est sous cet angle que doit être examinée l'adhésion de la Grèce à la C.E.E.

La dépendance de la Grèce est une dépendance à tous les niveaux. Du point de vue politico-militaire, la Grèce dépend des Etats-Unis. Du point de vue économique, elle dépend des centres métropolitains occidentaux.

Il ne serait pas sans intérêt de noter ici que la dépendance ne constitue pas un trait caractéristique des seules formations capitalistes périphériques. Le Canada est une formation métropolitaine : il est toutefois dépendant, toutes ses industries stratégiques sont contrôlées par le capital américain. Ce contrôle au niveau des rapports de production a ses prolongements dans le secteur politico-militaire. Le gouvernement canadien ne dispose que d'une marge très limitée pour conduire une politique extérieure ou de défense qui lui soit propre. Il ne serait pas non plus sans intérêt de noter que, alors que dans le cas de la Grèce (qui, elle, est un pays de la périphérie), la dépendance politico-militaire a précédé la dépendance économique, pour le Canada, qui est un pays de la métropole, c'est le contraire qui est vrai.

Bien que sous une forme plus légère, un processus identique a eu lieu en Europe occi-

* Président du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK).



Fragilités des partis et importance des relations personnelles

Un peuple rétif aux structures et aux schémas importés

C'est en un style assez inhabituel dans les colonnes de ce journal que s'exprime ici M. Kostas Zouraris, chargé de cours de sciences politiques à l'université de Paris-VIII. Il n'est pas nécessaire de plaider en faveur de l'irrévérence lorsque celle-ci permet de révéler les aspects les moins connus de la psychologie d'un peuple.

Par KOSTAS ZOURARIS

LA Grèce n'a jamais aimé ses partis politiques ; néanmoins, elle s'est toujours reconnue dans l'esprit partisan. Depuis l'aube du pays, le plaisir du pouvoir et son corollaire d'oppositions ont proliféré dans l'éclosion diffuse des dissensions et dans les rapprochements relâchés : groupes, promiscuités, rejets ont façonné la politique par des interventions ou des reculs qui ne souffraient aucune médiation durable. La prise directe sur l'événement ou l'éviction immédiate traduisent dans la politique grecque le lien personnel culturel qui distribue naturellement les individus, *les groupes et leurs frictions.*

Depuis cette Hellas où Thucydide déjà décelait le trop plein des hommes et le « trop vide » des institutions jusqu'à cette Grèce plongée dans son capitalisme dépendant, la politique a toujours été vécue viscéralement, les variations du pouvoir ont toujours été charnelles. La Grèce est réfractaire aux structures. Comment en serait-il autrement pour ce peuple constamment fasciné par le grand large, perpétuellement ballotté entre la diaspora de ses expansions et les exodes de ses défaites ?

Ce qui a douloureusement manqué aux Grecs, c'est le sentiment de disposer d'un arrière-pays — territorial, politique, psychique, — lieu sécurisant d'épanouissement ou de retraite, où une divinité topique (république, monarchie, *parti) pourrait paisiblement ériger* ses instances d'arbitrage et de régulation. Thucydide le déplorait, qui attribuait les guerres et les migrations des Grecs à cette rencontre du manque (d'un arrière-*pays) et de l'excès (le trop-plein* d'hommes).

Pour les Grecs, la Grèce n'a pas de profondeur ; ils ne voient pas en elle cette contexture solide qui engloberait le tout. Quand l'hellénisme ne se terre ni ne s'étiole à tous les vents de l'oppression, il n'y a pas de majorité possible ou stable, prolixe ou silencieuse, mais seulement des minorités tapageuses dans leur désir et dispendieuses de leurs énergies, si bien que toute velléité de mise en forme se trouve vite émoussée. Les Grecs sont allergiques à leur propre structuration.

D'où le paradoxe : la fibre partisane est inhérente à la convivialité hellénique, périodiquement justifiée par les luttes internes, systématiquement attisée par les ingérences externes. En revanche, les partis ne sont qu'une greffe allogène, que la Grèce a dû subir par la dépendance *qui la lie aux divers impérialismes.*

Au fond, le paradoxe n'est qu'apparent. Que peuvent, que cherchent les partis dans cette société capitaliste dont l'interdépendance asymétrique par rapport aux impérialismes environnants ne fait qu'intensifier les fluidités centrifuges ? Territorialiser le pays, lui construire une consistance institutionnelle, étatiser une nation protéiforme — solidifier par-là même les brisures du corps social, aiguiser ses haines, pérenniser une autorité médiatrice.

L'entreprise régulatrice des partis s'est révélée dérisoire : de l'Etat-histrion *octroyé par les puissances « protectrices »* à la révolution exsangue de 1821, au pays-peau de chagrin de 1977 qui évacue sa population active, son plateau continental et Chypre, les partis n'ont fait que suivre ou envenimer l'événement : jamais ils n'ont su le maîtriser.

Le lien personnel, individualisé, convivial a toujours suivi les pérégrinations de l'hellénisme, y compris dans sa phase de capitalisme dépendant ; il a accompagné son extroversion endémique, servi son expansion, protégé ses reflux. Ses divisions ont été portées par ce lien indestructible qui, en même temps, n'a jamais manqué d'œuvrer pour *l'unité. D'où la cachexie permanente des* partis, prélude à l'obsolescence toujours précoce des institutions. Le dynamisme des expansions grecques comme le vertige des chutes n'ont jamais pu être assumés par ces partis flasques et précaires qui enfantaient des institutions mollasses balayées à leur tour par les spasmes successifs de l'hellénisme.

Entre les partis caricaturaux de l'indépendance qui, en toute innocence, s'appelaient « anglais », « français », « russe », et les tout récents sondages qui montrent que la moitié des Grecs ne se reconnaissent pas dans les partis, la *continuité est frappante : tous les* partis veulent s'emparer de la Grèce, mais les Grecs, eux, ne se réduisent pas à leurs partis.

La modernité importée, la rationalité présumée des partis escamotent la raison partisane des Grecs sans pour autant éclairer le destin de la Grèce. De la longue durée hellène, les partis ne peuvent que renvoyer un triste décalque, mimodrame réducteur singeant l'allogène, réduisant l'autochtone. D'où le caractère nécessairement appauvrissant de toute approche de la politique à travers les partis.

Le syndrome du janissaire

L'HELLENISME en 1977 dispose de deux foyers nationaux dont l'un, Chypre, est mutilé par l'invasion turque ; leur population est de dix millions de personnes. Quatre millions de Grecs sont en outre disséminés sur les cinq continents, rejetons d'un capitalisme extroverti, des guerres perdues, des guerres civiles et de la satellisation du pays par les Etats-Unis (un million et demi de départs entre 1949 et 1970 en raison du quadrillage militaire du pays imposé par les Américains à l'issue de *la guerre civile*).

Cette diaspora entretient avec la métropole des liens touffus. Un va-et-vient incessant transforme la déperdition *d'énergie due à l'émigration en effluves* revigorant l'archipel promis. De cette extrême fluidité, imposée par son histoire et intériorisée par son peuple, la Grèce se donne, comme seule vérité permanente, son inconsistance. Structures déliquescentes, stabilités éphémères, certitudes mobiles : dans ce magma mouvant, la Grèce se définit parfaitement par le jeu des tissus personnels, échappant à toute rigidité. Les classes se font et se défont, les strates s'interpénètrent, les personnes, dans leurs dérives, phantasment des idéologies disparates. Les certitudes institutionnelles sont régulièrement happées par les bourrasques familières qui ne sont surmontées qu'à la faveur de cet effet de reconnaissance du mythe conducteur de la communauté.

Par rapport au fonctionnement des partis, on peut alors procéder à quelques approximations :

a) Le rapport d'homologie entre *classes et partis qui, cahin-caha, peut* s'établir pour l'Occident capitaliste, est frappé de nullité en Grèce : tous les partis, y compris les deux partis communistes issus de la scission de 1968, *sont des partis inter-classes, des partis* attrape-tout. Même les comptables marxistes du millénarisme « scientifique » commencent, de guerre lasse, à se rendre à l'évidence : ce sont les sensibilités plutôt que les intérêts qui fondent l'adhésion des Grecs aux partis. Ce sont les vicissitudes de l'histoire qui font du parti communiste, entre 1941 et 1944, un parti quasi-nation, ou qui transforment l'homme de paille des Anglais, Georges Papandréou, en homme providence pour ces mêmes foules communistes qui désertent durablement la révolution afin de se laisser bercer de rêves par un illusionniste velléitaire. Les intérêts de classe sont trop récents, *trop enclins au changement pour guider* l'insertion politique. A échéance régulière, chaque volute du destin redistribue l'étendue des Syrtes où l'hellénisme s'étiole et se refait, et transforme les données politiques ou leur durée : de solides bourgeois (1922, 1974) se retrouvent déracinés ou sédentarisés dans les campagnes, des paysans de souche se découvrent hantant les limbes des métropoles fugitives. Les guerres civiles *et la guerre civile froide, instaurées par* le capitalisme indigène et par les impérialismes introduits, fomentent des déplacements successifs, poussent à la mobilité des esprits et à la fluidité des comportements. Les Grecs changent de classe sans nécessairement se départir de leur référence mythique, ou bien se forgent d'autres mythes sans changer de classe. Les intérêts sont toujours dépassés par la sensibilité à un référentiel diachronique qui submerge le cadre synchronique, inéluctablement étriqué, des partis. La spiritualité des Grecs transcende la mouvance des classes sociales et le cloisonnement des partis ;

b) Les conséquences induites de la non-homologie entre classes et partis sont le clientélisme et le népotisme, qui irritent tant les techno-marxistes tout en grossissant leurs rangs. Ces deux « tares » nationales, loin d'être la preuve d'un « retard », ne sont que les réactions saines et sereines par lesquelles les Grecs se méfient de la chétive médiation des partis, se réapproprient l'accès au pouvoir par le seul ressort qu'ils savent indestructible : le lien personnel ;

c) La conséquence des deux premiers constats est que les partis ne sont ni des institutions durables, ni des structures solides, ni même des « machines électorales », mais une sorte *de gélatine dans laquelle les personnes* s'aiment et se détestent cordialement. Il faut absolument savoir tout cela, faute de quoi la politique devient « illisible » : en raison des mimétismes *qui font rage en ce moment, tous les* partis se dotent de programmes.. La tendance inflationniste est au socialisme ! Mais il ne faut pas se leurrer : personne en Grèce ne s'occupe de *programme*. Il suffit pour s'en convaincre de voir comment les choses se passent dans les congrès, fêtes sacrales, également très prisées ces derniers temps par les partis : les gens ne se préoccupent guère de la teneur d'une motion, par contre ils s'enquièrent fébrilement de l'identité des signataires. En Grèce, connaître les personnes, c'est comprendre les situations. D'où la permanence du caractère personnel des partis, transformés en clans n'ayant que la *solidité éphémère des hommes qui les* animent ;

d) La conséquence finale de tout ce qui précède est la texture évanescente des partis. La vie statutaire s'y cantonne en quelques pantomimes européanisantes qui permettent aux chefs de célébrer dans un culte pompeux leur affrontement ou leur entente, lesquels de toute façon se trament ailleurs. Si *démocratie il y a, il s'agit toujours de* pratiques d'équilibre entre oligarchies restreintes, astreintes aux compromis boiteux et aux reniements successifs. Le peuple et ses partis-écrans vivent en promiscuité mutuellement répulsive, ce qui donne aux partis, exaspérés de voir que les Grecs n'entrent pas dans leur cadre, la névrose d'encadrer la Grèce : c'est le syndrome du janissaire.

Il est bien connu, le triste sort des enfants grecs qui, pendant les siècles de l'occupation turque, arrachés à leur milieu, recevaient une éducation ottomane et devenaient les troupes d'élite *de l'empire. La longue durée des calamités* grecques semble ne pas avoir été entamée par l'indépendance formelle du pays : en raison de leur intégration asymétrique aux impérialismes environnants et de l'autonomie surveillée qui en résulte, les élites politiques ont continué à être absorbées par la « protection », recyclées et réinjectées dans le circuit autochtone ; tant et si bien qu'il faut bien reconnaître là une loi tendancielle, selon laquelle, depuis un siècle et demi, l'éventail, la forme et la fonction des partis sont à chaque moment les indices du taux d'extroversion dépendante du pays, par rapport *aux centres impérialistes. Cette règle* vaut pour l'ensemble des partis, la dépendance se retrouvant indistinctement à droite et à gauche.

Depuis un siècle et demi, du libéralisme intégral au socialisme scientifique, tous les prosélytismes essaient de violer l'authenticité de l'hellénisme par l'entremise des nouveaux janissaires : les élites *et les partis s'acharnent à « rationaliser »* le comportement des Grecs en s'efforçant de les couler dans des moules d'importation, en masquant la continuité de la Grèce par des imitations tous azimuts. Dans cette représentation, tous les partis revendiquent leur part de mimétisme. C'est sous cet angle qu'une approche des partis grecs pourrait se préciser, en leur demandant uniquement ce qu'ils peuvent donner : une dimension réduite de la vérité.

---

dentale. La reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale s'est réalisée grâce au capital américain (c'est-à-dire par l'excédent social qui a été transféré d'Amérique latine et d'Afrique pour être investi en Europe occidentale) dans le cadre de la C.E.E. Dans le cas de l'Europe occidentale, l'intervention des Etats-Unis au niveau politico-militaire — qui s'est développée parallèlement à la pénétration économique — a pris la forme spécifique de la participation à l'OTAN, appareil de coercition supranational au service des Etats-Unis.

L'institution de la société multinationale internationalise le capital, c'est-à-dire les rapports capitalistes de production. Mais en même temps le caractère ethnocentrique du capital est conservé pour la simple raison que les multinationales entretiennent des relations particulières avec l'Etat du pays où elles ont leur siège. Par conséquent, il se forme à l'échelle mondiale une hiérarchie de centres de décision dans laquelle le capital américain occupe l'échelon le plus élevé. Ses partenaires directs — qui ont eux aussi commencé à revendiquer la première place — sont le capital allemand et japonais. La France, la Grande-Bretagne et l'Italie sont en train de se satelliser au niveau économique à un rythme rapide. La crise profonde du capitalisme mondial favorise ces impressionnantes restructurations des rapports de force à l'échelle de la planète.

Contre l'adhésion à la C.E.E.

LA C.E.E. est caractérisée par trois traits structurels : l'union douanière, la liberté de circulation du capital et la liberté de circulation de la main-d'œuvre. L'absence d'une politique monétaire et budgétaire commune signifie en définitive l'absence de contrôle, dans le cadre de la C.E.E., du capital monopoliste qui est un capital contrôlé en premier lieu par les Etats-Unis et en second lieu par l'Allemagne de l'Ouest. Ce problème ne sera pas résolu par le Parlement européen. Celui-ci va, au contraire, être un appareil de contrôle de l'Europe occidentale, un appareil aux mains des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest. La C.E.E., dans la situation actuelle, est la C.E.E. du capital monopoliste, elle est le mécanisme de consolidation de la domination du capitalisme américano-allemand en Europe.

Bien avant les néo-marxistes, Gunnar Myrdal avait soutenu la thèse selon laquelle, lorsqu'un pays relativement sous-développé s'associe, dans le cadre d'une communauté économique, avec un pays relativement développé, la distance économique qui existe entre eux augmentera — c'est-à-dire que l'adhésion fonctionnera négativement pour un pays relativement sous-développé. Cela sera sûrement valable pour la Grèce si elle adhère à la C.E.E.

Seule son industrie légère survivra — c'est-à-dire le secteur où la Grèce dispose d'avantages comparatifs importants (et ceci dans la mesure où les pays tiers avec lesquels la C.E.E. a signé des accords spéciaux ne feront pas disparaître ces avantages). Ses entreprises industrielles les plus dynamiques seront absorbées par les multinationales. Pour survivre, son agriculture devra devenir complémentaire de l'économie agricole de la C.E.E. De tout cela résulteront une réduction et des transformations structurelles radicales qui ne peuvent être réalisées dans le cadre du capitalisme périphérique. L'élevage va tout simplement disparaître. Enfin, les ressources minières du pays seront pillées. Le tourisme va, bien sûr, se développer jusqu'au moment où la pollution de l'environnement (que les multinationales transféreront de l'Occident) détruira même cette source de revenus. S'il subsiste quelque doute là-dessus, il suffit de lire l'histoire de l'Italie méridionale dont les traits communs avec la Grèce sont nombreux.

L'adhésion de la Grèce à la C.E.E. va achever de donner à son économie un caractère complémentaire et périphérique. Elle va achever l'intégration de la Grèce dans l'orbite du capitalisme mondial. Là réside l'objectif véritable de ceux qui poussent à l'adhésion de ce pays à la C.E.E.

Cette adhésion la privera des moyens de contrôler quantitativement ou qualitativement la circulation des marchandises, du capital ou du travail. Les décisions sur la marche de notre pays seront prises à Bruxelles et non à Athènes. Cela vient en contradiction avec tout effort de planification et à plus forte raison avec tout effort de planification socialiste.

Le problème le plus important de la transformation socialiste dans un pays d'Europe occidentale tient à son intégration au capitalisme mondial et plus particulièrement à sa participation à la C.E.E. Nous comprenons l'argumentation des forces de gauche d'Europe occidentale selon laquelle elles doivent, puisqu'elles se trouvent dans l'Europe des monopoles, livrer la bataille de l'intérieur. Pourquoi insistent-elles, toutefois, pour que nous, qui ne nous y trouvons pas, nous qui n'avons pas été complètement intégrés au capitalisme, nous entrions dans la cage de la C.E.E. et que nous livrions la bataille de l'intérieur ?

Il est dommage que l'on n'ait toujours pas compris que le conflit décisif, la forme dominante de la lutte des classes à notre époque, est le conflit entre les centres métropolitains et la périphérie, le conflit entre l'impérialisme et les forces de libération nationale. Le changement viendra historiquement du Sud. C'est pour cela que nous prenons position contre l'adhésion à la C.E.E.

ANDREAS G. PAPANDREOU.

Pour maintenir sa suprématie

COMMENT LA DROITE EXPLOITE LA LOI ÉLECTORALE

Par ILIAS ILIOU

LE *système électoral* de chaque pays est destiné à assurer l'exercice du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif conformément à la volonté du peuple. La Constitution hellénique et les autres lois mentionnées ci-après sont inspirées par les mêmes principes : la Déclaration universelle de l'ONU sur les droits de l'homme (ratifiée en Grèce par la loi 585 de 1945) et la convention de Rome de 1950 relative à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales (ratifiée en Grèce par la loi 2329 de 1953).

Ces textes précisent que tous les citoyens grecs ont le droit de participer à la gestion des affaires publiques par l'intermédiaire de représentants librement élus, et que la volonté du peuple doit s'exprimer par des consultations électorales tenues régulièrement, dans les délais prévus par la loi, selon les principes du suffrage universel, secret et égal, reconnus comme fondements de l'autorité des gouvernants.

Comme la législation électorale est une loi institutionnelle, qui organise la représentation populaire dans le corps législatif et dans l'exercice du pouvoir, on dit souvent que cette loi doit être stable ou, au moins, qu'elle ne doit pas être modifiée à la veille d'élections, car cela pourrait donner prise à la suspicion que les majorités parlementaires votent, chaque fois, des lois conformes à leurs intérêts partisans du moment. Ce qui explique une proposition répandue depuis l'époque de Georges Papandréou, ancien premier ministre, qui avait formulé le vœu qu'une disposition soit introduite dans le texte de la Constitution formelle pour stipuler expressément que la loi électorale *ne serait applicable qu'aux élections suivant* la première consultation électorale après son adoption.

Malheureusement, depuis la libération de la Grèce, en 1944, on a voté au total dix *lois différentes, à la veille des dix élections* qui ont eu lieu jusqu'en 1974. Une de ces lois avait introduit le scrutin majoritaire à un tour, une autre — celle de 1956 — un système mixte, mais malhonnête, les autres *ayant instauré la proportionnelle.* Il n'en demeure pas moins que, depuis 1951, a fait son apparition un système d'invention purement hellénique, plein d'artifices et de pièges, dont le but était d'assurer, en permanence, la domination de la droite. Il s'agit du système de la proportionnelle dite renforcée — en réalité atténuée, puisqu'elle s'éloigne du principe de la représentation des partis politiques en fonction de leur force électorale. Ce produit de la ruse néo-hellénique fausse et déforme la volonté populaire. Autant que je sache, la proportionnelle renforcée n'a jamais été appliquée dans d'autres pays démocratiques. Le terme et le sens de « renforcée » est inconnu dans les autres législations électorales. C'est la raison pour laquelle dans les autres pays une proportionnalité raisonnable existe entre le nombre des suffrages obtenus par les partis politiques et le nombre des sièges qui leur sont attribués. Par contre, avec le système de *la proportionnelle renforcée,* en Grèce, en 1958, le parti de l'ERE — parti de M. Caramanlis, qui, après la chute de la junte, a changé de nom pour se faire appeler « Démocratie nouvelle », — sur un total de trois *cents sièges parlementaires, a obtenu cent* soixante et onze sièges avec 41 % des suffrages, tandis qu'en 1974, avec 54 % des suffrages, il a obtenu deux cent dix-neuf sièges, soit 73 % du nombre total des députés. Il faut noter que, en vertu de ce même système, douze mille cent électeurs de la droite (« Démocratie nouvelle » de M. Caramanlis) ont pu élire un député, tandis qu'il a fallu cinquante-huit mille cent vingt-cinq électeurs pour faire élire un député de gauche. C'est une spoliation du vote et de la volonté populaire que M. Mavros, le chef du parti de l'Union du centre, a justement qualifiée de brigandage pur et simple.

Par contre, en 1964, en raison d'une législation légèrement plus équitable, bien qu'entrant dans le système de la proportionnelle renforcée, l'Union du centre, sous la direction de M. Georges Papandréou, n'a obtenu, avec 53 % des suffrages populaires, que cent soixante et onze sièges, c'est-à-dire un pourcentage qui correspondait à la juste mesure.

(Lire la suite page 14.)

* Président de la Gauche démocratique unifiée (E.D.A.).

(Suite de la page 13)

Selon le système électoral actuel, les sièges parlementaires sont répartis entre partis politiques à trois niveaux : au niveau des départements, en premier lieu, qui correspondent, grosso modo, aux circonscriptions électorales ; au niveau des dix régions élargies, qui correspondent aux régions des dix cours d'appel du pays ; enfin, la troisième répartition s'effectue au niveau national. Toutefois, et c'est là une des ruses de la loi actuelle, les suffrages déjà utilisés pour la première répartition sont à nouveau pris en compte pour les deuxième et troisième répartitions.

La philosophie politique et, en même temps, l'argument principal invoqué par le gouvernement actuel contre l'opposition soutiennent qu'au-delà de toute considération sur une représentation juste et proportionnelle des divers courants politiques, ce qui importe avant tout c'est la formation de gouvernements forts, constitués par un seul parti politique. Pourtant, ni l'histoire politique de la Grèce ni celle d'autres pays ne confirment que les gouvernements de parti unique sont toujours les plus bénéfiques.

Les amendements que le gouvernement actuel accepta au texte de la loi électorale votée en juillet dernier sont au nombre de deux. En premier lieu il accepta que, pour calculer la moyenne électorale à la première répartition — à savoir, au niveau de chaque circonscription, — l'ensemble des suffrages exprimés ne soit pas divisé par le nombre des sièges à pourvoir dans chaque circonscription mais par ce nombre plus un. En principe, cela constitue une amélioration. Il faut néanmoins noter que si dans les circonscriptions qui élisent de un à quatre députés cette amélioration est satisfaisante, dans les grandes circonscriptions électorales, notamment la première et la deuxième circonscription d'Athènes (vingt-deux et vingt-huit députés), ainsi que la première et la seconde circonscription du Pirée, celles de Thessalonique, de Patras, de Serres, etc., la prise en compte d'une seule unité supplémentaire pour le calcul de la moyenne électorale n'aura qu'une importance tout à fait secondaire et laissera des restes considérables pour les répartitions suivantes. Il a été ainsi proposé que, pour le calcul de la moyenne électorale, soient rajoutées, respectivement, deux ou trois unités au nombre des sièges à pourvoir pour les circonscriptions moyennes (de neuf à dix-neuf députés) et pour les grandes circonscriptions (de vingt à vingt-neuf députés), mais cette proposition n'a pas été acceptée par la majorité gouvernementale.

Le deuxième amendement accepté par le gouvernement pour satisfaire partiellement la revendication de l'ensemble des organisations de jeunesse et des partis de l'opposition est l'octroi du droit de vote aux jeunes de vingt ans — et non plus de vingt et un, comme c'était le cas jusqu'à ce jour, — bien qu'un courant quasiment unanime réclame le droit de vote à dix-huit ans.

D'autre part, la demande formulée par la gauche que soit instituée la proportionnelle intégrale n'a pas été acceptée. De même ont été rejetées les propositions visant à la création de douze circonscriptions électorales au total — celles des dix cours d'appel, plus la première et la seconde d'Athènes, — ce qui aurait permis une plus juste répartition des sièges et une représentation plus équitable des partis et formations politiques selon leur force électorale.

Enfin, d'autres modifications proposées par l'opposition ont été rejetées : parmi elles, la suppression des douze députés dits d'Etat (sur trois cents au total), élus sur une liste nationale, présentée par les partis politiques conformément à leurs pourcentages, et cela dans la mesure où la répartition de ces douze sièges favorise les partis les plus puissants. Il faut encore noter la persistance de la majorité gouvernementale à maintenir les pourcentages respectivement de 17 %, 25 % et 30 % des suffrages exprimés qui sont exigés pour que les partis politiques qui se présentent seuls aux élections, les coalitions de deux partis et les coalitions de trois partis ou plus, puissent participer à la seconde répartition des sièges ; ce système empêche forcément la création de coalitions de partis à programmes plus ou moins proches. Finalement, le gouvernement n'a pas accepté une proposition pour le moins élémentaire, formulée par les partis de l'opposition : celle qui portait sur le droit de toutes les formations politiques à un temps égal d'émission de télévision et de radio pendant la période électorale pour que soit assurée, d'une façon honnête et équitable, l'égalité des chances pour tous.

Bien entendu, une part considérable de la responsabilité de la victoire vraisemblable de la droite incombe aux partis de l'opposition démocratique et, en particulier, aux deux plus puissants après le parti gouvernemental, celui du Centre, que dirige M. Georges Mavros, et celui du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK), que dirige M. Andreas Papandréou, partis qui auraient pu, s'ils collaboraient, battre la droite et faire en sorte que la démocratie se consolide et s'élargisse. Malheureusement, de multiples obstacles empêchent, jusqu'à ce jour, leur collaboration ; sauf imprévu, ces obstacles semblent à l'heure actuelle infranchissables. Moi-même, personnellement, et le parti que je préside, l'EDA, exerçons depuis 1974 toute l'influence possible pour permettre une convergence et une coopération sur un programme commun minimum de toutes les forces démocratiques et des forces de gauche qui aspirent à des procédures démocratiques et au dialogue, fussent-elles simplement des forces démocratiques du centre, des socialistes ou des communistes, décidés à collaborer pour battre la droite ; la droite qui, bien que minoritaire en règle générale (en 1974, pour des raisons psychologiques spécifiques, M. Caramanlis — et non pas la droite — a été considéré comme capable d'empêcher le retour de la dictature et a, en conséquence, obtenu la majorité des suffrages) a toujours su, depuis 1946, tirer profit de la division des forces politiques démocratiques du centre et de la gauche et gouverner pratiquement sans interruption.

Bien sûr, seuls les socialistes et les communistes de la tendance eurosocialiste et eurocommuniste sont susceptibles, à l'heure actuelle, de collaborer dans une telle coalition et, forcément, les communistes du parti communiste orthodoxe, dit « de l'extérieur », seront exclus d'une telle coopération. C'est avec le parti communiste de l'intérieur, ainsi qu'avec le parti de l'initiative socialiste, le parti de la démocratie chrétienne et celui de la marche vers le socialisme que l'EDA élabore maintenant un front, favorablement accueilli par l'opinion publique. Ce qui nous fait espérer que finalement le parti du centre (de M. Mavros) et le PASOK (de M. Andréas G. Papandréou) s'y joindront pour assurer la fin de la domination de la droite en Grèce.

ILIAS ILIOU.

Dans l'union des forces de progrès

STRATÉGIE POUR LE PASSAGE AU SOCIALISME

Par BABIS DRACOPOULOS *

LORSQUE nous parlons de socialisme, il s'agit du socialisme tel qu'il est défini par la théorie marxiste, donc d'une alternative au système capitaliste, et non pas de réformes qui amélioreraient le fonctionnement de ce système : un socialisme qui en même temps s'harmonise avec les traditions démocratiques et les besoins de notre peuple, un socialisme authentique, dans la démocratie et la liberté.

Le passage de la Grèce au socialisme doit donc s'accomplir par la voie démocratique, en luttant sans cesse pour soutenir et développer les conquêtes démocratiques dans tous les domaines, pour sauvegarder l'intégrité territoriale menacée par les visées turques et pour renforcer notre indépendance nationale ébranlée.

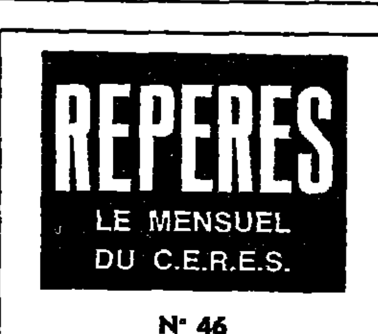
Cette lutte doit se donner pour objectif la réalisation de réformes profondes, de modifications de structures capables d'apporter des solutions aux graves problèmes que le pays et le peuple affrontent. Elle doit aboutir finalement à un changement du rapport de forces qui permette l'accession au pouvoir des partis et mouvements de gauche, progressistes et démocrates qui expriment les intérêts des catégories sociales non monopolistes, de la classe ouvrière à la petite et moyenne bourgeoisie. Cette lutte est déjà engagée. Elle doit se développer sur tous les plans par de larges mouvements de masse, multiples et unitaires, de caractère aussi bien revendicatif que politique ou culturel. Elle doit élargir sans cesse sa base par l'alliance de toutes les forces de gauche et démocratiques. Elle doit s'exercer contre les monopoles, contre l'impérialisme étranger, contre toutes les forces de la réaction, contre les mesures antidémocratiques et antipopulaires prises par les gouvernements conservateurs et contre les institutions antidémocratiques. Pour ce faire, elle doit s'appuyer fermement sur la légalité démocratique et sur la réalité grecque.

Par bien des aspects, elle ressemble à la lutte que mènent les forces de gauche dans les autres pays capitalistes européens, mais elle prendra chez nous une forme particulièrement rude. Car elle doit vaincre deux obstacles spécifiques, deux dangers qui sont plus menaçants ici qu'ailleurs :

— le premier provient du régime de dépendance dans lequel est maintenue la Grèce grâce aux positions très fortes de l'impérialisme américain qui intervient activement dans la vie politique interne. C'est ce que l'on constate à propos des deux grands problèmes nationaux, celui de Chypre et celui de la mer Egée, issus des exigences chauvines de la Turquie aux dépens de la Grèce et qu'appuient l'impérialisme américain et l'OTAN au risque, dans la conjoncture actuelle, d'entraîner un conflit armé ;

— le second provient de l'existence en Grèce d'un appareil d'Etat profondément antidémocratique, issu surtout de la guerre civile de 1946-1949. Plus que dans les autres pays capitalistes européens, les forces armées et les forces de sécurité se croient ici investies du droit d'intervention dans la vie politique du pays lorsqu'elles estiment que l'exercice de la souveraineté populaire met en danger les intérêts américains et le régime qu'ils soutiennent. La chute d'une dictature pourtant marquée du stigmate de la trahison nationale et l'établissement d'un régime parlementaire en 1974 n'ont pas apporté de changement radical à cette situation, le gouvernement n'ayant pas voulu procéder à une épuration profonde de l'armée et de l'appareil de l'Etat en général.

* Secrétaire général du parti communiste de l'intérieur.



Le pluralisme démocratique

C'EST ainsi que la démocratie dans notre pays est exposée à des dangers beaucoup plus graves que dans les autres pays capitalistes lorsque la lutte des classes s'y développe. C'est pourquoi aussi, dans la conjoncture actuelle, le combat pour la consolidation de la démocratie et pour la préservation de notre intégrité nationale revêt une importance capitale : par lui passe nécessairement la lutte pour le socialisme. La voie que nous traçons ne sera pas facile à suivre. Les progrès alterneront avec les reculs. Le succès dépendra de l'aptitude des forces de gauche à faire avancer la démocratie sur tous les fronts. Cette politique unirait le peuple autour de ces objectifs vitaux que sont la sauvegarde de la démocratie et de l'indépendance nationale. Elle isolerait les forces extrémistes réactionnaires à la solde des intérêts américains. Elle renforcerait la démocratisation au sein de l'armée et de l'appareil d'Etat. Elle obtiendrait enfin des réformes sociales et économiques et, sur le plan de la politique étrangère, l'adoption d'une politique de défense sociale sur laquelle puisse s'appuyer la lutte du peuple pour le progrès. Le succès de cette lutte dépendra aussi du degré d'organisation et d'union de la classe ouvrière et de ses alliés et de la force des partis politiques qui expriment les intérêts des travailleurs.

En outre, le rapport des forces, tant en Europe qu'au Proche-Orient, jouera un rôle capital. La Grèce peut et doit contribuer à la marche vers la paix et la sécurité par sa propre évolution intérieure et en adoptant une politique extérieure libérée de son orientation atlantique unilatérale. Cette politique rechercherait le soutien aussi bien des pays occidentaux que des pays socialistes et des non-alignés, ce qui lui permettrait d'affronter avec succès les interventions de l'impérialisme américain. Sous ce point de vue, l'un des objectifs de notre lutte sera l'élimination des bases américaines et la rupture de tout lien avec l'OTAN, dans la perspective de la suppression graduelle des deux blocs militaires.

Pour difficile qu'elle soit, l'évolution de la Grèce sera favorisée à la fois par l'urgence des problèmes posés et par le fait qu'aux côtés de la classe ouvrière grecque se trouvent d'autres catégories de travailleurs (paysans, artisans, intellectuels) qui, eux aussi, ont une tradition de lutte.

De même, la démocratisation de l'administration pourra s'appuyer sur les tendances progressistes que l'on peut constater chez les fonctionnaires, particulièrement depuis la chute de la dictature. Mais c'est précisément en raison de l'existence de ces tendances que les réactionnaires grecs et étrangers mettent tout en œuvre pour bloquer l'évolution démocratique. La montée au pouvoir de la grande coalition des travailleurs et de toutes les forces antimonopolistes ne se fera pas du jour au lendemain. Nous passerons d'abord par des périodes de transition — notre but actuel — avant d'arriver à l'élimination du pouvoir des monopoles et de la dépendance qu'ils entraînent.

Il est à prévoir qu'un changement tellement radical ne se fera pas sans provoquer des réactions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Il faut donc que le peuple et l'armée soient prêts à les affronter. Et que le soutien de tous les pays socialistes et démocratiques soit acquis au nouveau pouvoir.

Ce nouveau pouvoir permettra de passer progressivement et consciemment au socialisme, à un rythme qui devra tenir compte des réalités économiques du pays et des rapports de forces existants. Il sera déterminé en dernier ressort par le peuple lui-même. Mais il convient de prévoir une période de transition relativement longue en raison du retard de notre développement industriel et de l'existence dans le pays d'une multiplicité de petites et moyennes entreprises, en milieu urbain comme en milieu rural.

Le pluralisme démocratique n'apparaît pas seulement comme une conquête en soi respectable : il devient une nécessité dans la mesure où continuent de coexister de nombreuses classes et catégories sociales.

Au niveau de l'Etat et de l'administration, la nouvelle décentralisation démocratique sera caractérisée, premièrement par la consolidation des organismes représentatifs (reconnaissance du rôle autonome des syndicats et autres associations professionnelles, non seulement pour défendre les intérêts des travailleurs mais encore pour participer tant à la planification économique qu'à la politique sociale de l'Etat ; lutte contre le centralisme bureaucratique qui constitue une menace inhérente au fonctionnement de tout appareil d'Etat), deuxièmement par le développement de l'autogestion locale qui est fortement enracinée dans notre pays.

Parallèlement, des formes de démocratie directe seront instaurées dans les entreprises, dans les villages, dans les quartiers dont les représentants élus élaboreront le programme économique et social. Les réformes que nous exigeons actuellement (nationalisation des monopoles-clés de l'économie nationale, révision des contrats passés avec les entreprises étrangères, réorganisation coopérative de l'agriculture, réforme fiscale, planification économique démocratique, modernisation de l'administration, etc.) ne sont pas simplement les étapes d'une évolution idéale planifiée vers le socialisme. Elles constituent les réponses positives que nous voulons donner aux grands problèmes qui se posent actuellement à la Grèce : crise économique, entrée dans le Marché commun, etc.

Il est certain que, dans sa phase première, le nouveau régime ne pourra supprimer les conflits de classes — économiques, politiques ou idéologiques — tant que subsisteront classes et partis. Mais ils s'exprimeront par le libre exercice d'une lutte politique et sociale s'inscrivant dans le cadre des nouveaux droits constitutionnels et ils se règleront par le dialogue démocratique et par le fonctionnement des organes représentatifs centraux et locaux dans le respect de la majorité et du principe de la souveraineté populaire. Car nous sommes contre le principe de l'identification du parti et de l'Etat. Nous n'acceptons pas, dans une Grèce socialiste, l'existence d'une philosophie officielle d'Etat. Nous croyons au contraire à la liberté de la pensée créatrice. Dans une société socialiste, libre et démocratique, certaines fonctions du pouvoir central s'affaibliront graduellement pour être remplacées par l'autogestion des affaires sociales et administratives.

Europe, Balkans, Méditerranée

LA Grèce est un petit pays capitaliste profondément dépendant des Etats-Unis et des autres pays impérialistes européens. C'est un pays industriel et agricole semi-développé dont le revenu national par tête se situe autour de 2 500 dollars. Le mouvement ouvrier présente de nombreux traits communs avec ceux des autres pays occidentaux. Mais il est important de tenir compte des particularités géographiques, économiques et sociales. C'est pourquoi l'axe européen de notre politique nationale doit être complété et harmonisé avec des axes balkanique et méditerranéen.

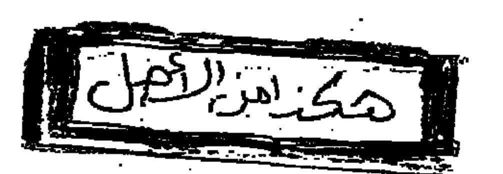
Pour toutes ces raisons, toute tentative d'imitation du modèle soviétique serait contraire aux besoins de notre société et, pour tout dire, antimarxiste. De la même façon, toute assimilation aux modèles tiers-mondistes serait elle aussi erronée. Ce qui ne veut pas dire que les réussites des pays socialistes et les succès des mouvements de libération nationale n'influent pas favorablement sur le développement du mouvement ouvrier dans notre pays. Mais la lutte de notre peuple pour le socialisme est rattachée en première ligne à la lutte pour la démocratie et pour le socialisme des travailleurs des pays d'Europe.

Nous avons donc choisi l'intégration sous condition au Marché commun, mais nous lui attribuons une perspective dynamique qui doit entraîner des réformes intérieures positives et faire participer la Grèce à la lutte engagée au sein de la C.E.E. par les pays membres les plus progressistes pour la transformer en Communauté des travailleurs.

Outre les deux partis communistes issus de la scission de l'ancien P.C.G., il existe en Grèce plusieurs partis qui se réclament d'un programme socialiste. Divers partis bourgeois élaborent des programmes de type social-démocrate et expriment leur attachement à la démocratie et au progrès social.

Il est probable que cet éparpillement des forces dans le camp socialiste ira en s'atténuant et qu'on assistera à la formation de partis plus puissants et plus cohérents. Néanmoins, on peut difficilement imaginer l'existence d'un parti dirigeant aux côtés duquel, comme le professe le parti communiste de l'extérieur, se rangeraient des groupes ou des personnalités ou d'un parti du changement, comme le voudrait le PASOK. Ce qui est plus vraisemblable, c'est une pluralité de partis contribuant plus ou moins à la renaissance démocratique et à la fondation du socialisme. La tendance à la prépondérance d'un parti comme seul facteur du changement nous semble un obstacle à la marche vers le socialisme. A l'opposé, les forces de gauche alliées dans une vaste action commune pourraient faire avancer l'unité des 'orces qui luttent pour le socialisme, devenir les facteurs de l'union de toutes les forces démocratiques.

Au sein de cette union, les communistes grecs sont appelés à jouer un rôle essentiel. Inspirés par le marxisme et enrichis par les expériences positives ou négatives du mouvement, ils fonderont un parti communiste renouvelé, démocratique dans son fonctionnement comme dans ses relations avec les masses, et autonome par rapport aux autres partis communistes et socialistes. Un parti capable de contribuer positivement, avec les autres forces démocratiques de gauche du pays, à la victoire de la cause des travailleurs. C'est ce rôle que le P.C. de l'intérieur aspire à jouer.



Politique et littérature

SCIENCE-FICTION ET RÊVE DE L'ÉTAT

Par YVES DI MANNO

COMME toutes les littératures à prétentions « populaires », la science-fiction véhicule, en miroir, les grandes options idéologiques de son temps. Ses récits servent de toiles de fond à certaines thèses, les héros en sont les hommes d'aujourd'hui, et le futur, décalcage du présent. Les peurs, les désirs et les questions d'une époque s'y traduisent selon des lois qui décodent le réel de ce qu'il est convenu de nommer les mentalités. Enfin et surtout, la science-fiction témoigne d'une évidente fascination pour l'Etat — fascination qui, au fil des temps, prendra d'abord la forme d'une évidence, puis d'une analyse plus serrée, de nos jours, enfin, d'une réfutation plus ou moins critique, plus ou moins ambiguë. On ne peut ignorer la réflexion d'écrivains appartenant à une nation qui domine le monde, surtout lorsque cette réflexion prend pour thème le pouvoir.

Il ne s'agit certes pas de dresser ici un bilan exhaustif de toutes les implications politiques de la littérature de science-fiction nord-américaine, mais de dégager, à partir de certaines œuvres, les options principales que les écrivains ont prises devant leur société. Car ce sont ces œuvres-clés sans doute qui retraduisent le mieux, pour leur lecteur, son présent.

A quoi l'on pense le plus souvent lorsque l'on évoque la science-fiction, c'est au *space opera* des années 40 et 50, qui popularisa parallèlement le mythe du machinisme et le rêve de la conquête des étoiles. Les Etats-Unis sortaient triomphants d'une guerre mondiale : aussi était-il logique que l'avenir américain, mythifié dans sa littérature, ait pris l'apparence de la poursuite *infinie* d'un irrésistible élan guerrier.

D'une valeur littéraire très inégale, les romans de l'époque prennent à peu près tous pour thème la domination de l'Univers par la Terre, et les guerres qu'elle doit mener pour établir, ou rétablir, sa suprématie. Ajoutons que cette Terre future se trouve tout entière résumée ethniquement par le peuple américain, et socialement par l'apogée de ses techniques — la science lui permettant autant de mener à bien ses conquêtes que de lui assurer le triomphe social d'une vie quotidienne dominée par l'automation et les gadgets.

L'Etat que nous proposent ces livres, la vision du futur qu'ils nous livrent, ne laissent pas d'inquiéter : le modèle privilégié en est un Etat unique, despotique, une *« république impériale »* dirigée par un président omnipotent ou par une assemblée de hauts dignitaires. *« Nous donnons à ceux qui nous gouvernent des titres aristocratiques et nous leur accordons des honneurs comme aux monarques. C'est le meilleur système quand il s'agit de maintenir les liens entre des planètes séparées par d'immenses espaces, et aussi entre les hommes de la Terre et ceux qui descendent des aborigènes »*, écrit sans sourciller E. Hamilton.

Cet Etat est également mondial : les conflits idéologiques n'ayant plus cours, les divergences entre nos sociétés ont disparu, et il en est sorti une société unique, sans classes. Sans classes, peut-être pas... Car si l'homme social n'existe plus, si le peuple n'existe plus, subsiste pourtant l'individu sur quoi la société américaine s'est fondée. R. Heinlein résume très bien cette conception en écrivant : *« La révolution a non seulement pour origine l'insatisfaction, mais aussi l'agressivité. Un révolutionnaire doit être capable de se battre et de mourir. Si les éléments agressifs sont les chiens de berger, les moutons ne vous créeront pas d'ennuis. »*

Ainsi est donc divisé l'Etat futur : une énorme masse de gens dominée par une élite qui détient le pouvoir et le monopolise (il est fréquent que le pouvoir soit reconduisible par succession). Le plus classique exemple en est la célèbre trilogie d'Isaac Asimov, *Fondation* (1), où la Terre n'est plus qu'une gigantesque ville (terres et océans ont disparu sous l'acier). Le pouvoir se perpétue en cercle clos, de générations en générations : l'avenir a été programmé pour un millénaire au moment où débute l'histoire. La solitude du pouvoir, son isolement, est toujours extrême dans l'ensemble des romans de science-fiction : pour mieux avengler le lecteur, les auteurs s'étendent complaisamment sur le fardeau que représente la direction de l'Etat, multipliant les thèses qui tendent à l'éloigner du peuple, et donc à le déifier.

L'individu joue cependant un rôle dans cet Etat : mais c'est sous la forme typifiée du héros. La trajectoire presque invariable de l'histoire le conduit d'un anonymat initial (dont il est par miracle extirpé) à l'accession au pouvoir, souvent même à la responsabilité des destinées du monde. Au départ, le héros est l'homme de la rue, simple fonctionnaire d'une énorme bureaucratie ; à l'arrivée, le voici membre de l'élite, du cercle infiniment clos du pouvoir. N'insistons pas sur le caractère parfaitement « romanesque » de cette conception, destinée au lecteur qui se projette en ce personnage, comme lui sorti de rien. L'histoire est morale, édifiante : dans la société future (entendons : dans la nôtre), chacun aura (a) la possibilité d'échapper à la fatalité de sa vie quotidienne. Cela perpétue l'espoir selon lequel tout le monde peut rêver de s'élever jusqu'à un certain degré social.

Il est d'ailleurs logique, tant dans l'anticipation que dans la réalité sociale de l'Amérique, que la déification de l'Etat conduise à cette héroïsation de l'individu.

De même que la conception intérieure de cet Etat reflète très bien les Etats-Unis de l'après-guerre (ainsi qu'une partie des mythes typiquement américains concernant l'individu et la société), les théories en matière de politique extérieure en trahissent les ambitions hégémoniques. Les ennemis, ne nous y trompons pas, seront balayés. P. Anderson le laisse entendre : *« Ces tribus périphériques ne faisaient qu'agacer l'empire* (terrien), *mais elles représentaient une menace réelle. On les achetait, on les dressait l'une contre l'autre ; parfois même on montait une expédition punitive. »* En parcourant les romans de l'époque, nous sommes confrontés à un véritable catalogue des diverses tactiques à mettre en œuvre pour annexer une population étrangère, de la plus diplomatique à la plus meurtrière.

Ayant lieu dans le vaste cosmos, la lutte de la Terre pour la domination de l'Univers rencontre tous les *obstacles ethniques* que *l'on peut* pressentir. Et comment ne pas voir là, dans le racisme parfois découvert, dans le mépris pour ce qui n'est pas blanc (ici : humanoïde...), le simple reflet d'une réalité que chacun, hélas ! connaît trop bien ? *« A première vue, c'étaient de tout petits hommes, couverts de fourrures blanches. Puis les détails apparurent : ils étaient très larges, leurs membres semblaient élastiques. Leurs longs pieds palmés... les mains avaient trois doigts... les oreilles ressemblaient à des touffes de plumes. Leur triste faciès gris et simiesque émergeait d'un collier de fourrure. »* (P. Anderson.) Cet exemple entre mille parle de lui-même.

Car, dans ces livres, l'impérialisme culturel aussi se donne libre cours, en présentant les civilisations de lointaines planètes avec condescendance en montrant leurs peuples comme essentiellement différents du peuple terrestre, et toujours par la laideur, l'anomalie, la difformité. Les cultures rencontrées par l'homme, jamais, bien sûr, ne lui seront accessibles : au mieux, elles garderont ce halo de « mystère » qui est le douteux privilège de l'exotisme.

Et dans ces limites vont, se succédant, les histoires qui, inlassablement, répètent la même trame. Bien sûr, nous sont parvenus des livres moins lapidaires, plus nuancés : mais que les rêveries philosophiques de R. Bradbury ou de C.D. Simak (2) ne nous empêchent pas de constater la prolifération de romans qui alors colportaient ces clichés. Car ce dont la science-fiction de type *space opera* témoignait, c'était l'ambition américaine de s'annexer le monde, et la part que cette nation a toujours accordée au héros solitaire en préférence au peuple. Aussi, en pâture à des lecteurs peut-être moins rêveurs qu'eux, les Etats-Unis offraient-ils ces combats dont ils sortaient toujours vainqueurs, ces invasions qui voyaient le triomphe de leur race sur les colonisés, et ces mondes, ces myriades de mondes dans les étoiles qui semblaient n'exister que pour eux.

Mises en cause

CEPENDANT, suite à l'évolution interne des Etats-Unis et de la situation mondiale, le *space opera* perd du terrain : la science-fiction ne peut plus être aussi schématique dans l'Amérique des années 60. Ainsi, de la décomposition d'un genre vont naître plusieurs écoles qui nous donneront, en dix ans, le meilleur de ce que cette littérature a produit.

L'*heroic fantasy* ne nous intéresse guère ici, sinon par le recours au passé dont elle témoigne. En effet, en décrivant des sociétés s'inspirant de modèles anciens (le plus souvent du Moyen Age ou des vieilles civilisations orientales), ce genre, dont l'inspiration se veut épique, ne nous offre dans les faits qu'un maigre reflet de son temps. En revanche, il témoigne des *creux* que la civilisation américaine a laissés en évidence.

On voit alors, à la suite du précurseur anglais J.R.R. Tolkien, bon nombre d'auteurs fascinés par ce retour aux mythes. Il est vrai que le genre autorise tous les avatars de l'imagination. A grand renfort de mythologies orientales et d'épopées européennes, les écrivains de cette école reviennent à la définition manichéenne de la lutte suprême entre les forces du Bien et du Mal : *« C'est bien l'œuvre du Chaos. Le feu qui a détruit cette ville n'est pas un feu naturel (...). Comme vous le savez, sorcier, les Seigneurs de la Loi et du Chaos maintiennent d'ordinaire un équilibre parfait et n'interviennent pas directement dans les affaires de notre Terre. »* (M. Moorcock.)

On peut reconnaître à cela un certain manque d'assises ancestrales du peuple américain, et son besoin conséquent de légendes qu'il est obligé de puiser dans les cultures étrangères. Il nous paraît aussi qu'une fois de plus resurgit, sous une forme déguisée, la hantise de l'affrontement des puissances, ici ressentie comme inéluctable. Car, au bout du compte, l'*heroic fantasy* suppose les mêmes clichés que le *space opera*. Le héros, plus qu'avant, est un géant blond porteur et défenseur des valeurs de sa race ; ses adversaires sont les peuplades barbares et monstrueuses qui annoncent l'arrivée du chaos. N. Spinrad en a d'ailleurs dénoncé les travers en racontant sur le mode épique la montée au pouvoir du *IIIe Reich* (3).

Reste ce que l'on a regroupé sous le terme un peu vague de *politic fiction* (ou de *speculative fiction*), et qui rassemble, en fait, des livres bien différents. Plusieurs constantes, cependant, les unissent, qui s'inscrivent maintenant à l'opposé de celles qui avaient fait la gloire de la science-fiction impérialiste. Nous allons voir qu'elles n'en demeurent pourtant pas exemptes d'ambiguïtés.

D'abord s'opère une révision fondamentale de la notion de héros. En effet, le demi-dieu ou l'invincible conquérant vont peu à peu disparaître, pour laisser place à celui que Poe appelait admirablement l'*homme des foules*. Le héros va de plus en plus se rapprocher de l'homme quotidien qu'est le lecteur. Sa dénégation davantage marquée devant le pouvoir va lui imposer un regard critique sur sa société — ce qui l'unit encore, par la quotidienneté, au lecteur. P.K. Dick présente ainsi l'un de ses personnages : *« En pyjama à rayures bariolé, Joe Chip s'assit à la table de sa cuisine, alluma une cigarette et, après avoir inséré une pièce de monnaie, manœuvra le cadran de l'homéojournal. Ayant la gueule de bois, il dédaigna les nouvelles interplanétaires et sélectionna finalement la rubrique potins. »* On est loin des *supermen de la décennie précédente !*

En même temps, la vision de l'Etat futur se fait plus critique : confrontés à un système dont ils mesurent la tyrannie quotidienne, les personnages en soulignent plus volontiers le caractère oppresseur, et le mettent même parfois directement en cause. Enfin, et c'est le détail le plus significatif à nos yeux, l'époque où se déroulent les histoires se rapproche de notre temps : l'action n'est plus située en plein quatrième millénaire, mais à une date qui n'excède guère l'an 2000 ou 2050. Ce rapprochement autorise évidemment une similitude grandissante entre notre société et celle que les auteurs anticipent — cette dernière tendant à n'être plus qu'une simple extrapolation de la nôtre.

L'écrivain qui représente le mieux cette tendance est sans conteste Philip K. Dick, et il ne nous paraît pas indifférent qu'il soit également l'un de ceux que l'extension de l'Etat préoccupe le plus. La question de l'identité est au centre de son œuvre. Elle se pose selon les nouvelles aspirations d'une partie de la société américaine : remettant en cause la notion de « réel », et essayant de redéfinir le rôle de l'individu face à un pouvoir multiforme. Dans *le Prisme du néant*, par exemple (4), le héros, sans raison apparente, n'a plus d'état civil, et n'est plus reconnu par la société : aussi le récit sera-t-il la reconquête de ce droit à l'existence sociale : *« Je n'existe pas. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais de Jason Taverner. Ma carrière, je m'en balance. Je ne veux qu'une chose : vivre. »*

Il y a quelque chose de kafkaïen dans tout cela, et l'attirance marquée de l'auteur pour la métaphysique n'infirme pas la comparaison. Cependant, c'est sur la nature de l'Etat, et ses répercussions sur l'individu, que Dick *est le plus brillant. Nombre* de ses livres prennent pour hypothèse que les maîtres du pouvoir sont des simulacres, des enveloppes vides. Par extension, c'est sur la société entière que pèsera ce doute : que rien, au fond, n'est réel, que tout ce qui nous entoure est un piège formel dont l'homme est prisonnier, et dont use l'Etat pour parfaire son emprise (5). L'univers de Dick se pose ainsi comme un parfait reflet de l'Amérique des années 60, des doutes et parfois des espoirs qui l'ont traversée.

En marge de cette œuvre-limite, d'autres auteurs posent la question du pouvoir, et de l'emprise de plus en plus marquée de la société sur les individus. Dans *Jack Barron et l'Eternité, de Norman Spinrad* (6), c'est le pouvoir des médias qui est très vivement attaqué. Le livre soutient la thèse, certes classique, que le discours imposé aux citoyens par la télévision est le refuge le plus insidieux du pouvoir de l'Etat. Ainsi voit-on le présentateur de la plus célèbre émission révéler à ses auditeurs : *« Et voilà, chers téléspectateurs : tout ce que j'étais censé faire, c'est vous mentir. Vous raconter assez de bobards pour faire passer son projet de loi sur l'hibernation, puis l'aider à hisser au pouvoir son président fantoche. »* Il aura fallu trois cents pages d'un roman hallucinant pour prouver qu'une fiction peut être autrement plus convaincante qu'un discours théorique (7).

L'analyse est beaucoup plus directement sociologique et politique dans *Tous à Zanzibar*, de John Brunner (8), sans doute à ce jour la tentative la plus achevée de description *par l'intérieur de la société américaine. En* même temps qu'il est résolument moderne par le ton, ce roman nous propose l'exacte antithèse des schémas d'autrefois. Une foule de personnages vont et viennent, se mélangent, brossant lentement un tableau assez complet des contradictions sociales. La vie quotidienne n'est nullement idéalisée, dans un sens comme dans l'autre : mais décrite dans le hasard de ses pièges, de ses surprises, de ses luttes aussi. Quant à l'Etat, il est *pour une fois montré pour ce qu'il* est : puissance de l'argent, dont telle décision, soigneusement expliquée, va bouleverser la vie de telle catégorie sociale, ou va impliquer la colonisation de telle région du globe.

Soulignons à ce propos que la science-fiction se préoccupe aujourd'hui davantage de l'Etat intérieur, s'attaquant à une forme bien précise de société : c'est un progrès, mais sans doute est-ce encore négliger l'enjeu de la présence américaine dans le monde. A cet égard, *Dune*, de Frank Herbert (9), constitue une splendide exception. Sous l'apparence d'un grand roman classique, c'est en effet un très beau plaidoyer pour les luttes révolutionnaires du tiers-monde. Les défauts n'en sont pas absents, en particulier une certaine complaisance à l'égard du fait religieux (le modèle en est l'islam). Mais le livre déploie une longue méditation sur le pouvoir, sur ses luttes internes, sur la révolte et sur le sens de l'histoire, qui est unique dans la littérature de science-fiction. *« Contrôlons la monnaie et les alliances. Que la racaille s'amuse du reste. Ainsi dit l'empereur Padishah. Et il ajoute : Si vous voulez des profits, il vous faut régner. Il y a une certaine vérité dans ces paroles, mais, pour ma part, je me demande : où est la racaille et où sont les gouvernés ? »*

Que ces quelques exemples ne nous leurrent point cependant, en ce qu'ils traduisent la volonté souterraine de certains auteurs qui, d'abord, n'est pas partagée par tous, et qui ensuite n'aboutit pas toujours à de telles réussites. La science-fiction a certes évolué au cours des années 60. Elle demeure pourtant assez souvent réactionnaire, ambiguë du moins dans ses *intentions. Elle témoigne aussi d'une* fascination grandissante pour la plus primaire des mystiques. Il n'est pas non plus sans signification que l'école dite de la *new-thing* (inspirée du formalisme du nouveau roman et des techniques d'un W. Burroughs) se soit rapidement engluée dans un esthétisme qui l'éloigne de plus en plus du fait politique, au profit de la dérision ou d'un hermétisme parfois brillant, mais toujours loin du réel, toujours *en marge* du réel.

Le fatalisme et le doute

AU tout début de la science-fiction, deux livres qui n'en font pas *directement partie avaient déjà porté* à ses limites le thème de l'Etat-total. Il s'agit, bien sûr, du *Meilleur des mondes* et de *1984*. C'est essentiellement lors de la « guerre froide » que les romans de science-fiction développent une nouvelle hypothèse, qui n'est plus celle d'Huxley ou d'Orwell, mais celle selon laquelle le monde sera, dans un proche avenir, partagé entre les deux grandes puissances : Etats-Unis et U.R.S.S., et donc entre leurs deux idéologies. Tous les romans de Dick, par exemple, ont ce décor de fond, et bien d'autres auteurs ont suivi cette analyse.

Si l'idée des deux grandes nations luttant pour la domination du monde paraît aujourd'hui plus crédible que celle d'un Etat unique, relevons pourtant ce que cette analyse a de typiquement américain, en cela surtout qu'elle exclut tout le tiers-monde de l'avenir. La périphérie, selon cette hypothèse, resterait sempiternellement ce qu'elle est : à la traîne des superpuissances, néo-colonisée, bref en arrière-plan. Le rêve américain est décidément bien vivace, même chez des auteurs que l'on pourrait par ailleurs qualifier de « progressistes » !

Mais il y a, si l'on peut dire, pis. Depuis le début des années 70, et parallèlement à la vague hollywoodienne, une frange de la science-fiction paraît hantée par le spectre de la fin du monde, et de la disparition de la race humaine. C'est une idée nouvelle, opposée au triomphalisme technique et scientifique qui inspira l'éclosion du genre. Mais c'est aussi un reflet du fatalisme idéologique qui a gagné l'Occident depuis lors.

La production récente est pleine de ces doutes et de cette angoisse qui sont le propre de notre époque. *Le Chaos final*, de N. Spinrad (10), en est un bel exemple, qui nous dépeint les horreurs d'un monde de jungle urbaine, où chacun doit lutter pas à pas pour préserver sa vie. Le livre témoigne aussi (par l'entremise de son auteur) de l'évolution de la mentalité américaine et de l'abandon d'un certain nombre d'espoirs par les intellectuels. L'analyse de J. Brunner *dans le Troupeau aveugle* (11) se veut plus scientifique, et répond à la montée de l'intérêt général pour l'écologie ; mais là aussi elle témoigne de ce qu'il serait tentant de nommer un retournement idéologique.

Il serait injuste de terminer sur ces notations pessimistes. Car si la science-fiction de 1977 paraît succomber à certains pièges, à certaines modes, quelques-uns de ses auteurs continuent à y investir beaucoup d'espoir. Certains même y développent des utopies dont le sens et la portée revêtent à nos yeux beaucoup plus d'intérêt.

Nous n'en voudrons ici qu'un seul exemple, d'ailleurs très récent. Il s'agit du grand livre d'Ursula Le Guin, *les Dépossédés* (12). C'est à une analyse très rigoureuse de la situation politique mondiale que nous convie l'auteur : car son futur est une fidèle *métaphore du présent*. Elle imagine une planète, partagée entre deux Etats totalitaires, l'un de type américain, l'autre de type soviétique. Puis un satellite de cette planète, vivant en autarcie complète, où se sont installés des émigrants de la planète mère qui bâtissent depuis cent cinquante ans une société de type socialiste, indéniablement inspirée du modèle chinois.

Le récit est alors prétexte à de *longues dissertations sur ces sociétés* différentes, chacune confrontée à de graves problèmes. La force de la démonstration tient à l'abandon de tout idéalisme. La société « libertaire » qui se construit sur le satellite est difficile, laborieuse, mais elle vit, malgré les difficultés. Elle se remet en cause, elle lutte contre sa force d'inertie. Par opposition, les deux sociétés de la planète mère sont libérales, la vie y est plus « facile » : mais les individus y sont pris dans des carcans autrement insidieux. *« Les révolutionnaires de Nio (...) ne faisaient pas seulement la grève pour de meilleurs salaires. Ils ne sont pas seulement socialistes, ce sont des anarchistes. Ils faisaient la grève contre le pouvoir. »* Et plus loin : *« Ma planète, ma Terre est une ruine. Une planète gaspillée par la race humaine. Nous nous sommes multipliés, et nous nous sommes battus jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien, et ensuite nous sommes morts. »*

Les Dépossédés marque à la fois un aboutissement et un tournant de la science-fiction. Signe que, depuis sa naissance, le genre a su se dégager de l'idéologie dominante qui l'imprégnait, jusqu'à pouvoir donner de telles œuvres. Mais signe aussi qu'il a changé de sens. Littérature d'« évasion », la science-fiction ne peut plus prétendre l'être si elle se sent d'autres aspirations. Ainsi revenons-nous au grand dilemme des littératures populaires, qui est de pouvoir — et de devoir — réfuter l'ordre dominant lorsqu'il en est besoin, tout en risquant la désaffection de leur propre public. Alors doivent-elles trouver une autre issue. Car un Etat, aussi, veille à ce qu'elles ne deviennent par trop subversives.

(1) I. Asimov : *Fondation, Fondation et Empire, Seconde Fondation*, éd. Denoël (coll. « Présence du Futur »).
(2) Le meilleur de R. Bradbury est publié chez Denoël (« Présence du Futur »). De Simak, on retiendra surtout *Demain les chiens* (« J'ai lu ») et *Au carrefour des étoiles* (A. Michel).
(3) N. Spinrad : *Rêve de fer* (Opta).
(4) P.K. Dick : *le Prisme du néant*, librairie des Champs-Elysées (coll. « Le Masque SF »).
(5) Il serait vain de vouloir résumer la richesse de l'œuvre de Dick en quelques lignes. Je renvoie à ses principaux romans : *le Maître du haut-château, Ubik, Simulacres* (« J'ai lu »), *le Dieu venu du Centaure* (Opta). *En attendant l'année dernière* (« Livre de poche »).
(6) N. Spinrad : *Jack Barron et l'éternité*, Laffont (coll. « Ailleurs et Demain »).
(7) En ce sens, on mesure d'ailleurs le rôle essentiel que pourrait tenir la littérature populaire si elle n'était pas le plus souvent porteuse des valeurs les plus réactionnaires.
(8) J. Brunner : *Tous à Zanzibar*, Laffont (coll. « Ailleurs et demain »).
(9) F. Herbert : *Dune*, Laffont (coll. « Ailleurs et demain »).
(10) N. Spinrad : *le Chaos final*, Champ-Libre.
(11) J. Brunner : *le Troupeau aveugle*, Laffont (coll. « Ailleurs et demain »).
(12) U. Le Guin : *les Dépossédés*, Laffont (coll. « Ailleurs et demain »).

RECTIFICATIF. — *Le roman d'Augusto Roa Bastos, Moi le Suprême*, dont nous avons annoncé le mois dernier la prochaine publication aux éditions Laffont, est en réalité édité par les éditions Belfond à Paris. (Cf. « la Dictature dans le roman latino-américain », par Ruben Bareiro-Saguier dans la page « Politique et littérature » du mois dernier.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438

COLOMBIE

Des lézardes dans la façade démocratique

L'ampleur de la grève du 14 septembre a mis en évidence la fragilité d'un système représentatif miné par la corruption et la montée des luttes sociales

Reportage de BERNARD CASSEN


(Photo Diego Goldberg-Sygma.)

LES scènes que l'on peut observer à Bogota, dans les grandes villes de province ou dans la campagne colombienne révèlent une tension constante, une violence sourde et imminente : c'est le chauffeur de taxi qui vous invite à verrouiller soigneusement les portes pour éviter qu'au feu rouge un voyou ne bondisse dans le véhicule et, à la pointe du couteau, ne vous dévalise ; ce sont deux membres de la « police du tourisme » qui, à l'heure de la pause, braquent leurs pistolets mitrailleurs sur les ouvriers occupés à agrandir un important hôtel de Cali, de crainte que ces derniers ne soient tentés d'aller dérober quelque objet dans les chambres adjacentes ; ce sont les fouilles et les contrôles tatillons de l'armée tous les vingt kilomètres lorsqu'on s'engage dans les zones rurales.

La lecture de la presse ne saurait corriger ces impressions. Les reportages et témoignages abondent, qui confirment ce que l'on peut entrevoir des personnages bunuéliens qui hantent les rues de Bogota, immense capitale qui compte près de cinq millions d'habitants, dont un très grand nombre à peine arrivés des campagnes. Selon une statistique de décembre 1976 (avec toutes les réserves qu'elle appelle), la ville compte cent deux mille chômeurs pour un million deux cent soixante-dix mille personnes actives, parmi lesquelles cent huit mille femmes de ménage ou bonnes à tout faire et cent quatre-vingt mille vivant plus ou moins des petits métiers de la rue. Dans cette dernière catégorie, deux activités spécialisées montrent que, pour survivre à Bogota, il faut parfois faire preuve d'imagination et en tout cas ne pas dormir beaucoup : c'est bien avant l'aube que les centaines de fouilleurs d'ordures descendent des faubourgs en tirant une brouette ou une carriole pour récupérer les bouteilles, le carton, le plastique revendus ensuite au kilo ; quant aux **coleros**, d'un niveau social en général plus élevé, ils sont prêts, moyennant finances, à faire la queue aussi longtemps qu'il le faudra à la place des gens trop pressés pour attendre plusieurs heures avant de pouvoir payer leurs impôts ou obtenir un document officiel, voire un produit alimentaire devenu rare. C'est devant l'ambassade des Etats-Unis que les prix sont les plus élevés : l'attente pour la délivrance d'un visa peut en effet durer quarante-huit heures, ce qui vaudra au **colero** une rétribution de 200 à 300 pesos (1).

Il est une profession dont l'expansion est fort révélatrice : les milices privées (plus de cinquante sociétés spécialisées) dont les membres patrouillent autour des résidences des privilégiés, des boutiques de luxe et dans les grands hôtels.

La situation la plus tragique est celle des milliers (sinon des dizaines de milliers) de jeunes enfants que l'on appelle les « gamins » et qui, souvent âgés de moins de dix ans, pratiquent le vol à la tire, l'agression, voire la prostitution, pour essayer de survivre. Parfois abandonnés par leurs parents, parfois « travaillant » en dehors des heures scolaires à l'insu du père, pour rapporter quelque chose ou quelque argent, ils se regroupent en petites bandes (**galladas**) pathétiques. Ils doivent partager avec les policiers le produit de leurs larcins afin d'éviter l'arrestation. Les centres d'observation pour jeunes délinquants sont débordés. Dans l'un de ces établissements, pour éviter que les jeunes garçons ne transforment les couverts en armes blanches, on les oblige à manger avec leurs mains. Quant au taux de criminalité des adultes — et alors même que la très grande majorité des coupables échappent à la justice, — il met à rude épreuve la capacité d'accueil des prisons : en juillet dernier, les autorités pénitentiaires ont décidé de louer des couvents pour loger leur trop-plein de pensionnaires (2).

Si l'on tourne la page du journal, il n'est question que de la **bonanza cafetera** (la manne du café), de l'afflux de dollars dont la Banque de la République ne sait plus que faire, des milliards de la contrebande, du trafic de drogue, etc., etc. La rubrique mondaine de **El Tiempo**, le grand quotidien gouvernemental de Bogota, comporte des annonces comme celle-ci (3) : « **En provenance de Medellin, Francisco Zuluaga et Mme Ana Gomez de Zuluaga sont passés par Bogota et ont pris l'avion pour l'Europe où ils effectueront un périple en compagnie de leur fille Luz Stella, qui poursuit ses études à Londres.** »

Images de deux Colombies, séparées par les hautes grilles des luxueuses demeures des beaux quartiers, les vitres fermées des limousines ou les escouades de gardes du corps, et qui ne se côtoient que par les hasards de la mise en pages. Entre ces pôles extrêmes de la marginalité et de la richesse ostentatoire — bien ou mal acquise, — il existe certes des gradations : les ouvriers ou employés des grandes villes, malgré les ravages de l'inflation et les aléas du chômage, restent dans leur majorité à l'abri d'une chute dans l'univers du « lumpen », cependant que, à la campagne, entre le million de familles souffrant de l'absence ou de l'insuffisance de terres et l'aristocratie des grands propriétaires fonciers et des nouveaux capitalistes agricoles, il existe encore (mais pour combien de temps ?) une couche de petits ou moyens propriétaires, notamment dans le secteur des productions vivrières et du café. Force est cependant de constater que, loin de se colmater, la « brèche », pour reprendre les termes de l'ambitieux plan de développement publié en 1975 par le gouvernement de l'actuel président, M. Alfonso Lopez Michelsen (4), s'est élargie et que les inégalités se font chaque jour plus criantes.

Café, asphyxie par le dollar et contrebande



La grande masse des Colombiens n'y comprend rien : la spectaculaire augmentation du prix mondial du café depuis deux ans a fait entrer dans le pays une énorme masse de devises et, loin de s'en féliciter, les autorités font la fine bouche, le président disant lui-même que « **les dollars asphyxient le pays** ». Comment une aubaine inespérée, provoquée par la conjonction de phénomènes aussi divers que les gelées du Brésil, la guerre en Angola et un tremblement de terre au Guatemala, peut-elle prendre l'allure d'une malédiction ?

Tout indique que le gouvernement, pris de court par un afflux sans précédent de dollars, n'a pas su utiliser à son profit les avantages considérables qu'entraînait cette nouvelle situation, alors que dans le même temps il en cumulait tous les inconvénients, en premier lieu une inflation préoccupante : de 17,9 % en 1975, son taux est en effet monté à 25,9 % en 1976 et les indications des six premiers mois de 1977 laissent augurer que, pour l'ensemble de l'année, il atteindra plus de 40 %, peut-être même 50 %. D'une année sur l'autre, les exploitations de café ont triplé, voire quadruplé de valeur, pour s'élever jusqu'à 2,5 milliards de dollars (5) sans que la production ait beaucoup varié (6). Pour apprécier l'importance de ces sommes, il faut savoir qu'elles représentent nettement plus que le budget de l'Etat en 1976 (1,63 milliard de dollars). Cette énorme quantité de dollars a déferlé sur le pays mais en irriguant seulement le secteur du café (producteurs et surtout exportateurs), provoquant un accroissement considérable des moyens de paiement et une distorsion de la demande.

Le gouvernement, qui disposait de certains instruments de contrôle monétaire, a dû en créer une série de nouveaux, sans que leur efficacité apparaisse probante dans la lutte contre l'inflation. Le plus important était le décret-loi 44 de 1967, connu sous le nom de « statut des changes », qui autorisait une dévaluation quasi quotidienne du peso, permettant aux exportations colombiennes de rester compétitives sur les marchés internationaux et à la balance des paiements d'éliminer son déficit structurel des années 50 et 60. Sur dix ans, de 1967 à 1977, le taux moyen de dévaluation fut de l'ordre de 10 %. Le 13 avril dernier, une mesure capitale, la résolution 25 de la Junte monétaire, mettait — dans les faits — un terme à un système qui avait fait ses preuves pendant une décennie, mais une décennie « normale » sans **bonanza** imprévisible : désormais tout dollar provenant de l'exportation du café et des services (et l'on verra plus loin les réalités que recouvre ce terme) ne pourra plus être échangé contre des pesos mais seulement contre un « certificat de change » payable à terme mais au taux en vigueur à la date d'émission. Fixé originellement à un mois, le délai fut porté à trois et l'on parle maintenant de six. Le détenteur d'un certificat de change peut néanmoins obtenir immédiatement des pesos mais après un prélèvement fixé d'abord à 10 % puis porté à 15 %. Il peut aussi les négocier en Bourse ou s'en servir pour payer des achats à l'étranger. Cela équivaut au minimum à une stabilisation du taux du peso par rapport au dollar et, pour celui qui aurait besoin immédiatement de convertir ses devises en pesos, le touriste par exemple, a une nette réévaluation (7).

A l'intérieur du secteur du café proprement dit, différentes mesures de « gel » des devises furent prises. D'abord, en octobre 1975, un accord fut conclu avec Fedecafé, la puissante organisation de commercialisation des caféiculteurs, pour qu'elle achète massivement des « titres échangeables contre des certificats de change » (**titulos canjeables por certificados de cambio**, ou T.C.C.C.) émis par la Banque de la République. Ces titres, créés en 1970, étaient indexés sur le taux du dollar et portaient intérêt de 7 %. On estime qu'en décembre 1977 Fedecafé aura souscrit pour 21 milliards de pesos de ces bons. Le gouvernement a également joué sur la manipulation du taux du **reintegro cafetero** (dépôt minimum en dollars, remboursable ultérieurement, que l'exportateur doit effectuer auprès de la Banque de la République pour chaque sac vendu) afin de geler provisoirement des devises. A ces obligations s'ajoute, pour les exportateurs, celle de verser au Fonds national du café un volume donné de grain (ou son équivalent en argent) pour chaque sac exporté. Cette mesure, connue sous le nom de **retention**, équivalait, début 1977, à l'octroi gratuit à l'Etat de l'équivalent de 24 kg de café par sac de 60 kg.

Stérilisant en partie la trésorerie de Fedecafé (qui exporte actuellement 18 % de la production) et des exportateurs indépendants (qui en exportent 82 %), ces opérations, complétées par l'introduction des certificats de change après le 25 mai, visaient à peser sur les cours auxquels ces organismes achetaient le café aux producteurs. Le prix de la **carga** (125 kg) tomba ainsi de 7 700 à 7 000 pesos chez les exportateurs privés, Fedecafé intervenant alors sous la pression des caféiculteurs pour le faire remonter à 7 200 puis à 7 300. En juillet 1975, il n'était que de 3 000 pesos, ce qui donne une idée de la spectaculaire augmentation des revenus des producteurs, même en tenant compte de l'inflation. En juin 1976 avaient été créés à leur intention, ou plutôt à leur encontre, les T.A.C. (**titulos de ahorro cafetero**), titres d'épargne forcée à un, deux ou trois ans, servant à rémunérer une partie de la récolte. Les T.A.C., comme les T.C.C.C., sont négociables sur le marché et utilisables pour les paiements à l'extérieur. Pour compléter le dispositif d'encadrement du secteur du café, il faut signaler la création en mars dernier du « Fonds du café pour le développement national » financé par une des deux taxes gouvernementales sur ce produit et par les revenus des ventes dépassant 2,20 dollars la livre.

On peut se demander pourquoi, disposant d'une telle batterie de moyens, le gouvernement n'a pu contrôler l'expansion de la masse monétaire qui s'est accrue de 31 % entre mai 1975 et mai 1976 et de 37 % entre mai 1976 et mai 1977. La cause fondamentale de cette augmentation a été la conversion massive de devises en pesos. La cotation en Bourse des nouveaux titres et des certificats de change a eu pour résultat que les petits porteurs de T.A.C. (en l'occurrence les petits caféiculteurs ayant immédiatement besoin d'argent liquide) s'en sont défaits à des prix qui, en 1976, se situaient à 75 % de leur valeur nominale, alors que leur rendement annuel était de l'ordre de 35 %. Cela n'a fait qu'accroître la capacité spéculative et les gains des grands groupes financiers (dont le Fondo Cafetero administré par Fedecafé). Enfin, la possibilité d'utiliser les T.C.C.C., les T.A.C. et les certificats de change pour les paiements extérieurs a pratiquement annulé les effets de ces mesures.

Les importateurs et tous ceux qui veulent faire des placements à l'extérieur acquièrent — au-dessous de leur valeur — des titres dont ils se servent pour leurs virements à l'étranger. En tenant compte des chiffres de la balance commerciale et des mouvements de capitaux, la revue de l'ancien ministre des finances du président Lopez Michelson, M. Rodrigo Botero Montoya, **Estrategia economica y financiera** (8), estime que si, actuellement, l'offre de certificats de change est de l'ordre de 167 millions de dollars par mois, la demande se situe aux alentours de 152 millions, ce qui laisse un solde effectivement « gelé » ne dépassant pas 15 millions, soit moins de 10 % du total. En outre, les groupes financiers peuvent, sans aucun effort, réaliser d'énormes bénéfices en achetant leurs devises aux touristes (ou à tous ceux qui reçoivent de l'argent de l'étranger) à un taux de 10 à 15 % inférieur au taux officiel, pour les transformer en certificats de change qui, eux, se négocient avec une remise maximale de 5 %. Les hôtels gagnent ainsi davantage en changeant des devises que par leurs prestations de services à leurs clients.

Le paradis des trafiquants

CE sont toutefois les activités illégales (même si dans la pratique elles ne sont pas réellement sanctionnées) qui constituent l'aliment le plus considérable de l'inflation, par les énormes rentrées de devises qu'elles procurent et qui, sous la pudique rubrique de « services », sont transformées en certificats de change. Les justifications à apporter sont tout à fait dérisoires : il suffit de trouver un prête-nom extérieur qui affirmera faire un don ou verser des honoraires. Le « lavage » par le « guichet maudit » (la **ventanilla siniestra**) de la Banque de la République est ainsi devenu une activité tout à fait rémunératrice. La première source de devises mal acquises est bien sûr la contrebande : sont ainsi vendus en dehors de tout contrôle, les produits alimentaires et le bétail (surtout vers le Venezuela), le café (9) et surtout les émeraudes.

Malgré leur ampleur, ces opérations apparaissent toutefois comme marginales par rapport au trafic de la drogue qui est devenue la première production de la Colombie, de la cocaïne et de la marihuana, apportant, dit-on, des rentrées annuelles d'un milliard de dollars, soit l'équivalent des deux tiers du budget de l'Etat. La situation géographique et climatique de la Colombie, permettant la culture de la marihuana à portée d'avion de tourisme des Etats-Unis (un marché de quarante millions de fumeurs), ne

(1) Le taux officiel du peso est d'environ 13 centimes.

(2) Un rapport du ministère de la justice au Congrès indique que, pour 1974, quatre cent cinquante mille crimes ou délits ont été commis. Sur ce total, cent cinquante mille ont été portés à la connaissance des tribunaux, qui ont infligé quinze mille condamnations.

(3) 5 juillet 1977.

(4) *Para cerrar la brecha. Plan de desarrollo social, economico y regional 1975-1978*, Departemento national de planeacion, Bogota, 1975.

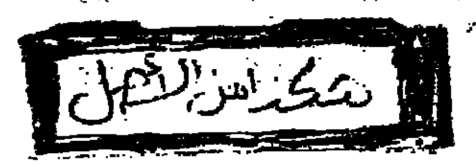
(5) Le record a été atteint le 14 avril dernier avec un prix de 3,34 dollars la livre contre 1 dollar en janvier 1976. Il est redescendu à 2,50 à la mi-juillet et à 2 dollars à la mi-septembre 1977. Les mouvements spéculatifs en cours et notamment ceux dont on accuse le Brésil (voir *le Monde* du 13 août 1977), pourraient contrarier la tendance à la baisse observée en juillet. Pour l'année 1977, les estimations de recettes du café se situent entre 1,9 et 2 milliards de dollars.

(6) Environ neuf millions de sacs de 60 kg en 1974-1975, 8 millions sept cents en 1975-1976, les prévisions pour 1976-1977 étant de l'ordre de huit millions huit cents et celles pour 1977-1978 de neuf millions trois cents.

(7) En juillet dernier, alors que le taux officiel du dollar était de 36,50 pesos, il se négociait dans les bureaux de change à 31,50.

(8) Juin 1977.

(9) Les chiffres officiels de production du café colombien fournis par Fedecafé sont en général inférieurs de 7 à 8 % aux estimations du ministère de l'agriculture des Etats-Unis, qui dispose d'un réseau de collecte de données extrêmement sérieux. La contrebande explique cette différence.





suffit pas à tout expliquer. Il faut y ajouter les conditions politiques, c'est-à-dire la corruption des services officiels à tous les niveaux : la liste des quelques personnalités arrêtées, inculpées ou simplement citées avec insistance (sans pour autant être inquiétées) couvre la gamme des divers secteurs de l'appareil d'Etat, depuis l'ancien chef des services secrets, le général Ordonez Valderrama, jusqu'à un membre de la Cour suprême de justice, Barrera Dominguez, en passant par des députés, des membres de la brigade des stupéfiants, des officiers de marine, des membres de l'entourage du ministre de la défense, l'ancien consul de Colombie aux Etats-Unis, etc. Encore ne s'agit-il que des rares cas qui parviennent à la connaissance du public. Les rumeurs persistantes qui visent les factions politiques au pouvoir trouvent un crédit évident quand on constate que le trafic se poursuit en toute impunité, malgré quelques coups de filet spectaculaires qui permettent parfois l'arrestation de délinquants de second ordre mais très rarement la confiscation de la drogue elle-même.

Cette incapacité à saisir la « marchandise » s'explique peut-être par la forte tentation qui pousse les services officiellement chargés de la lutte antidrogue à s'approprier une partie de la différence entre le prix de la cocaïne, disponible par exemple dans le port atlantique de Barranquilla (3 000 dollars le kilo), et celui pratiqué à New-York (73 000 dollars le kilo). Car la Colombie est non seulement grande productrice de marihuana (où l' « herbe » est semée sur des milliers d'hectares, alors qu'officiellement cette culture est interdite) mais grande transformatrice de coca en cocaïne. Les feuilles de coca, importées clandestinement de Bolivie et du Pérou, sont traitées dans les centaines de petits laboratoires côtiers, le produit fini étant ensuite acheminé aux Etats-Unis notamment à partir des deux mille petits aéroports clandestins des départements de la côte atlantique (Guajira, Cesar, Magdalena et Atlantico). L'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota estimait, lors d'une conférence donnée en octobre 1976, que 70 % de la consommation des quatre millions huit cent mille cocaïnomanes des Etats-Unis (selon les chiffres de la Drug Enforcement Agency, D.E.A.) provenaient de Colombie. L'afflux de dollars est tel dans les zones de trafic qu'à certains moments la devise américaine s'y négociait au marché noir à 28 pesos alors que le taux officiel est de 36,50...

La nouvelle **bonanza** du trafic de stupéfiants et de la contrebande annule à elle seule toutes les mesures laborieusement mises au point par le gouvernement pour limiter la masse monétaire. Les agriculteurs, petits ou grands, délaissent les cultures traditionnelles pour la plantation de marihuana dont le rapport est infiniment plus élevé. Même le café — qui a vu sa superficie augmenter aux dépens des cultures vivrières dont la Colombie a pourtant un besoin impérieux — ne soutient pas la comparaison. Selon **Alternativa** (10), quatre hectares de marihuana rapportent deux fois plus que quarante hectares de café. Les pêcheurs ont eux aussi tout intérêt à abandonner leurs filets pour se consacrer au travail, plus rémunérateur et moins astreignant, qui consiste à transporter dans leurs embarcations les cargaisons de drogue depuis les petites plages discrètes jusqu'aux yachts ancrés dans les nombreuses criques de la mer des Caraïbes.

Un véritable cancer de la drogue est en train de « déstabiliser » l'économie traditionnelle d'une partie de la Colombie. Certains secteurs politiques envisagent carrément de faire coïncider le droit avec le fait et de légaliser la production de marihuana. C'est ainsi que le quotidien **El Siglo**, dont le directeur est le chef de la faction conservatrice soutenant le président Lopez Michelsen, M. Alvaro Gomez Hurtado (qui, le 24 juillet dernier, a reçu le prix national du journalisme de 1977 pour ses « **croisades en faveur du maintien de nos valeurs morales** »), s'est prononcé le 14 juin dernier en faveur de la légalisation de la culture de la marihuana et de la création d'un monopole d'Etat qui achèterait la totalité de la production aux prix pratiqués à l'extérieur. Dans le numéro du 17 juin, il explicitait cette proposition : « **Il faut en finir avec cette comédie. Il faut avouer que nous sommes impuissants, que le contrôle de la drogue est un objectif qui aurait pu être bon ou mauvais mais qui n'est pas à notre portée.** »

Les projets du président Carter visant à décriminaliser la consommation de marihuana constituent un sérieux atout pour le groupe de pression de moins en moins discret des **marihuaneros**. Ce n'est pas le don de trois hélicoptères et de matériel évalué à 3 700 000 dollars effectué par l'administration américaine à la Colombie « **pour lutter contre les trafiquants de drogue** » qui pèsera lourd face à cet encouragement à la production de l' « **herbe maudite** ».

Le secteur industriel s'est bien comporté en 1976, après la récession de 1975, puisque la production a augmenté de 7,7 %. Les perspectives pour 1977 sont encore meilleures mais le danger réside dans la faiblesse des investissements, la croissance enregistrée étant due presque uniquement à une meilleure utilisation de la capacité installée.

L'endettement

LE gouvernement a négocié en juin dernier à Paris, avec le « groupe consultatif » des grands organismes internationaux et privés de crédit, l'octroi de 3,875 milliards de dollars de prêts visant essentiellement à financer les investissements d'infrastructure (énergie hydro-électrique, charbon, transports, communications, adduction d'eau). L'opposition de gauche a vivement dénoncé cet endettement massif, qui place le développement du pays sous le contrôle des banques étrangères car, évidemment, les crédits vont de pair avec des « recommandations » qui concernent notamment les hausses des tarifs publics et des combustibles. Le 29 juin dernier, le quotidien **El Tiempo**, peu suspect de non-conformisme, écrivait que « **suivre les exigences formulées contribuerait à l'augmentation du coût de la vie et donc au processus inflationniste** ». Dans la situation actuelle de dégradation de l'Etat colombien, tout programme de grands travaux permettra aux compagnies étrangères qui fournissent les biens d'équipement de réaliser de gros bénéfices et aux administrateurs locaux, selon une méthode éprouvée, de se servir copieusement au passage.

Pourquoi emprunter de telles sommes, sur lesquelles il faudra de toute manière payer des intérêts, alors que les réserves de devises vont atteindre à la fin de l'année le total sans précédent de 2 milliards de dollars ? Au ministère des finances, on répond qu'il vaut mieux emprunter à bon marché, au moment où l'on est riche, que de trouver fermées les portes du crédit lorsqu'on sera pauvre, d'autant que le seul service des dettes antérieures opérera une ponction considérable sur les réserves de devises (13) et que le cours mondial du café ne se maintiendra pas éternellement à un niveau élevé. Par ailleurs, la politique de stabilisation (ou de réévaluation du peso) ne favorise pas les exportations « traditionnelles », en particulier celles de produits manufacturés (textiles, produits métalliques, confection, produits chimiques, etc.). Avant la manne du café, les exportations étaient fortement stimulées par une subvention (appelée **certificado de abono tributario**, ou CAT) qui pouvait atteindre 15 %. Les CAT sont des titres négociables, comme les TAC ou les T.C.C.C. Actuellement, le taux maximum des CAT n'est plus que de 8 % et la Colombie est en train de perdre des marchés en Amérique du Sud, notamment dans les pays du pacte andin, au Mexique, au Brésil, en Argentine, au Chili qui, eux, ont des balances commerciales déficitaires et, affamés de devises, octroient des aides plus importantes à leurs exportateurs.

Un mandat «cher» et des paysans pauvres

En prenant ses fonctions, en 1974, le président Lopez Michelsen disait que le mandat qui lui avait été confié devait être clair, transparent (**claro**). A l'usage, la majorité des Colombiens sont enclins à supprimer une lettre et à y voir aujourd'hui un mandat « cher » (**caro**). Pour 1977, en effet, le taux annuel d'inflation prévu comme ne devant pas dépasser 18 % était allégrement franchi dès le mois de mai. Le département administratif des statistiques nationales (DANE) évalue à 37,6 % pour les employés et à 43,5 % pour les ouvriers la hausse du coût de la vie entre juin 1976 et juin 1977. Le groupe de chercheurs de Fedesarollo, fondation privée mais bénéficiant d'un statut semi-officiel et qui produit les meilleures études économiques dont dispose la Colombie, constate (11) qu'en raison de l'inflation, « **en 1976, le pouvoir d'achat de l'ouvrier des villes est descendu à un niveau inférieur à celui de 1969 et celui de l'ouvrier agricole a diminué de 9 % en 1975 et pendant la première moitié de 1976** ». Pour 1977, Fedesarollo prévoit une baisse de 22 % du pouvoir d'achat.

Non seulement les denrées alimentaires deviennent pratiquement hors de portée des milieux populaires mais elles disparaissent périodiquement du marché. La pénurie de légumes, de sucre, de lait, d'huile, de riz tient certes aux manœuvres spéculatives de certains négociants et à la médiocrité du réseau de distribution. Ses sources plus profondes sont cependant le remplacement graduel de nombreuses cultures vivrières par des productions plus rentables (café, coton, voire marihuana), la contrebande et l'incapacité du gouvernement à effectuer en temps voulu les importations nécessaires.

Le gouvernement de M. Lopez Michelsen n'a fait que continuer la politique agraire de son prédécesseur conservateur, M. Pastrana Borrero, que l'on peut ainsi résumer : encouragement à la grande agriculture capitaliste tournée vers l'exportation et l'abandon de fait d'une réforme agraire votée en 1961 mais qui, de toute manière, n'avait pas été menée avec conviction. Entre 1960 et 1970, 203 000 hectares seulement avaient été acquis par l'Institut colombien de la réforme agraire (INCORA) au profit de douze mille cinq cent soixante-dix familles. Chiffres insignifiants si on les met en relation avec le recensement agricole effectué en 1970 et qui montre que les exploitations de moins de dix hectares, au nombre de six cent soixante-six mille, représentaient 72 % du total mais ne disposaient que de 6,9 % des terres cultivables, celles de 10 à 50 hectares, au nombre de deux cent dix-sept mille (soit 19 %), disposant de 15 % des terres et celles de plus de 50 hectares, au nombre de soixante mille (soit 8,8 %), couvrant 78 % des terres !

Cette très haute concentration de la propriété est une des causes fondamentales de la très inégale distribution des revenus agricoles. Elle explique aussi pourquoi plus de 25 % de la population active des zones rurales sont inemployés ou sous-employés. Si l'on étudie le secteur-clé du café, on constate que la tendance est à la diminution des petites propriétés au profit des grandes exploitations, notamment en raison du coût très élevé des nouvelles techniques de production. Les anciens petits propriétaires sont devenus les salariés agricoles des nouveaux capitalistes agraires (qui ont remplacé les grands propriétaires traditionnels) et parmi lesquels on retrouve les dirigeants politiques régionaux, les grands exportateurs, certains secteurs du capitalisme industriel et financier et tous ceux qui veulent « laver » les revenus inavouables de la contrebande et du trafic de drogue.

Le plan de développement de 1975, **Para cerrar la brecha**, avait d'ailleurs annoncé franchement la couleur en n'accordant qu'une place minime à la réforme agraire et en mettant l'accent sur deux grands plans appelés l'un PAN (Plan national d'alimentation et de nutrition) et l'autre DRI (Développement rural intégré). Ces projets, financés presque pour moitié par des organismes de crédit étrangers, visaient à aider 50 % des plus pauvres de la population colombienne que l'on trouve dans les zones rurales non consacrées à l'agriculture d'exportation.

Le DRI se proposait de fournir aux petits agriculteurs assistance technique, crédit, accès aux engrais, à la commercialisation, à la formation et aux infrastructures, l'idée étant d'élever la productivité agricole et de produire un excédent d'aliments qui servirait précisément au projet PAN. Le PAN, lui, vise à améliorer la situation sanitaire et alimentaire (par des distributions gratuites de nourriture). Des zones furent sélectionnées, le département du Cauca étant le seul à bénéficier simultanément des deux projets en raison de sa pauvreté. Au chef-lieu, Popayan, admirable petite ville coloniale où le nombre d'Indiens rappelle que l'Equateur est tout proche, M. Mario Ochoa, directeur du PAN et du DRI, explique les difficultés d'application : lenteur bureaucratique de la mise en place qui n'a effectivement commencé qu'en 1976, rivalités locales entre conservateurs et libéraux pour l'obtention de crédits et de prestations de services, trop grande brièveté du mandat présidentiel : « **Tous les quatre ans, tout change. Pour faire un travail en profondeur, il faut un horizon de vingt ans. La tentation est de faire du spectaculaire.** »

En fait, le mode de développement de la Colombie s'accommode parfaitement d'énormes zones de pauvreté ou de détresse, à condition qu'elles ne remettent pas en cause l'édifice institutionnel. D'un point de vue strictement capitaliste, l'économie colombienne est dynamique et saine au point de constituer une exception en Amérique latine : en 1976, le PIB a augmenté de 5,5 % (les estimations de Fedesarollo pour 1977 étant de 7,8 %), le chômage semble en diminution puisque, d'après une enquête du DANE, de mars 1976 à mars 1977 il aurait baissé de 11,1 % à 10,2 %, le sous-emploi régressant également de 17,6 % à 14,4 %.

Pendant cette période, la création d'emplois a été de 7 %. La production agricole demeure le point faible, l'augmentation de la production restant très limitée (2 % en 1976) bien que masquée par les fortes rentrées de devises dues à la hausse des cours du café et du coton. Néanmoins, l'agriculture occupe une place considérable dans l'économie : en 1975, elle concourait à la formation de 24,7 % du PIB, fournissant 90 % des aliments consommés dans le pays et 88 % des rentrées du commerce extérieur (12).

Une énorme charge explosive



Le succès de la « grande grève civique » (**el gran paro civico nacional**) du 14 septembre dernier — et son solde élevé en vies humaines — ont révélé, mieux que toute statistique, la profondeur du mécontentement social. Malgré le silence de la grande presse, la censure de la radio et de la télévision, les menaces de licenciement, la proclamation du caractère « **illégal et subversif** » de la grève, la mise sur pied de guerre des forces armées, le mouvement a connu une ampleur inattendue dans toutes les grandes villes et fait apparaître au grand jour la détresse des masses urbaines marginalisées et tenaillées par la faim, mais aussi la détermination des petits salariés (employés et ouvriers) souffrant également de mille privations et qui, en grand nombre, ont sauté le pas et fait acte de refus à la politique du régime.

La proposition de grève avait été lancée le 25 mai dernier par l'un des syndicats, la C.S.T.C. (proche du P.C. colombien), pour revendiquer l'augmentation de 50 % des salaires et le blocage des prix des produits de première nécessité, refuser les hausses des tarifs publics et demander la levée de l'état de siège. Si nul ne doutait qu'à la base ces points faisaient l'unanimité, l'histoire syndicale récente, marquée par la division du mouvement ouvrier, ne laissait nullement présager un accord des quatre centrales. Qu'il ait été réalisé est en soi un indice que quelque chose est en train de changer dans la vie politique colombienne.

Les revendications syndicales paraissaient d'autant plus fondées que l'examen des comptes des sociétés révèle des profits en augmentation sensible : de 1975 (qui fut certes une année de récession) à 1976, les bénéfices nets après impôts de vingt-deux grands groupes industriels font apparaître une baisse pour quatre d'entre eux et, pour les autres, des augmentations qui, dans dix cas, dépassent 100 %, le record étant détenu par Chrysler avec 866 % (14). Le salaire minimum, d'un montant de 1 800 pesos à la date de la grève générale, a constamment diminué en pouvoir d'achat réel ; pourtant les services officiels de statistique estimaient eux-mêmes en juillet dernier à 6 464 pesos par mois le minimum familial nécessaire pour remplir le panier de la ménagère (**la canasta familiar**). Depuis plusieurs mois, en lever de rideau du **paro**, les grèves, le plus souvent non coordonnées, se sont multipliées dans le pays, accompagnées de défilés de ménagères brandissant des paniers vides. La « grande presse » a fait le silence sur ces mouvements sociaux qui attestent un très profond mécontentement.

La répression est pourtant extrêmement sévère (l'état de siège est en vigueur et permet d'interdire grèves et manifestations). Les grévistes risquent ainsi constamment le licenciement, quand ce n'est pas la prison et les violences physiques de l'armée et de la police. La situation intenable d'un nombre croissant de salariés a provoqué une radicalisation des conflits et une prise de conscience qui ont été suffisamment intenses pour se faire sentir au sein des syndicats modérés (« patronaux », dit la gauche) que sont l'U.T.C. (Union des travailleurs colombiens) et la C.T.C. (Confédération des travailleurs de Colombie).

La grève de septembre

LA C.T.C. est la plus ancienne des centrales colombiennes. En 1950, puis en 1960, des scissions soigneusement organisées permirent d'expulser les syndicats influencés par les communistes et de les livrer isolés à la répression. En 1976, lors du dix-huitième congrès, une violente empoignade eut lieu entre deux factions de la bureaucratie dirigeante qui aboutit chez les vaincus (pourtant majoritaires) à la création d'un « comité de restructuration ». L'enjeu était la succession du président Jose Raquel Mercado (assassiné par un commando du mouvement de guérilla M-19) et le contrôle de l'appareil et des fonds du syndicat. Très affaiblie par ces affrontements internes et par sa politique permanente de conciliation avec le gouvernement et le patronat à un moment de montée des luttes revendicatives, la C.T.C. regroupe vraisemblablement encore un quart des syndiqués colombiens (15). Sa direction est entièrement entre les mains de la faction « turbayiste » du parti libéral, ce qui lui a valu jusqu'à ces derniers temps les faveurs officielles.

L'U.T.C., créée en 1946, revendique le plus grand nombre d'adhérents (16). Sa direction est sous la coupe du parti conservateur. Une profonde unité « idéologique » existe entre les dirigeants de ces deux centrales, façonnée par leur commune dépendance envers les syndicats américains. Un rapport de 1975 du **Comptroller general** (sorte de Cour des comptes) des Etats-Unis faisait apparaître qu'elles avaient reçu en douze ans la valeur de 2 millions de dollars de l'A.I.D. et de l'Institut américain pour le développement du syndicalisme libre. Recrutant beaucoup de leurs membres chez les travailleurs de l'Etat, qui accorde les plus grandes facilités à leurs cadres, elles ont donné toutes garanties aux gouvernements successifs. En avril 1975, l'U.T.C. exprima ainsi « **l'adhésion des travailleurs colombiens à la manière sincère et ferme avec laquelle les forces armées travaillent à la défense des institutions démocratiques** »... Le secteur privé n'a pas non plus beaucoup à craindre de l'U.T.C. ou de la C.T.C. En janvier 1977, sous les auspices de l'ANIF (Association nationale des institutions financières), se tint à Bogota une réunion regroupant les responsables des deux centrales et les représentants des grands groupes financiers. Le communiqué de presse annonça la création d'une « **commission mixte permanente de consultation entre le capital et le travail** » et précisa que l'ANIF « **avait analysé avec préoccupation les progrès intenses des organisations extrémistes et accordé l'appui du patronat aux organisations ouvrières démocratiques** ». En fait, les membres des instances dirigeantes de la C.T.C. et de l'U.T.C. sont de plus en plus perçus comme une mafia corrompue, profitant de leurs fonctions pour s'enrichir. En septembre 1976, un relevé bancaire du dirigeant de l'U.T.C. Tulio Cuevas Romero, également député conservateur, faisait apparaître un solde disponible de 2 821 597 pesos, celui de son organisation n'étant que de 353,34.

Dans l'autre camp, à côté d'une petite centrale d'inspiration démocrate-chrétienne, la C.G.T., dont l'importance est encore faible ; la force syndicale en ascension est la C.S.T.C. (Confédération syndicale des travailleurs colombiens). Créée en 1964, mais reconnue seulement en 1974, elle est dirigée par des militants communistes Sans doctrine et sans ambiguïté, elle « **considère que le syndicat ne doit pas seulement lutter pour des augmentations de salaires mais développer tout ce qui le transforme en école de lutte des classes et qui le conduit à participer aux problèmes politiques** » (17). Avec les syndicats indépendants (c'est-à-dire non rattachés à une centrale) et souvent contrôlés par l'extrême gauche, la C.S.T.C. est à l'origine de la majorité des grèves, l'U.T.C. et la C.T.C. n'en ayant suscité (malgré leur apparente supériorité numérique) qu'une sur cinq. Les auteurs d'une étude très documentée de Fedesarollo sur les grèves en Colombie de 1962 à 1976 (18) écrivent :

« **La croissance apparemment rapide des centrales non traditionnelles (C.S.T.C., C.G.T., indépendants) au cours de ces dernières années et le fait qu'elles aient contribué à un nombre disproportionné de grèves font apparaître une minorité croissante et active de travailleurs qui aspirent à des redéfinitions fondamentales dans la vie colombienne.** »

La création par la C.S.T.C. de fédérations regroupant l'ensemble des travailleurs d'un secteur donné suscite une vive inquiétude au gouvernement et dans le patronat qui, selon une publication qui défend leur point de vue (19), « **vont s'efforcer d'empêcher que cette stratégie ne se transforme en tendance d'avenir** ».

(Lire la suite page 18.)

(10) N° 122, 11-18 juillet 1977.

(11) *Coyuntura economica*, volume VII, n° 1, mai 1977.

(12) Pour les données de base de l'agriculture colombienne, on se reportera à l'article de Pierre Gilhodes, « La modernisation de l'agriculture colombienne », dans le numéro consacré à la Colombie de *Problèmes d'Amérique latine*, la « Documentation française », n°s 4139, 4140, 4141 du 9 décembre 1974. Dans le même numéro, l'article de Daniel Pecaut, « Du Front social à la nouvelle stratégie de développement économique », est également à consulter.

(13) En 1977, le service de la dette extérieure représente 330 millions de dollars. Avec les nouveaux crédits consentis à Paris, il atteindra 583 millions de dollars en 1982.

(14) Source : supplément consacré à la Colombie de *Latin America Economic Report*, août 1977.

(15) Une étude publiée en 1975 par l'UTRACUN (qui regroupe les travailleurs de Bogota et du département de Cundinamarca affiliés à l'U.T.C.) estime à 16 % le taux de syndicalisation des travailleurs colombiens. Les effectifs de chaque centrale sont difficiles à évaluer avec précision.

(16) Une étude de 1975, « Aspectos cuantitativos del movimiento sindical colombiano », publiée par J. Tenjo dans *Cuadernos Colombianos*, n° 5, 1975, donne les chiffres suivants : U.T.C. 40 %, C.T.C. 20 %, C.S.T.C. 20 à 25 %, la C.G.T. et les syndicats indépendants 10 à 15 %.

(17) Pastor Perez (président de la C.S.T.C. et membre du comité central du P.C.), « Significacion de la C.S.T.C. », *Documentos politicos*, novembre-décembre 1976.

(18) Hernando Gomez Buendia et Rodrigo Losada Lora, « La actividad huelguistica en Colombia, 1962-1976 », *Coyuntura economica*, vol. VII, n° 1, mai 1977.

(19) *Estrategia economica y financiera*, juin 1977.

(Suite de la page 17)

L'appel conjoint à la grève générale du 14 septembre par les quatre centrales a bouleversé la situation syndicale. La violence de la répression, qui a fait au moins trente morts et peut-être même cinquante dans l'ensemble du pays (le gouvernement en reconnait dix-huit pour la seule ville de Bogota), les milliers d'arrestations et de licenciements, ont cimenté une unité encore toute fraîche. Elle restera certes aléatoire au sommet, en raison de la composition même des directions de l'U.T.C. et de la C.T.C., soumises aux pressions contradictoires de leurs bases et des partis gouvernementaux. Le **paro**, que le président Lopez Michelsen avait traité d'abord par l'ignorance puis par la manière forte, tout en décrétant, au mépris de toute évidence, qu'il avait totalement échoué, a révélé l'énorme charge explosive de la situation sociale colombienne. Il a constitué un sérieux avertissement pour le gouvernement et provoqué chez les salariés colombiens une prise de conscience de leur force, capable à terme de changer le cadre des luttes politiques, encore prisonnières du carcan du bipartisme. La démission de la quasi totalité des ministres, après les violentes critiques dont le gouvernement a été l'objet en raison de sa violence et de son refus de négocier avec les organisateurs de la grève, atteste que le régime lui-même a été ébranlé.

Le mythe de la bipolarisation libéraux-conservateurs

« En Colombie, le système bipartisan libéral-conservateur se maintient comme un véritable monopole de l'opinion publique. C'est un cas exceptionnel sur le continent. Cela parait être une cristallisation de préjugés, de sentiments ou de haines héritées, qui produit ce phénomène extraordinaire qu'ici les gens naissent libéraux ou conservateurs selon leurs familles. » Cet hommage à la solidité du système bipartisan vient d'un connaisseur, M. Gilberto Vieira, secrétaire général du P.C. Ce qui frappe, en effet, ce n'est pas seulement qu'après les années de la violence (1946-1953), suivies de la dictature militaire du général Rojas Pinilla (20), les partis conservateur et libéral qui s'étaient férocement affrontés (surtout après l'assassinat en avril 1948 du dirigeant libéral de gauche Jorge Eliecer Gaitan) aient pu passer le compromis que représentait de 1957 à 1974 le Front national, conçu comme une stricte alternance et un partage égal des mandats et des charges au service d'une même politique. La grande habileté de la classe dirigeante est d'avoir réussi à canaliser les mécontentements à l'intérieur de réseaux politiques où les jeux étaient faits à l'avance.

Ce ne fut pas toujours sans incidents, coups de théâtre, révisions déchirantes, chassés-croisés de personnalités, froncements de sourcils des militaires. La seule menace sérieuse, mais de courte durée, fut celle de l'ANAPO lors des élections d'avril 1970, où le candidat du Front, le conservateur Misael Pastrana Borrero, ne l'emporta que de quelques dizaines de milliers de voix sur le général Rojas Pinilla, sans doute avec un léger coup de pouce officiel. Cet incident n'empêcha pas le pacte de continuer à fonctionner jusqu'à son terme officiel de 1974, date à laquelle, selon une réforme constitutionnelle votée en 1968, la présidence devait faire l'objet d'une compétition entre conservateurs et libéraux, la parité étant respectée dans les postes ministériels. C'est le libéral Alfonso Lopez Michelsen qui l'emporta nettement sur le conservateur Alvaro Gomez Hurtado, la fille du général Rojas Pinilla n'obtenant que le tiers des voix recueillies par l'ANAPO en 1970.

La carrière de M. Lopez Michelsen est un excellent exemple des capacités de rajeunissement du système colombien. Le nouveau président était un libéral orthodoxe de fraiche date puisqu'il avait créé en 1959 le M.R.L. (Mouvement révolutionnaire libéral), hostile à l'alternance prévue par le Front national. Le M.R.L. s'opposa alors nettement à la politique sociale du président libéral Alberto Lleras Camargo et flirta même avec le P.C. M. Lopez Michelsen brava l'accord qui prévoyait en 1962 l'élection d'un conservateur (M. Guillermo Leon Valencia), se présenta et obtint six cent vingt-quatre mille voix contre un million six cent trente-quatre mille au vainqueur. Peu après, il devait modérer ses ardeurs réformistes jusqu'à fusionner le M.R.L. avec le parti libéral et devenir ministre des affaires étrangères du président libéral Carlos Lleras Restrepo (1966-1970). En portant M. Lopez Michelsen à la présidence en 1974 avec un chiffre de voix considérable (trois millions), il est vraisemblable que l'électorat colombien avait voulu injecter une dose du progressisme attribué à l'ancien chef du M.R.L. au sein de la coalition de Front national. Il allait être amèrement déçu.

Du provisoire au permanent

LA vie politique colombienne tourne autour de quelques personnalités ou de quelques « grandes familles ». M. Lopez Michelsen est le fils de l'ancien président Alfonso Lopez Pumarejo (1934-1938 et 1942-1945) ; son adversaire conservateur de 1974 et allié d'aujourd'hui, M. Alvaro Gomez Hurtado, est le fils de l'ancien président Laureano Gomez (1950-1953) ; l'un des candidats libéraux à la présidence est aujourd'hui M. Carlo Lleras Restrepo, ancien président (1966-1970) et cousin de l'ex-président Alberto Lleras (1958-1962). L'autre candidat libéral, M. Julio Cesar Turbay, est le fils du principal adversaire de Gaitan dans les années 40. Quant au candidat conservateur déclaré, M. Belisario Betancourt, dit B.B., il a eu jadis à l'égard de son parti la même attitude de franc-tireur que M. Lopez Michelsen envers le sien, puisqu'il s'allia avec l'ANAPO. Enfin, l'égérie du parti conservateur n'est autre que doña Bertha, la veuve de l'ancien président Mariano Ospina Perez !

La parité conservateurs/libéraux a rapidement montré son absurdité arithmétique : si l'on fait la part de l'absentionnisme (21) et de l'opposition au Front national, on s'aperçoit que, de 1958 à 1974, les libéraux ont obtenu entre 56 et 63 % des suffrages, les conservateurs entre 37 et 43 %. Ce déséquilibre révèle la véritable nature du pacte : la constitution d'un bloc sans faille qui, au-delà de divergences secondaires, prenne en compte, médiatise et arbitre les intérêts des classes dirigeantes.

Les deux partis ne sont plus désormais l'expression de forces sociales différentes : dans chacun d'eux, les intérêts des deux grandes tendances du capitalisme colombien actuel sont représentés. Le grand capital traditionnel, particulièrement celui des complexes agraires et industriels, pour une large part contrôlés par des capitaux nord-américains, a pu, grâce à la **bonanza cafetera**, s'équiper massivement en matériel agricole et industriel importé et profiter de l'inflation pour diminuer les salaires réels, ce qui explique les profits élevés qu'il a réalisés ces dernières années ; ce secteur s'exprime à travers la candidature présidentielle de M. Carlos Lleras Restrepo chez les libéraux et par les amis de doña Bertha et de l'ex-président Pastrana chez les conservateurs. L'autre tendance est celle des grands monopoles financiers, liés à la Banque mondiale et aux autres grandes institutions bancaires internationales et dont on a vu l'immense capacité spéculative, et qui visent à capter l'épargne aussi bien des grands industriels que des petits paysans ; c'est bien entendu à ce secteur que se rattachent les exportations de « services », c'est-à-dire l'utilisation massive du « guichet maudit » pour les dollars « chauds » des divers trafics et de la contrebande ; ses porte-parole sont la faction conservatrice « alvariste », présente au gouvernement, et le candidat libéral Julio Cesar Turbay Ayala. C'est aussi la tendance qui a l'appui du président Lopez Michelsen.

Les libéraux, malgré leur majorité structurelle, peuvent-ils *perdre* la présidence en 1978 ? Cela n'est pas totalement exclu en raison de leur division et de l'habileté des **godos** (les conservateurs), qui ont su choisir un candidat unique qui se voudrait porte-parole d'un « mouvement national », c'est-à-dire d'une séquelle du Front national. M. Belisario Betancour, ancien ministre du travail, ancien ambassadeur à Madrid, devenu multimillionnaire dans « les affaires », est un prodigieux démagogue qui n'hésite pas à employer des slogans tels que « conservatisme socialiste », « capitalisme démocratique » ou « chefs d'entreprise à l'esprit chrétien ».

Le parti libéral est divisé en deux camps apparemment irréconciliables. D'une part, celui du candidat du « turbayisme », qui bénéficie de l'appui du président Lopez Michelsen, de toute la machine électorale libérale, du soutien massif des grands groupes colombiens (dont le plus important, le Grancolombiano) et des institutions financières internationales qui, après les accords de Paris, vont pénétrer en Colombie avec une force accrue. La faiblesse de M. Turbay est sa « fragilité » intellectuelle et les rumeurs persistantes de son association avec la Mafia. M. Carlos Lleras Restrepo a gardé de son passage à la présidence l'image de marque d'un technocrate autoritaire, mais compétent et moderniste (22), ayant (en vain) tenté de « pousser » la réforme agraire. Sa stratégie économique l'inciterait à développer le marché intérieur au lieu de tout miser sur les exportations. Les industriels colombiens se reconnaissent davantage en lui. Il va de soi que, pas plus que M. Turbay ou M. Betancour, il ne remet en cause le développement d'un capitalisme « associé » aux Etats-Unis, où il compte aussi de solides sympathies.

Pour trancher entre le « llerisme » et le « turbayisme », une convention libérale, fatalement manipulée, ne constituait pas la solution. Celle-ci est venue du président Lopez Michelsen qui a décidé, pour préserver la façade d'unanimité de son parti, d'organiser des « primaires » par un artifice constitutionnel : la séparation dans le temps des élections, jusque-là simultanées, aux conseils municipaux, conseils de département, Chambre des députés et Sénat d'une part, et à la présidence de la République d'autre part. La fraction libérale qui obtiendrait le plus d'élus aux premières (prévues pour février 1978) verrait son chef proclamé candidat unique à l'élection présidentielle (envisagée pour juin ou juillet 1978). Les candidats libéraux ont ainsi souscrit en 1976, sous l'égide du président de la République, à l' « accord de San-Carlos », qui leur fait obligation de se retirer pour le mieux placé d'entre eux.

Ces querelles sont cependant secondaires pour le président Lopez Michelsen par rapport à la nécessité de reconduire d'une manière ou d'une autre l'alliance libérale-conservatrice. A cette fin, il œuvre avec obstination depuis plusieurs mois à la convocation d'une assemblée constituante qu'un système électoral adéquat rendrait paritaire (et d'où l'opposition serait donc exclue). Le but officiel de cette Constituante à effectifs réduits (cinquante membres), qui serait élue en même temps que le président et qui siégerait parallèlement au Congrès, serait de réformer l'administration et la justice colombiennes. A première vue, on pourrait penser que ces tâches relèveraient du Congrès. Il s'agit en fait, pour M. Lopez Michelsen, sans doute le meilleur idéologue du « système », d'institutionnaliser la parité (que les élections au Congrès risquent de déséquilibrer davantage) et de sceller pour une longue durée l'alliance des différents secteurs de la classe dirigeante. Cela n'opérerait pas un renforcement des pouvoirs de l'exécutif (au détriment du Congrès et des assemblées locales) et, sous couvert de réforme, par une militarisation de l'appareil judiciaire. On passerait du provisoire au permanent, et l'armée serait promue au rôle de troisième associée pour le maintien du statu quo.

L'opposition divisée

IL existe un décalage manifeste entre la profondeur du mécontentement social et sa traduction politique : c'est là un « créneau » que de toute évidence l'opposition a vocation d'occuper. Mais trois obstacles ont freiné et freinent encore considérablement sa poussée : la puissance du bipartisme, la corruption généralisée et enfin la division de la gauche.

Les partis conservateur et libéral, comme on l'a vu, ont traditionnellement excellé à recouvrir tous les contours du terrain social et politique et ont habilement utilisé les relais syndicaux de la C.T.C. et de l'U.T.C. dont les directions, jusqu'à ces derniers mois, étaient autant d'étouffoirs des luttes populaires. Le développement de la C.S.T.C. (et celui de la C.G.T. et des syndicats indépendants) a donné à beaucoup de conflits sociaux de ces dernières années un net caractère d'affrontement de classes.

Quant aux luttes agraires, la concentration permanente des exploitations, l'élimination des petits propriétaires et l'accroissement considérable du nombre de salariés agricoles n'ont fait que les exacerber. C'est une organisation imprudemment créée par le président Carlos Lleras Restrepo, l'ANUC (Association nationale des usagers des campagnes), qui, en se radicalisant, a échappé au projet électoraliste de son promoteur et a mené des actions énergiques, notamment des occupations de terres de latifundistes. L'ANUC a participé à la grande grève du 14 septembre. Les combats des paysans se mêlent aujourd'hui à l'action des mouvements de guérilla. Dans ce secteur, compte tenu de l'isolement géographique, c'est la manière forte qui prévaut : on fait donner l'armée. Même le candidat Carlos Lleras qui, lorsqu'il était président, fut le seul à croire à la réforme agraire et à la création d'une couche de moyens propriétaires, a pris acte de l'inanité de tout projet de redistribution et du caractère irréversible du développement de la grande agriculture capitaliste. Dans un récent éditorial de **Nueva Frontera** il rassurait, s'il en était besoin, les grands propriétaires terriens qui, il y a dix ans, voyaient en lui leur ennemi : **« La question agraire ne peut être examinée aujourd'hui avec les mêmes données ni exclusivement avec les mêmes critères que ceux pris en compte pendant la discussion de la loi de 1961. »**

On aurait pu penser que la corruption, la dilapidation des fonds publics, les trafics en tout genre, l'ampleur de la délinquance, qui sont les traits saillants de la Colombie d'aujourd'hui et qui n'épargnent même pas la famille présidentielle (deux des fils du président Lopez ayant été impliqués dans des scandales), provoqueraient un isolement du régime et disqualifieraient ses tenants. Beaucoup, à gauche, tiennent un raisonnement exactement opposé. Ainsi **Alternativa** (23) argumente que **« le désordre, l'immoralité, la corruption, l'impunité et l'ascension des mafias ne détruisent pas la Colombie. Ils la maintiennent en l'état parce qu'ils donnent une issue à toute une série de frustrations qui, si elles n'étaient pas résolues, transformeraient la société colombienne, si déséquilibrée, en un champ de bataille. La facilité morale et matérielle du délit et son impunité totale donnent dans une infinité de cas une rapide issue individuelle aux problèmes. L'effet principal de la corruption généralisée a été d'imprimer à toute la société colombienne de nouvelles valeurs éthiques. Il est évident que la Colombie n'est pas dominée par les valeurs prolétariennes. Pas davantage par les valeurs bourgeoises. L'idéologie dominante est celle du lumpen, de la lie de la société. »**

Il faut en effet une conscience très élevée pour accepter la discipline d'une action politique visant à une promotion collective, alors que des solutions individuelles, moins exigeantes, peuvent se présenter. C'est donc dans une atmosphère empoisonnée que la gauche doit poursuivre son action dans les milieux les plus humbles.

Après avoir frôlé le succès électoral en 1970, l'ANAPO régresse pour s'éparpiller en tendances, Maria Eugenia, la fille du général Rojas Pinilla n'étant plus que le porte-parole de la plus droitière. Désormais, l'opposition électorale s'articule avec les mouvements sociaux. Un élément-clé en ce sens a été la création en septembre 1972 de l'UNO (Union nationale de l'opposition) constituée par le P.C. et quelques éléments dissidents de l'ANAPO regroupés dans le MAC (**Movimento amplio colombiano**). En juin 1973, le MOIR (**Movimento obrero independiente y revolucionario**), d'obédience maoïste, renonce brusquement à sa doctrine de l'abstentionnisme révolutionnaire par opportunisme électoral et se joint à l'UNO dont le candidat, M. Hernando Echeverri Mejia, n'obtient que 3 % des voix, mais dont cinq représentants et deux sénateurs sont élus au Congrès.

La Colombie présente cette situation unique en Amérique latine de voir la gauche se polariser autour de deux partis communistes d'importance électorale à peu près équivalente, l'un fidèle à Moscou (24), l'autre à Pékin. Leur surprenante alliance de 1973 n'a pas longtemps résisté à la conjoncture internationale. L'intervention cubaine en Angola, exacerbant les tensions entre la Chine et La Havane, a détérioré les rapports au sein de l'UNO. A cette pomme de discorde s'en ajoutaient d'ailleurs deux autres : l'attitude vis-à-vis de la C.S.T.C. et du Chili.

Le MOIR a profité des élections locales et régionales de 1976 pour tenter de capitaliser ces divergences à son bénéfice. Il s'est séparé de l'UNO (qui, malgré tout, a maintenu son pourcentage — faible — de voix), non sans avoir énergiquement incité les syndicats où il avait une influence à quitter la C.S.T.C. Il peut paraître étonnant que des mouvements révolutionnaires d'un pays d'Amérique latine affichent leur hostilité à Cuba et à l'Unité populaire chilienne. Si difficile à tenir que soit cette position, le MOIR, lié par la ligne de Pékin en politique extérieure, s'y accroche. Les deux « ponts » entre les frères ennemis sont l'ANAPO (ou ce qu'il en reste) et l'hebdomadaire **Alternativa**, créé par Gabriel Garcia Marquez. Le secrétaire général du P.C., M. Gilberto Vieira, avait proposé à l'auteur de **Cent ans de solitude**, qui jouit d'une grande popularité, d'être le candidat unique de toute la gauche, mais l'écrivain a décliné la proposition.

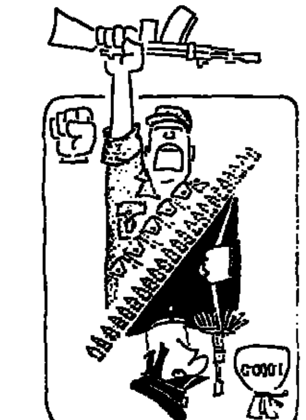
« Primaires » en février

A l'heure actuelle, trois candidats présidentiels de gauche ont été investis. Le premier, M. Jaime Piedrahita Cardona, désigné le 15 juillet dernier, est sénateur de l'ANAPO. Sous l'étiquette du FUP (Front pour l'unité du peuple), il est soutenu par le MOIR, une fraction de l'ANAPO et du MAC. Le second candidat, celui de l'UNO, M. Julio Cesar Pernia, a vu sa candidature proclamée le 7 août dernier par le « Congrès national de l'opposition » ; c'est également un membre de l'ANAPO, dont il préside le comité exécutif. Il est soutenu par le P.C., une fraction de l'ANAPO et du MAC et par le minuscule parti socialiste. Le groupe trotskyste « Bloc socialiste » vient de se transformer en « parti socialiste des travailleurs » et de désigner Mme Socorro Ramirez pour porter ses couleurs. Quant à la fraction anapiste de Maria Eugenia Rojas de Moreno Diaz, certains de ses dirigeants appellent à soutenir la candidature conservatrice de M. Belisario Betancour, et d'autres celle d'un nouvel « homme providentiel », le général Valencia Tovar.

La séparation des élections locales et présidentielles va servir de « primaires » à la gauche aussi bien qu'aux libéraux. Sur le papier, l'UNO, mieux implantée nationalement et liée intimement à la C.S.T.C., paraît assurée de devancer le FUP en février. Il sera dans ces conditions beaucoup plus difficile au candidat de ce dernier de se maintenir en juin.

Enfin, et c'est un facteur décisif en Colombie, les luttes contre le régime ne sont pas seulement électorales et sociales, elles se livrent les armes à la main et, là, le P.C. a l'initiative. Il est tout à fait significatif que, le 7 août dernier, les mille cinq cents délégués de l'UNO aient réservé un accueil enthousiaste au message, lu en séance, que leur adressait le chef guérillero Alberto Martinez, commandant du cinquième front des FARC (**Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia**) et qui se terminait ainsi : **« Nous réaffirmons notre soutien militaire sans restriction aux luttes de la classe ouvrière et des autres secteurs populaires et nous condamnons l'anticommunisme en tant qu'arme à double tranchant maniée par l'impérialisme. »**

Vers l'unité des guérillas



Les guérillas colombiennes sont les seules en Amérique latine qui n'aient pas cessé d'opérer depuis une douzaine d'années, malgré les efforts d'une armée rompue aux techniques enseignées à l'Ecole des Amériques (Panama) et dans les autres centres d'instruction du Pentagone. Leur activité dénote une complicité évidente des populations paysannes dans les zones qu'elles contrôlent.

C'est en 1964 que l'armée colombienne, exécutant un plan conçu par la mission militaire américaine, liquide les milices paysannes des régions « libérées », des « républiques indépendantes » de Marquetalia, Rio Chiquito, El Pato et Guayabero qui vivaient en paix et où une réforme agraire avait été réalisée sous le contrôle du P.C., ce qui constituait un exemple subversif pour le gouvernement et les grands propriétaires terriens. Les éléments qui avaient pu se replier avant la défaite en trois colonnes mobiles allaient former en 1965 les FARC.

Pendant les premières années, leurs actions se limitèrent aux régions montagneuses des départements de Cauca, Tolima et Huila. A partir de 1972, elles accroissent spectaculairement leurs activités par la création d'un cinquième front dans la région d'Uraba et réactivent leur quatrième front, localisé dans le cours moyen du fleuve Magdalena.

Les porte-parole militaires attribuent aux FARC entre trois cent cinquante et six cent guérilleros à plein temps et admettent que c'est par milliers que les paysans travaillent le jour aux champs pour devenir miliciens une fois la nuit tombée. Les FARC sont indiscutablement celui des mouvements guérilleros qui a aujourd'hui le vent en poupe (ne serait-ce qu'en raison des erreurs et des divisions des autres). Quant à leurs liens avec le P.C., ils ne font de doute pour personne.

Un des responsables du P.C. nous explique ce phénomène, à première vue paradoxal, de la juxtaposition d'une activité politique légale, parlementaire, et d'une participation directe à la guérilla : **« Il existe deux traditions politiques en Colombie : d'une part, la tradition de lutte armée de la paysannerie, de l'autre, la tradition constitutionnelle et légaliste d'importantes couches de la population, très attachées aux droits de l'homme et aux libertés. Or, la bourgeoisie viole sa propre légalité et pratique en permanence le terrorisme. Nous devons répondre sur tous les terrains... »**

---

(20) Pour un bilan et une bibliographie des divers angles d'approche de la violence, on se reportera notamment à deux articles parus dans le n° 26 (1976) de *Caravelle*, revue publiée par l'Institut d'études hispaniques, hispano-américaines et hispano-brésiliennes de l'université de Toulouse-Le Mirail : « Quelques réflexions sur le phénomène de « la violence » dans les années 1945-1953 », de Daniel Pécaut, et « La violence en Colombie, banditisme et guerre sociale », de Pierre Gilhodès.

(21) Toujours extrêmement important en Colombie et plus fort dans les régions urbaines que dans les campagnes, où l'encadrement des « caciques » locaux assure sinon un libre choix du moins une présence aux urnes. Selon le type d'élections, la participation électorale de 1938 à 1976 a varié de 38 à 71 % chez les hommes et de 23 à 48 % chez les femmes.

Source : Rodrigo Losada Lora : *Las elecciones de mitaca en 1976 : participacion electoral y perspectiva historica*, Fedesarrollo 1976.

(22) Il a créé un hebdomadaire politique d'excellente facture, *Nueva Frontera*, où il s'exprime très régulièrement sur tous les sujets d'actualité.

(23) N° 118, 5-12 juin 1977.

(24) Il a récemment pris fait et cause pour les attaques de la publication soviétique *Temps nouveaux* contre les thèses de M. Santiago Carrillo.

Dans un document récent publié par **Alternativa** (25), Jacobo Arenas, membre de l'état-major des FARC et membre du comité central du P.C., précise que chaque unité de combat de douze *hommes est en même temps une cellule communiste ; il ajoute que, si elle prend ses instructions générales de l'état-major des FARC et son orientation politique du programme et des résolutions des congrès du P.C., elle est réglée* en tant qu'organisation politique par les statuts du parti. On ne saurait être plus clair...

Un phénomène nouveau

SUR le terrain, les FARC ont ces derniers mois procédé à plusieurs occupations de villages ou petites villes, à des attaques de patrouilles ou de postes de police, à des enlèvements de grands propriétaires terriens, plus tard libérés contre rançon. Dans une lettre ouverte, adressée en avril dernier aux **« propriétaires terriens, commerçants, industriels de la banane et des transports »** d'Uraba, le commandant du cinquième front les engage **« à collaborer plus étroitement avec la *paysannerie de la région* »**. Leur rappelant les grands bénéfices qu'ils réalisent et **« les bonnes conditions de sécurité dont bénéficient leurs intérêts économiques dans la zone d'opérations du Front »**, *il leur fixe les conditions minimales de* travail et de rémunération de leurs salariés à compter du 1er mai, tout en leur remettant en mémoire l'ensemble de leurs obligations légales *en matière de primes, heures supplémentaires,* indemnités, etc. Le ton général de sa lettre est ferme *mais sans agressivité : les FARC se présentent aux paysans et ouvriers agricoles comme la seule garantie du respect de leurs droits légaux, se substituant ainsi à une administration* et à un appareil de coercition totalement corrompus et à la solde des possédants. Bien qu'aucune menace explicite ne soit formulée, on peut penser que les destinataires de ce document ne le prennent pas à la légère. Il semble *que le P.C., souhaitant* que son activité militante légale et la lutte armée progressent à un même rythme, ne pousse pas à un renforcement accéléré des FARC par un passage massif des militants à la clandestinité. Elles connaissent une croissance en quelque sorte naturelle, compte tenu de leur bonne implantation et de l'auto-recrutement que leur valent leurs succès. Elles viennent d'ailleurs d'ouvrir un sixième front dans les départements de Cauca et de Valle.

L'E.P.L. (**Ejercito popular de liberacion**), *guérilla maoïste* (branche armée du P.C. [M.L.] qui opérait principalement dans le nord de la Colombie entre 1965 et 1973, semble actuellement avoir *mis en veilleuse ses activités à la suite de scissions* multiples. La mort de Pedro Leon Arboleda, tué par l'armée à Cali en septembre 1975, a contribué à l'atomisation du mouvement. Il s'agissait *en effet d'un dirigeant de première importance :* il avait été l'un des fondateurs en 1964 du P.C. (M.L.) et son autorité aurait peut-être pu permettre de maintenir une unité entre des frac*tions en lutte les unes contre les autres. En 1976,* trois tendances se définirent plus ou moins clairement : la « ligne prolétarienne », la « tendance M.L. » et celle dite « du comité central », cette *dernière disparaissant peu à peu. C'est à ce* moment que les deux autres décidèrent de transférer leurs opérations de la campagne aux zones urbaines en formant le « commando Pedro Leon Arboleda » ou P.L.A.

Il s'agit d'un phénomène tout à fait nouveau en Colombie, la guérilla ayant toujours été limitée aux zones rurales. Le commando P.L.A. s'attribua un rôle de justicier, sa doctrine faisant une large part à la trahison de dirigeants pour expliquer les échecs des organisations révolutionnaires. Des « condamnations à mort » furent prononcées contre M. Francisco Mosquera, secrétaire général du MOIR, et contre M. Gilberto Vieira, secrétaire général du P.C. Le bimensuel communiste **Voz Proletaria** mit en garde le P.L.A. en l'avertissant qu'à toute action contre l'un de ses dirigeants il serait répondu **« par les mêmes moyens et sur le même terrain »**. Tout récemment, dans le numéro de juillet 1977 de **Resistencia**, organe des FARC, Manuel Marulanda, dit « tirofijo » (celui qui « tire juste »), chef suprême de cette guérilla, qualifie le P.L.A. de **« groupe de maoïstes sectaires et de provocateurs contre-révolutionnaires »** et menace **« d'annihiler la provocation contre-révolutionnaire »** en cas d'agression contre un militant du P.C. Le P.L.A. s'est manifesté par des attentats individuels contre des policiers, des explosions de bombes, à Bogota notamment, et une agression contre le défilé du 1er mai de la C.S.T.C. L'ensemble de la gauche et de l'extrême gauche est opposé aux actions du P.L.A., coupées de tout contexte de luttes sociales et qui permettent au gouvernement et à la presse de faire l'amalgame entre la lutte armée et le *terrorisme irresponsable.*

Un autre mouvement de guérilla urbaine, le M. 19, est apparu en 1974. Il s'est signalé *récemment par une action spectaculaire : l'enlèvement d'un important industriel,* M. Hugo Ferreira Neira, qui fut relâché après que les travailleurs de son entreprise, l'Indupalma, ont vu leurs revendications satisfaites. Le M. 19 est le *bras armé d'une fraction de l'ANAPO (26).* L'assassinat le 19 avril 1976 du président de la C.T.C., José Raquel Mercado, par un de ses commandos fut toutefois sévèrement condamné par la gauche.

Le dernier des mouvements de guérilla est l'E.L.N. (**Ejercito popular de liberacion**). D'inspiration guévariste (27), il compta dans ses rangs Camilo Torres, tombé les armes à la main en 1966. L'E.L.N. avait subi un très sérieux revers à l'automne 1973 avec l'opération « Anori ». Il s'agissait d'une action d'envergure, la plus importante de l'histoire de l'E.L.N., mobilisant plus de deux cents combattants et visant à ouvrir un second front dans la région d'Anori, au nord du département d'Antioquia. Informée, l'armée investit la région avec dix mille soldats de régiments *d'élite et anéantit la colonne de guérilleros. Deux* des chefs de l'E.L.N., Manuel et Antonio Vasquez Castaño, trouvèrent la mort. Leur frère Fabio, chef et fondateur de l'E.L.N., quitta le pays en *laissant les responsabilités à un certain commandant* « Gabino ». La presse gouvernementale l'accuse — sans provoquer de démentis — de s'être enfui avec le trésor de guerre de l'organisation, *35 millions de pesos (environ 5 millions de francs),* et de vivre en Europe.

Le P.C. et l'unité

DEPUIS 1974, l'E.L.N. est en crise, même si elle a accompli ces derniers mois quelques actions *d'éclat dont l'attaque d'une petite garnison à* Caceres, dans le département d'Antioquia. Il semble qu'un vif débat soit actuellement en cours au sein de l'organisation, un groupe oppo*sitionnel s'intitulant* **« Replanteamiento »** (Redéfinition) critiquant **« les méthodes caudillistes de direction, le manque d'assimilation du marxisme-léninisme et les déviations militaristes et sectaires *dans la ligne politique qui ont conduit l'organisation à s'isoler du mouvement des masses et des autres groupes révolutionnaires* »**. Sur ce dernier point, décisif pour l'avenir de la lutte armée en *Colombie, la direction a fait savoir qu'elle était* prête à l'unité d'action avec les FARC, répondant ainsi à une invitation du chef de ces derniers, Manuel Marulanda, formulée dans une *déclaration à l'**Excelsior** de* Mexico. *De son côté,* le M. 19 s'est, lui aussi, déclaré favorable à **« l'unité guérillera »**.

Pour le P.C., l'unité d'action des mouvements *de guérilla constituerait un succès politique important* et renforcerait de façon décisive son autorité face au MOIR, qui, lui, ne dispose pas actuellement d'un « bras armé ».

Cette stratégie du P.C. ne risque-t-elle pas de pousser au coup d'Etat militaire ? **« Non, au contraire,** nous indique un de ses dirigeants, **la guérilla est une garantie contre le coup d'Etat. *Si un coup se produisait, la lutte armée deviendrait le facteur fondamental.* Les FARC ont montré qu'elles peuvent frapper n'importe où. Les militaires savent qu'ils ne pourront pas faire comme au Chili. Notre implantation est *forte,* même en ville, où nous avons mis en place une autodéfense de masse ; par exemple, dans un quartier comme Policarpa, à Bogota, les autorités ne peuvent pas *mettre les pieds. Près de Bogota,* il y a des régions communistes en armes comme Tequendama. Quant à notre parti, il s'est organisé de telle façon que, si sa direction connue est arrêtée, une autre, inconnue, est prête. Cela avait parfaitement fonctionné lors de l'incarcération de nos dirigeants officiels en 1967. »**

En fait, les militaires ne font pas de différence entre P.C. (ou UNO) et FARC dans les zones de guérilla et assassinent systématiquement les cadres syndicaux et les élus communistes. Ceci est surtout le cas des *régions* comme Yacopi, Cimatarra et Uraba, soumises aux exactions de toutes sortes (arrestations, tortures, vols, amendes arbitraires, confiscation de documents d'identité, expulsion des terres, etc.) des commandants d'unités, qui sont autant de potentats locaux. Pour le P.C., comme l'écrit Nicolas Buenaventura, *membre du comité central* (28), **« il n'y a *pas d'issue simplement électorale à la crise...* L'unité populaire se consolide, liant les fronts de lutte de masse les plus différents en Colombie, y compris le front des luttes armées »**.

Le complexe militaro-politique

L'ARMEE n'a occupé directement le pouvoir depuis le début du siècle que sous le gouver*nement du général Rojas Pinilla, de 1953 à 1957.* Cependant ses interventions dans la vie du pays sont permanentes et institutionnalisées par l'état de siège (ou l'état d'urgence) en vigueur pratiquement sans interruption depuis un quart de siècle. Cette situation d'« exception » donne aux militaires des prérogatives très étendues : les autorités locales sont « coiffées » par l'autorité militaire, qui se substitue d'ailleurs purement et simplement à elles dans de nombreux cas. Les officiers peuvent occuper de très nombreux postes administratifs, qui sont autant de sources de revenus extra-légaux. L'armée s'est aussi « légalement » attribué les pouvoirs de l'appareil judiciaire, tout civil pouvant actuellement être traduit en conseil de guerre. Bien entendu, l'état de siège implique le droit de perquisition sans mandat, l'interdiction des manifestations publiques sauf autorisation préalable, la censure de presse, etc.

Les guérillas entament certes le prestige des forces armées mais, en même temps, elles légitiment leur existence et leurs exigences toujours plus grandes en matière de moyens. L'état de siège entraîne de multiples avantages personnels : accélération des promotions, primes de danger et autres indemnités qui deviennent vitales en raison de la modicité des soldes. C'est toutefois le budget de la défense (29) qui constitue le plus gros « fromage ». Il est géré directement par le ministre (toujours général) et l'état-major sans aucune ingérence civile, ce qui institutionnalise les malversations. Ainsi, en 1970, le général Curea Cubides, ministre de la défense, reconnut devant le Congrès que 2 millions de dollars avaient été détournés dans son ministère ; il fut néanmoins maintenu à son poste. Depuis lors, sans pour autant aboutir à des sanctions, de multiples scandales ont éclaté, mettant en cause des officiers supérieurs ou généraux : importation illicite de véhicules automobiles, trafic d'armes, pots-de-vin de la Lockheed, trafic de drogue et d'émeraudes. Les fonctions de police dévolues à l'armée en matière de contrebande ont assurément de quoi mettre à l'épreuve certaines consciences tant les sommes en jeu sont énormes...

On voit mal par ailleurs comment ce corps serait moins vulnérable à la corruption que le reste de l'appareil d'Etat, d'autant qu'il est assuré *d'une parfaite impunité (30). Cette mansuétude* systématique du pouvoir civil à l'égard de militaires, dont les soldes médiocres sont autant d'encouragement à la recherche de « compléments » *illicites, relève, semble-t-il, beaucoup* moins de la faiblesse que du calcul. Dans une étude sur l'armée colombienne (31), Gérard Fenoy écrit : **« Ce genre de tolérance envers l'escroquerie *n'est-il pas l'arme suprême de la bourgeoisie face* à l'armée ? Celle-ci est en effet discréditée aux yeux de l'opinion publique, en même temps qu'elle reçoit carte blanche pour administrer sa part du *butin. L'armée se trouve ainsi handicapée pour* réclamer une participation directe aux destinées du pays ; mais elle ne perd rien quant au pouvoir réel qu'elle exerce dans l'ombre et dont la principale raison d'être semble bien l'enrichissement individuel des officiers de tout rang. »**

L'armée ne constitue donc en aucune manière la « réserve morale » de la nation, ce qui explique en partie le « loyalisme » de ses chefs. Il lui manque également un porte-parole prestigieux, l'actuel ministre de la défense, le général Varon Valencia, étant considéré comme entouré d'une clique d'officiers vénaux et, de ce fait, dépourvu de toute autorité « morale ».

Ce porte-parole, l'armée l'a eu jusqu'en mai 1975 en la personne du général Valencia Tovar, alors chef d'état-major général et sèchement mis à la retraite par le président Lopez Michelsen pour s'être étonné du limogeage de deux officiers *à propos desquels avaient circulé des rumeurs de* coup d'Etat. Valencia Tovar, à la différence de la plupart de ses collègues, est un homme cultivé, moderniste, ayant su donner des gages de son *anticommunisme à Washington (par sa participation* à la guerre de Corée, à la lutte contre la guérilla où périt Camilo Torres, par une mission à l'O.E.A., etc.), sans tenir les discours outranciers d'un « gorille ». Considéré comme le meilleur idéologue de l'armée lorsqu'il était en activité, le général a veillé à ne pas se faire oublier, grâce à ses chroniques du quotidien gouvernemental **El Tiempo**. Il est de ceux qui s'efforcent de **« comprendre »** la jeunesse étudiante et même de la **« rapprocher de la jeunesse militaire »**, comme il le souhaitait dans un article récent consacré à l'université militaire (32). Par ailleurs, il a toujours préconisé *l'obéissance totale au* pouvoir civil et en a administré la preuve en acceptant sans murmures sa mise à l'écart. Considérant que le pays **« n'était pas dirigé »**, le *général vient de constituer un mouvement de* « rénovation nationale » et de se mettre sur les rangs dans la course à la présidence. Beaucoup voient déjà en lui un « recours » en cas de *grippage des mécanismes du bipartisme.*

Entièrement sous la coupe des Etats-Unis, l'armée colombienne ne saurait, sans l'aval de Washington, prendre des initiatives ouvertement *anticonstitutionnelles. La « diplomatie des droits* de l'homme » du président Carter ne se prête guère à ce genre d'hypothèses, mais il reste aux militaires le rôle fondamental de « troisième *composante » de l'équilibre institutionnel colom*bien, à côté des deux partis traditionnels. Du pacte d'alliance à moyen terme que, sous une forme ou une autre, les divers secteurs de la *bourgeoisie vont demander à leurs mandataires* de reconduire par-delà les péripéties électorales, les forces armées vont être les garantes et les exécutantes. Le complexe militaro-politique qui, *depuis les débuts du Front national, a assuré* le développement du capitalisme colombien ne saurait se dissoudre sans risques. Civils et militaires y ont très largement trouvé leur compte.

(Copyright le Monde diplomatique *et Bernard Cassen.)*

(Dessins de Plantu.)

(25) No 113, 9-15 mai 1977.
(26) C'est le 19 avril 1970 qu'eurent lieu les élections, généralement jugées frauduleuses, qui permirent au candidat conservateur du Front national, M. Misael Pastrana Borrero, de l'emporter de quelques dizaines de milliers de voix sur le chef de l'ANAPO, le général Rojas Pinilla.
(27) A l'inverse des FARC qui pratiquent « l'autodéfense des masses », l'E.L.N. a opté pour une stratégie « foquiste ».
(28) *Estudios marxistas no 13, Bogota, 1977.*
(29) Pendant les trois premiers mois de 1977, le montant du budget de fonctionnement de la sécurité nationale, du ministère de la défense et de la police nationale représentait 22 % du total des *dépenses de fonctionnement* de l'Etat. Le budget de la santé ne s'élevait, lui, qu'à 6,5 %. Le collectif budgétaire de 643 millions de pesos pour 1977 est réservé pour 40 % aux dépenses de « sécurité ».
(30) A une délégation de paysans de Yacopi, venus se plaindre des assassinats et exactions commis par l'armée, le procureur général de la République répondait récemment : « *C'est une affaire de militaires, nous ne pouvons rien faire.* »
(31) Gérard Fenoy, « L'armée en Colombie », *Caravelle,* op. cit.
(32) Il s'agit de cours du soir donnés dans *les* locaux de l'Ecole militaire de Bogota dans différentes disciplines : économie, droit, technologie. Cette université, institutionnalisée en tant que telle en 1976, est ouverte aux officiers et sous-officiers *et* aux civils (actuellement au nombre de deux cent quarante sur six cents). Les autorités universitaires ont en général très mal accepté cette concurrence militaire.

Dans les revues...

■ Dans la **NOUVELLE REVUE DES DEUX MONDES**, Suzanne Labin fait le procès de l'exhibition de la violence par les mass media, ou plus exactement d'une exhibition complaisante, voire exaltantes. Elle pense que, contrairement à ce que certains prétendent, la violence-spectacle est beaucoup plus une incitation qu'une « purgation ». Quel remède ? Toute censure autoritaire est hors de question, et on ne peut guère compter sur une auto-censure allant contre la « *demande* » *et donc le* profit. Suzanne Labin met son espoir dans la désaffection du public dont elle croit percevoir les symptômes. (Octobre, mensuel, 12 F - 15, rue de l'Université, Paris (7e.)

■ **LE GAI SAVOIR** analyse et dénonce les « nouvelles censures », dans les régimes occidentaux où il n'y a pas de censure d'Etat, mais où d'autres sévissent. La *plus subtile* est probablement celle que J. Ellul met en évidence, une forme de culture d'un humour noir : la « culture de l'oubli ». (No 3, bisannuel, 12 F - 268, rue de Belleville, Paris (20e.)

■ *Dans les* **ETUDES**, Alain Rouquié se livre à une analyse minutieuse de la situation politique en Argentine : son sous-titre est significatif : « Anarchie militaire ou Etat terroriste ? » Le point d'interrogation semble de pure forme, puisqu'il résulte de cette étude qu'un régime institué pour mettre fin à « tous les terrorismes » a « institué la torture comme moyen de gouvernement au service d'une idéologie ». Dans le même numéro, J. *Limagne* pose la question de savoir si les Eglises chrétiennes, dont l'implantation et l'influence sont très fortes en Afrique du Sud, sauront se montrer véritablement chrétienne devant l'apartheid. L'auteur signale que, dans ce sens, un grand pas a été fait. (Octobre, mensuel, 13 F - 15, rue Monsieur, Paris (7e.)

■ Quand **ESOPE** parle du « onzième *conflit* du parti communiste chinois », il ne s'agit pas d'un lapsus ou d'une coquille. Depuis la fondation du parti en 1921, L. Trivière relève autant de conflits que de congrès, sans d'ailleurs que les uns et les autres coïncident. Voici donc une histoire abrégée de ces onze congrès et de ces onze conflits. — A noter encore, entre autres, un dossier on ne peut plus actuel : « Violence et démocratie en Allemagne » (fédérale). (No 386, septembre-octobre, mensuel, 10 F - 12, rue du 4-Septembre, Paris (2e.)

■ **DOCUMENTS**, « Revue des questions allemandes », ouvre le dossier de la santé publique et de son « système » en R.F.A. Ou : « Une société malade de sa santé ». Il est suggéré que cette maladie de santé n'est pas seulement physiologique, mais psychique. Voire économique ? (No 3/77, trimestriel, 18 F - 50, rue de Laborde, Paris (8e.)

■ **HABITAT ET VIE SOCIALE** consacre tout un numéro à la « ville et l'enfant » ; c'est-à-dire, surtout, à la ville contre l'enfant, qu'elle « brime » et étouffe encore plus que l'adulte. Le procès s'étend bien-entendu aux urbanistes, aux architectes. Cette critique trouve sa contrepartie dans la description d'expériences et d'initiatives intéressantes où l'enfant n'est « ni paria ni prince ». *(No 19, bimestriel, 15 F - 14,* rue Saint-Benoît, Paris (6e.)

■ « Villes nouvelles, vieilles histoires » : **LES CAHIERS DU FORUM-HISTOIRE** replacent dans une perspective *historique les résistances des* citadins à la redistribution de l'espace urbain au profit du pouvoir. Mais en insistant surtout sur les luttes actuelles. (No 7, octobre, 12 F. - Maspéro, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ Les aspects sociologiques de la médecine et des politiques de santé font l'objet du dernier numéro de la **REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES** avec notamment une étude de Manfred Pflanz et Heinrich Keupp qui s'interrogent sur le « concept de maladie » dans une perspective sociologique. (Vol. XXIX, no 3, 1977, trimestriel, 16 F. - UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris.)

■ A signaler dans le dernier numéro de la revue **CHANGE**, consacré à « la folle encerclée », des entretiens avec David Cooper et Victor Fainberg sur le *traitement* psychiatrique de la dissidence et l'internement, particulièrement en U.R.S.S. (No 32-33, octobre, trimestriel, ce numéro : 35 F. - Seghers-Laffont, Paris.)

■ Les trois derniers numéros de **FEMMES ET MONDES** sont très représentatifs des objectifs de cette revue : non pas le féminisme universel, mais l'étude de la prostitution et de toutes les marginalités même non spécifiquement féminines. Le *proxénétisme* fait l'objet du premier de ces cahiers. Le second numéro traite des immigrés, de leur exploitation et de leur solitude ; le dernier, de la délinquance, et d'une autre proposition d'abolition : celle des prisons. (Nos 36, 37, 38, trimestriel, 4 F - 7, rue du Landy, 92110 Clichy.)

■ **CHRONIQUE SOCIALE**, après avoir pris toutes précautions à l'égard de la notion d'ordre, ambiguë et souvent suspecte, fait réflexion sur ce qui apparaît tout de même comme un désordre économique international, — fût-ce à travers un certain « ordre » qui cache les craintes et contrarie les espoirs d'un nouvel ordre. (No spécial, septembre, *mensuel, ce no : 11 F - 7, rue du Plat,* Lyon (1er.)

■ Le « sujet du mois » de la **REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES** est le Cameroun. Situa*tion politique cinq ans après la « révo*lution pacifique » et la transformation d'une fédération en Etat unitaire ; planification économique ; religions : islam, christianisme, animisme. (No 140-141, août-septembre, mensuel, 20 F - 32, rue de l'Echiquier, Paris (10e.)

■ Paul Bernetel s'interroge, dans son éditorial du no 3 de **DEMAIN L'AFRIQUE**, sur la portée et les limites de l'initiative du président Senghor qui, au Sénégal, a « entrouvert la porte de la démocratie ». La revue s'efforce, d'autre part, de cerner les activités des services de renseignement sud-africain en Europe (BOSS), sous la signature de Dominique Lagarde. *(No 3, novembre, mensuel, 7 F. - 16,* rue Guillaume-Tell, 75017 Paris.)

■ **MAGHREB-MACHREK** publie la deuxième partie d'une étude consacrée à la Jordanie. Louis-Jean Duclos y envisage cette fois le problème de l'équilibre interne en fonction de l'environnement arabe, en tenant compte bien entendu des implications du problème palestinien. Dans le même numéro : un exposé de la politique agricole algérienne, telle qu'elle s'insère *dans les* impératifs du développement industriel. (No 77, juillet-août-septembre, trimestriel, 15,50 F. - La Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.)

■ **FRANCE-PAYS ARABES** marque le dixième anniversaire de la « solidarité franco-arabe » : 1967-1977. Ce qui est, si l'on comprend bien, la date de la « guerre de six jours ». N'est-ce pas étroitement borner solidarité et amitiés dans l'événement et dans le temps ? Présentation et commentaire d'un « sondage exclusif » IFOP selon lequel 71 % des Français sont pour un Etat palestinien (on n'a pas précisé, toutefois, dans la question posée, la localisation de cet Etat). La revue publie dans ce même numéro un supplément encarté : **FRANCE-PALESTINE**, où est constitué un « Dossier Eurabia » consacré exclusivement à... Israël. *(No 77,* septembre-octobre, mensuel. Exclusivement par abonnement : 50 F par an - 12-14, rue Augereau, Paris (7e.)

■ **CULTURE FRANÇAISE** publie dans un numéro spécial les actes de la Semaine de la francophonie, organisée en janvier dernier à Paris par l'Association francophone d'accueil et de liaison. Principaux thèmes : information et francophonie ; le français, langue scientifique ; *les regroupements* internationaux à supports linguistiques ; langue et théorie. (No 2, vingt-cinquième année, été 1977, 30 F. - 96, boulevard Raspail, 75272 Paris Cedex 06.)

■ *Publiée par le Centre québécois de* relations internationales, la revue **ETUDES INTERNATIONALES** consacre un numéro spécial au problème québécois pour faire le point de la question après « la venue au pouvoir d'un gouvernement qui réclame le droit à l'autodétermination pour le peuple québécois ». Numéro très riche, où les analyses sont articulées autour de trois grands thèmes : les questions constitutionnelles ; les forces politiques au Québec ; les relations extérieures de la province. (Vol. VIII, no 3, juin, trimestriel, 4 dollars. - Université Laval, Québec, Qué, Canada GIK 7P4.)

■ **FOREIGN POLICY** reproduit dans sa dernière livraison quelques passages d'une interview de cinq heures que Fidel Castro avait accordée l'an dernier à la journaliste américaine Barbara *Walters et dont* l'essentiel fut *présenté* à la télévision américaine le 9 juin 1977, au cours d'une émission spéciale d'une heure sur la chaîne ABC News. Dans **FOREIGN POLICY**, Fidel Castro parle notamment de l'Afrique, de Porto-Rico, de la Chine, et des relations de Cuba avec les Etats-Unis. (No 28, automne 1977, trimestriel, 3 dollars. - 155, Allen Department, Farmingdale, N.Y. 11735.)

■ Un autre révolutionnaire du tiers-monde, vietnamien celui-là, s'exprime dans le mensuel du P.C.F. **LA NOUVELLE CRITIQUE** : Nguyen Khac Vien, directeur des Editions en langues étrangères de Hanoï, qui accompagnait le président Phan Van Dong lors de sa visite en mai dernier à Paris. Nguyen Khac Vien évoque les problèmes de la reconstruction de son pays et des différences entre le Nord et le Sud. (No 107, octobre, mensuel, 20 F. - 2, place du Colonel-Fabien, 75940 Paris Cedex 19.)

■ Dans **LES TEMPS MODERNES** : une analyse d'André Gunder Frank sur la situation intérieure en Inde où l'auteur s'efforce de démontrer que les problèmes économiques sont tels en ce pays que l'état d'urgence y est en quelque sorte permanent. Ecrit en février 1977, l'article n'a rien perdu de son actualité après les changements intervenus à la tête du gouvernement. *(No 375, octobre* 1977, mensuel, 15 F. - 26, rue de Condé, Paris (6e.)

■ Dans **DEFENSE NATIONALE**, Christian Sautter fait le point des relations *commerciales entre le Japon et* l'Europe et des tensions actuelles, nées d'une concurrence exacerbée par la crise des économies occidentales. (Octobre 1977, mensuel, 12 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris). Dans **PROBLEMES ECONOMIQUES**, la Documentation française revient sur ce problème, en publiant un article du Financial Times du 26 juillet dernier sous la signature de Charles Smith. (No 1542, hebdomadaire, *3,50 F.* - 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.)

■ Autour d'une réunion tenue à Manille sur l'enfance en Asie, **LES CARNETS DE L'ENFANCE** publient des études *sur les problèmes de la protection de* l'enfant et de la mère, tels qu'ils se présentent dans des nations ou régions asiatiques : Chine, Inde, Vietnam, Philippines, Sumatra... (No 39, juillet-septembre, trimestriel, 20 F - UNICEF, Palais Wilson, C.P. 11, 1211, Genève 14.)

CINÉMA

■ Le cinéma espagnol fait l'objet d'un important dossier (six réalisateurs s'expriment) dans la dernière livraison de **CINEMA 77** qui consacre par ailleurs une copieuse étude au film de Benoît Jacquot : les Enfants du placard. *(No 228, octobre, mensuel, 10 F. - 6, rue* Ordener, 75018 Paris.)

■ **NOUVEAU CINEMA CANADIEN** publie la fiche technique et le synopsis de tous les courts métrages produits au Québec en 1976-1977. Une mine de renseignements, en particulier pour les groupes de diffusion militants qui y trouveront ordonnée l'œuvre du documentaliste politique Daniel Bertolino, auteur entre autres de : la Grèce des *colonels, la Femme algérienne,* l'Espagne demain, Pour le Pays basque, Pour le Mozambique... (No 41, octobre, bimestriel, 0,50 dollar. - 360, McGill-Montréal-Québec.)

■ **ECRAN 77** termine la publication de l'important dossier consacré à Bertrand Tavernier et à son film : des Enfants gâtés. On y lira, d'autre part, un bilan critique du cinéma politique ainsi que le manifeste « pour un cinéma non *sexiste » élaboré durant les rencontres* d'Utrecht en août dernier. (No 62, octobre, mensuel, 10 F. - 60, avenue Simon-Bolivar, Paris (19e.)

DÉCENTRALISATION ET LUTTE ANTI-FÉODALE AUX COMORES

Une révolution essentiellement culturelle ?

Par PHILIPPE LEYMARIE

M. Ali Soilih, président des Comores, a été confirmé à son poste le 28 octobre dernier par 55 % de l'électorat de cet archipel du canal du Mozambique. Il obtient ainsi un nouveau délai pour achever la refonte totale de l'administration locale. Ce scrutin très « balancé », inusité sous ces latitudes, et qui peut donner lieu à des interprétations très diverses, montre que la révolution comorienne, un peu clandestine jusqu'à présent, présente de nombreuses originalités par rapport à toutes les expériences de changement social tentées dans l'océan Indien.

« *CE qui se passe ici est tout nouveau, je crois : nous avons fait tomber le système féodal, alors que bien des pays qui se prétendent marxistes ou socialistes sont encore aux prise, dans les villages, avec le tribalisme. Nous avons également provoqué la chute de la bureaucratie, qui, ailleurs, continue souvent de détenir l'essentiel du pouvoir, alors qu'elle ne produit pratiquement rien. Et tout cela, qui paraît énorme, qui s'est passé si vite, qui a été pour nous une expérience d'une intensité incroyable, nous l'avons réalisé sans grande tension sociale, sans effusion de sang, en prenant soin chaque fois d'apprécier la situation, de réunir les atouts, d'attendre que les contradictions soient mûres et que les différentes couches de notre population se sentent prêtes à sauter le pas...* »

Mohamed Bacar Dossar, actuellement coordinateur du Comité national populaire, est un lycéen de vingt et un ans à peine, originaire de l'île d'Anjouan. Il fait partie de la poignée de très jeunes intellectuels sur lesquels le président Ali Soilih, chef de l'Etat comorien, s'est principalement appuyé pour « retourner » la société comorienne. La première année d'existence de l'Etat indépendant, après la déclaration unilatérale du président Abdallah, en 1975, et son renversement par Ali Soilih, n'avait pas transformé fondamentalement le paysage social comorien : face aux tentatives du « clan » de l'ancien président pour retrouver son siège ou préserver en tout cas son ancien fief d'Anjouan, face au désir d'autonomie manifesté par la population de Mayotte, face enfin au retrait brusque de tous les fonctionnaires et techniciens français et à une diminution des trois quarts du budget de l'Etat en janvier 1976, il fallait surtout faire front, consolider l'Etat et maîtriser les services publics essentiels (1). C'est donc le dos au mur que les Comores ont abordé la seconde phase de leur existence, dite de « démocratie populaire » (août 1976-juin 1977), qui a été marquée, elle, par des bouleversements importants de la société :

— Développement d'un mouvement qui s'est donné pour but de « libérer » d'une tutelle sociale étouffante les jeunes, les femmes et les paysans pauvres, de réduire les privilèges des notables et de les obliger à abandonner les signes et coutumes s'y rattachant, de purifier une religion islamique asphyxiée par les conventions hiérarchiques et les pratiques superstitieuses ;

— Institutionnalisation progressive d'un pouvoir national et de pouvoirs locaux, régionaux, parallèles, constitués par des comités de « jeunes révolutionnaires » ;

— Démantèlement total de l'administration héritée de la colonisation, considérée comme « *bureaucratique* » et « *alliée à la féodalité* », avec renvoi dans les villages de la plus grande partie du personnel ;

— Enfin, mise en place progressive d'une administration souple et décentralisée, à finalité autogestionnaire, au niveau des *moudirias* (à l'échelon de groupements de trois mille à six mille personnes), des *bavous* (au niveau d'une sous-préfecture), des *willayas* (îles), relayée dans la capitale par un noyau léger, construit sur un mode très « opérationnel » : un « comité central des affaires intérieures » (enseignement fondamental et secondaire, santé de base), un « comité central des affaires extérieures » (diplomatie, coopération), et la présidence de la République (centre de planification finances - méthodes, défense nationale, comité national de gestion matériel).

Un « peuple à l'état de repos » ?

LE pays est sorti « épuisé » de ces épreuves. Sur le plan économique, c'est toujours l'asphyxie. Les cours mondiaux du girofle, de la vanille, du coprah et de certaines plantes à parfum ont baissé, entraînant une diminution des rentrées de devises étrangères, alors que la France cessait par ailleurs de combler le déficit du budget de l'Etat. Le rendement des impôts a subi les contrecoups de la brouille intervenue entre la France et les Comores, puis du démantèlement de l'administration locale (2). Certaines dépenses, considérées comme prioritaires, ont augmenté malgré le souci d'économie des dirigeants comoriens : consommation accrue de riz ; entretien d'une force armée d'un millier d'hommes (qui ne pourra s'autofinancer avant cinq ans) ; achat de matériels pour la construction d'une cinquantaine de *moudirias*. Le rapatriement imprévu de dix-huit mille ressortissants comoriens de la côte ouest de Madagascar, en janvier et février 1977, aurait « *gravement perturbé les investissements* », selon le président Soilih, obligeant le gouvernement à précipiter l'épuration de l'administration comorienne et à demander aux fonctionnaires des sacrifices exceptionnels (3).

Sur le plan psychologique et politique, la nécessité d'une « pause » s'est fait sentir. « *Actuellement, notre peuple est un peu à l'état de repos, après une phase de changement et de martelage intense* », reconnaît le chef de l'Etat. Les bureaux locaux des « Jeunesses révolutionnaires » ont été fermés, afin de relâcher un peu la pression sur les notables et la fraction de la population restée soumise à leur attraction : privés d'emploi, obligés de travailler la terre, parfois isolés, les premiers ont besoin de « digérer » la période troublée qu'ils viennent de vivre, et dont ils sont les grandes victimes ; pris de panique, accrochés aux symboles de la féodalité qui avaient constitué jusqu'ici le cadre unique de leur vie, les autres n'ont pas toujours compris ni accepté les initiatives débridées de la jeunesse, et le radicalisme de certains moyens d'action, au point qu'il a paru nécessaire aux autorités comoriennes de favoriser une « *réconciliation* » dans les campagnes entre les jeunes révolutionnaires et les paysans modestes.

Et surtout, l'achèvement du programme de construction des *moudirias* — retardé sur les prévisions — est considéré comme prioritaire par les dirigeants de la révolution comorienne, avant de lancer le pays dans ce qu'ils appellent la « phase économique » ou « socialiste » : *réforme agraire* (plan d'occupation des sols, redistribution des terres ; développement des cultures vivrières — avec substitution progressive du riz par le maïs, — de la pêche et du petit élevage, pour réduire la dépendance alimentaire) et *réforme commerciale* (création d'un secteur d'économie mixte pour régulariser les importations et les exportations prioritaires, et envisager plus tard des activités industrielles).

Les hommes et les sous-hommes

LE changement social engagé aujourd'hui repose sur deux idées-maîtresses du chef de l'Etat comorien : la féodalité est un frein au développement ; la décentralisation en est le moteur. Agé maintenant de quarante ans, M. Ali Soilih a reçu à Tananarive, puis à Nogent (France), une formation d'agronome avant de diriger, de 1964 à 1968, la Société de développement économique des Comores, puis de devenir député et ministre dans le gouvernement du prince Saïd Ibrahim. Ce responsable moderniste, devenu, au fil des ans, un théoricien de la contradiction et des alliances de classe, dans le plus pur style maoïste, a cependant un sens du possible qui l'incline à ménager les phases et les transitions, à préparer les esprits et les infrastructures avant tout bond en avant, à distinguer le « bon capitaliste » du « mauvais » : « *Il y a des importations que l'on ne pourra supprimer d'un trait de plume,* dit-il ; *il ne sert à rien non plus de crier dans des haut-parleurs si le peuple n'est pas prêt à entendre : c'est lui qui doit arriver à maturation, et non le noyau que nous formons.* » Et de conclure, en référence au procès public intenté à certains membres du comité régional populaire d'Anjouan, en juin dernier : « *On ne peut avoir raison contre la majorité...* »

Le chef de l'Etat comorien, qui a toujours refusé de sacrifier à la coutume du « grand mariage », sur laquelle repose tout l'édifice social en Grande Comore, a eu maintes occasions, au cours de sa jeunesse et de sa carrière politique, de se heurter aux clans de notables qui dirigeaient le pays jusqu'au départ des Français. Il s'agissait de quelques grandes familles aux noms illustres, qui prétendaient parfois avoir quelque lien généalogique avec le prophète, et savaient entremêler savamment leur position sociale, leur influence politique, leur place dans les cultes et les systèmes coutumiers, confondant souvent les intérêts de leurs communautés ou de l'Etat avec les leurs. A la Grande Comore, une répartition s'opérait de fait entre ceux qui avaient fait le « grand mariage » et devenaient « handa » (les hommes, et ceux qui n'avaient pu y atteindre (les jeunes gens, en général les plus pauvres). Cette cérémonie, qui intervenait rarement avant la quarantaine — car elle nécessitait des années d'accumulation et supposait toutes sortes de démarches, — était l'occasion d'une débauche extraordinaire de dépenses.

Un congrès, tenu au début du mois d'août 1976, dans l'île d'Anjouan, a décidé de la nature de cette grande toilette sociale : le « frère » Ali Soilih venait d'annoncer « *un virage très rude et décisif* » à la radio comorienne, et il avait expliqué longuement « *aux pères et aux mères* » qu'il fallait se libérer de toute crainte liée à la tenue vestimentaire, accepter sans restriction la suppression du voile pour les femmes, mettre un terme définitif aux principales dépenses ostentatoires, et comprendre qu'une codification de la coutume du grand mariage s'imposait, ne serait-ce qu'en référence au contexte économique difficile du moment. Entre les jeunes scolaires, les agents de la fonction publique et les adeptes du renouveau de la foi islamique, un débat assez vif s'est engagé. « *Les fonctionnaires ne pouvaient pas comprendre,* raconte un des dix-huit membres du comité national populaire : *ils croyaient que le développement économique serait possible sans passer par le changement social...* ». Et M. Mohamed Dossar, coordonnateur du comité national, souligne que les jeunes intellectuels — jusque-là prisonniers des abstractions du mouvement lycéen — se sont vraiment sentis impliqués dans le mouvement révolutionnaire du jour où la question de la lutte anti-féodale a été évoquée, car elle les concernait de près : « *Théologiens et fonctionnaires se seraient contentés d'une réforme. Nous voulions la suppression de ces pratiques. Nous avons été au bord de la rupture...* ».

Essaimant un peu partout, des comités de jeunes révolutionnaires ont posé le problème dans les villages et les quartiers. « *Il y avait une certaine angoisse dans le pays* », reconnaît l'un de ses animateurs ; « *mais, le plus souvent, nous avons récolté des fruits mûrs.* » On a tout de même vu des notables enfermés dans les citernes, ou obligés de balayer la rue ; des stocks de victuailles mis en vente sans l'accord de leurs propriétaires, ou des sorciers appelés à dévoiler leurs « tours » devant témoins. Le procédé consiste à humilier publiquement les récalcitrants et à décomplexer leur entourage par des comportements allant résolument à l'encontre de l'ordre établi et de la tradition. Les voiles des femmes sont tombés plus aisément que les turbans portés par les « handa »...

Il est difficile d'apprécier si ce mouvement, qui s'en est surtout pris aux signes extérieurs du pouvoir traditionnel, est irréversible. M. Ali Soilih, en tout cas, n'a pas dû affronter une levée de boucliers comme son lointain prédécesseur, le président Mohamed Cheikh, obligé, en 1968, de remettre d'urgence aux calendes grecques un projet de suppression de certaines dépenses ostentatoires.

Mais suffit-il d'enlever au féodalisme ses oripeaux pour le priver de tout pouvoir ? Peut-on espérer mettre définitivement en pièces, sans bagne ni effusion de sang, ce qui a mis des siècles à se construire ? (4).

Un nettoyage par le vide

MAIS, pour les dirigeants comoriens, la réponse à ces questions est ailleurs : dans la décentralisation administrative, dans l'entrée des femmes et des jeunes dans le système de la production, dans la réforme agraire. « *Toute libération définitive comporte un volet économique* », affirme M. Ali Soilih. Cette nouvelle phase en est à ses débuts. Elle a été précédée, en avril 1977, par le démantèlement presque général de l'administration. Les « bureaucrates » étaient impopulaires : trop bien payés, souvent arrogants, la plupart du temps inefficaces : « *Parfois, on devait se déplacer de 50 kilomètres pour acheter le moindre timbre. Et, souvent, le responsable n'était pas à son bureau...* » Le Conseil d'Etat, composé de quelques proches de M. Ali Soilih, et le comité national populaire ont donc résolu de « *vider Moroni* », un peu à la manière cambodgienne ; les deux tiers des fonctionnaires ont été renvoyés dans leurs villages d'origine, pour « *donner l'exemple de la décentralisation* » et les forcer à « *se mettre à l'écoute du peuple* » ; après triage, les archives anciennes ont été brûlées, pour « *faire de la place* » et « *marquer le coup* ». Ce nettoyage par le vide a permis à l'équipe dirigeante de repenser entièrement l'organigramme de l'administration, et de ne recruter, parmi les anciens agents de la fonction publique, qu'une minorité d' « éducateurs » (et non plus de « bureaucrates »).

L'axe de la décentralisation est constitué pour la cinquantaine de *moudirias* actuellement en cours d'achèvement dans tout le pays : il s'agit d'une infrastructure édifiée en rase campagne, au centre de gravité géographique d'une zone regroupant une demi-douzaine de villages (trois mille à six mille personnes). Le bâtiment principal comporte des aménagements pour recevoir un *moudir* (sorte de chef de canton, nommé par le Conseil d'Etat dans un premier temps, élu plus tard par la population), ses adjoints spécialisés (élus par le comité populaire de la Moudiria, composé des délégués des comités de villages), et diverses installations techniques : un groupe électrogène, une chambre froide, un magasin de stockage, une « pharmacie populaire », un « abattoir populaire », un atelier-garage. Parmi le personnel recruté sur place figure un adjoint chargé de la production, qui deviendra animateur d'une ferme-pilote d'une dizaine d'hectares destinée à tester les semences, à les multiplier pour les paysans et à vulgariser les techniques nouvelles de culture ou d'élevage.

La mise en œuvre de ces « pôles » nouveaux, dont les emplacements ont été soigneusement choisis, devrait donner naissance à des bourgs ruraux d'un style tout à fait nouveau aux Comores. « *Enfin, notre paysannerie va sentir un changement dans son mode de subsistance ; enfin, elle aura les moyens de se prendre en charge elle-même : cela vaut bien la peine que la fonction publique crève de faim pendant quelques mois* », assure le président comorien...

La réalisation de tous ces projets est cependant entravée par une série de « calamités » locales qui n'avaient pas été intégrées aux plans des révolutionnaires comoriens :

— Les aléas climatiques (cyclones) et les colères du sous-sol : le volcan Karthala, en Grande-Comore s'est de nouveau réveillé en avril dernier, détruisant un village et plusieurs centaines d'hectares de terres cultivables ;

— Le rapatriement de dix-huit mille réfugiés de la côte ouest de Madagascar, après les massacres de décembre 1976 qui ont fait plusieurs centaines de morts à Majunga : c'est une charge énorme pour l'Etat comorien, et aussi une blessure durable qui a envenimé les relations des deux Etats pourtant destinés à s'entendre ;

— Enfin, Mayotte, dont le « retour » au sein de l'ensemble comorien n'est toujours pas en vue : tout est suspendu à sa « libération » ; la « normalisation » définitive des institutions, l'élection au suffrage universel des *moudirs* et du chef de l'Etat n'interviendront qu'une fois acquise cette réunification. En attendant, le climat du pays reste para-militaire. Et on stocke les matériaux destinés à la construction des six *moudirias* prévues dans l'île sœur : « *Pour tout ce que nous faisons,* précise un responsable avec nostalgie, *nous prévoyons la part de Mayotte, que nous appelons, nous, Mahoré...* »

---

(1) La France contribuait pour 6 milliards de francs C.F.A. au budget comorien, 2 milliards provenant des ressources locales. Crédits et personnels ont été retirés en décembre 1975, à la suite d'une aggravation de la tension entre la France et son ancienne colonie. Du jour au lendemain, les établissements d'enseignement secondaire et technique, une partie de l'administration, la totalité des services de météo, d'aviation civile ou de télécommunications ont cessé de fonctionner. L'Etat comorien se trouvait en faillite, dans l'impossibilité de rétribuer ses propres fonctionnaires.

(2) Un millier de ressortissants français ont quitté les Comores en 1975 et 1976. Trois mille cinq cents agents de la fonction publique comorienne ont été licenciés en avril 1977 (sur un effectif total de cinq mille).

(3) Aucun cadre de la fonction publique n'est payé plus de 30 000 francs C.F.A. depuis le mois de mai 1977. Aucun employé subalterne ne touche plus de 15 000 francs.

(4) Un fait, notamment, incite à la prudence : assassin de deux jeunes gens auxquels il voulait dérober des bijoux, mais aussi hypnotiseur et sorcier à ses heures, Soule Boina a été « jugé » et exécuté sur la jetée du port de Moroni, en juin dernier. Les débats, présidés par M. Ali Soilih, étaient radiodiffusés. Boina a reconnu ses crimes, en a avoué d'autres, et a assuré qu'il pouvait changer du papier en billets de banque, vomir des rameaux d'arbustes, etc. Les témoignages se recoupent : la foule était horrifiée par ce personnage — à tout point de vue exceptionnel — qui a paru indifférent à sa propre mort ; elle n'aurait pas toléré une plus longue procédure...

Le carnet des ambassades

● A l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, M. Han Ke-hua, ambassadeur de la République populaire de Chine, a offert une réception le 30 septembre.

Calendrier des fêtes nationales

16-30 NOVEMBRE	
19 MONACO	Fête nationale
22 LIBAN	Anniv. de l'indépendance
24 ZAIRE	Fête nationale
28 LA BARBADE	Fête nationale
28 MAURITANIE	Fête nationale
29 ALBANIE	Fête nationale
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la procl. de la Rép. socialiste fédérative
1er-15 DECEMBRE	
1er REP. CENTRAFRICAINE	Fête de l'indépendance
2 EMIRATS ARABES UNIS	Fête nationale
5 THAILANDE	Anniversaire du roi
6 FINLANDE	Fête de l'indépendance
11 HAUTE-VOLTA	Fête nationale
12 KENYA	Anniv. de l'indépendance

● L'ambassadeur de la République de Corée et Mme Suk Heun Yun ont donné une réception le 3 octobre, à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion de la visite à Paris de M. Ilicak, président-directeur général du quotidien Tercüman et de Mme Ilicak, éditorialiste, l'ambassadeur de Turquie et Mme Orhan Eralp ont offert une réception le 6 octobre.

● Le contre-amiral Ali M. F. Gad, attaché militaire naval et de l'air près de l'ambassade de la République arabe d'Egypte, a donné une réception le 6 octobre à l'occasion de la fête des forces armées égyptiennes.

● A l'occasion de la remise des insignes de grand officier de l'ordre de l'Honneur à M. Maurice Druon, de l'Académie française, l'ambassadeur de Grèce et Mme D. Papaïoannou ont offert une réception le 7 octobre.

● M. Stepan Tchervonenko, ambassadeur de l'Union des Républiques socialistes soviétiques à Paris, a donné un cocktail le 7 octobre à l'occasion de la remise du prix international Lénine « Pour la consolidation de la paix entre les peuples » au général Pierre Pouyade.

● A l'occasion de la fête de l'armée polonaise, l'attaché militaire, naval et de l'air près l'ambassade de la République populaire de Pologne et Mme Kazimierz Szumilas ont offert une réception le 12 octobre.

● M. Vo Van Sung, ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, a donné un cocktail le 18 octobre.

● A l'occasion de la visite de M. Santiago Roel, ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Peña, ont offert une réception le 19 octobre.

● A l'occasion de la venue en France du Ballet national de Corée, M. Suk Heun Yun, ambassadeur de la République de Corée, a offert une réception le 24 octobre.

● M. Alexandre Tchakovsky, rédacteur en chef du journal Litteratournaya Gazeta, a donné un cocktail le 25 octobre à l'occasion de l'arrivée en France de M. Lolly Zamoysky, correspondant permanent de ce journal.

● L'ambassadeur d'Iran et Mme Amir Chilaty ont donné une réception le 26 octobre à l'occasion de l'anniversaire du chah.

● A l'occasion de la fête nationale, M. Otto Eiselsberg, ambassadeur d'Autriche, a offert une réception le 26 octobre.

● A l'occasion de la fête nationale, M. Orhan Eralp, ambassadeur de Turquie, a donné une réception le 28 octobre.





Supplément



JORDANIE : le redressement d'un royaume menacé

Depuis son accession au trône hachémite, il y a vingt-cinq ans, le 11 août 1952, le roi Hussein de Jordanie a fait face à de nombreux périls, redressant souvent des situations difficiles grâce à son courage personnel, à sa fameuse « baraka » et à la fidélité des bédouins de Transjordanie qui forment sa garde personnelle. Le souverain hachémite a survécu à trois guerres israélo-arabes, à d'innombrables tentatives d'assassinat et à l'hostilité parfois générale d'un monde arabe marqué, jusqu'en 1967, par l'influence du nationalisme nassérien.

Aujourd'hui, près de dix ans après la guerre de six jours, qui a amputé la Jordanie de ses territoires les plus fertiles, et environ sept ans après les sanglants affrontements jordano-palestiniens de septembre 1970 qui mirent en péril l'existence même de la monarchie, le royaume hachémite est redevenu une pièce maîtresse sur l'échiquier arabe et international.

Son économie, un moment ébranlée par la perte des richesses agricoles et touristiques de la Cisjordanie, est plus prospère que jamais, et la paix civile règne entre les deux composantes — jordanienne et palestinienne — de la population. La Jordanie fait face cependant à de nouveaux périls à l'approche d'un éventuel règlement de la crise du Proche-Orient qui pourrait consacrer la perte définitive de la rive occidentale du Jourdain.

Territoires occupés par Israël depuis 1967

Sites archéologiques

PRINCIPAUX SITES ARCHÉOLOGIQUES

Dans l'attente d'un règlement du problème palestinien

Par JEAN GUEYRAS

SOUS la pression des pays arabes, le roi Hussein s'était plié à la résolution du « sommet » de Rabat d'octobre 1974 qui reconnaissait l'O.L.P. comme « *le seul et légitime représentant du peuple palestinien* » et lui confiait la mission « *d'établir un Etat indépendant sur toute partie du territoire palestinien libéré* ». Le souverain hachémite renonçait ainsi — symboliquement il est vrai — à la Cisjordanie. On laisse entendre dans son entourage qu'il reste sentimentalement attaché à cette « *province perdue* » de son *royaume et que, le jour où il* pourrait la récupérer, d'une manière ou d'une autre, serait « *le plus heureux de sa vie* ». Le roi n'entend cependant pas brusquer les choses et tient compte de la volonté des principaux Etats arabes de la région qui se sont récemment prononcés pour l'établissement de « *liens institutionnels* » entre la Jordanie et le futur Etat palestinien. Le souverain hachémite souhaiterait l'avènement d'une confédération palestino-jordanienne qui, dans ses grandes lignes, serait assez proche du projet de royaume arabe uni dont il avait lancé l'idée en mars 1972 et qui prévoyait pour la Cisjordanie un statut de « *province palestinienne* » étroitement intégrée au royaume. Le roi estime qu'après l'évacuation de la Cisjordanie un référendum organisé sous contrôle international ferait apparaître dans cette région une nouvelle direction palestinienne qui ne serait pas forcément celle de l'O.L.P. de M. Arafat, ainsi qu'une volonté populaire préférant à l'indépendance totale une formule d'association, fédérale ou confédérale, à la Jordanie.

La spectaculaire réconciliation du souverain hachémite et du chef de l'O.L.P. en mars 1977 est demeurée sans suite. Qui plus est, les relations entre la Jordanie et la centrale palestinienne semblent même s'être détériorées en raison de divergences sur la représentation de l'O.L.P. à *Genève*. *La Jordanie* est le seul pays arabe du « champ de bataille » qui ne se soit pas prononcé clairement sur la nécessité de la présence d'une délégation de l'O.L.P. à la conférence de la paix. Cette note discordante semble même avoir suscité un certain refroidissement des relations entre Amman et Damas, qui avaient pris un bon départ à la suite de la visite du président Assad, le 10 juin 1975, dans la capitale jordanienne. L'accord des deux pays avait détendu une situation souvent *difficile à leurs frontières* et posé les jalons d'une coopération économique bénéfique pour les deux parties. Toutefois, les mesures annoncées en vue d'une « *intégration totale* » dans les domaines militaire et politique sont restées pratiquement au point mort.

La nature de l'Etat qui sera éventuellement créé en Cisjordanie constitue pour le royaume hachémite un problème vital. L'unité de la Jordanie, pays essentiellement bi-national, saura-t-elle résister à l'attraction que ne manquerait pas d'exercer le nouvel Etat sur les éléments palestiniens qui représentent plus de la moitié de la population du royaume hachémite ? Celui-ci peut-il se passer des Palestiniens, qui constituent la partie la plus *active de sa population et lui* fournissent la majorité de ses ouvriers spécialisés, de ses commerçants et de ses artisans, ainsi que la plupart de ses instituteurs et fonctionnaires ? C'est en partie grâce aux Palestiniens qu'Amman est devenue, de modeste bourgade il y a encore une vingtaine d'années, une capitale moderne et prospère de six cent mille habitants. Combien d'entre eux choisiront-ils de s'installer dans le nouvel Etat cisjordanien ?

(Lire la suite page 25.)

QUELQUES CHIFFRES

SUPERFICIE : 88 000 kilomètres carrés (Transjordanie) ; 6 633 kilomètres carrés (Cisjordanie).

POPULATION : 2 180 000 hab. (Transjordanie) ; 750 000 hab. (Cisjordanie).

VILLES PRINCIPALES : (estimation 1975)
Amman : 696 570 hab.
Zarka : 245 000 hab.
Irbid : 113 800 hab.
Jerash : 45 890 hab.

REVENU NATIONAL : (estimation 1976) (sans la Cisjordanie)
P.N.B. 523,9 millions de dinars jordaniens (D.J.)
P.N.B./hab. : 258 D.J.

COMMERCE EXTERIEUR : (estimation 1976)
Importations : 339,5 millions de D.J.
Exportations : 68,7 millions de D.J.
Réserves de change au 30 juin 1977 : 243,9 millions de D.J.

UNITE MONETAIRE : 1 dinar jordanien = 15,55 francs.

Lire pages 22 à 27



POLITIQUE INTÉRIEURE

Les institutions consacrent la suprématie de la monarchie hachémite

Par MARC YARED

LE système politique jordanien a toujours consacré la suprématie du monarque hachémite. Mais, alors que le pays paraissait s'orienter vers un régime de démocratie parlementaire limitée qui conférait au souverain un rôle de régulateur du jeu politique, l'absolutisme royal, instauré il y a un demi-siècle, a été récemment rétabli.

Trois événements survenus à vingt-cinq ans d'intervalle marquent l'évolution en dents de scie des institutions jordaniennes :

● *Le 16 avril 1928,* l'émirat de Transjordanie, créé sept ans plus tôt par la Grande-Bretagne, se dote d'une « loi organique » qui prévoit l'élection au suffrage indirect d'un conseil législatif. Etroitement encadré par les Britanniques, l'émir n'en conserve pas moins d'importantes prérogatives. Aucune loi ne peut être promulguée sans son consentement.

● *Le 1er janvier 1952,* la Jordanie, devenue royaume indépendant en 1946 et comprenant depuis 1949 les territoires palestiniens de Cisjordanie, adopte une Constitution instaurant une monarchie héréditaire. L'islam est proclamé religion d'Etat et l'arabe langue officielle. Le Sénat sera nommé par le souverain et la Chambre des députés élue au suffrage universel direct. La vie politique, à laquelle participent désormais les Palestiniens, beaucoup plus contestataires que leurs compatriotes transjordaniens, devient particulièrement agitée : dissolution de la Chambre, « valse » des ministères, manifestations de rue, assassinats de responsables, émeutes populaires, tentatives de coups d'Etat...

● *Le 5 février 1976,* enfin, un amendement constitutionnel permet au roi d'ajourner *sine die* les élections parlementaires et de convoquer à son gré la Chambre des députés, dissoute le 23 novembre 1974. L'autorité royale qui est sortie renforcée de l'épreuve de force avec les fedayin (septembre 1970 - juillet 1971) n'a plus de contrepoids.

C'est la fidélité à toute épreuve de la plupart des responsables politico-militaires qui a permis au roi Hussein d'exercer sans interruption depuis le début de son règne les prérogatives considérables que lui reconnaît la Constitution de 1952, toujours en vigueur (1).

La classe dirigeante se compose de membres de l'aristocratie foncière et tribale, de représentants des grandes familles urbaines et de la bourgeoisie transjordanienne et palestinienne. Depuis 1962, le roi Hussein a manifesté le souci d'instaurer un « *nouveau style de vie* » *(a new way of life)* ; il insiste sur les impératifs du développement socio-économique et favorise la promotion de jeunes technocrates, notamment au sein du gouvernement. Mais les effectifs de l'élite politique demeurent très limités, et son mode de reproduction reste héréditaire, même au sein de la Chambre des députés. Ainsi deux cent trente personnes seulement, représentant cent quatre-vingt-trois « grandes » familles, ont occupé les quatre cent trente-sept sièges parlementaires disponibles de 1947 à 1967 (2). De plus, les organes du pouvoir constituent un véritable circuit fermé au sein duquel s'opèrent mutations et promotions du personnel politique dirigeant : la plupart des ministres sont d'anciens hauts fonctionnaires de l'administration ou du cabinet royal, des députés, des sénateurs ou d'anciens officiers supérieurs de l'armée ; de même, les sénateurs sont choisis parmi les chefs du gouvernement et les ministres anciens ou en exercice, les officiers retraités du grade de général, les ex-députés élus au moins deux fois, les anciens membres des cours d'appel et de cassation, etc. (article 64). Toutes les institutions comprennent un nombre important de responsables ayant occupé des postes de confiance dans les services de renseignements généraux.

D'autre part, la loyauté indéfectible des communautés minoritaires à l'égard du roi explique et s'explique par le statut privilégié qui leur est reconnu. L'article 14 garantit à toutes les confessions le libre exercice du culte. Le droit des communautés de fonder et de gérer des écoles est consacré par l'article 19. Les tribunaux religieux sont compétents en matière de statut personnel (mariage, divorce, successions...). L'article 5 de la Constitution stipule que « *les Jordaniens sont égaux devant la loi quelles que soient leur race, leur langue ou leur religion* ». En fait, la représentation des chrétiens et des Tcherkesses au gouvernement, au Sénat et au Parlement excède leur importance numérique (3).

Des minorités privilégiées

LES cent cinquante mille chrétiens (4) comprennent des Grecs orthodoxes, des Grecs catholiques, des Latins, des protestants, ainsi que des Arméniens grégoriens et catholiques. Si l'on excepte quelques familles nomades, les chrétiens transjordaniens sont groupés dans les villes et les villages des districts de Salt, Karak et Madaba. Les chrétiens palestiniens sont originaires de Bethléem et de Ramallah. Ils sont pour la plupart négociants, artisans, fonctionnaires ou exercent des professions libérales. Les actionnaires chrétiens sont majoritaires dans quatre des plus grandes banques jordaniennes. Bien que formant 6,5 % seulement de la population, les chrétiens disposent de 15 % des sièges (soit neuf sur soixante) à la Chambre des députés. De 1947 à 1965, trente-deux cabinets sur trente-trois comprenaient au moins deux ministres chrétiens. La faveur dont bénéficie la minorité chrétienne a notamment permis à la dynastie hachémite d'accroître son crédit auprès de ses puissants « protecteurs » occidentaux.

Quoique musulmans, les Tcherkesses sont un groupe ethnique très particularisé. Originaires du Caucase, ils ont été implantés par les autorités ottomanes vers la fin du XIXe siècle pour « *surveiller* » les Druzes du Golan et les Bédouins. Au nombre de cent mille, essentiellement groupés à Amman, Jerash, Naour-el-Zarka, les Tcherkesses sont souvent fonctionnaires, hommes d'affaires ou propriétaires terriens. En 1938, 7,8 % des hauts fonctionnaires non britanniques en Transjordanie étaient tcherkesses. La loi électorale de 1928 leur a accordé un siège pour cinq mille habitants, alors que les Arabes musulmans n'avaient droit qu'à un siège pour vingt-sept mille habitants. De 1947 à 1965, vingt-six gouvernements sur trente-trois comprenaient un Tcherkesse. Pendant cette période, M. Saïd el Mufti, d'origine tcherkesse, a été à la fois premier ministre et huit fois ministre de l'intérieur.

Enfin et surtout, contrairement à leurs coreligionnaires palestiniens, qui constituent la communauté la plus importante du pays, les Arabes musulmans de Transjordanie sont résolument monarchistes. Les vingt grandes confédérations tribales bédouines sont très largement représentées au gouvernement, au Sénat, au Parlement, dans l'administration et dans l'armée. Les commandants en chef de l'armée, la majorité des présidents du Sénat et de la Chambre des députés sont des Transjordaniens, souvent issus des grandes tribus.

Prérogatives royales

LA prééminence du souverain au sein de la classe politique ne découle pas seulement du consensus des élites, notamment des leaders des minorités et des chefs bedouins. Elle résulte des dispositions de la Constitution de 1952 : « *Le roi est le chef suprême de l'Etat. Il est inattaquable et irresponsable* » (article 30). Il exerce conjointement avec le Sénat et la Chambre des députés le pouvoir législatif (article 25) : présentés par le premier ministre, les projets de loi doivent être approuvés par le roi, qui les promulguera le cas échéant. En outre, le souverain détient le pouvoir exécutif (article 26) qu'il exerce par décret, directement ou par l'intermédiaire de ses ministres. Il nomme les fonctionnaires civils et militaires, signe les traités, proclame l'état de siège et déclare la guerre. Enfin, sur le plan judiciaire, le roi a le droit de remettre ou de commuer les peines. La peine capitale ne devient exécutoire qu'après avoir été sanctionnée par lui (articles 38 et 39).

En outre, le monarque exerce souvent son influence par l'intermédiaire du gouvernement et du Sénat, qui sont les instruments de sa politique. C'est lui qui nomme et révoque le premier ministre et les ministres (article 35) ; avant d'entrer en fonctions, ceux-ci doivent prêter un serment de fidélité au roi (article 43) et leurs fonctions sont déterminées par des règlements sanctionnés par le souverain. De même, il désignera tous les

(1) La Constitution de 1952 est la plus ancienne loi fondamentale encore en vigueur dans le monde arabe. Remplacée le 29 mars 1958 par la Constitution de l'Union arabe irako-jordanienne, elle a été rétablie après la révolution du 14 juillet 1958, qui a renversé la monarchie achémite irakienne. Cf. J.-E. Godchot : *Les Constitutions du Proche et du Moyen-Orient*, 1957, pages 263 à 287.

(2) Kamel S. Abu Jadr, « The Jordanian Parliament », in *Man, State and Society in the contemporary Middle East*, 1972, page 97.

(3) Nasser H. Aruri, *Jordan : a Study in Political Development* (1921-1965), 1972, pages 39 à 45.

(4) Il y aurait quatre-vingt mille Grecs orthodoxes, trente mille Grecs catholiques, trente mille Latins et quelques milliers de protestants et d'Arméniens. Les Grecs catholiques ou melkites ont rejeté, au dix-huitième siècle, l'autorité des patriarches grecs orthodoxes et ont rallié Rome. Les Arméniens grégoriens sont monophysites.

POLITIQUE INTÉRIEURE

quatre ans les sénateurs et tous les deux ans leur président (article 36). Comme le remarque un spécialiste, « *l'attribution des fauteuils sénatoriaux et des portefeuilles ministériels fournit au roi l'occasion de récompenser les services rendus à la couronne ou de neutraliser un opposant potentiel, à moins qu'il ne s'agisse dans ce dernier cas de sceller la conversion d'un factieux repenti* » (5). C'est ainsi que le général Ali Abou Nawar, auteur du coup d'Etat manqué de 1957, est devenu représentant personnel de Sa Majesté.

Le gouvernement remplit trois fonctions spécifiques au profit du roi ; il l'assiste dans l'exercice de ses fonctions, il sert le cas échéant de « bouc émissaire » à l'opposition parlementaire (l'article 49 stipule que « *les ordres écrits ou oraux du roi ne dégagent pas les ministres de leur responsabilité* ») ; enfin, et surtout, il assume la tâche d'orienter la politique intérieure et étrangère du pays en fonction des impératifs de la conjoncture. Pour peu que celle-ci évolue, le souverain, auquel revient le monopole de la stratégie à long terme, changera d'équipe. Cette technique de gouvernement, que le Palais maîtrise bien et qui lui permet en outre d'associer à tour de rôle les différents groupes de pression de la classe dirigeante à l'exercice du pouvoir, explique la rotation accélérée des ministères : d'octobre 1954 à avril 1957, il y a eu dix cabinets et sept premiers ministres. De 1967 à 1970, rares sont les gouvernements qui ont duré plus de trois mois. D'octobre 1970 à novembre 1974, neuf ministères se sont succédé sous l'égide de trois premiers ministres.

Quant aux sénateurs, deux fois moins nombreux que les députés, leur rôle consiste à équilibrer et, si possible, à neutraliser les députés contestataires dans le cadre des réunions de l'Assemblée nationale.

Enfin, dernier instrument de la politique royale, l'armée n'est pas, en principe, un organe politique. L'article 127 de la Constitution le précise bien : « *L'armée n'a d'autre mission que la défense et la sécurité de la patrie.* » Mais à cause de son poids numérique (près de quatre-vingt mille hommes) et matériel (elle est l'armée la mieux entraînée du Proche-Orient arabe), la légion arabe jordanienne constitue un groupe de pression influent : la répression des organisations palestiniennes en septembre 1970 ou la « *démission* » du premier ministre Zaïd Rifaï, en juillet 1976, auraient notamment été suggérées au souverain par l'état-major. Surtout, la légion arabe est soudée au roi par de puissants liens. Hussein n'est pas seulement « *commandant en chef des forces terrestres, navales et aériennes* », en vertu de l'article 32 de la Constitution il a été intronisé « *super-chef tribal* » (cérémonie de la Bi'a) par les notables des clans et les unités bédouines de l'armée. Son autorité charismatique est renforcée par sa prestigieuse ascendance : Hachem, ancêtre des hachémites, était l'oncle du prophète. Ultime recours du trône à maintes reprises menacé, les militaires n'ont pas hésité à enfreindre les ordres de leur commandant en chef en avril 1957 pour voler au secours de leur souverain.

Le Parlement et les partis réduits de l'opposition

LA Chambre des députés confère à l'autorité monarchique sa légitimité et lui fournit une caution populaire. Parlement et partis sont aussi des « soupapes de sûreté » qui permettent à l'opposition de s'exprimer dans le cadre du système.

La Constitution (articles 34, 78, 80 et 81) reconnaît au roi de nombreux moyens de pression sur les députés : tous les élus doivent lui prêter un serment de fidélité. Les parlementaires qui deviennent ministres doivent se plier aux volontés du souverain. Non seulement ils jouissent du droit de vote, mais, en outre, ils ont priorité de parole dans les deux chambres. C'est le roi qui convoque l'Assemblée nationale en session ordinaire et extraordinaire, laquelle est dirigée par le président du Sénat, nommé par le roi. Chacune des deux Chambres soumet au monarque son règlement intérieur. Enfin le souverain peut dissoudre la Chambre des députés ou même proroger son mandat.

Malgré tout, aîné des Parlements arabes, le Parlement jordanien dispose d'un certain nombre de prérogatives. Elu pour quatre ans — depuis avril 1973, le droit de vote a été étendu aux femmes, — il partage le pouvoir législatif avec le roi et à ce titre vote le budget général. Signés par le roi, les traités doivent être ratifiés par l'Assemblée nationale. Le conseil des ministres et chacun des ministres sont responsables devant le Parlement, qui peut les renverser par un vote de défiance des deux tiers des députés (article 51). En fait, seul le cabinet de Samir Rifaï fut victime, en avril 1963, d'une Chambre nationaliste.

De leur côté, les partis ont longtemps bénéficié d'un régime de faveur. Les articles 15 et 16 de la Constitution garantissent les libertés d'opinion, de presse, de réunion, de regroupement dans des associations et partis, etc. Organisations contestataires, le Front national et le Baas ont été reconnus en juillet-août 1955. Mais, deux ans plus tôt, le parti communiste avait été déclaré illégal. Et le roi n'a pas hésité à interdire à plusieurs reprises tous les partis accusés de troubler l'ordre, avant d'instituer *sous son égide en avril 1968 un* « *Front national* » regroupant toutes les forces politiques, y compris les communistes, les baasistes, et les nassériens.

Les Palestiniens, pour la plupart urbanisés, qui constituent 56 % de la population jordanienne, animent les principaux foyers de l'opposition partisane ou parlementaire. Quoique bénéficiant d'une citoyenneté à part entière, et bien qu'intégrés sur les plans économique et culturel, ils s'opposent à la mainmise du roi, de ses partisans transjordaniens et des minoritaires sur les principaux centres de décision politique. Les revendications de l'opposition se sont longtemps résumées en deux mots d'ordre : unité arabe et liberté. Reprochant au monarque son orientation pro-occidentale (traité jordano-britannique, projet de pacte de Bagdad, adhésion à la doctrine Eisenhower, Union hachémique irako-jordanienne...), le Baas, le mouvement nationaliste arabe et les nassériens ont réclamé l'adhésion d'Amman au pacte militaire syro-égyptien conclu après la guerre de Suez, puis à la République arabe unie (1958-1961) et à l'unité tripartite syro-égyptienne (avril 1963). L'opposition a aussi lutté pour une extension des libertés politiques et dénoncé les pressions illégales exercées par les autorités : truquage du scrutin de 1954, expulsion de *députés nationalistes en 1957*, exclusion des candidats de l'opposition en 1961, etc.

Dans les années 50 et 60, la vie politique a été marquée par des affrontements périodiques qui ont mis en cause tous les acteurs politiques : le roi, le Parlement, le gouvernement, les partis, sans oublier l'armée. La plupart de ces crises se sont déroulées en quatre phases distinctes (6) :

— Les députés contestataires (nationalistes sociaux, baasistes, communistes, frères musulmans) critiquent violemment ou censurent la politique du gouvernement.

— A la demande du conseil des ministres, le roi dissout le Parlement. Ainsi, de 1947 à 1967, la Chambre des députés a été renouvelée neuf fois. Huit de ces assemblées ont été dissoutes avant le terme de la législature.

— Les partis d'opposition répliquent en organisant de violentes manifestations.

— Le roi désigne un autre premier ministre. *Ainsi, en décembre 1955*, lors des troubles causés par le projet d'adhésion de la Jordanie au pacte de Bagdad, quatre gouvernements se succèdent en *moins d'un mois.*

L'attitude du monarque pendant la phase finale du conflit varie en fonction de la conjoncture. Tantôt soucieux de ne pas *exacerber l'opposition, il cède* à ses revendications (1956, novembre 1968, février et juin 1970), tantôt il opte pour la manière forte, dissout les partis (janvier *1954, avril 1957, 1963), proclame* la loi martiale et fait donner l'armée. Longtemps cette alternance a témoigné d'un souci de maintenir un équilibre entre *contrainte et consensus populaire.* Mais, depuis 1970, l'équilibre a été rompu sous la pression de graves événements et le roi règne sans partage.

Le septième « sommet » arabe de Rabat, qui s'est tenu du 26 au 29 octobre 1974, a adopté une résolution stipulant que « *l'O.L.P., seul représentant légitime du peuple palestinien, a mission de fonder un pouvoir indépendant sur toute partie du territoire palestinien libérée* ». Le roi Hussein a reconnu cette décision en l'assortissant de plusieurs réserves :

— La juridiction d'Amman reste applicable en Cisjordanie jusqu'à la libération de ce territoire.

— Si les Etats arabes décidaient d'annuler les résolutions du « sommet » de Rabat, la Jordanie s'y rallierait.

— A l'issue de la libération des territoires occupés, les populations cisjordanienne et transjordanienne devront être consultées et déterminer librement leurs liens mutuels (ou l'absence de liens mutuels).

Espérant que ses pairs arabes et les Palestiniens de Cisjordanie finiront par opter pour l'établissement de liens institutionnels entre les deux rives du Jourdain, le roi Hussein semble évoquer à nouveau le projet de « *Royaume arabe uni* » formulé en mars 1972, qui reconnaît une certaine autonomie à la « *province palestinienne* ».

La position ambiguë des autorités hachémites sur la question cisjordanienne s'est reflétée sur le plan institutionnel. Les deux Chambres, dont la moitié des effectifs étaient composés de Cisjordaniens, ont été dissoutes après le « sommet » de Rabat (23 novembre 1974). Le nouveau Sénat, nommé par le roi (le 30 novembre 1974), ne comprend que sept Cisjordaniens. Le gouvernement, qui comptait jusqu'au 30 novembre dix Palestiniens sur vingt ministres, n'en compte plus que quatre depuis cette date. Le portefeuille des affaires des territoires occupés a été supprimé et remplacé par un « *bureau exécutif chargé des territoires occupés* ».

En attendant la solution de la question cisjordanienne qui permettra de déterminer la composition de l'électorat et de la Chambre des députés (8), aucun nouveau Parlement n'a été élu. Déjà en 1971, les élections avaient été reportées « *parce que les Cisjordaniens ne peuvent pas voter* ». Le 9 novembre 1974, l'amendement de l'article 73 de la *Constitution a autorisé* le souverain à ajourner les élections législatives pour une période ne dépassant pas un an. Le 5 février 1976, la Chambre — pourtant dissoute en novembre 1974 — a été convoquée pour voter un nouvel amendement à l'article 73 permettant au roi d'ajourner *sine die* de nouvelles élections et de convoquer la Chambre dissoute pour adopter des amendements constitutionnels. Désormais, tout en bénéficiant des avantages de « *l'instrument* » législatif, le souverain est débarrassé de tout contrôle parlementaire.

Parallèlement, la Chambre haute et le gouvernement, pourtant bien dociles, ont été mis au pas. L'amendement de l'article 34 de la Constitution en novembre 1974 autorise le monarque à « *dissoudre le Sénat ou à relever l'un des sénateurs de ses fonctions* ». Une lettre du roi au premier ministre datée du 8 février 1976 « *dépolitise* » la mission du cabinet en la limitant à « *édifier les structures sociales et économiques de la Jordanie* ». Déjà, au lendemain de la défaite de juin 1967, un conseil consultatif de neuf membres avait été créé pour assister le souverain dans l'exercice du pouvoir. En août 1971, un conseil tribal nommé par le roi parmi les cheikhs et notables et dirigé par le prince héritier Hassan a été chargé de traiter les questions tribales

Un vide institutionnel

L'EVOLUTION du rapport des forces au Proche-Orient et en Jordanie a favorisé la liquidation des foyers de contestation traditionnels : les affrontements de septembre 1970 et de juillet 1971 ont provoqué l'exode des *fedayin. Désormais, la résistance* palestinienne semble plus préoccupée par son statut au Liban ou par l'avenir de la Cisjordanie que par le renversement du régime hachémite. La mort de Nasser en 1970 a laissé ses partisans désemparés. La guerre d'octobre 1973 a renforcé le camp arabe modéré. Enfin les conflits fratricides entre Damas et Bagdad, ainsi que les initiatives de l'armée syrienne au Liban, ont réduit l'impact du Baas.

Le 7 septembre 1971, l'Union nationale jordanienne (qui deviendra l'Union nationale arabe au mois de mars 1972 après la publication du projet de Royaume arabe uni) a été instituée. Proclamée parti unique, présidée par le roi et le prince héritier Hassan, qui dirigent un comité exécutif suprême de trente-six membres, l'U.N.A. rassemble cent mille membres. Mais en avril 1974, le comité exécutif suprême est dissous et le secrétaire général est invité à démissionner. En février 1976, l'U.N.A. est supprimée. Depuis cette date, toute activité politique organisée non gouvernementale est interdite. Quelques courants politiques « invertébrés », animés le plus souvent par des avocats (Mes Dai Fallah Mahmoud, Irahim Bakr et Abdallah Barihadi), ont lancé un débat sur les assises territoriales de la Cisjordanie et l'avenir des territoires occupés. Parmi les anciens groupements progressistes, seuls le parti communiste et surtout le Baas pro-syrien sont tolérés.

Jamais le pouvoir du roi Hussein, doyen des chefs d'Etat arabes, n'a paru aussi peu contesté. Mais l'absence de relais institutionnels entre le peuple et le trône, l'élimination des « *soupapes de sûreté* » traditionnelles (Parlement, partis), risquent de radicaliser une opposition diffuse, de plus en plus tentée par les méthodes subversives. Déjà, en novembre 1972, une tentative de complot dirigée par le lieutenant-colonel Rafeh Hindawi *a été déjouée.* Quatre ans plus tard, des fedayin venus d'Irak ont occupé par la force pendant quelques heures l'hôtel le plus luxueux d'Amman. Disposant de ressources *financières* importantes en provenance de la péninsule Arabique, les organisations intégristes islamiques qui s'agitent dans l'ombre *développent leur audience. Il* n'est pas étonnant dans ces conditions que des voix de plus en plus nombreuses réclament, même dans l'entourage immédiat du roi (7), la *démocratisation* de la vie politique.

MARC YARED.

---

(5) Jean-Louis Duclos, « la Jordanie : équilibres internes et environnement arabe », in *Maghreb-Machrek*, n° 76, avril-mai-juin 1977, page 47.

(6) H. et L. Willemart, *Dossier du Moyen-Orient arabe* 1968, 1977, page 19.

(7) Interview du chérif Abd el Hamid Charaf, chef du cabinet royal, à la revue *Al Moustakbal*, 9 juillet page 134.



ÉCONOMIE

Les moyens du développement

IL y a vingt-cinq ans, face aux immenses problèmes que posait au pays l'afflux de réfugiés palestiniens, nul ne croyait que le royaume hachémite de Jordanie fût en mesure d'assurer sa survie économique. Pourtant, le défi a été relevé, et les progrès accomplis ont prouvé la détermination des Jordaniens. Le chiffre le plus éloquent à cet égard est sans doute le bond du revenu par tête, passé de 40 dinars jordaniens (D.J.) en 1952 à 250 en 1976 en dépit d'une importante croissance démographique (3,1 % par an) et des épreuves d'origine externe ou intérieure infligées à l'économie.

L'industrie, plus que modeste en 1953, entrait en 1966 dans le produit national brut pour 13 % et atteignait 19 % en 1976 On y recense aujourd'hui des cimenteries, un secteur pétrolier, des tanneries, des aciéries, des fabriques de détergents, de papiers, de textiles et de produits pharmaceutiques ainsi qu'une métallurgie. Alors que, naguère, les emprunts ne trouvaient pas preneur, les nouveaux projets industriels ont donné lieu à des souscriptions massives, et les firmes industrielles empruntent sans difficulté sur le marché des eurodollars. Ainsi, la Jordan Petroleum Refinery y a trouvé, pour un plan d'expansion ambitieux mais indispensable, un financement de 100 millions de dollars. Dans les premières années de cette décennie, le Parlement a adopté des dispositions qui encouragent l'investissement étranger.

En 1954, l'agriculture assurait la subsistance de 75 % de la population. Sa part dans le produit national a décliné depuis lors régulièrement, passant de 30 % à l'époque à 8 % en 1976, date à laquelle cette activité n'occupait plus que le quart des Jordaniens. La modernisation et l'extension des terres cultivées s'accompagnent de la mise en œuvre de tracteurs et de moissonneuses-batteuses, tandis que dans la vallée du Jourdain la construction du canal du Ghor oriental, entre autres ouvrages, a permis d'étendre le secteur irrigué. Des terres nouvelles ont été mises en culture dans le Sud et dans le désert oriental près d'Azrak.

Un système bancaire moderne

SUR le plan monétaire, le Jordan Currency Board émettait, avant 1964, des dinars jordaniens. Installé à Londres, l'institut fonctionnait contre règlement préalable d'un montant rigoureusement identique en sterling. A la fin de cette même année, ses avoirs n'excédaient pas 26 millions de D.J. Or ils devaient atteindre en 1970 106,9 millions et 292,1 millions en juin dernier. Le système bancaire, qui comptait seulement cinq établissements dont deux britanniques il y a vingt-cinq ans, dispose aujourd'hui de quatorze banques d'affaires dont neuf sont jordaniennes ou arabes. Les dépôts atteignent 250 millions de D.J. et le montant des prêts consentis 200 millions. Une bourse des valeurs, créée au début de l'année, va commencer à fonctionner. Six instituts de crédit, dont les principaux sont la Housing Bank et l'Industrial Development Bank, consentaient pour leur part en mars dernier pour 60 millions de prêts. C'est dire que la collecte de l'épargne est bien assurée et que le secteur financier est en constant perfectionnement.

L'accélération du rythme du développement a suscité un besoin toujours croissant de produits importés En 1952, il s'agissait surtout de denrées de première nécessité, et pour 60 % des 15,9 millions de D.J. en cause, de productions agricoles. Les exportations étaient alors très faibles (3 millions de D.J.). Le déficit commercial s'est creusé, passant de 57 millions de D.J. en 1966 à 270 millions en 1976. Pourtant, les succès remportés à l'exportation ne sont pas négligeables : pour ne citer qu'un chiffre, la vente de phosphates à l'étranger est passée de 24 941 tonnes en 1952 à 1 700 000 tonnes l'an dernier. Le poste des revenus invisibles s'est nettement accru, provoquant même un léger excédent de la balance des paiements que met en évidence l'accroissement des réserves de change (de 36 millions de D.J. en 1956 à 69,8 en 1966 et 243,9 à fin juin 1977) provoqué par les envois d'émigrés, les prêts de pays arabes et l'arrivée de pétrodollars flottants.

De lourdes dépenses publiques

DANS le domaine de l'emploi, la population active constitue depuis 1952 — le chiffre n'a pas sensiblement changé — 20 % environ de la population totale. Mais le chômage, qui affectait naguère le quart des actifs, était tombé en 1975 à 1,6 % seulement. La faible proportion des actifs tient à l'absence presque totale de travail féminin, au fait qu'un Jordanien sur deux a moins de seize ans et aux départs massifs de travailleurs. Ce dernier point suscite des appréhensions, car cent cinquante mille de ceux-ci, soit 37 % des actifs, sont employés hors du royaume. Les envois de devises de ces émigrés ne compensent pas la perte infligée à l'économie par leur absence, d'autant que ces défections ont provoqué une hausse importante des salaires, cause directe d'inflation. Pour enrayer le mal, un décret royal a mis en place un vaste système de sécurité sociale financé sur fonds publics et qui garantira notamment une retraite aux travailleurs âgés.

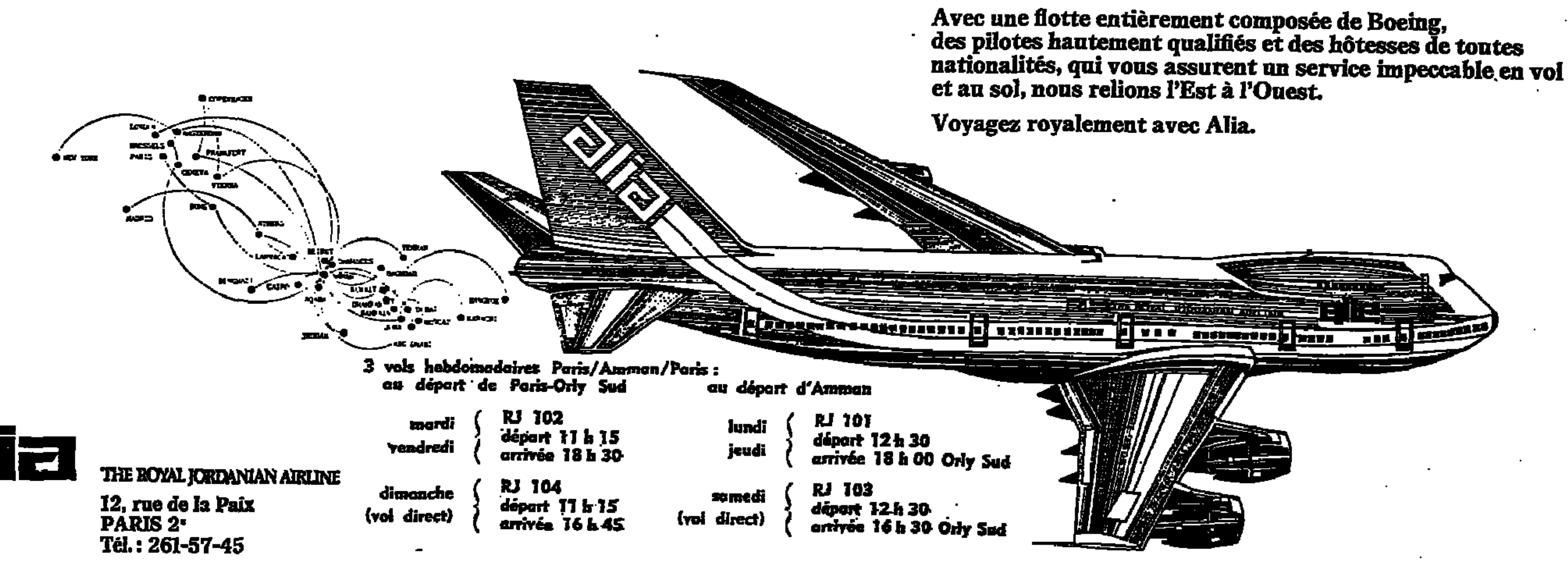
Très faibles à l'origine de la période étudiée (13,4 millions de D.J.), les dépenses publiques ont atteint l'an dernier 222 millions, ce qui a entraîné un déficit budgétaire léger mais en augmentation régulière ainsi qu'un gonflement de la dette publique (35,9 millions de D.J. en 1973 et 90 en 1976). A cette dernière date, la dette extérieure atteignait 126,9 millions de D.J. Il n'y a pas lieu de s'en inquiéter outre mesure, dès lors que le développement marche d'un même pas et permet les remboursements. L'augmentation des dépenses publiques était rendue inévitable par le soutien de l'économie de la Cisjordanie.

Le plan triennal 1973-1975 se proposait, sous la direction du prince héritier Hassan, de créer soixante-dix mille nouveaux emplois et d'investir une somme globale de 179 millions de D.J. dont 79 millions provenant du secteur privé. Le plan quinquennal qui lui a succédé (1976-1980) vise un investissement global de 765 millions, un taux de croissance de 21 % du secteur de production et de 11,5 % du P.N.B. aux prix du marché. On attend du secteur privé la moitié des investissements envisagés. Pour remplir ce programme ambitieux, le gouvernement mise sur la coopération interarabe et internationale ainsi que sur la stabilité de la région.

Dans tout le pays, l'intense activité du secteur de la construction porte témoignage des progrès accomplis au cours des vingt dernières années. La population d'Amman est passée de deux cent mille âmes en 1952 à sept cent mille en 1977 et il est difficile d'y trouver un appartement. La Housing Corporation et la Housing Bank sont spécialisées dans les prêts immobiliers et le logement social.

Le pays est doté de bons services de santé, si l'on se réfère à d'autres nations en voie de développement, et les médecins, qui n'étaient que cent quatre-vingt-quatorze dans le royaume (dont la Cisjordanie) en 1952, sont au nombre de huit cent quarante-cinq dans ses limites actuelles. Plus généralement, l'infrastructure du développement a été sensiblement améliorée, notamment dans le domaine des transports où le réseau routier de 4 000 kilomètres de routes asphaltées est utilisé par plus de trente-huit mille voitures. La compagnie d'aviation nationale Alia dispose d'une flotte d'appareils à réaction et de deux Boeing 747. Ses lignes desservent aussi bien Bangkok que New-York. Akaba, bourgade côtière en 1953, est un







port moderne où ont transité en 1976 plus de trois millions de tonnes de marchandises. Il est relié à Amman par voie ferrée et reçoit ainsi les chargements de phosphates en provenance des mines du Nord. La puissance électrique installée de 130 mégawatts doit atteindre 350 mégawatts en 1981 et l'électrification de nombreux villages est en cours. Enfin le système de télécommunications s'étend rapidement et les liaisons téléphoniques et télex — facilitées par un premier et bientôt par un second satellite — sont satisfaisantes.

Dotée d'un patrimoine archéologique et de lieux saints, la Jordanie s'applique à protéger ces trésors uniques au monde. Le secteur touristique a connu une croissance rapide, et les visiteurs, au nombre de soixante-quatorze mille en 1954, étaient plus de six cent seize mille en 1966. L'année suivante, l'occupation de la Cisjordanie portait un coup sévère à une activité qui reprend néanmoins son essor : de sept cent sept mille en 1975, le nombre des touristes a atteint un million soixante-trois mille l'an dernier. Les revenus de ce secteur se sont alors élevés à 63 millions de D.J.

Conscient des besoins spécifiques du pays en matière de technologie et de recherche, le gouvernement a tenté de les satisfaire, et une charte royale a créé en 1970 la Royal Scientific Society, fondation sans but lucratif dont le bureau est présidé par le prince héritier. La R.S.S. entretient actuellement dans divers domaines sept départements de recherche dont les travaux portent aussi bien sur la construction normalisée à bas prix que sur la désalinisation de l'eau de mer ou l'énergie solaire. Elle emploie quatre-vingts savants ou ingénieurs de haut niveau et dispose d'environ 1,5 million de D.J. L'université de Jordanie et l'université de Yarmouk, ainsi que le ministère de l'agriculture, mènent également des travaux de recherches ; ce secteur représente 0,5 % du produit national brut. Un séminaire placé sous le haut patronage du prince Hassan a préparé, en mai 1977, une conférence internationale sur ce thème, qui se réunira dans les premiers mois de l'année prochaine.

Dans l'attente d'un règlement du problème palestinien

(Suite de la page 21.)

La réponse à ces questions reste évidemment aléatoire, mais on estime généralement les éventuels candidats au départ à environ 20 % de la population palestinienne, représentant surtout les plus déshérités qui vivent encore dans les camps de réfugiés et ceux qui ont des parents en Cisjordanie susceptibles de les loger convenablement. La masse des réfugiés, même ceux qui ont été chassés par la guerre de 1967 de la rive occidentale du Jourdain après avoir été déplacés une première fois en 1948, sont en fait originaires, pour la plupart, des territoires palestiniens qui forment aujourd'hui l'Etat hébreu. Ils n'ont donc, de toute évidence, aucune raison impérative de regagner un Etat palestinien réduit à la seule Cisjordanie, et où les conditions d'existence seront, surtout au cours des premières années, particulièrement difficiles. D'autant plus qu'ils jouissent de la citoyenneté jordanienne et bénéficient de l'essor économique du royaume hachémite.

En revanche, on peut estimer raisonnablement que la proportion des Palestiniens qui opteront pour la citoyenneté du nouvel Etat et obtiendront ainsi un passeport palestinien sera élevée. Si, aujourd'hui en Jordanie, les traces de la guerre civile de 1970 ont entièrement disparu, les blessures profondes laissées dans les cœurs et les esprits demeurent. Le sentiment nationaliste palestinien est vivace, même auprès des représentants de la riche bourgeoisie d'Amman et d'Irbid, bien que ces derniers préfèrent rester à l'est du Jourdain et n'apprécient guère les principes révolutionnaires dont se réclament les différents mouvements de résistance qui constituent l'O.L.P. *Celle-ci* représente néanmoins à leurs yeux le symbole de cet Etat indépendant qui satisferait une vieille et tenace aspiration, affirmerait une spécificité profonde, et ne peut donc laisser indifférent aucun Palestinien, fût-il étroitement intégré dans le régime jordanien.

Les partisans d'un « repli transjordanien »

EN 1974, lorsque le roi Hussein avait renoncé à la Cisjordanie, il avait amorcé la « jordanisation » de son royaume en réduisant la représentation palestinienne au sein du gouvernement, de la haute administration et des assemblées élues. Ces mesures avaient à l'époque suscité une certaine inquiétude parmi les Palestiniens, qui craignaient d'être amenés à choisir entre le futur Etat indépendant et la Jordanie. Le souverain hachémite sut alors calmer les appréhensions de ses sujets originaires de la rive occidentale du Jourdain en leur prodiguant des assurances et en décourageant toutes les manifestations de nationalisme jordanien qui eussent pu les heurter.

Il existe toutefois, dans les milieux gouvernementaux et dans l'entourage même du roi, des partisans d'une Jordanie réduite à la seule rive orientale. Ces derniers estiment que les Palestiniens sont à l'origine de tous les malheurs du royaume et que la Jordanie ne pourrait que se renforcer en assurant son homogénéité nationale. Cette tendance demeure cependant minoritaire. Le sera-t-elle toujours ? La création d'un Etat palestinien pourrait bien consolider le camp des partisans du « repli transjordanien ».

La « jordanisation » du royaume est déjà en bonne voie sur le plan économique. Le nouveau plan de développement (1976-1980) ignore totalement la Cisjordanie et a pour seul objectif d'assurer la viabilité économique du royaume en réduisant d'abord sa dépendance à l'égard de l'assistance financière étrangère, provenant en grande partie des Etats-Unis et des pays du Golfe. A cet effet, le nouveau plan prévoit une réorientation de l'économie vers les secteurs productifs (industrie, exploitation du sous-sol et agriculture), avec un effort spécial pour favoriser l'exportation vers les marchés régionaux. Le nouvel Etat palestinien, si jamais il est créé, serait un partenaire naturel pour le royaume hachémite. Trop de liens unissent les deux rives du Jourdain pour que, tôt ou tard, ne soient instituées entre elles des relations privilégiées.

JEAN GUEYRAS.



CULTURE

Archéologie

Un patrimoine grandiose exploré avec ferveur

Par J. STARCKY *

DEPUIS quelques années, les pays arabes consacrent une part appréciable de leur budget à mettre en valeur leurs richesses archéologiques. En Jordanie, l'intérêt pour les fouilles ne date pas d'aujourd'hui : des sites comme Jerash, l'antique Gerasa, ont été dégagés dès 1928 (par l'université de Yale). Par l'ampleur et la beauté de ses ruines romaines, cette cité attire autant de touristes que Palmyre.

Il est vrai que la Jordanie a bénéficié à cet égard de l'extraordinaire intérêt qu'a toujours suscité dans le monde occidental tout ce qui touchait de près ou de loin à la Terre Sainte. Des institutions comme la Custodie de Terre Sainte, l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, la British School of Archaeology et les American Schools of Oriental Research, pour ne citer que les principales, poursuivent depuis près d'un siècle un travail de prospection et de fouilles dans le pays de Rabbat-Ammon (l'actuelle Amman), où David envoya se faire tuer Urie, l'époux de Bethsabée, dans les plaines de Ruth la Moabite, au pays d'Edom, peuplé par Esaü, le frère de Jacob. Et n'est-ce pas en Galaad, à Penouel, sur la rive du Yabboq (l'actuel wadi Zarka), que ce patriarche lutta contre l'Ange, thème cher aux mystiques et aux artistes ? Le département des Antiquités de Jordanie, qui travaille sur ces sites, accorde son soutien en hommes et en matériel aux expéditions étrangères, l'armée fournissant souvent un appui logistique apprécié. Le roi et son frère, le prince héritier Hassan, manifestent un vif intérêt aux fouilles et aux restaurations. Celles-ci restent discrètes, à l'encontre de ce qui se fait dans d'autres pays et permettent cependant au touriste de reconstituer plus facilement ce que furent ces cités d'antan, souvent réduites à un *tell* (mot arabe signifiant colline, mais utilisé par les archéologues pour un monticule artificiel de ruines). Le tourisme étant une source importante de devises pour un pays qui n'a pas de pétrole, un même ministère, confié à M. Barakat, rassemble tourisme et antiquités, M. A. Hadidi dirigeant ce dernier département.

Le site antique d'Amman

A Amman même, M. Hadidi a fait dégager le Forum ainsi que le magnifique théâtre qui le domine au sud, de l'Odéon qui le limite à l'est. Il a fait rehausser la colonnade qui le clôturait sur trois côtés. Un musée folklorique a été installé dans le théâtre. Une salle y expose une belle série de mosaïques. Dans le même vallon se dressent les ruines imposantes d'un nymphée. La ville s'appelait alors Philadelphie, du nom de Ptolémée-Philadelphe, l'Egypte gouvernant au troisième siècle avant Jésus-Christ la Palestine et la Transjordanie. La vieille ville, aujourd'hui la colline de la Citadelle *(al-Qala'a)*, surplombe le Forum au nord. Elle portait, à l'époque romaine, le temple d'Hercule, dont le culte a succédé à celui de Milkom, le dieu des Ammonites. On a atteint, dans un sondage derrière le rempart sud de cette acropole, les couches de l'époque ammonite, et on a exhumé de curieuses têtes féminines à double face, grandeur nature, qui ont dû faire partie de meneaux de fenêtre. Les lettres araméennes gravées derrière les yeux incrustés ont permis de dater du septième siècle ces sculptures uniques, actuellement au musée de la Citadelle.

* Directeur de recherche au C.N.R.S.

Ce bâtiment, qui se dresse près du temple d'Hercule, regorge d'antiquités. Mme C.-M. Bennett, l'infatigable directrice de la British School of Archaeology, a mis au jour, plus au nord, une large rue et des habitations arabes et byzantines, des restes d'une forteresse des douzième-treizième siècles, ainsi qu'une tombe de l'époque ammonite. Dans le secteur voisin, M. F. Zayadine, du département jordanien des Antiquités, est descendu jusqu'aux couches hellénistiques et a découvert un réservoir d'eau du troisième millénaire.

A vingt-cinq kilomètres à l'ouest d'Amman, non loin de la route qui mène à la mer Morte, s'ouvre le cirque d'Arak-el-Amir, creusé de galeries artificielles, où on lit le nom de « *Tôbiah* », en lettres araméennes du quatrième siècle avant Jésus-Christ. C'est le nom d'une famille mi-ammonite mi-juive, souvent cité dans la Bible, dans divers papyri et par l'historien Josèphe. Celui-ci nous apprend qu'un certain Hyrcan, fils de Tobie, y construisit une forteresse et se suicida à l'avènement d'Antiochus IV (175 avant Jésus-Christ). Les premières fouilles furent faites en 1962 par le regretté Paul Lapp. Le monument, célèbre par sa frise de lions, ressemblait à un temple, mais les dégagements systématiques auxquels procèdent actuellement M. Ernest Will, directeur de l'Institut français d'archéologie de Beyrouth (institut qui a désormais une antenne à Amman), et le département jordanien des Antiquités montrent qu'il faut en revenir aux indications de Josèphe. Il s'agit d'une vaste installation, mi-ferme, mi-résidence, dont le bâtiment principal est une sorte de château, remarquable par son rez-de-chaussée et son étage à fenêtres et par son décor hellénistique. Les bâtiments de cette époque sont très rares au Proche-Orient, car presque partout ils ont été remplacés à l'époque romaine par des constructions plus ambitieuses, mais souvent peu originales.

Le décor de l'Evangile

PLUS au nord, l'université jordanienne poursuit les fouilles de Jerash, où apparaît un nouveau quartier byzantin et omeyade. Ces deux civilisations se succèdent souvent de façon presque insensible. Très prometteuses sont également les fouilles entreprises à Umm-Qeis, l'antique Gadara, par l'archéologue allemande Ute Lux. Cet imposant champ de ruines romaines et byzantines est juché sur un promontoire qui domine au sud-est le lac de Tibériade. C'est sans doute le site du célèbre épisode évangélique des porcs possédés par des démons et précipités dans le lac (*Matthieu*, 8, 23-34).

Signalons plus à l'est, près de la frontière syrienne, la ville nabatéenne, romaine et byzantine d'Umm-el-Jimâl, étonnamment conservée, et qui est réétudiée systématiquement par une équipe américano-jordanienne dirigée par le professeur Bert de Vries. Les consolidations nécessaires sont entreprises.

En descendant vers le sud, on aborde le pays de Moab et son ancienne capitale, Hésébon, aujourd'hui Heshbân. Apostrophée par les prophètes Isaïe et Jérémie, elle est célébrée par le Cantique des Cantiques qui compare les yeux de la Bien-Aimée aux eaux des bassins d'Hésébon (7,5). Les fouilles sont menées par l'Andrews University (Michigan), actuellement sous la direction de M. L.T. Geraty.

Au pays de Moab, mentionnons encore les fouilles que la Custodie de Terre Sainte poursuit depuis de longues années au mont Nébo : le père M. Piccirillo y a découvert un nouveau baptistère et de belles mosaïques du sixième siècle. Plus au sud, Madaba fournit, elle aussi, de nouvelles mosaïques. A l'est, aux confins du désert, l'archéologue espagnol P. Olavarri dégage une curieuse citadelle moabite remontant au onzième siècle, donc presque aux temps de l'Exode. Au sud du pays se dresse la ville forte de Karak, le Krak des croisés, d'où une route descend vers la mer Morte, et atteint la presqu'île désolée de la Lisan (la Langue) à l'entrée de laquelle s'allongent les restes d'une ville du troisième millénaire et d'un immense cimetière, qui a fourni une poterie très variée et très abondante. Une nouvelle prospection est en cours.

Au nord de la mer Morte, B. Hennessy vient de reprendre les fouilles de l'Institut biblique de Rome aux Tleilat el Ghassoul, dont les restes nous font rejoindre les quatrième et cinquième millénaires.

Le climat de ce fossé géologique (— 400 mètres) explique cette urbanisation précoce, mais sur les plateaux on a également découvert des installations de cette haute époque, notamment à Sahab près d'Amman (fouilles de Moawiyah M. Ibrahim) et à Jawa, sur le rebord des nappes basaltiques aux confins jordano-syriens, où S.W. Helms (British School et Jordanie) a dégagé un système hydraulique très évolué, remontant à l'époque chalcolithique (quatrième millénaire).

Au sud de ce site s'ouvre la vaste dépression d'Azrak, où des lacs temporaires marquent de grandes taches bleues, actuellement un parc national. Les sites préhistoriques y abondent. Cette région où le désert fleurit avait attiré les princes omeyyades, qui y édifièrent de riantes demeures dont l'architecture et les fresques sont admirées par les touristes. Le département des Antiquités veille à leur conservation et restauration.

Aux préhistoriens s'ouvre un champ très varié à travers toute la Jordanie. Rappelons seulement le village néolithique dégagé par Mme Haelbek, à Beida près de Pétra, un des mieux conservés du genre.

Pétra est surtout fameuse en tant que capitale du royaume fondé à l'époque hellénistique par la tribu arabe des Nabatéens et annexé par Rome en 106 après Jésus-Christ. La British School et le département des Antiquités ont déjà dégagé nombre de bâtiments et l'étude des étonnantes tombes rupestres, au décor mi-oriental mi hellénistique, se poursuit sans interruption. Signalons, parmi les travaux récents, le dégagement par F. Zayadine, du tombeau d'Oneishô, le ministre de la reine-régente Shaqilat II (vers 70 après Jésus-Christ) et des importantes substructures du grand tombeau dit « *dorique* », qui servit de cathédrale aux évêques de Pétra à l'époque byzantine.



LES RUINES DE PETRA.

On a également entrepris la photogrammétrie des principaux monuments, en particulier des façades funéraires, à l'Institut d'archéologie de l'université de Londres en 1968, avec P. Parr et K.B. Aktinson, et à l'Institut géographique national (I.G.N.) en 1969 (grâce aux subventions de l'UNESCO). Le ministère français des affaires étrangères et le gouvernement jordanien ont financé le survol de la région de Pétra, l'envoi d'une mission géodésique et l'établissement d'un photoplan, le tout exécuté par l'I.G.N. Il facilitera grandement le travail des futurs archéologues et l'aménagement touristique de ce site merveilleux. Nous-mêmes avons participé avec J.T. Milik, maître de recherche au C.N.R.S. et F. Zayadine à ces travaux, en particulier pour la localisation des tombes et des nombreux nids d'inscriptions, dont beaucoup ont pu être déchiffrées à cette occasion.

Il faudrait enfin citer nombre de découvertes et entreprises faites par les archéologues, en particulier par les équipes du département des Antiquités. On se bornera pour terminer à souligner la collaboration exemplaire entre ces équipes et les archéologues étrangers.

Itinéraire

D'Akaba au Jourdain

Par JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

PARTI *de Suez, le bateau* longe la côte occidentale du Sinaï avant de virer à gauche à hauteur du cap Mohamed. Alors se profilent les constructions neuves implantées par les occupants israéliens au fond d'une petite baie sans grâce rendue célèbre par les conflits israélo-arabes. C'est Charm-el-*Cheikh*, rebaptisée de son nom biblique d'Ofira par Israël. Un peu à l'est, de grandes îles noires et vides barrent l'entrée du détroit de Tiran. En les désignant, un marin lance laconiquement : *« Toute cette rocaille, c'est à l'Arabie Saoudite ! »*

Les eaux hyalines et tièdes du golfe d'Akaba s'étirent entre de hautes montagnes mauves, le Sinaï d'un côté, l'Arabie de l'autre. Seule sur la rive sinaïtique, l'oasis maritime de Deheb rafraîchit la vue du navigateur en agitant à son passage le plumet vert de ses palmiers. Puis les parois rocheuses se rapprochent. Akaba la jordanienne et Eilat l'israélienne semblent, du large, ne former qu'une seule ville. Des deux côtés se pressent grands hôtels blancs et villas claires. La plage est bondée, même aux abords de la frontière. Il faut bien prendre garde en accostant de ne pas se tromper de port... Le djebel rose et cendre qui surplombe Akaba peut *toutefois* servir de point de repère.

Là, jusqu'à la guerre de six jours en 1967, quatre Etats se regardaient en chiens de faïence sur un arc de sable d'une dizaine de kilomètres : l'Egypte, Israël, la Jordanie et l'Arabie Saoudite. Israël s'étant provisoirement dilaté au détriment de l'Egypte, seul le royaume hachémite est actuellement réduit à une « lucarne » sur la mer Rouge. Encore faut-il rappeler que celle-ci n'avait que 6 kilomètres de large jusqu'en 1965, date à laquelle Ryad, saisi par la générosité, consentit à céder 19 kilomètres de côte supplémentaires à Amman. Mince compensation pour les Hachémites qui ne peuvent oublier qu'à la fin de la première *guerre mondiale* ils ont été évincés d'Arabie par les Saoudo-Wahabites...

Mais Akaba, fondée par Salomon comme port de guerre sous le nom d'Ezion Geber, appelée Aïla sous les croisés, prise par Lawrence d'Arabie, éternel enjeu des rivalités régionales s'est grimée aujourd'hui en station balnéaire à la mode. Les chameaux s'abaissent à prendre en charge les touristes américains du troisième âge aux chevelures bleues ou roses. Le soleil endort les soldats sur la ligne de démarcation. Les baigneurs israéliens peuvent apercevoir le roi Hussein faire du ski nautique. Un matelas *pneumatique made in Israël* s'est égaré sur le rivage jordanien.

Un antique pôle d'abondance

GAGNONS le Ouadi Moussa par la route d'Amman. Derrière ce nom qui signifie *« le Val de Moïse »* — le législateur des Hébreux y fit jaillir une source — se cache Pétra la ville troglodyte fantôme, oubliée pendant un millénaire au *fond* de ses ravins et au bout de ses labyrinthes, rendue au monde en 1812 par un voyageur suisse à l'esprit aventureux, Burckhardt.

Pétra, dont *l'appellation* antique, Sèla, évoque aussi le caractère pierreux du site, fut arrachée par Salomon au peuple d'Edom. Du haut du donjon naturel qu'ils s'étaient laissé ravir, des milliers d'Edomites furent précipités par les soldats du *fils* de David. Vinrent plus tard s'installer là les Nabatéens, tribu arabe se rattachant à Nabayot, fils de l'Ismaël de la Bible. Diodore de Sicile écrit à leur sujet : *« Ce sont des marchands, mais nul ne parvient jamais à les soumettre. »* Ils développèrent leurs affaires et leur civilisation à l'abri de gorges et de défilés qui constituent l'ensemble défensif naturel le plus vaste de la terre. Antigone, général d'Alexandre, sacrifia en vain quatre mille hommes pour s'emparer de la principauté nabatéenne. Fort de ce succès les négociants de Pétra se hasardèrent *jusqu'aux* Indes, *faisant* un temps de leur ville le centre d'échanges le plus important de l'aire arabe. Golconde et les rois mages se rencontrèrent dans un cirque rose, pôle d'abondance au milieu d'un plateau à l'aridité sans espoir. L'empire nabatéen s'étendit de Damas aux portes de l'Egypte des derniers pharaons, avant d'être ravalé par Trajan au rang de province romaine, en l'an 106.

Ces siècles de puissance ont laissé d'innombrables traces à Pétra. Le château de Pharaon — en fait un temple du premier siècle où se célébrait les mystérieux cultes nabatéens — est *l'édifice le mieux conservé*, avec son porche monumental, sa façade parcourue de pilastres et ses corniches à rosaces. Puis viennent les vestiges de thermes, un atrium aux colonnes abattues, le théâtre creusé dans le grès d'une falaise irisée.

Plus loin se rencontrent deux *obélisques rougeâtres, l'autel* sacré où les prêtres nabatéens procédaient aux sacrifices d'animaux, une citerne, des mausolées, des lions et des athlètes alignés sur les parois des rochers, des chapelles rupestres. Le roc d'El-Habis, percé de loges encore utilisées par les bédouins d'aujourd'hui, est d'accès abrupt, mais il vaut un effort car son sommet, occupé par des sanctuaires et des fortifications, était sans doute utilisé comme refuge *ultime pour les femmes, les enfants* et les trésors lors des sièges de jadis.

Amman bien calée sur ses collines, dégringolant de ravines en lits d'oueds, toute bruissante d'affaires et d'échanges internationaux, pleine de changeurs et de courtiers, est une *moderne* Pétra. Le contexte régional — un Liban meurtri et incertain, une Syrie toujours dirigiste, une Arabie corsetée de religion, une Egypte prisonnière de sa propre bureaucratie — favorise l'essor de la capitale hachémite. Si les Nabatéens revenaient, ils ne se sentiraient pas trop dépaysés au milieu des négociants et des banquiers d'Amman.

A 30 kilomètres au nord-ouest de la capitale, Salt est une petite sous-préfecture à la population mi-chrétienne, mi-musulmane. Ses maisons aux toits en terrasse s'étagent à flanc de coteau parmi les vignes et les grenadiers. *Dominant* le tout et frangeant le *ciel*, une vieille forteresse qui vit passer, avec *leurs* cortèges de massacres et de destructions, conquérants et envahisseurs, Mongols d'Asie centrale et mamelouks d'Egypte. En escaladant le mont Ocha voisin on accède au tombeau du prophète de ce nom. De là, on voit les neiges de l'Hermon, aux confins libano-syro-israélien, la vallée du Jourdain et la Palestine. Il faut alors descendre vers la dépression fertile du Ghor, abreuvée aux eaux du fleuve biblique. C'est le Vaucluse en Orient.

LE FORT D'AKABA.

La ville aux quinze églises

LE Jourdain se contorsionne sur plus de 300 kilomètres entre le lac de Tibériade et la mer Morte, alors que ces deux grandes poches d'eau ne sont distantes à vol d'oiseau que d'une centaine de kilomètres. Indifférents aux *incessantes patrouilles* militaires jordaniennes ou israéliennes, les paysans arabes des deux *côtés* du cours d'eau travaillent dans leurs champs, de l'aurore au crépuscule. On voit de loin la tache blanche de leurs *keffiehs* (1) tranchant sur la terre brune. Il y a aussi une *foule de* fellahs au *pont* Allenby, attendant des visiteurs venus de la Cisjordanie *occupée*. Des avions de chasse passent et repassent très haut, puis assez bas dans le ciel sans nuages. Nul ne lève la tête vers eux. Il n'y a pas de cicatrices au firmament.

Encore une frontière, celle avec la Syrie. Ici le climat est moins chargé d'interrogations qu'à Akaba ou dans le Ghor. Depuis que l'armée syrienne pénétra en Jordanie en 1970, faisant mine de venir jusqu'à Amman, pour *« départager »* l'armée jordanienne et les fedayin palestiniens, la zone de Mafraq a connu la tranquillité. Le calme des ruines antiques de Umm-el-Jimâl n'a pas été troublé, lui, depuis des siècles, depuis que ses habitants, des chrétiens romanisés, l'abandonnèrent sans même nous laisser avec certitude le nom de leur cité. En revanche, ils ont laissé maints témoignages de leur piété et de leur richesse. La petite cité comptait une quinzaine d'églises, certaines d'entre elles flanquées d'un couvent, toutes pourvues de portes monumentales, de galeries ajourées, de hauts clochers. L'église de Julianus passe pour le plus vieux sanctuaire chrétien daté (345) du monde.

Umm-el-Jimâl nous a conservé aussi des habitations de la même période, avec leurs façades percées de petites fenêtres, leurs cours intérieures, leurs passages voûtés, leurs escaliers. On a pu *déterminer que certaines* demeures avaient jusqu'à quatre ou cinq étages, de vastes bains, plusieurs fours et magasins à vivres. La même munificence se retrouve dans les tombes des habitants évanouis de la ville sans nom : chapelles compartimentées, coupées de cours et entourées de jardins.

La nuit tombe, bleuissant déjà les vieilles pierres et les champs alentour. Sur la route goudronnée toute neuve, des voitures flambant neuves aussi se hâtent vers Amman ou Damas. Des chantiers, au loin, résistent encore à l'obscurité tombante avec leurs lumières et leurs murs blancs. *Puis* tout se fond, chapiteaux millénaires et coffrages de béton encore frais, dans le bleu marine profond poudré d'étoiles de la nuit d'Orient.

(1) Voile de tête retenu par une cordelette.

les livres du mois

«L'AVENIR EST NOTRE AFFAIRE», de Denis de Rougemont

Par YVES FLORENNE

A LA vision très noire du prophète de la faim et de la fin du monde, l'autorité optimiste et compétente répond, avec un humour de même couleur, qu'on pourra parfaitement nourrir tout ce monde-là, mais qu'il faudra manger debout. C'est qu'on sera de plus en plus pressé : vers l'an 2500, les hommes seront, sur l'étendue de la planète, comme ils sont aujourd'hui dans le métro à six heures du soir. Et pas plus de quatre cents ans après, la densité sera de deux mille habitants au mètre carré. On a même pu calculer qu'à la cadence actuelle, quand la Terre aura doublé son âge, elle ne sera plus que l'infime noyau d'une sphère humaine qui emplira l'espace visible et croîtra à la vitesse de la lumière. Pour de la croissance, en voilà.

Si Denis de Rougemont jette tout de suite à la tête de son lecteur ces histoires de fous, c'est d'abord pour rappeler la notion de limite qui semble s'être curieusement dissoute au moment même où tout rétrécissait ; où Valéry annonçait que « le temps du monde fini commence ». Mais c'est surtout pour mettre en évidence l'attitude présente de l'humanité : puisque cet absurde est impossible, ça n'arrivera pas. En attendant, on ne fait rien pour que ça n'arrive pas. C'est-à-dire pour ne pas atteindre une limite, à la fois possible, elle, et mortelle. Alors, le philosophe peut se demander si les vrais désirs des hommes (il faudrait sans doute les distinguer des femmes, mais que peuvent-elles ?) sont bien ceux qu'ils croient avoir et qu'ils proclament : la vie, la paix, la santé, la sécurité, le bien-être (déjà on n'ose plus aller jusqu'au bonheur) ; ou s'ils ne sont pas en réalité ce que révèle ce vertige accéléré où la « croissance » a pour complice la violence ; s'il n'y a pas conflit entre l'instinct de vie et l'instinct de mort, très inégalement servis par la technologie.

DENIS DE ROUGEMONT fait bien davantage que reprendre avec une vigueur particulière, une pugnacité impressionnante, le réquisitoire écologique — destruction et pollution, pillage, gaspillage et épuisement des ressources, compris l'eau et l'air — en choisissant des points d'impact particulièrement sensibles, telle l'énergie nucléaire, qu'il dénonce moins d'ailleurs que les « douze mensonges » auxquels elle donne lieu. Et qui ne sont que des éléments, entre mille autres, du « mensonge universel, automatique, systématique ». Mensonge d'abord sur la nature même de ce qu'on appelle « la crise » ; sur des objectifs qui passent toujours sous silence les motifs et les fins de l'homme ; sur de prétendues nécessités, de faux impératifs, couronnés par l'argument : « Nous n'avons pas le choix ». Les techniciens, technocrates, producteurs et autres promoteurs prennent, ou nous font prendre « leurs désirs pour des fatalités », leur profit pour nos besoins. « Ceux qui veulent (pouvoirs politiques et économiques) ne savent pas ; ceux qui savent (hommes de science et de technique) font ce qu'on veut ».

Et, d'ailleurs, que savent-ils ? Toute question posée — celle du nucléaire en particulier — produit des réponses opposées. Mais on n'écoute que les experts qui sont pour, jamais ceux qui sont contre. Et Denis de Rougemont, selon qui les seconds sont toujours en plus grand nombre, croit s'aviser que les premiers sont liés et intéressés au système sur lequel ils sont appelés à se prononcer, au nom d'une science aussi péremptoire qu'incertaine, surtout quand elle prétend être prévision. La prévision fait l'objet de toute une partie, où il est principalement montré qu'elle prévoit ce qui n'arrive pas et ne prévoit pas ce qui arrive. Par exemple, deux autres « histoires de fous », que, par une vue originale, Denis de Rougemont est le premier à lier : l'automobile et Hitler.

Nous ne prétendons pas, nous, à autre chose que placer quelques repères sur l'itinéraire d'un livre qui, dans son foisonnement, ses recoupements, ses méandres, à travers la critique radicale d'une civilisation « dé-civilisée » comme ses villes, tend vers un projet politique au sens le plus élevé, le plus propre, du mot : l'édification de la Cité humaine, au prix d'une révolution véritable. Alors que toutes les autres ne changent fondamentalement rien. Car la clef de ce système désastreux, implacablement démonté, qu'il soit capitaliste ou « socialiste », Denis de Rougemont la voit dans l'Etat-nation ; dans sa volonté de puissance qui s'oppose à la volonté de liberté de la personne et les détruit ensemble.

On connaît trop bien la grande idée de l'auteur pour ne pas voir d'avance sur quoi va déboucher le procès : sur les régions. Ces « grappes » de communes, seules communautés « à l'échelle de l'homme », où cette liberté puisse s'épanouir ; où la démocratie s'exerce sans imposture ; où l'autogestion, dans tous les domaines, soit une réalité vivante, viable, spontanée. Europe des régions, donc, pour commencer.

Si ardente est la conviction de Denis de Rougemont qu'il pense convertir ceux qui tiennent de toutes leurs fibres à cet Etat-nation qu'ils préfèrent appeler « patrie ». Il leur « montre » qu'ils garderont tout ce qu'ils avaient, et le reste leur sera donné par surcroît. Une seule chose « en moins » : la guerre. Malheureusement, ce « moins » paraîtra bien optimiste, sinon téméraire. Hier, peut-être. Aujourd'hui, personne n'imagine plus que la guerre puisse venir des Etats-nations de l'Europe occidentale. Et si elle venait du dehors, les régions l'auraient, hélas « en plus » ; avec, en plus aussi, cette certitude de devenir la proie d'Etats-nations étrangers, plus Etats que jamais. Les régions sont peut-être la solution, mais comme d'autres solutions, comme le désarmement : à la condition d'être universelles. Dans cette perspective lointaine, elles apparaîtraient, en effet, comme l'institution à opposer au monstre qu'on nous promet : l'Etat mondial centralisé.

QUOI qu'il en soit, qui ne partagerait, sur un point capital, la conviction de Denis de Rougemont : c'est tout de suite que les hommes doivent prendre en main l'avenir. Mais d'où vient qu'il faut les y exhorter ? que le salut, ils semblent l'attendre passivement d'on ne sait qui ou quoi ? Implicitement, le livre est aussi un appel contre l'incapacité générale de faire autre chose qu'aménager, gérer le présent. Depuis que les hommes n'ont plus d'espérance éternelle, auraient-ils cessé de voir, dans l'avenir, « leur affaire » ? Sans le savoir clairement, en tout cas sans le dire, tout le monde ou presque, monarques en tête, se ferait-il une vie et une politique d'après-nous-le-déluge ? Sans trop vouloir penser que le déluge ne serait pas une simple métaphore ; et que celui-là ne laisserait derrière lui ni arche, ni colombe, ni enfants.

* Stock, Paris, 1977, 376 pages, 45 F.

ÉCONOMIE

SURPRODUIT ET REPRODUCTION, LA FORMATION DE L'ECONOMIE POLITIQUE CLASSIQUE. — Jean Cartelier.

★ Presses universitaires de Grenoble - F. Maspero, Grenoble-Paris, 1976, 263 pages, 55 F.

Cet ouvrage est le cinquième titre de la collection « Intervention en économie politique » dirigée par un groupe d'universitaires et qui a pour ambition de « *proposer des éléments de réflexion et de discussion permettant, aux étudiants notamment, de réagir au savoir qui leur est transmis* ».

Il est le résultat d'un enseignement d'histoire de la pensée économique, donné par l'auteur aux facultés d'Amiens et de Nice, enseignement qui s'est en fait concentré sur l'étude de la structure logique de l'économie politique classique. On passe dès lors en revue Boisguilbert (vers l'économie politique comme système), Chesnay et l'économie politique des physiocrates, l'économie politique classique en Angleterre avant Adam Smith, puis son tournant avec ce dernier auteur et son « achèvement » avec Ricardo.

Les justifications présentées en avant-propos par l'auteur pour établir l'importance de son sujet, et où on reconnaît l'influence de l'enseignement de C. Benetti, pourront paraître peu convaincantes, au regard même de l'objet de la collection. Car si l'auteur rassure sur son souci de lier structure logique et conditions historiques, encore omet-il de présenter ce qu'il entend par « *structure logique* » de la pensée de tel ou tel auteur, et jusqu'à quel point l'existence de cette structure dépend de la possibilité de mettre en équation un discours d'économie politique.

F. L.

INEGALITE DES REVENUS ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE. — Jean Lecaillon, Dimitri Germidis.

★ P.U.F., Paris, 1977, 236 pages, 49 F.

Réalisée pour le Programme mondial de l'emploi du Bureau international du travail, cette étude examine le cas de quatre pays ; Cameroun, Côte-d'Ivoire, Madagascar et Sénégal. La corrélation opérée entre P.I.B. par tête et diverses mesures statistiques de la dispersion des revenus montre que c'est dans la période dite de décollage économique que l'inégalité est la plus forte. Une étude de cas, bien documentée, mais reposant tout entière sur des statistiques dont ni la fiabilité ni la signification ne font l'objet d'une réflexion suffisante.

F. L.

THE NEW GNOMES : MULTINATIONAL BANKS IN THE THIRD WORLD. — Howard Wachtel.

★ Transnational Institute, Washington, 1977, 60 pages, 3 dollars.

THE INTERNATIONAL ECONOMIC ORDER. — Orlando Letelier et Michael Moffit.

★ Transnational Institute, Washington, 1977, 60 pages, 3 dollars.

Panama, les Bahamas, les îles Caïman, et Singapour : quel point commun entre ces différents lieux ? Selon H. Wachtel, chercheur à l'Institut transnational de Washington, ce sont les bases des grandes banques commerciales, pour la plupart américaines, qui y opèrent à l'abri des règlements. Ces banques, ou, comme l'auteur les appelle, ces « nouveaux gnomes » (d'après le nom donné par les cabalistes aux petits génies déformés qui gardent les trésors de la terre), jouent un rôle central dans le recyclage des pétrodollars. Faisant le point sur leur expansion, cette monographie analyse aussi les conséquences de l'endettement croissant pour les pays du tiers-monde.

L'augmentation du prix du pétrole, la détérioration continue des termes de l'échange et la crise économique ont contribué à placer les pays sous-développés non-producteurs de pétrole dans une situation de plus en plus précaire. En effet, face à la crise des surliquidités, les banques commerciales ont fortement augmenté leurs prêts au tiers-monde : le cercle vicieux des déficits et des prêts a conduit ces pays dans l'impasse. Souvent, le F.M.I. a tiré les marrons du feu pour le compte des banques en imposant des plans d'austérité destinés à « assainir » des économies en difficulté. Dans la bonne logique capitaliste chère à un économiste comme Milton Friedman, ces plans visent à réorienter la production vers l'exportation tout en faisant payer la crise à la masse de la population. L'auteur rappelle ainsi que les émeutes populaires au Pérou en 1976 et en Egypte en 1977 se sont déclenchées après la mise en train des plans d'austérité imposés par le Fonds monétaire international (1).

Une autre monographie consacrée à l'ordre économique international est le fruit d'une collaboration entre M. Moffit et Orlando Letelier. Ce dernier, ancien ministre d'Allende, fut assassiné alors qu'il y travaillait encore. Les auteurs s'attachent à mettre en lumière les grandes lignes du conflit entre les pays capitalistes et ceux du tiers-monde. Ils prennent en considération, entre autres, le rôle du mouvement des non-alignés, l'évolution du débat économique aux conférences de la CNUCED et les activités de l'ONU.

Si ces deux opuscules n'apportent pas de nouveaux éléments de réflexion, ils demeurent de bonnes introductions au problème des relations entre le Nord et le Sud.

H. S.

(1) Voir à ce sujet l'article de Julia Jurana : Le « gendarme » du grand capital dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1977.

EUROPE

LES SICILIENS. — F. Scianna, D. Fernandez, L. Sciascia.

★ Denoël, Paris, 1977, 168 pages, 168 F.

Pour présenter une Sicile qui n'est certes pas celle des touristes, et pas davantage celle des archéologues, on ne pouvait espérer plus féconde rencontre. Ferdinando Scianna n'est pas seulement un analyste perspicace (1), mais aussi, et peut-être avant tout, un photographe qui sait raconter la Sicile « *comme elle est pour les Siciliens* » : un paysage, un visage, une attitude, une ombre, le fer forgé d'un balcon font vivre un peuple dont un autre Sicilien, Leonardo Sciascia, démonte quelques mécanismes secrets dans une sorte de glossaire patiemment élaboré à partir de quelques formules empruntées au vocabulaire des paysans de son village natal. Ces courts paragraphes ne prétendent à aucune synthèse : ils constituent autant de photographies parlées, d' « instantanés » écrits, révélant les racines de vieilles craintes, d'anciennes méfiances, de sarcasmes séculaires, qui marquent toujours, selon la formule de Dominique Fernandez, « *les traits du caractère sicilien qui me touchent le plus : le courage et l'ironie* ».

Les très belles photos de Ferdinando Scianna n'avaient, comme le relève son compatriote, besoin d'aucun commentaire : il eût été sacrilège de prétendre interpréter le mystère de ces pierres et de ces expressions humaines captées par le regard de Scianna. Aussi bien Leonardo Sciascia et Dominique Fernandez ont-ils eu la subtile discrétion de tenter quelque chose de beaucoup plus ambitieux : modestement, ces images, ils les ont accompagnées de textes qui, eux aussi, doivent être regardés plus que disséqués, comme il en va toujours lorsque le talent de l'artiste colle le rêve au réel.

C. J.

(1) Voir ses articles dans *le Monde diplomatique* de janvier 1977 et août 1977.

POLITIQUE

NOTRE GENERATION COMMUNISTE, 1953-1968. — Philippe Robrieux.

★ Editions R. Laffont, Paris, 1977, 350 pages, 39 F.

Est-ce une ruse de l'histoire — une de plus — si les hommes les plus généreux de notre temps sont devenus, à un moment ou à un autre, des fanatiques et des dévôts ? Si, croyant donner le meilleur d'eux-mêmes, ils ont sombré, comme dit P. Daix, dans « *le long sommeil de la pensée* » ? Après tant d'autres — mais avec beaucoup plus de talent et de sensibilité — Ph. Robrieux retrace l'itinéraire qui a fait d'un jeune bourgeois intelligent un militant aveugle.

Témoignage exemplaire — puisque Ph. Robrieux n'adhère pas au parti communiste dans une période particulièrement agitée — et qui met à nu les mécanismes psychologiques de l'engagement absolu : insatisfaction existentielle, disponibilité d'un jeune à qui le système, en guise d'idéal, offre trop de scandales financiers ou politiques.

Mais, surtout, ce témoignage est intéressant par la lumière qu'il projette sur la vie interne du parti, la pratique quotidienne de ses membres, les mille et une façons de les mettre en condition. Surchargé d'activités (collage d'affiches, réunions, préparation de congrès, manifestations), le nouveau militant n'a bientôt plus le temps de penser — ni même la possibilité : son champ théorique est un champ théologique, avec ses axes indiscutables (les « dogmes » de Marx et de Lénine), ses « *concepts-massues* » (la bourgeoisie, le grand capital), ses « *formules magiques* » (le parti de la classe ouvrière), ses mots de passe (objectivement).

Sans parler de la non-information ou de l'information tronquée, et d'une culpabilisation permanente : s'il doute, s'il émet une critique, n'est-ce pas la preuve que le vieil homme n'est pas mort, n'est-ce pas l'ennemi de classe — le diable — qui lui susurre cette objection ?

Tôt ou tard, les meilleurs — les plus lucides — parviennent à se déprendre de ce cauchemar. Et à retrouver les rêves — ou les exigences — de leurs vingt ans : comme ses aînés (P. Daix, Ph. Noirot), Ph. Robrieux reste fidèle à l'engagement de sa jeunesse. Et ce n'est pas le moindre mérite de son livre que d'apporter — à la différence de ces pleureuses qu'on dit philosophes — un beau message d'optimisme.

M.T.M.

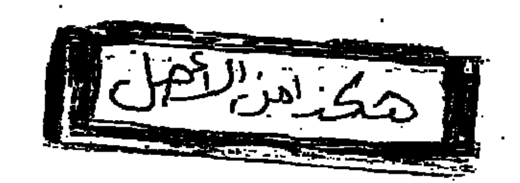
LES SOCIALISTES. — Thierry Pfister.

★ Albin Michel, Paris, 1977, 213 pages, 39 F.

Un parti, un homme ? C'est l'impression que donne cet ouvrage. Et de façon paradoxale : ne met-il pas en scène, pour moitié, tous ceux (énarques, agrégés, avocats, présidents d'université) qui composent l'appareil du P.S. ? Mais justement : très réussis — ils saisissent, chaque fois, la singularité du personnage, — ces portraits composent un ensemble disparate. Seule la « présence » d'un homme semble lui conférer une certaine unité : qu'il s'agisse des réunions du secrétariat national, du bureau exécutif ou du comité directeur, « *dès qu'il a parlé, les jeux sont faits* ». Choisissant ses collaborateurs pour leur inconditionnalité, distribuant généreusement des titres, puisqu'ils « plaisent », confiant le même dossier à deux ou trois collaborateurs pour garder les mains libres, F. Mitterrand apparaît comme le grand rassembleur d'un parti dont, à lire l'ouvrage vivant et bien fait de Th. Pfister, on se demande — si hétérogènes sont les courants qui l'animent — à quels lendemains il est promis.

M.T.M.







Contre les cultures impériales

Si le concept d'impérialisme, en politique et en économie, a déjà été assez finement circonscrit, il n'en va pas de même de son pendant idéologique que l'on désigne communément sous l'expression : impérialisme culturel.

C'est pour tenter d'en définir les contours et proposer des systèmes de défense que la première conférence contre l'impérialisme culturel s'est tenue à Alger du 11 au 15 octobre dernier. Un inventaire impressionnant de la contamination idéologique et des procédés d'expansion par la culture a été dressé, surtout pour dénoncer la diffusion massive des modèles culturels américains.

Des rapporteurs de tous les continents dirent comment l'idéologie impériale se répand au moyen de vecteurs culturels extrêmement variés, et souvent d'allure fort innocente. Dominique Perrot (Suisse) et Bichara Khader (Palestinien) *démontrèrent par exemple comment* un objet aussi bénin que le biberon impose dans le tiers-monde des pratiques acculturantes qui servent les intérêts économiques des firmes multinationales *; José Vidal-Beneyto (Espagne) expliqua que même l'enseignement des sciences sociales et économiques en* Pologne ou en Union soviétique était calqué sur des patrons pédagogiques *(donc idéologiques) élaborés à l'université de Michigan* (Etats-Unis) ; Bernard Cassen (France) rappela que la diffusion de la langue anglo-américaine fournissait au monde un espéranto de fait et reconduisait, innocemment camouflées, les valeurs culturelles nord-américaines.

Parce qu'ils sont les instruments par excellence de la diffusion des modèles idéologiques, les moyens de communication de masses ont fait l'objet d'une attention particulière. On se pencha longuement sur les messages diffusés au moyen d'images-sons (cinéma et télévision) en considérant, d'une part, le contenu idéologique des fictions hollywoodiennes (avec, entre autres, une analyse des « films-catastrophes » américains comme adjuvants de crise) *et, d'autre part,* la constitution de réseaux alternatifs de diffusion de films contre-impérialistes (selon le cinéaste uruguayen Walter Achugar, à l'intérieur même des Etats-Unis des centaines de projections militantes *ont lieu chaque jour grâce à ces réseaux).*

Parmi les interventions concernant le cinéma ou la télévision, nous avons retenu les analyses couplées des cas des Philippines et de Porto-Rico, deux pays qui ont eu à subir en 1898, au moment où leurs peuples se libéraient du colonialisme espagnol, l'agression et l'occupation militaire des Etats-Unis, devenus un protecteur *encombrant pour les Philippines (depuis la fin de la seconde guerre* mondiale) et, pour Porto-Rico, une métropole coloniale qui envisage aujourd'hui l'annexion pure et simple de l'île.

***Armand Mattelart, un des organisateurs de la conférence, décrit* par ailleurs les nouveaux procédés d'élaboration des narrations filmées hollywoodiennes et rappelle que les films produits par d'autres pôles culturels ne sont pas toujours innocents. Rappel salutaire, car le domaine de l'idéologique est bien plus flou qu'on ne croit généralement. Des cultures dominées qui crient à l'agression impérialiste omettent bien souvent de faire leur propre autocritique ; si elles y consentaient, *on constaterait alors qu'elles-mêmes ne sont pas* exemptes de tentations (ou de pratiques) de domination à l'égard d'autres cultures plus fragiles.**

IGNACIO RAMONET.

Porto-Rico : *une télévision de choc*

LA *télévision représente*, à Porto-Rico, le canal de prédilection de la pénétration idéologique des Etats-Unis. La plupart des stations émettrices *appartiennent* à *des* entreprises étrangères d'origine nord-américaine, ou sont contrôlées par elles. A 62 %, la programmation des trois chaînes *commerciales est* élaborée à l'extérieur de l'île selon les critères nord-américains du divertissement de masses.

Les programmes dits d' « intérêt public » ne dépassent guère 3 % de l'ensemble et sont surtout utilisés pour combler les temps « morts », c'est-à-dire les moments de très faible audience, dépourvus d'intérêt commercial. Ces rares émissions sont, en fait, sélectionnées en fonction de leur durée plutôt que de leur contenu, ce qui leur retire beaucoup de leur « intérêt » : on diffuse, par exemple, à l'intention des agriculteurs ou des pêcheurs des documentaires sur le traitement des pommiers ou sur la pêche au saumon, activités totalement inexistantes à Porto-Rico.

Avec les « spots » publicitaires, la propagande commerciale contribue largement à la dégradation de la culture nationale. Le Porto-Rico des longs intermèdes commerciaux apparaît ainsi peuplé par des hommes de race blanche où domine le type méditerranéen, suivi de près par le type nordique aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Point de Noirs ou de métis. Ces Blancs sont dans l'ensemble de jeunes adultes de vingt à quarante ans ; ils vivent entourés d'enfants insouciants qui insistent pour dévorer de grandes quantités de céréales et s'amusent avec des jouets compliqués. La vieillesse a disparu de ce monde idéal où les jeunes adultes, délivrés de ce souci, consacrent le meilleur de leur temps à se brosser les dents ou à se baigner avec des savonnettes multicolores aux parfums les plus divers.

La femme est le centre de cet univers ; elle ne vit que pour proclamer les vertus des lessives, des parfums des shampooings, des boîtes de conserve, etc. dans l'espoir d'attirer l'homme (blanc) de ses rêves dans le lit de son foyer.

Dans ce Porto-Rico bienheureux, la pauvreté a été éliminée ; dans leur immense majorité, les habitants appartiennent à *la* classe moyenne et partagent leur bien-être avec une poignée d'hommes très fortunés qui ne dérangent pas ce paradis de la mésocratie.

Tout le monde est employé dans des bureaux, secrétariats ou ministères ; on est vendeur, technicien ou *membre de quelque* profession libérale. La terre n'est pas travaillée, donc pas d'ouvriers agricoles. Les ouvriers sont sur le point de disparaître *en tant qu'espèce. La* population habite en zone urbaine, principalement au centre de la ville, dans les quartiers élégants. La campagne *est un immense parc que le citadin* utilise pour son plaisir et pour se détendre les jours de congé. La famille passe presque tout son temps *dans le salon*, la *salle* à *manger ou* la salle de bains de la maison.

CETTE télévision de choc nous propose, comme archétype de l'être humain, un homme renfermé sur lui-même dont la plus grande ambition est de posséder des centaines d'objets auxquels il attribue des vertus presque surnaturelles, et à travers lesquels il recherche le pouvoir et le statut social. La voiture dernier modèle et la pâte dentifrice la plus protectrice sont ses fétiches favoris.

La vocation idéologique d'une telle mise en condition paraît être de couper Porto-Rico de l'Amérique latine et de susciter des attitudes négatives à l'égard du projet d'indépendance nationale. La télévision à Porto-Rico reproduit interminablement le point de vue nord-américain sur tous les aspects de la vie sociale ou politique. Quelques programmes se proposent, certes, de valoriser timidement la culture portoricaine ; mais ils sont si peu nombreux qu'il est difficile de les considérer autrement que comme de simples alibis.

Comme par un choix délibéré, la télévision agit sur la société portoricaine de manière à effacer les éléments de culture nationale au profit de styles de comportement et de pensée qui conduisent à la dislocation d'un peuple à l'intérieur de son propre territoire.

LUIS NIEVES-FALCON,

professeur à l'Institut de recherches en sciences sociales et économiques de Hato-Rey (Porto-Rico)

Philippines : *mimétismes et résistances*

POUR les masses pauvres des zones urbaines du tiers-monde, la fréquentation du cinéma est une sorte de thérapie (une cure par le rêve) qui leur permet de fuir, un moment, la difficile réalité de leur misère. Cette « drogue collective » a permis de bâtir, dans plusieurs pays asiatiques, *une industrie* florissante du film.

L'Inde, par exemple, est aujourd'hui, en termes de volume, le premier producteur de films du monde ; les Philippines, on l'ignore souvent, en est le cinquième avec une production annuelle *de près de cinq cents films (davantage* que les Etats-Unis, l'Italie ou la France). Cependant l'industrie cinématographique philippine est un produit typique de la colonisation et de la dépendance à l'égard de l'idéologie nord-américaine, comme l'ensemble de l'économie de ce pays.

Les films philippins doivent, sur le marché local, affronter la concurrence des films américains, qui imposent leurs critères fictionnels, leurs normes narratives et leurs thèmes dominants. Le sexe et la violence, éléments permanents des productions américaines, servent donc de *noyaux obligés à des fictions locales* hâtives qui rapportent beaucoup d'argent. Seule différence avec les produits standardisés d'Hollywood, les films philippins sont interprétés par des vedettes populaires locales et parlées en langue nationale, le tagalo. Leur volonté d'imitation *est affichée* dès le titre ; ainsi *Agent secret* (1972), qui fut la plus populaire imitation philippine du personnage de James Bond ; *Annabelle* (1975), qui voulut être une réponse au succès du film français *Emmanuelle ;* et, surtout, *Carnap* (1975), qui rencontra un extraordinaire *succès en exploitant* la vogue du film policier américain sur le thème de la prise d'otages comme *the Sugarland Express* (de Steven Spielberg, 1973).

Dans ces produits d'imitation, le mode de vie américain est donné comme naturel ; tout semble luxuriant et fastueux ; une subtile insistance sur le bonheur de la surconsommation fournit de plus une publicité gratuite aux marchandises nord-américaines qui inondent le marché local. Mais cette surenchère *idéologique n'exclut* point une très rude rivalité commerciale ; et dans cette lutte que se livrent, en communauté d'idées, les films philippins et les films américains, la production locale a failli, un temps, l'emporter.

CE fut lorsque les producteurs philippins lancèrent sur les écrans une imitation très spécifique, très audacieuse, *des films pornographiques américains* connue sous le nom générique de cinéma « bomba ». Ces films « bomba » obtinrent très rapidement une large audience, discréditant le mythe de la suprématie américaine et créant une éphémère euphorie nationaliste dans le domaine de *l'industrie cinématographique.* Des pressions politiques et commerciales de la part du « pool » des distributeurs américains s'exercèrent alors ; certains films furent interdits et leurs producteurs poursuivis en justice ; la censure, enfin, imposa un alignement *moral* sur les *normes pornographiques* américaines, replaçant de la sorte la concurrence dans le cadre piégé des règles hollywoodiennes. Car, là aussi, la libre entreprise connaît des limites quant elle risque de porter tort aux intérêts économiques américains.

De jeunes metteurs en scène, sur le terrain de la réflexion sociale cette fois, ont proposé ces dernières années des films dénonçant la dépendance idéologique des Philippines par rapport aux Etats-Unis. *La réalisatrice Lupita Concio a* ainsi analysé dans *Minsa'y Isang Gamu-Gamo* (1976), le choc culturel provoqué par la présence des bases militaires américaines sur les populations environnantes (1) ; Ben Cervantes, dans *Sakada* (1976), a traité le problème de l'exploitation des travailleurs dans les plantations de canne à sucre *appartenant à des firmes multinationales ;* Eddie Romero, dans *Jonito Komi Noon, Paono Kayo Ngayon (« Nous étions ainsi jadis, que serons-nous maintenant »*, 1976) a abordé le dilemme de la transition entre le colonialisme espagnol aux Philippines et la prise du pouvoir par les Américains.

Ces films d'alerte, qui *témoignent* d'un renouveau certain du cinéma philippin (2), sont encore peu nombreux et demeurent des exceptions, dues à des initiatives personnelles, dans la masse des autres productions qui constituent autant de copies mercenaires de la vie quotidienne américaine destinées à persuader le public que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

PETER LIMQUECO,

chercheur philippin à l'Institut d'histoire économique d'Uppsala (Suède).

(1) Un choc similaire est produit lors des fréquents tournages, en extérieurs philippins, de superproductions américaines qui viennent profiter du faible coût de la figuration, de la haute qualification des techniciens locaux et de leur connaissance de l'anglais. Le dernier exemple en fut fourni par la réalisation du film monstre de Francis Ford Coppola, *Apocalypse Now*, qui a reproduit dans la campagne philippine les conditions traumatisantes de la guerre du Vietnam. Conscient de la perturbation culturelle causée par sa machine filmique, Coppola a offert, en dédommagement, 1 million de dollars à l'industrie philippine du film. Dollars contre acculturation, les libéraux américains possèdent souvent le même réflexe que leur gouvernement.

(2) On a pu voir en mai dernier au Festival de Cannes le film de Kidlat Tahimik *Cauchemars Parfumés (1977)*, qui critiquait les effets acculturants et aliénants des émissions de la *« Voix de l'Amérique ».*

● MANIFESTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES. — La Maison de la culture de Grenoble *organise* durant tout ce trimestre une réflexion sur le cinéma français qui comprend plusieurs volets : rétrospective de films progressistes de la fin des années 20 aux Etats généraux de mai 68 ; sélection de « mai vus » de 1968 à nos jours ; série de tables rondes sur : les « amis de Spartacus », le groupe Octobre et Ciné Liberté, sur les nouvelles organisations du cinéma militant, sur la conservation des films et la diffusion non commerciale...

En parallèle, l'Atelier Cinéma du Dauphiné organisera au début de décembre une *Rencontre sur la décentralisation cinématographique* en présentant des films de cinéastes installés en province : Allio, Vautier, Victor, Gatti... ainsi que des films produits dans des équipements culturels régionaux comme ceux du Havre, Annecy, Bobigny, Grenoble. *(Renseignements : Maison de la culture de Grenoble, 4, rue Paul-Claudel - 38100 Grenoble, tél. : 25-05-45.)*

● LA SITUATION DES ETRANGERS EN FRANCE. — Les menaces qui pèsent sur la sécurité des étrangers en France, réfugiés politiques ou travailleurs immigrés, font l'objet d'un dossier en deux cahiers publié par la CIMADE (176, rue de Grenelle, 75007 Paris). De son côté, la Commission de sauvegarde du droit d'asile publie un opuscule dénonçant les dangers de la nouvelle convention européenne sur la répression du terrorisme, signée le 27 janvier dernier par dix-sept pays membres du Conseil de l'Europe et qui étend les possibilités d'extradition au nom de la lutte contre le terrorisme international (29, rue Saint-Amand, 75015 Paris).

Vers un réalisme capitaliste ?

CE que l'on appelle l'impérialisme culturel a pour vocation de forger partout un citoyen conforme à ce qu'attend le capitalisme de cette fin de siècle. Il faut cependant se garder de fortifier, en voulant le dénoncer, le mythe de son omnipuissance et de son omniscience. L'impérialisme culturel n'est pas aussi compact que l'on pourrait croire ; et les Etats-Unis, qui élaborent les matrices, n'en ont pas l'exclusivité.

Ainsi des pays comme le Mexique, l'Egypte ou l'Inde sont tous, à des titres divers, des centres de production de modèles de mélodrames dits populaires. A force de réagir comme si l'impérialisme américain avait pris toutes les initiatives et élaboré toutes les créations, dans tous les domaines, on oublie que pour des continents entiers, les productions locales participent grandement au phénomène de l'acculturation (voir ci-dessus l'article de Peter Limqueco). Il faudra un jour se pencher sur l'itinéraire des productions mexicaines qui, avec l'aide de Hollywood, commencèrent, dès les années 40, à avoir une diffusion massive à travers tout le continent latino-américain, balayant les expressions cinématographiques nationales. Le cinéma argentin, par exemple, a dû subir en même temps les assauts du « star system » hollywoodien et ceux de sa version mexicaine. Si, aujourd'hui, les telenovelas (1) *produites par de nombreux pays latino-américains sont tout à fait concurrentielles sur le petit écran, il ne faut y voir que la preuve de l'existence et de l'importance des colonialismes internes.*

MAIS pour ces relais de l'Empire, et pour les hommes d'affaires qui les gèrent, l'inspiration commerciale, la promotion des produits culturels et leur mise à jour idéologique ont toujours leur source aux Etats-Unis, lieu central de la réflexion capitaliste. La recherche d'un profit rapide y fait naître, en effet, des formules nouvelles qui sont le fruit des alliances naturelles, au sein d'un même conglomérat, de la télévision, du cinéma et du livre. On intensifie la production de livres à partir des films et des séries et, plus important encore, les normes de sélection qui régissent les médias audio-visuels installent leur hégémonie dans l'édition. Un exemple en est donné avec le développement de ce que les éditeurs américains appellent déjà les « phony books *». A côté de ces nouvelles productions, les* best-sellers *des dernières années, qui dépassent souvent le million d'exemplaires, sont tous rattachés à l'industrie du cinéma, comme c'était déjà la règle auparavant ; mais, cette fois, le processus est inversé et c'est la série de télévision ou le film à succès qui donne matière au livre.*

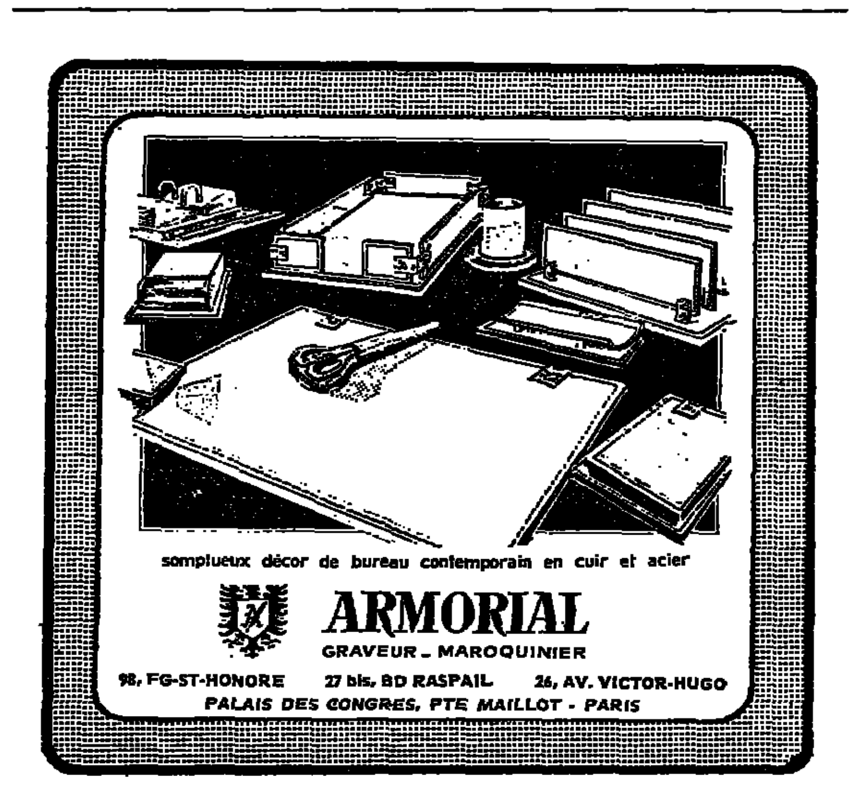
L'industrie cinématographique a elle-même été happée par des modèles de marketing qui exercent leur tyrannie aussi bien sur la détermination des thèmes que sur les canaux de distribution. Ainsi, en janvier 1977, la firme Columbia annonçait son intention de « maximiser ses efforts mondiaux de production ». Résultat : le premier film qui bénéficia de cette décision fut The Deep *(« les Grands Fonds »), un rejeton de* Jaws *(« les Dents de la mer »). La recette de la maximalisation consistait à rechercher «* des relations plus fonctionnelles entre le thème du film et les supports de la publicité *». Au lieu de se contenter exclusivement de* Tee-shirts *ou autres formules de lancement habituelles, il s'agissait d'établir une ligne de continuité entre le thème du film et les produits qui lui feraient de la publicité : piscines, montres étanches, caméras sous-marines, équipes de pêche... Le maigre territoire qui séparait la fiction de la réalité tendait ainsi à disparaître.*

MARX doit se retourner dans sa tombe, lui qui, vers 1850, écrivait que les pensées régnantes deviendraient de plus en plus abstraites et que cette abstraction était une condition sine qua non *pour que la bourgeoisie puisse faire accepter ses idées particulières comme universelles par l'ensemble des autres classes. Si l'on s'en tient à une observation littéraire, prenant le contre-pied de sa remarque, on pourrait dire que l'idéologie dominante est appelée à devenir de plus en plus concrète. Entrerions-nous dans la phase du réalisme capitaliste ? Les personnages de la fiction sortent du cadre des écrans pour devenir les composants matériels du monde. Mais la mystification que signalait Marx continue à être totale. Car ce n'est pas parce qu'ils se mettent à marcher dans la rue avec nous qu'ils déclinent l'identité de leur producteur.*

Le projet culturel de l'impérialisme apparaît alors comme une entreprise de saturation, les médias réinjectant des médias, ou plutôt les médias se réinjectant mutuellement (au centre de l'empire et à sa périphérie) de façon à répéter infiniment le cercle de leur répétition.

ARMAND MATTELART.

(1) Feuilletons télévisés interminables ; au Venezuela, certaines séries comprennent jusqu'à trois cents épisodes.





Arts et traditions de la Corée

LA Corée a su préserver sa langue, ses traditions et son identité culturelle tout au long de son histoire d'environ cinq mille ans. Certes, la proximité de la Chine et du Japon ont influencé son art, d'autant que le peuple coréen a servi, jusqu'au neuvième siècle en raison notamment de l'absence de rapports directs entre la Chine et le Japon, de trait d'union entre les deux clutures.

Les trois royaumes

DU premier au septième siècle, la Corée était divisée en trois royaumes ayant chacun sa propre conception de l'art. Le royaume de Koguryo, dans le nord de la péninsule, est le premier à s'imposer dans ce domaine. La Chine joue un très grand rôle dans son évolution. Dès 373, le Koguryo se convertit au bouddhisme et subit ainsi l'influence des grandes fondations pieuses des Wei. Ce royaume est renommé pour la beauté de ses grandes tombes en dalles de pierre, surmontées de plafonds en lanterne et ornées de décors peints. Les fresques des tombes découvertes dans la région de Pyonyang ont une expression étonnante, à la fois de force et de grandeur. Des fouilles récentes ont permis de découvrir de splendides bijoux, notamment des boucles d'or en filigrane, qu'on peut voir au Musée national de Séoul.

Le deuxième royaume, celui de Paekche, dans le sud-ouest de la péninsule, jouissant d'un climat plus tempéré, a produit des œuvres d'un caractère plus raffiné et plus subtil. Malheureusement trop souvent victime d'invasions, très peu de vestiges peuvent témoigner de son passé. Toutefois, le touriste, en visitant le Musée national, pourra admirer des tuiles de cette époque décorées de paysages de montagnes, tantôt couronnées de pins, tantôt de fleurs stylisées, ou encore de dragons. Il pourra voir aussi des bijoux de jade en forme de virgule, créés environ sept cents ans à huit cents ans avant Jésus-Christ, et découverts dans des tombes de la région de Puyo, ancienne capitale de Paekche. Ce sont des artistes et des artisans de ce royaume qui apportèrent au Japon cette tradition.

Le troisième royaume, enfin, celui de Silla, situé au sud-est, a connu un développement moins rapide que les deux autres. A l'écart de l'influence chinoise, sa création artistique fait preuve de beaucoup d'originalité. Durant des siècles, les tombeaux royaux sont restés cachés au milieu des collines couvertes de pins de la ville de Kyong-ju, la capitale du royaume, qui a été rebâtie sous l'égide des Tang sur le plan en damier de Chang'an. Dans les chambrettes en bois de ces tumulus, on a mis au jour des trésors de toute beauté, parmi lesquels une couronne royale faite de feuilles d'or, découpées en forme d'arbres, auxquelles pendent des joyaux de jade bleu et des paillettes d'or ; ceux-ci sont attachés aux branches principales par des fils d'or et peuvent se balancer librement.

Le Silla se convertit au bouddhisme vers le sixième siècle. Les artistes créèrent des effigies de bronze de Mirok (Maitreya, le bouddha de l'avenir) assis dans le parc de la méditation sur un trône recouvert de draperies.

Au septième siècle, le royaume de Silla réalise l'unification de toute la péninsule. Cet événement marque le début d'une grande période pour la culture et les arts. Les statues de bronze doré de cette époque, qui ont été retrouvées, prouvent à tous les amateurs combien les Coréens sont des maîtres dans le domaine des formes et des lignes.

Bien sûr, l'art coréen est trop riche pour être raconté en peu de lignes. Pour les amateurs de l'art oriental — de l'art tout court — voici quelques éléments sur la peinture, la sculpture et la céramique.

La peinture

C'EST sous la dynastie des Yi (1392-1910) que la peinture atteint sa plénitude. Dans l'ensemble, les peintures sont presque monochromes, travaillées dans la forme, mais avec seulement quelques touches de couleur. Il s'en dégage une impression de sévérité, de réflexion et d'identité entre l'homme et la nature. Il est rare de trouver dans un tableau de cette période un signe de violence ou contraire à l'expression du calme et de la tranquillité. Cette dignité paisible — une des caractéristiques de l'art coréen — paraît refléter la complicité de l'artiste avec la nature. Le paysage, avec ses montagnes couvertes de forêts de pins, avec ses vertes vallées et ses rivières, a toujours inspiré l'épanouissement du peintre. Aujourd'hui, l'art abstrait puise son identité dans la nature, se différenciant ainsi de celui pratiqué en Occident.

La sculpture

IL ne semble pas que les Coréens aient fait de la sculpture avant l'introduction du bouddhisme dans le royaume de Koguryo, en 372 de notre ère. Les plus anciennes images bouddhiques sculptées datent de la première moitié du sixième siècle : ce sont des statuettes d'autel exécutées en bronze, en argile ou en pierre.

En contact avec les artistes chinois, les Coréens parviennent rapidement à maîtriser l'art de la sculpture religieuse. La coréannisation des visages de Bouddha apparaît vers le milieu du sixième siècle. Les Bodhisattva de cette époque (modèles en terre cuite ou en bronze doré) portent la double écharpe aux plis parallèles croisés à la hauteur des genoux et retombant en ailerons. Les Coréens, qui n'ont jamais creusé de véritables grottes, ont eu l'idée de tailler les rochers. Les images bouddhiques sculptées en bas-relief ou en ronde bosse sont nombreuses dans la région de Kyong-ju.

L'époque du Silla est considérée comme l'âge d'or de la sculpture coréenne. De grands monastères sont fondés, des pagodes et des stoupas érigés un peu partout, des vallées sont transformées en sanctuaires par l'édification de statues et la taille d'effigies à même le rocher. Les artistes du silla ne travaillaient pas seulement la pierre, comme en témoignent les deux belles figurines en alliage d'or, retrouvées dans une pagode de la province de Kyong-ju. Les sculpteurs du Koryo marquent une préférence pour les bouddhas assis.

L'invasion mongole voit l'incorporation dans les dessins d'éléments d'origine tibétaine ; les pétales de lotus des trônes se recourbent, les yeux deviennent détendus et obliques, la joaillerie s'intègre au bronze. C'est de l'avènement de la dynastie Yi en 1392 que date la fin de l'art bouddhique en Corée.

La céramique

LA spontanéité est de règle chez les potiers coréens. Cette qualité a fait dire à maints spécialistes que certaines œuvres atteignent une perfection rarement dépassée même chez les Chinois.

La beauté des céladons — ces porcelaines d'un certain vert — est légendaire. Les Chinois faisaient l'éloge de leur



forme harmonieuse et de leur couleur. Une teinte bleu-vert raffinée sert ordinairement de fond pour des motifs blancs ou noirs réalisés par incision. Les sujets les plus fréquents sont des branchages, des chrysanthèmes, des hérons et des nuages. L'influence de l'orfèvrerie, de l'ébénisterie et des étoffes s'exerce tour à tour dans la production des céladons. La céramique coréenne ne se limite pas aux céladons ; on trouve des brûle-encens, des coffrets à cosmétiques, des bols à anse, des pots, des récipients en forme de corne, de chariot, de barque, de maison ou de cavalier. Peu de décors sur ces pièces, à l'exception de motifs géométriques, de rosettes ou de feuilles suspendues à des anneaux.

Au treizième siècle, sous l'occupation mongole, on note l'apparition d'un décor peint en brun de fer sous des couvertes variant du gin au vert olive. On assiste aussi à une simplification des motifs floraux et à un alourdissement des formes. Sous l'époque Yi, l'influence chinoise des Ming devient prépondérante. Une céramique populaire s'est développée parallèlement dans le pays.

La religion

LE respect pour toute véritable religion est un des traits du caractère traditionnel du peuple coréen. C'est ainsi l'on peut dire que le pays est une terre d'accueil pour les différentes croyances. Il y a tendance encore chez beaucoup de Coréens à les pratiquer toutes et à penser que toutes ces croyances ne s'excluent pas les unes les autres.

L'animisme, qui était particulièrement ancré en Corée, n'a pas aujourd'hui complètement disparu. Le Chaman, désigné sous le nom de Mudang, exécute des rites en invoquant les esprits protecteurs ou certains objets sacrés ; par sa prière, il demande le bonheur ou la protection contre la maladie ou les calamités. Le bouddhisme a été introduit aux environs de 372 après J.-C. ; le royaume de Silla en a fait une religion d'Etat.

C'est à partir de l'avènement de la dynastie Yi que le bouddhisme perd sa place de religion d'Etat. La Nativité de Bouddha, déclarée fête nationale en 1976, est célébrée le huitième jour du quatrième mois lunaire.

Le confucianisme a fait son apparition à la même époque que le bouddhisme. Il s'est développé sous une forme si stricte que les Chinois considéraient les Coréens comme plus vertueux qu'eux-mêmes.

Chaque année, une grande cérémonie a lieu au temple de Taesongjon, dans le parc de l'université de Songkyunkwan, à Séoul, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Confucius. Cette université, construite sous la dynastie Yi, est le premier centre national de formation confucéenne.

Enfin, c'est au cours de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que les religions chrétiennes ont pénétré en Corée ; elles y ont joué, notamment, un rôle important dans la transformation du système scolaire du pays.

L'éducation

LES méthodes d'éducation moderne ont été introduites par les missionnaires chrétiens dans les années 1880. Un système, basé sur le principe de l'égalité de tous les citoyens, est décidé à la fin de la seconde guerre mondiale. Le régime scolaire national comprend six ans d'études primaires, trois ans pour chacun des deux cycles secondaires du lycée et quatre ans pour les études universitaires. En 1948, chaque province est dotée d'un organisme chargé de l'inspection de l'enseignement.

La charte nationale de l'éducation vise à éveiller dans le peuple le sens de ses responsabilités morales et à lui inspirer le sens de la mission historique qui lui incombe, celle de renouer la nation.

Actuellement, seul l'enseignement primaire est obligatoire, mais on projette, à partir de 1981, une extension jusqu'au premier cycle du secondaire. En décembre 1976, le nombre des élèves de l'enseignement primaire était de 5 503 737 enfants répartis dans 6 405 écoles. Le corps enseignant comptait 109 530 personnes. Dans le premier cycle, on dénombrait, dans les 1977 écoles, 2 116 635. élèves. Le second cycle prépare, comme partout ailleurs, une filière classique et technique. En 1976, 1 198 écoles secondaires du deuxième cycle accueillaient 1 253 676 élèves. Le rôle défini à l'enseignement supérieur vise à donner aux étudiants une meilleure compréhension de l'homme et de son environnement, le désir de contribuer au progrès de la société et la volonté de travailler à l'amélioration des conditions de vie. Depuis 1968, le ministère de l'Education nationale a établi un système d'examen préliminaire pour l'admission aux universités et facultés et détermine le nombre des étudiants pouvant y être admis chaque année.

Les deux tiers des instituts dispensant cet enseignement sont privés. Le gouvernement accorde aux étudiants étrangers des bourses d'études pour leurs recherches en Corée. A la fin de l'année 1976, 487 étudiants étrangers étudiaient l'économie, la langue et l'histoire, la zoologie et la géographie.

La langue

Les Coréens, bien que descendants de plusieurs tribus mongoles qui ont émigré de Mandchourie à l'époque préhistorique, ont fusionné très tôt pour former une race distincte nettement des Chinois et des Japonais, et cependant homogène. Le peuple coréen parle, depuis des siècles, une langue ouralo-altaïque, qui est totalement différente des autres langues orientales. Elle se rapproche davantage du turc, du finnois ou du hongrois. Très éloignée des langues européennes et ayant des sons propres, elle est difficile à apprendre pour les étrangers. Des consonnes fortement accentuées et des sons gutturaux la rendent très proche de l'allemand.

Jusqu'au quinzième siècle, les caractères chinois étaient employés dans la langue écrite et prononcés à la façon coréenne. Le roi Séjong le Grand (1397-1450) prit l'initiative de charger une commission d'inventer un alphabet phonétique de vingt-quatre lettres, le Han-Gul. Sa simplicité et son caractère pratique ont permis d'atteindre le taux élevé de 90 % d'alphabétisation.

(*Publicité*)

Un tourisme de charme au pays du Matin calme

LA péninsule coréenne, à l'extrémité nord-est du continent asiatique, semble un doigt pointé vers le sud. Limitée au nord par l'U.R.S.S. et la Chine, elle est bordée à l'ouest par la mer Jaune et à l'est par celle du Japon. Le sud de la Corée n'est séparé de l'archipel japonais que par le détroit de Corée. Longue d'environ 1 000 kilomètres, la péninsule ne mesure guère plus de 480 kilomètres dans sa plus grande largeur. Sans que l'on puisse parler d'archipel, elle possède de nombreuses îles, qui jalonnent ses côtes souvent fort découpées.

La Corée offre pour le tourisme de multiples sources de dépaysement avec ses paysages, ses îles et ses cités anciennes. La visite des monuments, symbole de la vitalité ancestrale d'un pays, et des musées, devanture des richesses humaines, ne suffit pas pour pénétrer en peu de temps dans la civilisation d'une nation. Comme beaucoup de pays, la Corée a su faire revivre un village avec ses us, ses coutumes et ses activités productives. A moins d'une heure de Séoul, on peut visiter un village qui est une vraie communauté de fermes et d'ateliers, comme autrefois. Les maisons avec leurs meubles, les costumes, les instruments, les ustensiles, sont authentiques, du tour du potier aux soufflets du forgeron et à l'almanach du diseur de bonne aventure. Des chants, des danses, des comédies et des numéros d'acrobatie rappelant les divertissements d'antan sont présentés aux visiteurs dans un amphithéâtre de plein air.

Le pays du Matin calme renferme de telles merveilles que le touriste venant pour la première fois à sa découverte doit faire face à un douloureux choix.

Séoul

CAPITALE de la Corée un siècle avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, Séoul est aujourd'hui, avec ses sept millions d'habitants, la huitième ville du monde. Pour devenir une grande métropole moderne, un choix a dû être fait au niveau de l'urbanisme. Dans le centre, de vieux bâtiments ont dû laisser la place à de hauts immeubles de verre et de béton, et des routes surélevées mêlent leur réseau à celui des ruelles. C'est ainsi que les huit portes monumentales qui, autrefois, protégeaient la ville de toute incursion étrangère, sont aujourd'hui à l'intérieur de la cité, prisonnières de ce qu'elles défendaient. Heureusement, hier n'a pas entièrement été sacrifié à aujourd'hui. Des témoignages du passé ont su être préservés, restaurés et apportent une note de charme. Ce contraste est d'autant plus frappant qu'aux alentours de la capitale, sur des kilomètres carrés, s'étendent des maisonnettes blanches, qui rappellent un peu les maisons japonaises — portes coulissantes, toits de tuiles arrondies, à angles relevés.

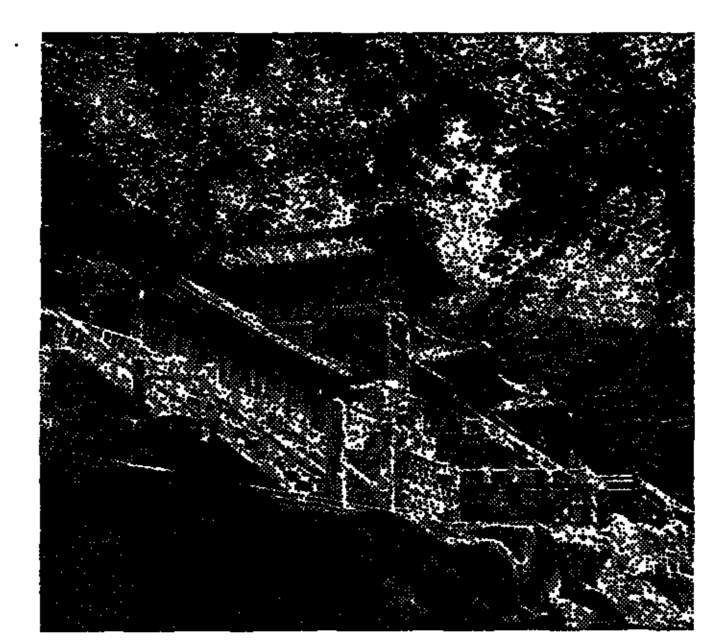
Séoul est le centre artistique et culturel du pays. Au cœur de la ville, on trouve trois ensembles de palais royaux comportant des parcs publics et des musées. Le palais Tosku abrite le Musée d'art moderne qui organise une exposition permanente d'œuvres récentes d'artistes du monde entier. Le palais Kyongbok, résidence royale, reconstruit au dix-septième siècle, présente, en dehors de la salle du trône et d'une collection de pavillons et de pagodes, le nouveau Musée national qui fait découvrir deux mille ans d'histoire.

Le palais Changdok, dernière résidence royale, possède un « jardin secret », labyrinthe de bassins, de pavillons et d'allées pour la promenade.

Puyo et Kyongju

PUYO est une ville située à mi-chemin entre Séoul et Pusan. Son musée renferme des reliques trouvées dans des tombes royales du royaume de Paekje. Puyo était la capitale du royaume jusqu'à son annexion par Silla, en 660 après J.-C. Dans la région, on trouve nombre de sanctuaires et de tombes ; l'une des curiosités est le monument du rocher des Fleurs-Tombées, d'où, d'après la légende, trois mille dames de la cour se suicidèrent en se jetant dans la rivière plutôt que d'accepter la domination du royaume de Silla.

Kyongju, à elle seule, mérite la venue du touriste. Capitale de la dynastie Silla et de la péninsule, Kyongju a été autrefois une des villes les plus importantes d'Asie ; on avance le chiffre d'un million d'habitants. L'adoption du bouddhisme comme religion d'Etat entraîna la construction de temples, de tombes et de toutes sortes d'édifices religieux. Il y a plus de deux cents tombes dans la ville. Au musée, on peut admirer de magnifiques trésors — couronnes, casques en or, bijoux et céramiques — découverts par les archéologues lors des fouilles de tombes de rois et de reines de Silla. Un observatoire en pierre, fait de blocs sculptés, démontre l'habileté des savants de cette époque. Ceux-ci l'avaient utilisé pour établir une carte du firmament et pour préparer un almanach des saisons. La pagode de Punhwang. -sa en blocs de pierre sculptés, de la taille et de la forme exacte des briques, mérite un long arrêt ; de même, le touriste a-t-il intérêt à se rendre au temple Pulguk-sa, situé au pied du mont Toham, un des meilleurs exemples d'architecture bouddhique encore existant. L'entrée du temple en granit formée de ponts, d'escaliers et de paliers est impressionnante. Dans la cour s'élèvent deux antiques pagodes de pierre opposées l'une à l'autre ; Sokkatap représente la pureté et la simplicité de la vérité divine et Tabo-tap symbolise le chemin difficile de l'ascension de l'homme vers la perfection.



Temple Pulguk-sa à Kyongju

Pusan

PUSAN est la deuxième ville de Corée et le principal port du pays ; elle est une fenêtre ouverte vers le Japon. Le temple Pomo-sa, situé dans une forêt de pins, est très caractéristique pour ses peintures murales.

Ballet national de Corée



LA musique et la danse ont toujours fait partie intégrante de la vie coréenne et le programme présenté par le Ballet national de Corée a une tradition d'au moins deux mille ans. La danse et la musique populaires coréennes se sont développées à partir des cérémonies religieuses des shamans ou des sorciers guérisseurs des temps anciens, particulièrement le mudang (femme shaman), qui était à la fois une prophétesse et une médiatrice entre les dieux et les hommes. L'influence de la Chine s'est fait sentir très fortement à une époque. Le bouddhisme, qui était la religion nationale pendant le règne de la dynastie Koryo (936-1392 avant Jésus-Christ), a introduit des danses masquées venant de l'Asie centrale dans ses cérémonies.

Le caractère formel de la doctrine confucianiste se reflète dans la noblesse et l'élégance des danses de cour, réalisées le plus souvent au cours des banquets royaux.

Plus de quinze variantes autour de ces trois formes de danse — danse folklorique, danse rituelle et danse de la cour — sont au programme habituel du ballet.

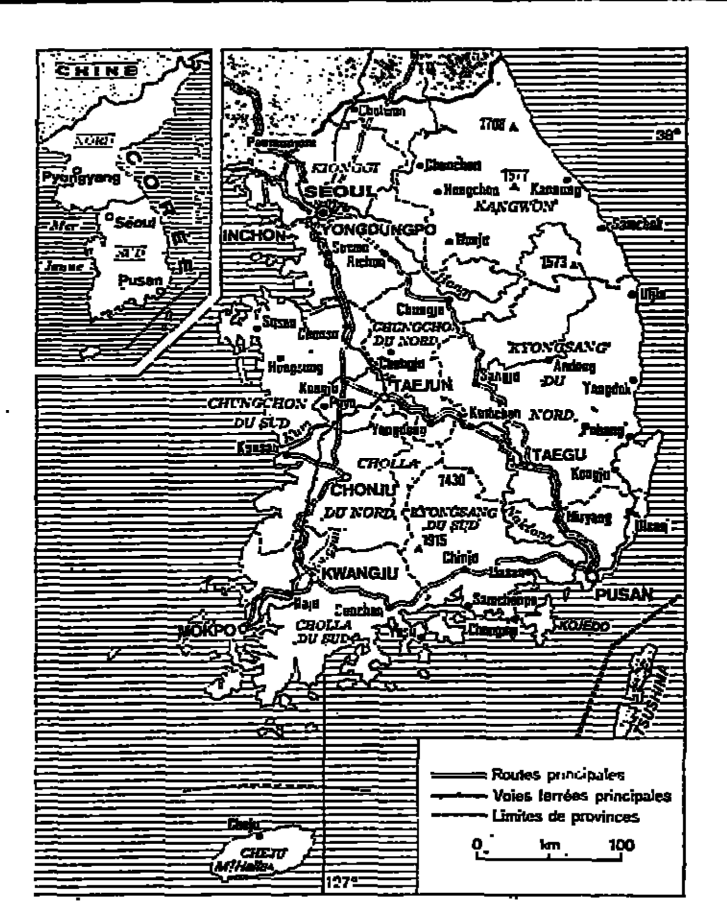
Dix musiciens parmi les plus éminents interprètes de musique classique en Corée ont, en plus de l'accompagnement musical des danses, une place propre dans le programme. Leur répertoire comprend « la musique de banquet de la cour royale », composée il y a quelque treize cents ans et réputée pour être la plus ancienne musique de cour coréenne.

Le Ballet national se produira à Paris : le 28 octobre à 20 heures, Théâtre des Champs-Elysées :

Au Vésinet : le 25 octobre, Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot ;

A Nevers : le 27 octobre, Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin ;

A Amiens : le 30 octobre, Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier.



Chungmu

EN quittant Pusan en hydroglisseur, on traverse une sorte de mer intérieure, cernée d'îles et de presqu'îles, que les Coréens appellent leur parc national maritime — pour arriver à Chungmu, petite localité liée à l'histoire d'un des plus grands héros militaires de la Corée, l'amiral Yi Sun Sin. Cet homme, avec une flotte restreinte, repoussa plusieurs fois les assauts de l'armada japonaise du général Hideyashi.

Ses victoires répétées s'expliquent particulièrement par deux initiatives de Yi Sun Sin : la construction de bateaux-tortues, sortes de cuirassés avant le temps et la disposition de sa flotte dans une formation qui rappelle celle des grues en vol lors de leurs grandes migrations — la grue est l'oiseau national. Pour marquer la reconnaissance du pays, un immense bronze de l'oiseau domine l'îlot de Miruk. Chungmu est surtout synonyme de flânerie pour le touriste, qui pourra admirer la dextérité avec laquelle les femmes ouvrent les coquillages et découpent le poisson.

Le mont Songni

LE parc national du mont Songni, situé à trois heures de route de Séoul, abrite l'important temple Popju. Dès son entrée dans le parc, le visiteur aperçoit au-dessus des arbres la tête d'une immense statue de Bouddha ; son regard découvre ensuite des pagodes, des lanternes de pierre et le gigantesque chaudron en pierre dans lequel on faisait cuire le riz pour les milliers de moines, au temps de la splendeur des temples. Le site est merveilleux pour la promenade avec ses rivières, ses cascades.

L'île de Cheju

CETTE île volcanique est située à quelque 250 kilomètres au large de la pointe de la Corée. Elle offre aux touristes des beautés naturelles comme ses orangeries, ses cascades, ses longues plages, ses plateaux et des grottes étranges en lave, dont une d'une longueur de 6,8 kilomètres. La population vit dans sa presque totalité (400 000 habitants) le long des côtes ; le centre est fait d'un massif montagneux de trois cent soixante sommets dominés par le volcan du mont Halla (1 950 mètres). Cheju a souvent été comparé à l'île d'Hawaï en raison de son climat et de la variété de sa flore. On y a dénombré près de mille sept cents plantes différentes dont plusieurs sont d'origine subtropicale.

La particularité de Cheju est d'accorder à sa population féminine une situation indépendante et même dominante dans l'ordre social. Il est surprenant que, dans une partie du monde où les hommes ont tous les droits, une société matriarcale ait pu prendre racine. En effet, depuis les temps les plus reculés, les femmes ont dominé la société de Cheju-do. Elles dirigent le commerce, travaillent dans les pêcheries et les fermes où le « pouvoir » se transmet de mère en fille. Beaucoup d'entre elles exercent le pénible métier de plongeuses dans les fonds marins. Elles passent des heures dans les cirques, plongeant sans l'aide d'aucun appareil pour rapporter des coquillages et des algues comestibles. Elles ont parfois la chance de récupérer des abalondes. C'est alors un spectacle fascinant pour le touriste.

L'art culinaire

LE mélange d'épices et de douceur caractérise l'art culinaire coréen. La cuisine est spécialement remarquée pour ses soupes poivrées ou douces et réalisées avec du bœuf et du poisson. L'élément de base de chaque repas est un bol de riz blanc, mangé avec des baguettes, comme les autres mets, l'autre plat indispensable est du chou mariné et fermenté appelé kimchi. Celui-ci est conservé en hiver avec du piment et il est parfumé avec le l'ail et d'autres épices ; celui préparé en été est un mélange doux de navets en tranches et d'oignons dans une saumure. Les mets le plus souvent offerts aux touriste sont le « bulgogi », fines tranches de bœuf marinées dans une sauce de soja et d'huile de sésame et grillées sur du charbon de bois ; le kalbi, petites côtes de bœuf marinées et grillées et le chapchae, mélange de viandes, légumes et pâtes.

* * *

DANS cette « *lointaine Asie* » — pour reprendre un mot de Paul Claudel — qui s'ouvre lentement aux amateurs d'art ou d'artisanat, aux touristes aussi, la Corée propose à son tour, à ces derniers, des voies nouvelles, à condition qu'amateurs et touristes acceptent de se rendre complices du pays du Matin calme.

Cette double page a été établie à partir de documents fournis par l'ambassade de Corée en France.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

L'Assemblée générale condamne les implantations israéliennes dans les territoires arabes occupés

LA trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations unies, qui siège à New-York depuis le 20 septembre, a terminé son débat général le 13 octobre. Le 24, elle a désigné les membres non permanents du Conseil de sécurité qui remplaceront à partir du 1er janvier prochain Panama, la Libye, le Pakistan, le Bénin et la Roumanie. Ont été élus, respectivement : la Bolivie, le Gabon, le Koweït, le Nigéria et la Tchécoslovaquie.

Quarante-deux pays — en majorité occidentaux — ayant invité l'Assemblée générale à débattre de la piraterie aérienne (à la suite du récent détournement de l'avion de la Lufthansa), les travaux se sont engagés sur ce problème dès le 25 octobre. L'affaire a été inscrite à l'ordre du jour sans débat, et confiée à l'examen, en priorité, de la commission politique spéciale de l'Assemblée.

Le 28 octobre, l'Assemblée générale a condamné à une large majorité l'établissement de colonies juives dans les territoires occupés par Israël. Un projet de résolution en ce sens a en effet été adopté par 131 voix contre 1 (Israël) et avec 7 abstentions (Etats-Unis, Costa-Rica, Fidji, Guatemala, Malawi, Nicaragua et Papouasie-Nouvelle Guinée).

Le texte avait été déposé devant l'Assemblée par l'Egypte et soixante-deux autres pays. Il affirme que les implantations israéliennes n'ont « *pas de validité juridique* » et constituent une « *grave obstruction aux efforts visant à instaurer une paix juste et durable au Proche-Orient* ». Il recommande une fois de plus à Israël de s'abstenir de prendre de nouvelles mesures de nature à modifier « *le statut juridique, le caractère géographique ou la composition démographique des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem* ». Le secrétaire général de l'ONU est invité à assurer la mise en œuvre de ces recommandations et à faire rapport à ce sujet pour le 31 décembre.

Au Conseil de sécurité : la question de l'Afrique du Sud et le problème palestinien

Invité le 20 octobre par ses membres africains à se réunir d'urgence pour examiner la situation en Afrique du Sud à la suite des nouvelles mesures de répression prises par le gouvernement Vorster à l'égard des organisations noires, le Conseil de sécurité a entamé l'examen de l'affaire dès le 24. Les pays africains lui ont soumis à nouveau quatre projets de résolution, déjà introduits en mars et qui n'avaient pas été mis aux voix, pour imposer des sanctions contre le régime de Pretoria en vertu du chapitre 7 de la charte de San-Francisco.

Le 27 octobre, le Conseil de sécurité a aussi entamé son débat sur la question palestinienne.

PARTICIPATION DU KAMPUCHEA AUX VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a informé le 3 octobre le président de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale que le Kampuchea démocratique avait effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés au-dessous du niveau requis pour sa participation aux votes de l'Assemblée.*

FORCE DE MAINTIEN DE LA PAIX A CHYPRE. — *Le secrétaire général a lancé le mois dernier un nouvel appel aux Etats membres pour obtenir des contributions supplémentaires aux dépenses de la force des Nations unies à Chypre (UNFICYP). Le déficit s'élevait alors à plus de 48 millions de dollars.*

D'autre part, les Nations unies ont annoncé le 5 octobre le départ à la fin du même mois du bataillon finlandais de l'UNFICYP. Ces effectifs ne seront pas remplacés.

REFERENDUM A PANAMA. — *M. Eryk Suy, conseiller juridique de l'ONU, s'est rendu à Panama pour y observer, à la demande du président Torrijos, le déroulement du référendum du 25 octobre dernier sur le nouveau traité américano-panaméen.*

RHODESIE. — *Le général Prem Chand (Inde) a été nommé représentant spécial du secrétaire général en Rhodésie (Zimbabwe), conformément à la décision prise par le Conseil de sécurité le 29 septembre. Le général Chand est arrivé peu après à New-York pour entreprendre sa mission, qui consiste à représenter le secrétaire général dans les entretiens avec lord Carver, commissaire résident britannique pour la Rhodésie.*

DROITS DE L'HOMME AU CHILI. — *Dans son rapport annuel à l'Assemblée générale publié à la fin du mois d'octobre, le groupe de travail sur la situation des droits de l'homme au Chili constate que* « les droits de l'homme au Chili n'ont pas été restaurés », *et qu'arrestations et disparitions se poursuivent, même si elles sont moins fréquentes.*

NAMIBIE. — *Dans son rapport annuel à l'Assemblée, le Conseil des Nations unies pour la Namibie invite, de son côté, l'Assemblée générale à demander le versement par l'Afrique du Sud de réparations pour dommages subis par la Namibie du fait de son occupation illégale depuis la fin du mandat en 1966. Il demande aussi que l'Assemblée déclare Walvis Bay partie intégrante du territoire namibien.*

— Le 29 septembre, le comité de l'information dépendant du Conseil pour la Namibie a approuvé la nouvelle carte provisoire du territoire. Il a adopté plusieurs recommandations relatives à la diffusion d'informations sur la Namibie.

APARTHEID. — *Le comité spécial contre l'apartheid en Afrique du Sud a été saisi le 7 octobre d'un rapport selon lequel Israël et l'Afrique du Sud auraient intensifié leurs liens dans tous les domaines.*

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le conseil économique et social de l'ONU, qui a repris le 5 octobre les travaux de sa soixante-troisième session, a décidé de réunir en Argentine, en août et septembre 1978, la conférence sur la coopération technique entre pays en voie de développement. Il a d'autre part transmis à l'Assemblée générale un projet de nouvelle stratégie pour le développement.*

REFUGIES DE PALESTINE. — *L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) fait état d'un déficit de 16 millions et demi de dollars pour 1977, dans son rapport annuel destiné à l'Assemblée générale. La suspension de certains services devra être envisagé. Le commissaire de l'UNRWA s'apprête à mettre sur pied une nouvelle procédure de financement qui permettrait d'arrêter des plans pour trois ans.*

Deux autres rapports ont été publiés par l'UNRWA le 10 octobre. L'un traite des personnes déplacées à la suite du conflit de 1967, l'autre des personnes évacuées de la bande de Gaza en 1971.

ENVIRONNEMENT. — *Une réunion intergouvernementale, rassemblant quelque soixante-dix experts juridiques, a eu lieu à Venise du 17 au 21 octobre sous l'égide du Programme des Nations unies pour l'environnement afin de préparer un traité destiné à contrôler l'écoulement, dans les eaux côtières de dix-huit pays méditerranéens, des déchets industriels, eaux d'égout et produits chimiques utilisés en agriculture.*

Une conférence des pays riverains de la Méditerranée doit être convoquée à Monaco, en janvier prochain, pour examiner ce texte.

RELATIONS AVEC LE PAYS HOTE. — *Dans son rapport annuel à l'Assemblée générale adopté le 12 octobre, le comité des relations avec le pays hôte invite les Etats-Unis à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux actes de terrorisme qui ont été commis au cours de l'année contre plusieurs missions diplomatiques et leurs fonctionnaires. Un autre chapitre du rapport traite de l'endettement de certaines missions.*

JOURNEE DES NATIONS UNIES. — *La journée des Nations unies a été célébrée le 24 octobre, date anniversaire de la création de l'Organisation, il y a trente-deux ans, par cinquante et un pays fondateurs. L'ONU compte aujourd'hui cent quarante-neuf Etats membres.*

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE. — *Une conférence régionale pour l'Afrique sur la mise en œuvre des plans d'action visant à intégrer les femmes dans le processus de développement s'est réunie du 27 septembre au 2 octobre à Nouakchott. Les trente-cinq pays participants ont demandé l'établissement d'un comité régional de coordination pour faciliter la réalisation du projet.*

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Le comité du charbon de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (C.E.E.-ONU) a siégé à Genève du 26 au 29 septembre dernier pour sa soixante-troisième session. Le comité a surtout étudié l'évolution de la production mondiale de charbon en 1976 à la lumière d'un rapport préparé par le secrétariat de la C.E.E.-ONU sur les* Perspectives de l'industrie charbonnière dans la région de la C.E.E.-ONU. *Selon les estimations de la Commission, la production mondiale de houille a augmenté de 2,3 % en 1976. Un chapitre consacré spécialement aux perspectives de la production en Europe orientale laisse prévoir un taux de croissance moins élevé dans les pays de l'Est européen dans les années 80.*

— Le comité de l'habitation, de la construction et de la planification de la C.E.E.-ONU a organisé à Ottawa, du 3 au 7 octobre, un séminaire sur « l'influence des considérations d'ordre énergétique sur la planification et le développement des établissements humains ».

— Un autre séminaire, portant sur les problèmes de l'emploi, de la distribution du revenu et de la consommation, avait eu lieu sous l'égide de la C.E.E.-ONU à Saint-Maximin (France) du 6 au 13 septembre dernier.

Réfugiés

Le comité exécutif du H.C.R. demande une protection accrue du réfugié

LE comité exécutif du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a tenu sa vingt-huitième session à Genève du 4 au 12 octobre. Une partie de ses travaux ont été consacrés à l'étude des moyens d'assurer une protection internationale accrue du réfugié. Dans plusieurs recommandations, le comité exécutif souhaite d'autres adhésions aux instruments internationaux en vigueur, puisque soixante et onze pays seulement sont actuellement parties à l'un ou l'autre de ces textes (convention de 1951 et son protocole de 1967). Il réaffirme l'importance du principe de « non-refoulement » du réfugié dans son pays d'origine ou à la frontière, principe qui a trop souvent été ignoré ces dernières années. En ce qui concerne l'expulsion, le comité souhaite que cette mesure ne soit prise que dans des cas « *tout à fait exceptionnels* ». Les délibérations ont aussi porté sur l'asile, la détermination du statut de réfugié et le regroupement des familles.

Durant la session, le comité exécutif a approuvé un projet de dépenses de 35 200 000 dollars pour les programmes généraux du haut commissariat pour 1978, dont une allocation de 18 900 000 dollars réservée à son action en Afrique.

REFUGIES D'INDOCHINE. — *Un appel conjoint a été lancé le 3 octobre par le H.C.R. et l'OMCI (Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime) pour assurer le sauvetage en haute mer de personnes en détresse en provenance d'Indochine et se trouvant dans des embarcations. L'appel a été adressé au président de la Chambre internationale de la marine marchande : selon le H.C.R., en effet,* « il semble y avoir eu des cas où certains navires n'ont pas répondu à des signaux de détresse ».

MEDAILLE NANSEN. — *La médaille Nansen a été attribuée cette année au Croissant-Rouge de Malaisie.*

UNESCO

Cent troisième session du conseil exécutif

LE conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), réuni à Paris depuis le 12 septembre pour sa cent troisième session, a terminé ses travaux le 7 octobre. Le conseil a formulé des orientations sur les grandes lignes du programme de l'UNESCO pour les deux prochaines années et approuvé les propositions d'ajustement du plan à moyen terme pour les années 1977-1982.

Après avoir examiné le rapport du directeur général, M. M'Bow, pour les années 1975-1976, le conseil a insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts dans les domaines de la promotion des droits de l'homme, de la construction de la paix, de l'élimination du racisme, du colonialisme et de l'apartheid ; il a souhaité également que soit saisie toute occasion de favoriser l'égalité d'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation et leur pleine participation au développement. Le conseil a d'autre part recommandé que le programme de l'UNESCO en matière de science et de technologie fasse l'objet d'une attention spéciale et que l'organisation participe efficacement à la conférence des Nations unies sur la science et la technologie.

Au cours de cette session, une déclaration publique sur le cas de M. Sorin Dumitrescu, membre du secrétariat de l'UNESCO, retenu depuis juin 1976 en Roumanie et empêché de rejoindre son poste à Paris, a été faite devant le conseil exécutif par le président, M. Leonard Martin (Grande-Bretagne). M. Martin a indiqué qu'il pourrait s'agir dans cette affaire d'une « *atteinte aux principes fondamentaux sur lesquels se fonde la coopération* ».

F.A.O.

Une conférence mondiale sur la réforme agraire en 1979

UNE conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural se tiendra à Rome en juillet 1979, à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.). Le but de cette conférence est d'aider à une prise de conscience de la pauvreté et du sous-développement des zones rurales de nombreux pays en voie de développement, et d'évaluer l'urgence des problèmes et le bilan des succès ou des échecs relatifs des stratégies de développement appliquées jusqu'à présent. Le directeur général de la F.A.O. a désigné, le 29 septembre, M. Hernan Santa Cruz (Chili) comme son représentant spécial à la conférence (M. Santa Cruz avait été président de la première conférence des Nations unies sur la réforme agraire en 1966).

PERSPECTIVES DES RECOLTES MONDIALES POUR 1977. — *Selon un rapport publié le 27 septembre par la F.A.O., les derniers renseignements sur l'évolution de l'agriculture mondiale confirment les précédentes prévisions : la récolte mondiale de blé devrait être légèrement inférieure à celle de 1976 (401 millions de tonnes, soit 4 % de moins que le niveau record de 1976) mais la récolte de céréales secondaires devrait être très favorable.*

RIZ. — *La récolte de riz sera en augmentation en 1977 et pourrait même atteindre un nouveau record. Si la mousson en Asie s'achève dans de bonnes conditions, la F.A.O. estime que la production mondiale de riz devrait atteindre 351 millions de tonnes en 1977, soit 2,2 % de plus qu'en 1976 (343 millions de tonnes). Presque toute cette augmentation intéressera l'Extrême-Orient, malgré quelques points faibles dans le Sud-Est asiatique.*

INDUSTRIE DE LA PATE ET DU PAPIER. — *La F.A.O. a communiqué à la fin de septembre les derniers chiffres de la capacité de production mondiale de l'industrie de la pâte et du papier. Cette capacité est actuellement estimée à 180 millions de tonnes, dont la majeure partie (144 millions de tonnes) dans les pays industrialisés. Les pays en voie de développement ont une capacité de 12 millions de tonnes ; celle des nations à économie centralement planifiée est de l'ordre de 24 millions de tonnes. On prévoit que, d'ici à 1981, la capacité mondiale de production de papier et carton atteindra 207 millions de tonnes.*

ACCORD AVEC LE ZIMBABWE. — *Des membres des groupes de libération nationale d'Afrique orientale vont recevoir une formation agricole en Grande-Bretagne, aux termes d'un accord signé le 30 septembre par le Front patriotique du Zimbabwe (Rhodésie) et par la F.A.O. Le financement en sera assuré par le programme de coopération technique de la F.A.O. L'objectif est de préparer des spécialistes aux fonctions d'encadrement pour le développement agricole et rural du Zimbabwe après sa libération.*

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *Le directeur général de la F.A.O. a approuvé le 23 septembre l'envoi par le PAM d'une aide alimentaire d'une valeur de 314 000 dollars à l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) pour les réfugiés de Namibie qui vivent en Angola. D'autre part, une aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 2 231 000 dollars a été décidée le 28 septembre en faveur de la Tunisie*

Aviation civile

Vingt-deuxième session de l'Assemblée

LA vingt-deuxième session de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.) s'est terminée le 4 octobre par l'adoption du budget et du programme de travail de l'Organisation pour les exercices 1978-1979 et 1980. Environ sept cents délégués de cent vingt-sept Etats contractants, deux Etats contractants et dix-huit organisations internationales ont participé à cette session, ouverte à Montréal le 13 septembre, et qui a porté sur tous les aspects de l'aviation civile internationale.

En ce qui concerne l'environnement humain, l'Assemblée a demandé aux cent quarante et un pays membres de s'efforcer de résoudre le problème croissant du bruit des avions et a décidé que les niveaux de bruit applicables aux avions supersoniques serviraient de principes directeurs pour la certification des avions supersoniques de transport, jusqu'à ce que de nouvelles normes de bruit aient été adoptées par l'O.A.C.I. pour les avions S.S.T. Sur la question de la piraterie aérienne, l'Assemblée a invité tous les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (La Haye, 1970) et à la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile (Montréal, 1971), qui prévoient notamment l'extradition ou la poursuite des auteurs de tels actes, en vertu des lois nationales. L'Assemblée demande également aux Etats de prévoir dans leur législation des peines sévères contre ces personnes.

UN BILAN DU TRANSPORT AERIEN. — *Dans une* Etude de la situation économique du transport aérien, 1966-1976, *publiée au mois d'octobre, l'O.A.C.I. indique que le taux moyen de croissance annuelle du trafic international régulier a été de 13 % sur les dix ans considérés.*

Agence internationale de l'énergie atomique

Vingt et unième session de la conférence générale

LES délégués à la vingt et unième session de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), réunie à Vienne du 26 au 30 septembre à l'occasion du vingtième anniversaire de la création de l'Agence (dont les statuts sont entrés en vigueur le 29 juillet 1957), ont approuvé la nomination de M. Sigvard Eklund aux fonctions de directeur général de l'A.I.E.A. pour un cinquième mandat consécutif. Les délégués ont examiné le budget de l'Agence (48,9 millions de dollars pour 1978) et ont notamment pris connaissance de deux rapports scientifiques sur *La demande d'énergie* et sur *La physique d'avant-garde aujourd'hui et demain*.

REUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS. — *Le conseil des gouverneurs de l'A.I.E.A. s'est réuni le 26 septembre à Vienne, avant l'ouverture de la vingt et unième session de la conférence générale.*

D'après l'analyse des travaux de l'Agence en matière de garanties pour 1976, le secrétariat a conclu que dans aucun des quarante et un pays où des inspections ont eu lieu, il n'y avait eu de détournement de quantités significatives de matières nucléaires soumises aux garanties de l'A.I.E.A. Le conseil a approuvé un accord de garantie relatif à la fourniture d'eau lourde par l'Union soviétique à l'Inde.

• TRAVAIL. — *Le Bureau international du travail (BIT) a publié le 17 octobre une étude consacrée aux pratiques sociales en matière de main-d'œuvre de six grandes entreprises multinationales de l'industrie mécanique ayant leur siège social aux Etats-Unis : Caterpillar, John Deere, Ford, General Motors, International Harvester et Otis Elevator. L'étude examine aussi les activités de leurs filiales en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie.*

— L'Organisation internationale du travail a organisé du 11 au 19 octobre à Genève une réunion d'experts sur les problèmes de sécurité des travailleurs dans la construction et l'exploitation des installations de forage en mer de l'industrie pétrolière.

• SANTE. — *Par quels moyens peut-on maintenir un juste équilibre entre le risque inhérent à l'abus d'un médicament et le risque d'en priver, par un contrôle excessif, des malades qui en ont réellement besoin ? Telle est l'une des questions importantes qui ont été discutées par ce comité d'experts de la pharmaco-dépendance de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), réuni à Genève du 26 septembre au 1er octobre.*

C'était la première réunion de ce comité d'experts depuis l'entrée en vigueur, l'année dernière, d'une nouvelle convention internationale sur les substances psychotropes tendant à en limiter l'usage à des fins médicales.

— Les principes et critères régissant la sélection des médicaments essentiels pour couvrir les besoins de santé fondamentaux de la population mondiale ont été mis au point par un comité d'experts pour la sélection de médicaments essentiels, réuni à Genève du 17 au 21 octobre.

— Le docteur Eleuther Tarimo, de la République unie de Tanzanie, a été nommé directeur de la division du renforcement des services de santé à l'O.M.S.

• DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *MM. Alejandro Orfila, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), et Abdel Rahman Khane, directeur exécutif de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), ont signé le 8 octobre à Vienne un accord de coopération pour la réalisation de programmes industriels dans les pays latino-américains en voie de développement.*

— De hauts fonctionnaires appartenant à des organisations gouvernementales ou non gouvernementales de quatorze pays en voie de développement ont participé, à partir du 7 octobre, à un voyage de vingt-quatre jours en République populaire de Chine, afin d'observer de près le développement dans ce pays des petites et des moyennes entreprises. Ce voyage était organisé conjointement par l'ONUDI et la République populaire de Chine.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Session annuelle des conseils des gouverneurs du F.M.I. et de la BIRD

La trente-deuxième assemblée annuelle des conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui s'est tenue à Washington du 26 au 30 septembre, a centré ses débats sur la lenteur de la relance économique dans le monde.

Les gouverneurs ont examiné le rôle du Fonds dans l'administration du système monétaire international et la surveillance des politiques suivies par les pays membres en matière de taux de change. Ils ont accordé aussi une attention particulière à la limitation de la liquidité internationale ; au volume des ressources mises à la disposition du Fonds (y compris les résultats que l'on peut attendre de la révision générale des quotes-parts qui doit être achevée d'ici à avril 1978) ; aux conditions dont sont assortis les tirages sur le Fonds ; au rôle des droits de tirage spéciaux et à leurs allocations futures ; enfin, au nombre des pays qui ont accepté le relèvement des quotes-parts convenu dans le cadre de la sixième révision générale des quotes-parts et ratifié le deuxième amendement aux statuts.

A l'occasion de la réunion des conseils des gouverneurs du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, les présidents des Banques africaine, asiatique et interaméricaine de développement et le premier vice-président de la Banque mondiale se sont réunis le 24 septembre à Washington, pour la première fois en présence de représentants de quatre autres institutions internationales : le Fonds arabe pour le développement économique et social, le Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, la Banque européenne d'investissement et le Fonds européen de développement. Les travaux ont porté sur les principaux problèmes financiers et économiques des pays en voie de développement.

Groupe de la banque mondiale

Prêts à six pays

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) et sa filiale, l'Association internationale de développement (IDA), ont décidé le 6 octobre d'accorder une aide équivalant à 32 millions de dollars pour des projets de développement prioritaires en Bolivie (17 millions de dollars de la BIRD pour le financement d'un projet de développement urbain à La Paz) et en Tanzanie (crédit de 15 millions de dollars de l'IDA pour l'amélioration de l'industrie tanzanienne de camions).

Le 20 octobre, des prêts équivalant à 49,45 millions de dollars ont été annoncés pour des projets de développement dans quatre autres pays :

— Costa-Rica : un prêt de la Banque mondiale de 16,5 millions de dollars aidera à financer un projet de développement urbain destiné à améliorer les conditions de déplacement à San-José ;

— Côte-d'Ivoire - Haute-Volta : la Banque mondiale et l'IDA fourniront 28,2 millions de dollars (23 millions pour la Banque mondiale et 5,2 millions pour l'IDA) pour le projet de chemin de fer régional Côte-d'Ivoire - Haute-Volta ;

— Thaïlande : un projet de zones industrielles en Thaïlande recevra l'aide d'un prêt de 4,75 millions de dollars de la Banque mondiale.

Opérations de la Société financière internationale

La Société financière internationale, filiale de la BIRD, et la Compagnie financière de la Deutsche Bank AG, Luxembourg, ont annoncé le 13 octobre la signature d'un prêt à moyen terme de 40 millions de dollars à la National Investment Bank for Industrial Development S.A. (NIBID) de Grèce.

Un consortium de banques internationales et la S.F.I. ont étroitement coopéré dans cette transaction. Un prêt est accordé par la S.F.I. pour un montant de 5 millions de dollars et une durée de dix ans, à un taux d'intérêt fixe. Les 35 millions de dollars restants sont accordés par un consortium de banques pour une durée de sept ans, à un taux d'intérêt flottant.

La S.F.I. avait déjà approuvé le 4 octobre une ligne de crédit de 3 millions de dollars destinée aux entreprises industrielles moyennes de la République Dominicaine.

Ce crédit doit être géré par la Financiera Empresarial, une société privée dominicaine de crédit affiliée au principal groupe bancaire privé du pays, le Banco Popular Dominicano.

La S.F.I. a, d'autre part, annoncé sa participation, avec Poljoprivredni Kombinat Beograd (Yougoslavie) et Unilever N.V. (Pays-Bas), à une opération conjointe lancée au début de 1976 pour la production de denrées alimentaires congelées et de crème glacée en Yougoslavie. Cette opération, baptisée Smrznute Hrane, consiste à construire et à exploiter une usine dans les environs de Belgrade. Suivant les estimations, le coût de cette usine pourrait atteindre 40 millions de dollars. La S.F.I. investit dans cette opération 2 millions de dollars, sous forme de participation aux capitaux propres, et 4 millions de dollars, sous forme de prêt.

NOMINATION A LA S.F.I. — *M. Robert S. McNamara, président de la Banque mondiale et de la S.F.I., a annoncé le 14 octobre la nomination de M. Henri Konan Bédié (Côte-d'Ivoire) au poste de conseiller spécial pour les affaires africaines de la Société à partir du 1er janvier 1978.*

NOUVEAU MEMBRE. — *Le 30 septembre 1977, les Emirats Arabes unis sont devenus le cent septième Etat membre de la S.F.I.*

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'Italie, au Portugal et à l'Irlande

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a annoncé les opérations suivantes :

— Des prêts d'un montant total équivalant à 41,4 milliards de lires (soit 41,2 millions d'u.c.) accordés le 27 septembre pour des projets à réaliser dans le Mezzogiorno italien. La majeure partie de ces fonds (34,3 milliards de lires destinés à la Cassa per il Mezzogiorno, pour une durée de douze ans au taux de 7,9 % l'an) contribuera au financement d'un important projet d'irrigation en Calabre, dans la vallée du Tacina et du plateau d'Isola-Capo-Rizzuto. Le deuxième prêt (3,5 milliards de lires à la Cassa per il Mezzogiorno, pour une durée de dix ans au taux de 7,85 %) est affecté à la réalisation en Sicile d'une usine fabriquant des tubes en polyéthylène et qui devrait employer cent quarante personnes. Pour le troisième projet, la B.E.I. a accordé à l'ISVEIMER — Istituto per lo Sviluppo Economico dell'Italia Meridionale — 3,6 milliards de lires (pour douze ans au taux de 7,9 % l'an) pour contribuer au financement d'une unité de production de fil machine en cuivre à Avellino, en Campanie ;

— Deux prêts en faveur de l'économie portugaise le 13 octobre, d'une contre-valeur de 23 millions d'u.c., dont 15 millions d'u.c. (pour une durée de vingt ans au taux d'intérêt de 6,3 %, compte tenu de la bonification d'intérêt de 3 % financée par le budget de la Communauté) sont destinés au financement d'un projet d'irrigation dans la province de Tras-Os-Montes (nord-est du Portugal) et 8 millions d'u.c. (pour quinze ans au taux de 6,2 %, déduction faite de la bonification de 3 %) à l'autorité portuaire de Lisbonne pour la reconstruction du principal quai de marchandises du port. Ces prêts portent à 141 millions d'u.c. le montant total des concours consentis jusqu'ici par la Banque dans le cadre de l'aide exceptionnelle d'urgence de 150 millions d'u.c. offerte au Portugal par la Communauté sous la forme de crédits à long terme de la B.E.I. ;

— Trois prêts d'une contre-valeur totale de 12 millions de livres irlandaises (soit 18,3 millions d'u.c.), le 14 octobre, pour la construction dans diverses régions irlandaises de bâtiments industriels préconstruits ou clé en main. Les fonds, prêtés pour une durée de quinze ans, au taux d'intérêt de 8,55 %, seront mis à la disposition du gouvernement irlandais, qui les rétrocédera aux trois organismes publics de développement du pays ;

— Deux prêts, chacun de l'équivalent de 25 milliards de lires italiennes (soit 24,8 millions d'u.c.), attribués le 19 octobre à l'IMI — Istituto Mobiliare Italiano — pour renforcer le réseau de télécommunications dans le Mezzogiorno italien. Ces fonds, accordés pour douze ans au taux de 7,9 % l'an, seront prêtés à la SIP — Societa Italiana per l'Esercizio Telefonico — pour des travaux que cette société entreprend en Sicile, en Calabre et en Basilicate.

Banque interaméricaine de développement

Prêts à l'Equateur, à la Bolivie et au Costa-Rica

LA Banque interaméricaine de développement a annoncé ces dernières semaines l'octroi de prêts à la Bolivie, à l'Equateur et au Costa-Rica :

— Le 22 septembre, un prêt de 12,2 millions de dollars pour contribuer au financement d'un programme d'alimentation en eau de zones rurales dans la province d'El Oro en Equateur ; ce prêt (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et à 1 % pendant les dix premières années et 2 % ensuite) sera canalisé par l'Instituto Ecuatoriano de Obras Sanitarias ;

— Le même jour, un prêt de 8,5 millions de dollars (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans et 1 % par an pendant les dix premières années et 2 % ensuite) en faveur de la recherche agricole et du développement de l'agriculture en Bolivie ; ce prêt sera versé à l'Instituto Boliviano de Tecnologia Agropecuarai (IBTA) ;

— Le 22 septembre, deux prêts totalisant 32 millions de dollars pour la troisième étape d'un programme d'amélioration des routes dans les zones rurales au Costa-Rica ; ces prêts proviennent pour 21,5 millions de dollars du Fonds d'opérations spéciales (pour vingt ans et à 2 % par an) et pour 11 millions de dollars du Fonds de ressources interrégional (pour trente ans, à 8 %) et sont assortis d'un don de coopération technique d'un montant de 300 000 dollars ;

— Le 6 octobre, deux prêts d'un montant total de 48 millions de dollars (24 millions à l'aide du Fonds de ressources interrégional, pour vingt-cinq ans et à 8 % par an, et 24 millions en provenance du Fonds fiduciaire vénézuélien pour vingt-cinq ans et à 8 %) en faveur de la construction d'une usine de ciment dans l'est de la Bolivie ; ces prêts seront utilisés par le Comité de Obras Publicas de Santa-Cruz.

NOMINATIONS. — *M. Antonio Ortiz Mena, président de la Banque interaméricaine de développement, a annoncé le 17 octobre la nomination de M. Jérôme I. Levinson (Etats-Unis) au poste de conseiller général de la Banque, et de M. Anibal Fernandez de Soto (Colombie) au poste de conseiller général adjoint. Ces deux nominations ont pris effet le 1er novembre.*

• FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Dans le cadre du financement compensatoire, le F.M.I. a donné le 17 octobre son accord à la Barbade pour des achats de devises équivalant à 3 millions de droits de tirage spéciaux.*

Le F.M.I. a procédé, le 5 octobre, en tant que mandataire du Fonds fiduciaire, à sa vente mensuelle d'or par adjudication et a attribué 524 800 onces d'or fin — soit la quantité totale mise en adjudication à l'exception d'une fraction d'une barre standard.

L'or a été attribué aux adjudicataires aux prix effectivement soumissionnés qui s'échelonnaient entre 154,99 dollars l'once et 157,05 dollars l'once, le prix moyen étant de 155,14 dollars l'once.

Des soumissions avaient été reçues pour un total de 971 200 onces. Le Fonds a réexaminé le taux auquel il rémunère les positions dans la super-tranche-or ainsi que le taux d'intérêt du droit de tirage spécial (D.T.S.).

Pour le trimestre commençant le 1er octobre, le taux de rémunération sera maintenu à 3,5 % par an. Le taux d'intérêt et les commissions perçus sur les D.T.S. pendant le même trimestre seront également de 3,5 %.

— Sao-Tomé et Principe sont devenus le 30 septembre le cent trente-deuxième membre du F.M.I., avec une quote-part de 1,6 million de droits de tirage spéciaux.

— M. H.J. Witteveen, directeur général du F.M.I., a annoncé le 21 septembre que, pour des raisons personnelles, il ne souhaitait pas le renouvellement de son mandat qui arrivera à expiration le 31 août 1978.

• BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *Deux prêts ont été annoncés fin septembre par la Banque asiatique de développement :*

— Le 22 septembre, un prêt de 17 millions de dollars (pour quinze ans et à un taux d'intérêt de 8,30 % par an) en faveur du programme d'industrialisation de la République de Corée, notamment pour l'adaptation des produits industriels coréens aux normes internationales ;

— Le 29 septembre, un prêt de 45 millions de dollars (pour vingt-cinq ans et à un taux d'intérêt de 8,30 %), assorti d'un don d'assistance technique, en faveur du projet d'amélioration du réseau routier des Philippines ;

— La deuxième augmentation générale du capital de la Banque asiatique de développement (de 3,707 à 8,711 milliards de dollars, soit une augmentation de 135 %) a pris effet le 30 septembre.

• FONDS SPECIAL DE L'OPEP. — *Au début du mois d'octobre, le fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a versé, pour la première fois, une contribution de 20 000 000 de dollars (un peu moins de 100 millions de francs) à des projets économiques dans le tiers-monde par l'intermédiaire du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Réunion du conseil ministériel

LE conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E./Finlande se sont réunis à l'échelon ministériel les 13 et 14 octobre à Genève. Les ministres ont reconnu que les perspectives économiques générales étaient préoccupantes et ils ont approuvé les conclusions de l'assemblée du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international (F.M.I.) sur la nécessité d'une relance générale de l'activité économique. Ils se sont montrés particulièrement inquiets devant la réapparition de tendances protectionnistes, souvent « *sous des formes nouvelles difficiles à identifier* » et, face à cette évolution, ils ont réaffirmé l'engagement des gouvernements des pays membres de l'Association d' « *appliquer une politique libérale en matière de commerce international, conforme aux règles internationales concertées* ».

Les ministres ont insisté sur l'importance d'une coopération internationale renforcée pour remédier à la situation présente, notamment des négociations commerciales multilatérales qui se déroulent dans le cadre du GATT. D'après eux, ces négociations offrent également l'occasion de rechercher des solutions aux problèmes commerciaux des pays en voie de développement et sont un élément de la poursuite du dialogue Nord-Sud. Les ministres ont décidé d'instituer un comité de parlementaires des pays de l'A.E.L.E., qui servirait d'organe consultatif d'information entre l'Association et les parlementaires sur les travaux de l'A.E.L.E.

— Le groupe de travail mixte A.E.L.E.-Yougoslavie, réuni les 4 et 5 octobre à Genève, a constaté les progrès réalisés en dix ans en matière de coopération bilatérale et multilatérale.

Dans ce contexte, les délégations des pays de l'A.E.L.E. ont rappelé que, à la suite d'une démarche de la Yougoslavie, les chefs des gouvernements des pays de l'A.E.L.E. avaient réaffirmé en mai 1977 « leur intention de rechercher les meilleurs moyens d'intensifier la coopération économique avec la Yougoslavie ». *Il a été convenu maintenant que les relations qui existent doivent être intensifiées sur une base multilatérale pour stimuler encore le développement des rapports économiques et commerciaux, conformément à l'Acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.*

Communauté des Caraïbes

Onzième session du conseil des ministres du Marché commun

LA onzième session du conseil des ministres du Marché commun des Caraïbes s'est tenue à St.-Kitts les 15 et 16 septembre. A l'aide d'un rapport préparé par le secrétariat régional, elle a fait le point des progrès enregistrés dans la poursuite du programme régional pour l'alimentation et du projet de développement du bétail en cours à Belize.

Les ministres ont aussi examiné l'accord conclu entre la Communauté des Caraïbes et la C.E.E. au titre duquel le Fonds européen de développement mettra à la disposition de la Communauté un montant de 38 000 000 de dollars environ pour financer des projets d'intérêt régional, notamment dans les pays membres les moins développés.

A propos de ces derniers, les ministres ont décidé d'accélérer l'application des mesures destinées à y favoriser l'implantation d'industries nouvelles. Un comité d'experts *ad hoc* commencera à bref délai l'étude des projets, dont le financement sera assuré par la Corporation d'investissements des Caraïbes.

Pour la mise en place des nouveaux instruments du commerce régional, les ministres ont fixé au 1er janvier 1978 la date d'entrée en vigueur des nouvelles règles d'origine, et au 1er janvier 1979 celle de l'installation du tarif extérieur commun.

Sur recommandation du comité de coordination du recensement régional, la date du 8 avril 1980 a été retenue pour le premier recensement de la population dans la plupart des pays membres.

Dans le domaine des relations extérieures de la Communauté, les ministres ont procédé à l'évaluation des résultats pour l'économie de la région de l'application des dispositions de la convention de Lomé dans la perspective des négociations sur la deuxième convention de Lomé, prévues pour l'année prochaine. Ils ont aussi discuté des négociations commerciales entre la Communauté et le Canada, des rapports de la Conférence sur la coopération économique internationale et des négociations sur la création d'un fonds commun de stabilisation du cours des matières premières. Enfin, ils ont examiné l'état d'avancement des travaux préparatoires à la première réunion de la commission mixte Communauté des Caraïbes-Mexique qui aura lieu au début de l'année prochaine.

Communauté économique des pays des Grands Lacs

Première conférence des chefs d'Etat

LA première session de la conférence des chefs d'Etat de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.), créée le 20 septembre 1976, a eu lieu les 8 et 9 septembre à Bujumbura (Burundi), avec la participation des présidents Bagaza (Burundi), Habyarimana (Rwanda) et Mobutu (Zaïre).

Les entretiens des chefs d'Etat ont porté sur les questions d'intérêt commun touchant au fonctionnement des institutions de la Communauté, au développement et à l'intégration des économies des trois pays. Pour faciliter l'intégration économique régionale, les chefs d'Etat ont arrêté un programme d'activité portant notamment sur la mise en valeur de la vallée de la Ruzizi, l'exploitation du gaz méthane du lac Kivu et des ressources halieutiques du lac Tanganyika. En matière de transports et de communications, ils ont estimé que des solutions adéquates devaient être trouvées pour désenclaver la région des Grands Lacs. Enfin, pour assurer le financement des projets d'intérêt commun, les trois chefs d'Etat ont signé un accord portant création de la Banque de développement des Etats des Grands Lacs.

Le siège de la Communauté économique des pays des Grands Lacs est à Gisenyi (Rwanda).

CNUCED

Conclusion d'un nouvel accord international sur le sucre

REUNIS à Genève depuis le 12 septembre, les participants à la conférence des Nations unies sur le sucre, convoquée sous les auspices de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), sont parvenus le 7 octobre à mettre au point le texte d'un nouvel accord international sur le sucre.

Cet accord vise à stabiliser les cours du sucre autour d'une « fourchette » de 11 à 21 cents américains (54 à 101 centimes) la livre, alors que le cours actuel est de 7 cents. Les trois principaux pays concernés (Cuba, Brésil et Australie) se sont finalement mis d'accord pour réduire leurs exportations de 15 %, afin d'éviter une nouvelle chute des cours. D'autre part, un stock régulateur de 2,5 millions de tonnes serait mis sur le marché en trois parts égales si les prix atteignaient 19, 20 et 21 cents ; il serait financé à la fois par les pays importateurs et exportateurs.

L'accord entrera en vigueur pour cinq ans le 1er janvier prochain, après signature par 55 % des pays exportateurs et 60 % des pays importateurs.

Groupe andin

Le financement des programmes de développement de l'industrie automobile et de la pétrochimie

LE comité de l'accord de Cartagena (Groupe andin) a organisé le 21 septembre dernier à Lima une réunion intéressant le programme sectoriel de développement de l'industrie automobile. Outre les participants venus des pays membres du Groupe andin, des observateurs de la C.E.E. et des institutions spécialisées de l'ONU y ont discuté de deux aspects essentiels pour la réalisation du programme : son financement et les droits de douane. Selon des estimations provisoires, la mise en route du programme nécessitera, d'ici à 1985, des investissements de l'ordre de 2 milliards de dollars, dont la majeure partie devra être financée par des capitaux d'origine extérieure.

Pour ce qui concerne la suppression des obstacles de toute nature à l'importation et à l'exportation des véhicules dans la sous-région, elle devra se faire de manière à favoriser la production de la Bolivie et de l'Equateur, pays de moindre développement économique. Un souci identique devra guider l'établissement du tarif extérieur commun dont les dégrèvements s'échelonneront sur des périodes sensiblement différentes selon le niveau de développement des Etats membres avant d'atteindre un niveau minimum de protection.

Une autre réunion, organisée par le Groupe andin, la Corporation andine de développement, la Banque mondiale et l'ONUDI, s'est tenue à Caracas du 26 au 29 septembre pour discuter des problèmes du financement des projets nationaux dans le cadre du programme sectoriel de développement de la pétrochimie. Le coût global est estimé à 2,847 milliards de dollars.

RELATIONS AVEC L'ITALIE. — *En vertu d'un accord de coopération souscrit en mars 1974 par le comité de l'accord de Cartagena et l'Institut italo-latino-américain de Rome, les représentants du Groupe andin et du gouvernement italien se sont réunis à Rome du 5 au 7 octobre. Les participants ont examiné les possibilités d'accroître leurs relations dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la technologie, de la formation professionnelle et de l'information, et évalué les perspectives du marché de la Communauté européenne pour les exportations andines, notamment dans le cadre du système des préférences tarifaires généralisées. La participation éventuelle de l'Italie à la réalisation des programmes sectoriels de développement de la machine-outil, de la pétrochimie et de l'industrie automobile, a été envisagée.*

ACCORD AVEC LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *Un accord de coopération technique a été signé le 27 septembre à Lima entre le comité de l'accord de Cartagena et la Banque interaméricaine de développement, en vue d'une étude des marchés des céréales et des produits oléagineux des cinq pays.*

Marché commun centraméricain

Seizième réunion des secrétaires d'Etat à l'économie

LA seizième réunion des secrétaires d'Etat à l'économie des cinq pays du Marché commun centraméricain a eu lieu à Guatemala du 5 au 7 octobre. Inaugurant les travaux, le secrétaire général du SIECA a évoqué la restructuration du Marché commun ; il a déclaré à ce propos que les négociations semblaient marquer le pas : si certains progrès ont été réalisés, des conflits subsistent que l'on n'a pas totalement surmontés.

Les secrétaires d'Etat ont examiné des rapports traitant des négociations engagées à la CNUCED sur le programme intégré des produits de base et du récent accord international sur le sucre. Ils ont ensuite fixé la date de la réunion qu'ils consacreront à une évaluation des négociations multilatérales du GATT, ainsi que celle de la quatrième réunion des directeurs de l'intégration et de l'industrie des cinq pays sur l'approbation de l'article 9 du traité général d'intégration.

Les trois questions essentielles inscrites à l'ordre du jour étaient : le quota d'importation du lait en poudre assigné au Salvador ; les difficultés résultant de l'absence d'une réglementation régionale des dispositions appliquées aux frontières nationales pour les échanges de produits alimentaires, et les obstacles qui affectent le transport par route des marchandises dans les pays membres. A ce sujet, les secrétaires d'Etat ont demandé aux ministres de l'économie d'approuver les règles sur le traitement des marchandises bénéficiant de la libre circulation. Ils ont aussi décidé de convoquer une réunion des directeurs nationaux des routes en les chargeant de fixer les limites maximales des dimensions et du poids des véhicules utilitaires et de prendre des mesures pour améliorer le réseau routier régional.

COORDINATION DES MARCHES AGRICOLES ET DE STABILISATION DES PRIX. — *La commission de coordination des marchés agricoles et de stabilisation des prix a tenu sa quatorzième session annuelle à Guatemala les 19 et 20 septembre. Elle a surtout envisagé les modifications à apporter au protocole sur les céréales et le projet de création d'un fonds régional de stabilisation des prix des produits agricoles. La commission a aussi fait le point de la situation actuelle dans l'approvisionnement de la région en céréales.*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication
JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef :
CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe :
MICHELINE PAUNET

Prix de l'abonnement annuel (en francs)

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco 55
Autres pays 73

PAR AVION
(Abonnement et taxes)

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 87
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas 98
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien 116
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 101
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 140
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 121

Rédaction et administration :
5, rue des Italiens,
75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Tél. Rédaction : 246-72-23
Tél. Abonnements : 820-63-03
Télex : Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris

O.C.D.E.

A l'A.I.E. : objectifs et principes des politiques énergétiques

LES ministres des dix-neuf pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), réunis à Paris les 5 et 6 octobre, ont adopté un plan en douze points destiné à orienter les politiques énergétiques de chaque pays. Ce plan recommande notamment la diminution de la dépendance des pays membres à l'égard du pétrole importé : en 1985, l'ensemble de la zone O.C.D.E. ne devra pas importer plus de 26 millions de barils par jour de pétrole brut (soit 18 % de plus que le niveau actuel des importations, qui est de l'ordre de 22 millions de barils par jour), au lieu des 32 millions de barils par jour dont l'importation serait nécessaire en 1985 si les tendances actuelles se poursuivaient.

Les ministres ont également signé neuf nouveaux accords relatifs à la recherche et au développement dans le domaine de l'énergie. Ces nouveaux accords, qui prévoient l'exécution de programmes en coopération dont le coût s'élèvera à plus de 130 millions de dollars, portent à vingt-huit au total le nombre des projets de recherche et de développement que l'A.I.E. a lancés depuis sa création en novembre 1974.

EVASION ET FRAUDE FISCALES. — *Le 21 septembre, le conseil de l'O.C.D.E. a adopté une recommandation invitant les pays membres à renforcer leur coopération en vue de combattre l'évasion et la fraude fiscales.*

EMPLOI, REVENUS ET CROISSANCE A MOYEN TERME. — *Quelque cinquante experts syndicaux des pays membres de l'O.C.D.E. ont participé du 12 au 14 octobre à Paris à un séminaire syndical sur « les politiques de l'emploi, les revenus et la croissance à moyen terme ». Le séminaire, organisé par l'O.C.D.E. dans le cadre de son programme employeurs/travailleurs, avait pour but d'examiner les problèmes économiques et sociaux soulevés par l'application de la stratégie à moyen terme d'une croissance économique soutenue et non inflationniste adoptée par les gouvernements de l'O.C.D.E. en juin 1976.*

DEFENSES PUBLIQUES DE SANTE. — *Dans le cadre de la série des « Etudes sur l'affectation des ressources », qui examine les tendances évolutives des dépenses publiques, l'O.C.D.E. a publié le 28 septembre une analyse des principaux facteurs qui sous-tendent l'augmentation des dépenses de santé. Ce document fournit des éléments de réponse aux préoccupations que suscitent le coût des dépenses de santé financées par le secteur public et son augmentation rapide par rapport aux autres composantes de la dépense. Dans l'ensemble des vingt-quatre pays de l'O.C.D.E., les dépenses publiques comptent actuellement pour 4,50 % dans le produit intérieur brut, en hausse de près de 2 points depuis une douzaine d'années.*

PRIX A LA CONSOMMATION. — *Selon l'O.C.D.E., la hausse de prix à la consommation dans les pays membres a été de 0,4 % en août, prolongeant ainsi le ralentissement enregistré depuis le printemps dernier. L'augmentation sur douze mois (9,1 %) commence également à marquer un ralentissement. Cette récente décélération a pu être observée dans tous les grands pays. Elle est due tant à des facteurs saisonniers et accidentels qu'aux effets d'une baisse de la demande et d'une chute des prix des produits de base. Toutefois, dans certains pays plus petits, par suite d'une dépréciation de la monnaie et d'augmentation des prix réglementés, on note une reprise de l'accélération au cours de l'été.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Les politiques régionales, perspectives actuelles*, 91 pages, 1977.
- *Méthodes permettant de mesurer les effets des politiques régionales*, 136 pages, 1977.
- *Les mesures restrictives de politique régionale*, 39 pages, 1977.
- *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E.*, 228 pages, 1977.
- *La négociation collective et l'inflation ; nouvelles relations entre gouvernement, travail et patronat*, 42 pages, 1977.
- *Pour une filière viande bovine plus efficace*, 728 pages, 1977.

• CONSEIL INTERNATIONAL DU BLE. — *Le conseil international du blé s'est réuni à Londres le 28 septembre pour examiner les conséquences d'une bonne récolte mondiale de céréales sur le niveau des stocks de blé et les risques d'effondrement des cours mondiaux. Pour préparer cette réunion, les représentants de quatre importants pays producteurs (Etats-Unis, Canada, Australie, Argentine) s'étaient réunis au début du mois de septembre à Washington : la fixation d'un prix-plancher nettement au-dessus des cotations actuelles (2 dollars le boisseau), contre 2,80 dollars au début de 1977 et 3,40 dollars à la fin de 1975) aurait été envisagée.*

— Selon des estimations du conseil international du blé, la production mondiale de blé devrait s'élever pour 1977 à 390 ou 400 millions de tonnes, soit respectivement 4 et 7 % de moins que la récolte record de 1976 (417,3 millions de tonnes).

• CONSEIL INTERNATIONAL DE L'ETAIN. — *Réuni à Hambourg pour sa septième session du 4 au 6 octobre, le conseil international de l'étain a pris note de l'intention des autorités japonaises de verser une contribution supplémentaire au stock régulateur. Selon certains experts, le déficit de la production mondiale d'étain, évalué au printemps dernier entre 16 000 et 20 000 tonnes (soit 8 à 10 % des besoins) allait s'aggraver.*

• CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE. — *La deuxième des trois rencontres organisées au niveau mondial par la Chambre de commerce internationale (C.C.I.) sur le thème* « La coopération mondiale en vue d'accroître et de répandre les avantages de la croissance » *s'est tenue à Amsterdam du 10 au 12 octobre. Consacrée à* « La croissance économique : le facteur humain », *cette conférence faisait suite à celle de Stockholm (1976) qui était centrée sur le rôle des capitaux dans la croissance.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Le problème de l'élargissement de la C.E.E. divise les Neuf

DANS un rapport intérimaire sur l'élargissement de la C.E.E., préparé le mois dernier à l'intention des ministres des affaires étrangères des Neuf (mais qu'elle a finalement renoncé à leur soumettre), la Commission européenne estime que l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne dans la C.E.E. devra se faire en plusieurs étapes et qu'une réforme de la politique agricole commune sera nécessaire. Toutefois, les commissaires européens écartent la thèse française de prix minima intra-communautaires pour le vin, les fruits et les légumes frais transformés. A défaut du rapport, une lettre et une annexe agricole ont été présentées aux ministres des affaires étrangères le 17 octobre.

Pour la Commission européenne, une négociation par étapes signifie que chaque phase ne sera considérée comme franchie que lorsqu'un certain nombre de critères et d'objectifs qui restent à définir auront été atteints par les trois pays candidats. Ce n'est qu'à la fin de ce processus que la Grèce, le Portugal et l'Espagne deviendront membres à part entière de la C.E.E. Le secteur agricole en particulier, les produits méditerranéens (vin, fruits et légumes) posera les problèmes les plus graves.

La Commission européenne écarte résolument la thèse d'un accroissement important de la protection et des prix des produits méditerranéens. Selon elle, une telle solution créerait de nouveaux excédents structurels dans les régions méditerranéennes et rendrait très difficile la politique de coopération avec les pays tiers associés (Turquie, Maroc, Tunisie, Algérie). En revanche, elle donne la priorité aux actions structurelles dont les principales seraient une amélioration des infrastructures, de la qualité des produits, une aide à l'irrigation des terres, la création de groupements de producteurs, une amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, ainsi qu'éventuellement une aide spéciale et temporaire aux revenus. Enfin, la Commission de la C.E.E. préfère accorder à l'avenir des aides directes aux agriculteurs plutôt que des prix garantis élevés pour chaque produit. Elle retient en fait le système appliqué en Grande-Bretagne, c'est-à-dire le « *deficiency payment* ».

Ce problème de l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, au Portugal et à l'Espagne divise l'Europe des Neuf en deux camps. A Luxembourg, le 18 octobre, les ministres des affaires étrangères de la France, de l'Italie et de la Belgique ont estimé qu'il fallait d'abord protéger l'agriculture méditerranéenne avant d'aborder les négociations avec des pays qui ont des productions agricoles concurrentes. Les autres pays (Grande-Bretagne, Danemark, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas et Irlande) pensent au contraire que les négociations d'élargissement de la C.E.E. ne doivent pas être retardées par des « préalables ».

M. Jean Deniau, secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, a réclamé des actions immédiates en faveur des productions agricoles méditerranéennes françaises et italiennes.

Critiquant les suggestions de la Commission de la C.E.E. qui recommandent des réformes structurelles à moyen terme, il a souligné la nécessité de donner aux producteurs agricoles du Sud un traitement équitable et conforme aux objectifs de la politique agricole commune.

La France est notamment très déçue que la Commission européenne ait rejeté l'instauration des prix minima intracommunautaires pour le vin et les fruits et légumes destinés à protéger les producteurs français et italiens contre la concurrence des produits grecs, portugais et espagnols.

Les problèmes que pose le passage d'une Communauté de neuf à douze Etats membres ont été le 9 octobre au centre des débats des chefs de diplomatie de la C.E.E., réunis les 8 et 9 octobre à Villiers-le-Temple en « week-end de réflexion ». Plusieurs ministres, notamment ceux de la Grande-Bretagne et de la R.F.A., ont d'autre part souhaité qu'une déclaration solennelle soit adoptée par les Neuf à l'occasion des élections directes du Parlement européen prévues pour mai-juin 1978.

Selon les experts européens, le coût de l'élargissement doit être estimé à une somme variant de 1,3 à 2,2 milliards de dollars (6 à 10 milliards de francs français) par an pour l'ensemble des neuf membres actuels de la C.E.E.

Le niveau des prix garantis aux producteurs de viandes bovines

La France a refusé catégoriquement le 11 octobre à Luxembourg les propositions de la Commission de la C.E.E. d'abaisser le niveau des prix garantis aux producteurs européens de viande bovine pour éliminer une partie des stocks qui dépassent 400 000 tonnes à l'heure actuelle.

Au cours du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, a estimé qu'il n'était pas opportun de discuter ces propositions actuellement. Il y a des choses plus urgentes à faire, a-t-il ajouté, comme par exemple étudier les répercussions de l'élargissement de la C.E.E. sur les productions méditerranéennes.

Le ministre français a estimé qu'en introduisant des primes directes et variables aux producteurs comme le souhaite la Commission de la C.E.E., on s'éloignerait d'un système de marché unique et on retomberait dans un système de prix régionaux. De plus, un tel système coûterait cher et serait difficile à gérer.

En revanche, la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest se sont déclarées prêtes à discuter de la proposition de M. Finn Olav Gundelach, commissaire européen chargé du dossier agricole ; une telle discussion est souhaitable, a précisé M. John Gilkin, le responsable de l'agriculture britannique.

La contribution de la Grande-Bretagne au budget communautaire

Les ministres des finances et des affaires étrangères des Neuf n'ont pas réussi à se mettre d'accord, le 17 octobre à Luxembourg, sur le problème posé par la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la C.E.E. à partir du 1er janvier 1978.

A cette date en effet, l'unité de compte ancienne, basée sur les taux de change de 1971, doit être remplacée par l'unité de compte européenne qui repose sur un panier des monnaies de la C.E.E. à leur valeur actuelle.

Or cette opération augmenterait d'environ 242 millions de livres sterling (près de 2 milliards de francs français) la contribution britannique au budget de la C.E.E. en 1978, ce dont Londres ne veut à aucun prix.

Si la Grande-Bretagne refuse de payer davantage pour le budget communautaire, ce sont les autres pays de la C.E.E. qui devront le faire, en particulier l'Allemagne de l'Ouest (plus de 400 millions de deutschemarks), la France (600 millions de F.F.) ainsi que la Belgique (1 milliard de F.B.). Tous ces pays veulent évidemment que Londres, soutenu par l'Irlande, fasse un effort et paye sa quote-part réelle au budget communautaire.

En principe, une décision devra être prise avant le 30 novembre par les Neuf, faute de quoi la nouvelle unité de compte ne pourrait être introduite, et le budget de la C.E.E. serait toujours basé sur les taux de change fictifs de 1971.

Feu vert aux négociations sur le textile

La Grande-Bretagne a levé le 18 octobre à Luxembourg sa réserve générale qui bloquait depuis une semaine l'ouverture officielle des négociations à Bruxelles entre la C.E.E. et ses trente principaux fournisseurs de produits textiles.

Londre a, en effet, accepté lors du conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf un taux de croissance annuel de 0,3 % pour les importations communautaires de filés de coton pendant la période 1978-1981 comme base de discussion. Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne avait réclamé un taux de croissance zéro pour ce produit. Depuis la mi-octobre, une douzaine de fournisseurs de produits textiles de la C.E.E., dont trois des plus importants, Hongkong, l'Inde et le Brésil, ont entamé à Bruxelles des conversations informelles avec la Commission européenne en attendant le « feu vert » de Londres.

Pour la période de 1978-1981, la C.E.E. propose à ses principaux fournisseurs de produits textiles une limitation du taux de croissance annuel des importations entre 0,3 à environ 4 % pour huit produits sensibles (filés de coton, tissus de coton, tissus synthétiques, chemises pour hommes, tee-shirts, chemisiers pour femmes, pantalons et chandails), par rapport au volume d'importation de 1976.

Les Neuf adoptent la « formule suisse » comme base de réduction tarifaire

Le conseil des ministres des Neuf a entériné le 18 octobre comme formule mathématique de réduction tarifaire dans le « Tokyo round », la « formule suisse », déjà acceptée par les Etats-Unis. Toutefois, à la demande de la France, le conseil n'a pas accepté le chiffre de 44 % pour cette réduction avancé par les Américains. Selon M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, le choix ultérieur d'un chiffre de réduction des droits de douane dépend de progrès dans les domaines non tarifaires de la négociation, notamment évaluation en douane, clause de sauvegarde et normes. La Commission de la C.E.E. devait d'ici à la prochaine réunion ministérielle de novembre formuler des hypothèses de travail sur ces questions.

L'adoption de la « formule suisse », dont les paramètres peuvent varier selon les progrès de la négociation, permet l'harmonisation des tarifs, c'est-à-dire l'écrêtage des droits élevés notamment américains.

LE COMITE MONETAIRE DE LA C.E.E., *composé d'experts économiques et financiers des neuf pays du Marché commun, est opposé au lancement d'un emprunt européen de 1 milliard d'unités de compte (1 U.C. = 1,13 dollar), soit 5,6 milliards de F.F., pour financer des projets industriels comme le propose la Commission.*

Les experts financiers européens estimeraient qu'un tel emprunt ferait plus ou moins double emploi avec les organismes déjà existants dans la C.E.E., comme la Banque européenne d'investissement, la Communauté européenne du charbon et de l'acier et l'Euratom, qui ont toutes les trois la capacité d'emprunter sur le marché international des capitaux.

UNE SERIE DE FIRMES JAPONAISES *ont introduit dans la première quinzaine d'octobre des plaintes devant la Cour de justice des Communautés européennes contre les taxes anti-dumping instaurées par la C.E.E. sur les importations japonaises de roulement à billes dans les pays du Marché commun.*

LA C.E.E. EST PRETE A ACCEPTER LA CREATION D'UN FONDS COMMUN *pour régulariser les cours des matières premières mais ne semble pas encore décidée à le doter de ressources propres. Telle est la position commune définie le 18 octobre à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères des Neuf.*

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES NEUF *ne sont pas parvenus à s'entendre, le 27 septembre, sur l'utilisation des recettes provenant de la charge des producteurs perçue en principe depuis le 16 septembre dernier dans les pays du Marché commun.*

NEGOCIATIONS SUR LE SUCRE. — *Les Neuf ont réussi, le 27 septembre à Bruxelles, à se mettre d'accord sur une position commune au sujet de la Conférence internationale sur le sucre qui se déroulait à Genève.*

Les pays du Marché commun ont alors annoncé qu'ils étaient prêts à accepter une certaine discipline à l'exportation à condition que les autres pays concernés par l'accord diminuent également leurs quotas d'exportation. Ils se sont également déclarés prêts à accepter la constitution sur le plan mondial d'un stock régulateur de 2,5 millions de tonnes.

PECHE. — *Les eaux communautaires de 200 milles sont interdites aux pêcheurs soviétiques à partir du 30 septembre à minuit (heure locale). Tel est le résultat de l'échec de la rencontre entre représentants de la C.E.E. et de l'U.R.S.S. le 30 septembre à Bruxelles.*

Parlement européen

Débat sur l'élargissement de la C.E.E.

LES partis politiques représentés au Parlement européen se sont prononcés le 12 octobre pour un élargissement de la Communauté des Neuf à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal, mais ont exprimé des positions divergentes dans le domaine économique et l'appréciation de l'évolution interne future de la Communauté.

Les socialistes ont déclaré qu'ils considéraient l'ouverture vers le Sud comme un « *devoir politique* » des Neuf. De leur côté, les libéraux considèrent que l'élargissement ne peut se faire sans un retour du vote à la majorité au sein du conseil des ministres, car à douze, ont-ils précisé, il sera dans beaucoup de cas pratiquement impossible de prendre une décision à l'unanimité.

Au nom des conservateurs britanniques, M. Geoffrey Rippon s'est déclaré persuadé que l'élargissement donne une « *nouvelle force* » à l'Europe. « *Nous devrions profiter de l'occasion pour faire une meilleure Europe* », a-t-il dit notamment. Quant aux communistes, ils n'ont pu parler d'une seule voix. En effet, si les communistes italiens se sont déclarés favorables, les communistes français n'ont pu souscrire à l'adhésion en raison des graves problèmes économiques qui se poseront aux viticulteurs et aux agriculteurs de la région méridionale de la France.

M. Henri Simonet, président en exercice du conseil, s'est félicité de ce que le Parlement reconnaisse la vocation européenne des trois pays candidats. Mais il n'a pas caché que les Neuf vont se heurter à de « *graves difficultés* » lorsqu'ils devront répondre concrètement aux problèmes posés lors des négociations. M. Simonet a dit : « *Nous disons oui, suivi d'un « mais » chargé de toutes les difficultés économiques auxquelles nous devons faire face* ».

Enfin, en matière de problèmes agricoles, M. Simonet a mis en garde devant le danger de voir la Communauté dilapider tous ses moyens financiers dans ce secteur, « *alors que l'Europe a surtout besoin actuellement d'une restructuration industrielle* ».

La révision du Fonds social européen

Le Parlement européen s'est déclaré d'accord le 14 octobre avec la révision du Fonds social européen, telle qu'elle avait été proposée avant les vacances d'été par la Commission européenne.

Dans son intervention devant l'Assemblée, M. Antonio Giolitti, membre de la C.E.E., a déclaré que le déséquilibre entre les régions est le plus grand danger interne de la Communauté, danger qui prend une dimension encore plus vaste dans l'optique d'un élargissement. M. Giolitti a plaidé en faveur d'un accroissement des moyens financiers du Fonds régional, qualifiant les réductions budgétaires opérées par le conseil des ministres dans ce secteur de « *profondément regrettables* ». Selon M. Giolitti, il existe un seuil inférieur d'efficacité sans lequel rien de valable ne peut être entrepris.

CECA

La « guerre de l'acier » multiplie les batailles

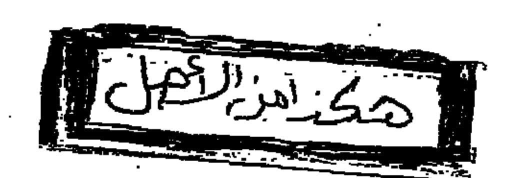
LA détérioration continue de la situation de la sidérurgie dans le monde entier aggrave les tensions entre pays producteurs. Octobre a connu, de ce point de vue, plusieurs offensives américaines contre les forges européennes et japonaises, ainsi qu'une tentative bruxelloise d'arrondir les angles entre sidérurgistes européens.

Les chiffres permettent de comprendre l'âpreté croissante des controverses. Les commandes de produits laminés reçues par les usines de la Communauté d'acheteurs européens sont retombées à 19 millions de tonnes au second trimestre, après avoir atteint 19,5 millions le trimestre précédent. La part des importations dans la consommation d'acier des Neuf est montée à 11 %, alors qu'elle ne dépassait pas 5,7 % en 1974, à l'époque du « boom » conjoncturel.

Alors que, du fait de la crise économique générale, la demande reste faible (rendant impossible un bon emploi des capacités de production croissantes mises en place ces dernières années) la concurrence des « nouveaux venus » de l'acier se fait plus vive : Corée du Sud, Australie, Afrique du Sud, Espagne et, bien sûr, Japon, dont les expéditions se multiplient en Europe et aux Etats-Unis. Devant cette poussée extérieure, les producteurs traditionnels résistent mal, vu la cherté de leurs prix. Les Neuf ne travaillent plus, en moyenne, qu'à 75 % de leur meilleur niveau d'antan (et même à 69 % pour la Belgique), les Etats-Unis à 81 %, contre 190 % pour la Corée du Sud et 140 % pour le Brésil.

Les perspectives du bâtiment et des industries d'équipement européennes ne sont pas brillantes ; or ces branches absorbent 70 % de l'acier produit (contre 15 à 20 % pour l'automobile). Du coup, les experts de Bruxelles ont révisé en baisse leurs prévisions, ramenant à 32 millions de tonnes (au lieu de 34,8) la production probable d'acier brut des Neuf au dernier trimestre (contre 33 millions un an plus tôt et 39,3 millions au cours du premier trimestre de 1974). Les prix, qui s'étaient effondrés au printemps, ont pu être redressés grâce aux initiatives de Bruxelles (voir nos précédents numéros), notamment pour les ronds à béton qui font l'objet de prix minima (+ 45 % en quatre mois), les poutrelles (+ 20 %) et les tôles fortes (+ 21 %). Mais les petits producteurs de la région de Brescia (Italie) refusent désormais de vendre au prix imposé (ou conseillé), estimant pouvoir conquérir des mar-

هكذا من الأصل



chés, en France et en Allemagne notamment, grâce à des tarifs moins élevés. Seuls les aciers spéciaux européens se portent bien : les livraisons des Neuf ont atteint un total de 5,8 millions de tonnes au cours des cinq premiers mois de 1977, contre 5,2 pour la période correspondante de 1976. Une augmentation continue de la production a également été observée.

Contingentement ou lutte anti-dumping ?

Comment faire face à la détérioration de la situation de l'acier ordinaire ? La France a demandé qu'une session spéciale du conseil des ministres des Neuf soit consacrée en novembre à cette question. Peut-être s'agirait-il seulement d'un point à l'ordre du jour du conseil prévu pour les 21 et 22 novembre. La date importe évidemment moins que le contenu de la solution.

Or le récent congrès mondial de l'acier de Rome a montré un désaccord grave entre deux types de solutions :

— La limitation quantitative des échanges a été proposée par M. Jacques Ferry, président de la Chambre syndicale des sidérurgistes français, soutenu par un certain nombre de ses collègues européens. Les Etats-Unis se sont opposés à ce retour à une technique qui, dans le passé, avait donné des résultats entre le Japon, l'Europe et les Etats-Unis. Washington craint que la formule avantage ses concurrents, dont la pénétration sur le marché américain a beaucoup progressé depuis dix ans ;

— La lutte contre les prix de dumping est préférée aussi bien par le gouvernement américain que par la Commission européenne. Le département du Trésor a ouvert une enquête à l'encontre de cinq producteurs japonais qui exportent des tôles fortes en acier au carbone ; la différence entre le prix intérieur japonais et le prix à l'exportation aux Etats-Unis est évaluée à 32 %. Probablement encouragées par cet exemple, deux compagnies américaines, la Georgetown Steel Corporation et sa filiale du Texas — contrôlées par le groupe ouest-allemand Korf, — ont demandé l'application de la loi anti-dumping à des aciers français. U.S. Steel prévoit de son côté d'attaquer la British Steel, tandis qu'Armco prépare une plainte contre des producteurs indiens et japonais. Les sidérurgistes américains, d'abord favorables au contingentement, se sont ralliés à cette formule, plus conforme à l'option libérale traditionnelle des Etats-Unis. Ce changement d'attitude a d'ailleurs surpris quelques membres de leurs troupes ainsi que les syndicats qui en tiennent toujours, pour leur part, pour des restrictions légales à l'importation.

Les « Bresciani » et Fos

De son côté, la Commission européenne juge la procédure anti-dumping moins nocive pour l'Europe que celle des contingents. Telle est d'ailleurs l'orientation qu'elle a retenue pour régler le différend surgi à propos des livraisons à prix réduit des « Bresciani », les petits producteurs d'acier de la région de Brescia. Plutôt que d'interdire la livraison de ces aciers, elle a demandé aux sidérurgistes en question de respecter les prix minima fixés — ou conseillés — par Bruxelles, les acheteurs français et allemands s'engageant à acheter un certain contingent de ces aciers (essentiellement des ronds à béton). Cela afin d'éviter une course à la baisse des prix en Europe. Un accord est intervenu en ce sens à Bruxelles le 28 octobre (voir le prochain numéro).

La Commission espère qu'elle pourra ensuite obtenir que l'aciérie de Fos respecte, elle aussi, les prix minima pour ses ventes en Italie, quitte à ce qu'elle cherche des compensations sur le marché américain (raison supplémentaire de refuser une politique de contingents internationaux).

Dans l'immédiat, la Commission européenne a décidé d'aider les firmes sidérurgiques en permettant à celles qui ont pris l'engagement de respecter les objectifs de livraison fixés par la Commission de réduire dans une proportion correspondante leurs engagements portant sur le charbon à coke ou le coke. Ces firmes peuvent donc diminuer leur consommation de coke de haut fourneau tout en continuant à bénéficier des aides et rabais d'alignements prévus au titre de l'aide en faveur du charbon à coke destiné à la sidérurgie communautaire. L'enlèvement en moins du charbon à coke ne devra cependant pas excéder le pourcentage de réduction affectant la production de fonte de l'entreprise sidérurgique en 1977 par rapport à la période servant de référence pour ses objectifs de livraison d'acier. La Commission de Bruxelles a également proposé qu'un groupe de travail se constitue au sein du comité consultatif de la CECA (patronat, syndicats, utilisateurs) pour réfléchir aux moyens de restructurer la sidérurgie européenne.

« BALLONGE » AU BUDGET DE LA CECA. — *Les évaluations actuelles de dépenses de la CECA en 1978 laissent prévoir une progression de l'ordre de 24 % (141 millions d'unités de compte au lieu de 114 cette année). Comme il est impossible de relever le prélèvement de 0,29 % opéré sur le chiffre d'affaires des mines et de la sidérurgie, en pleine crise, la Commission européenne s'apprête à demander une contribution exceptionnelle de 20 millions d'unités de compte aux gouvernements des neuf pays de la Communauté européenne. Cette contribution pourrait prendre la forme d'une donation à financer sur les droits de douane perçus sur le charbon et l'acier importés des pays tiers.*

LES CAPACITES DE COKEFACTION DES NEUF *ont tendance à être moins employées. Alors que, l'an dernier, la production de coke a diminué d'environ 2 millions de tonnes (74,4 millions de tonnes) les possibilités de production de la Communauté ont augmenté d'environ 1,4 million de tonnes pour atteindre 89,9 millions de tonnes. Cet accroissement résulte de l'extension des possibilités de production des cokeries sidérurgiques en Italie (+ 0,6 million de tonnes), en Allemagne de l'Ouest (+ 0,7 million de tonnes) et au Royaume-Uni (+ 0,8 million de tonnes). Les cokeries indépendantes ont peu varié (+ 0,5 million de tonnes) et les cokeries minières ont quasi-stagné.*

AIDE AUX INVESTISSEMENTS SIDERURGIQUES. — *La Commission a ouvert des crédits de 125 millions de francs français à Sacilor pour un programme de modernisation des infrastructures et installations de production de fonte du groupe ; de 150 millions de francs français à la société des Aciéries et Tréfileries de Neuves-Maisons-Châtillon, pour le financement à Neuves-Maisons d'une aciérie à l'oxygène (OBM) comportant deux convertisseurs d'une capacité unitaire de 125 tonnes ; enfin de 80 millions de francs français aux Charbonnages de France en faveur de la construction, en Lorraine, d'une batterie de quarante-trois fours à coke et d'une installation de préchauffage de la pâte de coke en remplacement de batteries vétustes à la cokerie Carling II.*

CONCENTRATION DANS LA SIDERURGIE. — *La Commission a autorisé l'acquisition par Röchling d'une participation de 50 % dans le capital de l'entreprise de négoce de l'acier Flamm-Stahl. Röchling holding, contrôlée par la famille du même nom, détient la totalité du capital de Röchling Eisenhandel, entreprise du négoce de l'acier qui a eu, en 1975, un volume d'affaires de 549 000 tonnes de produits sidérurgiques. La part cumulée des deux entreprises du négoce intéressées sera de l'ordre de 3,4 % en Allemagne et de moins de 1 % du marché communautaire.*

AIDE NATIONALE AUX HOUILLERES. — *La Commission européenne a autorisé quatre pays de la Communauté à accorder des aides à leurs charbonnages. Ces aides sont les suivantes : en Allemagne de l'Ouest, 273 millions de deutschemarks aux fins d'intensification des investissements, 115 millions au titre de la prime du mineur, 32,8 millions pour la promotion du développement et de l'innovation, 67,2 millions pour la prise en charge des annuités de la Ruhrkohle concernant les créances d'appoint des anciennes sociétés garanties par l'Etat, et 80 millions pour la constitution de stocks de sécurité ; en Belgique, 230 millions de francs belges (bassin de Campine), et 11,3 millions (bassin du sud belge) au titre du financement de projets d'investissements, et, respectivement, 2,25 et 2,73 milliards de francs belges pour la couverture des pertes d'exploitation dans les bassins de la Campine et du Sud belge ; en France, 1,4 milliard de francs français pour la couverture des pertes d'exploitation et 185,5 millions pour la couverture des pertes financières de l'administration centrale des Charbonnages de France ; enfin, au Royaume-Uni, 13,5 millions de livres destinées à la couverture des frais occasionnés au National Coal Board par les regroupements d'effectifs aux fins de rationalisation de la production et la couverture des frais de gestion des stocks.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation des États américains

Sensible accroissement du tourisme

LE treizième congrès interaméricain du tourisme, qui s'est tenu dans la capitale vénézuélienne du 19 au 24 septembre, a révélé que, entre 1969 et 1975, le nombre des touristes en Amérique latine et dans les pays des Caraïbes a *augmenté* de 65 %, passant de 5 642 000 à 9 348 000 par an. Ayant ratifié les deux orientations de la politique qu'il avait définie en 1974 lors de sa précédente réunion — mettre le tourisme au service du développement régional et poursuivre la décentralisation des services de coopération technique, — le congrès a examiné un projet concernant la zone des Caraïbes inscrit au programme des années 1975-1979, et la prochaine création d'une école hôtelière à Caracas qui s'ajoutera aux centres de formation fonctionnant déjà en Argentine, à la Barbade et au Mexique.

ACCORDS DE COOPERATION TECHNIQUE. — *Dans le cadre de son programme régional pour le développement de l'éducation, l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) a conclu le 23 septembre avec le gouvernement bolivien un accord de coopération technique destiné à aider ce pays à réaliser son programme intégré de développement de l'éducation dans cinq provinces des hauts plateaux du département de La Paz. Ce programme, dont le but essentiel est de favoriser la scolarité en milieu rural, fait une large place à la formation pratique dans des activités déterminantes pour l'avenir de cette région et relevant de l'agriculture, de l'artisanat, de la santé, etc. Son financement est assuré par la Banque mondiale.*

— Un autre accord de coopération technique a été conclu le 7 octobre avec le Honduras au titre du projet de développement rural intégré des départements de Copan et Ocotepeque dans la zone occidentale de ce pays. L'O.E.A. mettra à la disposition du Honduras des experts du développement rural, de l'organisation communale et de la production agro-alimentaire. Sa contribution financière s'élèvera à 378 800 dollars.

DROITS DE L'HOMME. — *Le 27 septembre, Haïti a ratifié la convention interaméricaine des droits de l'homme. En même temps, le représentant de ce pays a déclaré que son gouvernement s'apprêtait à libérer les derniers prisonniers politiques et à examiner avec la Commission interaméricaine des droits de l'homme les cas encore en suspens qui avaient dans le passé donné lieu à des interventions de la Commission.*

Avec la Colombie, Costa-Rica, le Honduras et le Venezuela, Haïti est le cinquième pays à ratifier la convention.

OTAN

Au groupe des plans nucléaires : l'opportunité du déploiement de la bombe à neutrons

LE groupe des plans nucléaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a tenu sa vingt-deuxième réunion ministérielle les 11 et 12 octobre à Bari (Italie). Les ministres de la défense de Belgique, du Danemark, des Etats-Unis, de la Grèce, de l'Italie, de l'Allemagne occidentale et de la Grande-Bretagne ont consacré l'essentiel de leurs travaux à l'examen de l'exposé du secrétaire d'Etat américain à la défense sur l'évolution du rapport des forces nucléaires de l'OTAN et du pacte de Varsovie, et aux incidences de cette évolution sur la sécurité de l'alliance. Dans ce contexte, ils ont examiné l'état actuel des négociations SALT et des autres négociations sur le contrôle des armements ; ils se sont à ce propos montrés particulièrement préoccupés par la poursuite des déploiements soviétiques de missiles balistiques lourds intercontinentaux, de missiles balistiques à moyenne portée dotés de lanceurs mobiles et de missiles balistiques lancés par navires, tous équipés de têtes multiples.

Les ministres ont pris note de l'état d'avancement des divers programmes de modernisation, poursuivis par les Etats-Unis sur les missiles Cruise, les missiles balistiques intercontinentaux et les missiles balistiques lancés par navire.

Les travaux de cette session ministérielle ont également porté sur la conduite des aspects nucléaires du programme général de défense à long terme, dont l'OTAN a décidé l'élaboration lors de son « sommet » de Londres au printemps dernier (voir le numéro de juin du *Monde diplomatique*). A cet égard, les ministres ont procédé à un nouvel échange de vues sur l'opportunité de déployer la « bombe à neutrons » (arme à rayonnement renforcé à effet de souffle réduit), et décidé de garder cette question à l'étude. Soulignant l'importance vitale pour l'alliance d'une libre utilisation par mers, les ministres ont examiné une étude sur la défense nucléaire maritime dans les différentes zones maritimes de l'OTAN.

COMITE SUR LES DEFIS DE LA SOCIETE MODERNE. — *Le comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne (C.D.S.M.) s'est réuni en session plénière à Bruxelles les 18 et 19 octobre pour examiner l'état d'application dans les pays membres des résolutions de l'OTAN sur la pollution atmosphérique, la pollution des eaux intérieures de surface et des eaux côtières, les rejets d'hydrocarbures en mer, les techniques modernes de soins médicaux et les transports urbains.*

Conseil de l'Europe

A l'Assemblée parlementaire : l'adhésion de l'Espagne et les pratiques psychiatriques

LE débat sur la situation en Espagne a été au centre des travaux de la session d'automne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Strasbourg du 5 au 13 octobre en présence d'une délégation des Cortès conduite par le président du Congrès, M. Fernando Alvarez de Miranda, et par le président du Sénat, M. Antonio Fontan, et composée de représentants de la plupart des partis politiques espagnols. Une recommandation signée par les représentants de tous les groupes politiques de l'Assemblée parlementaire recommande au comité des ministres « *d'inviter sans délai l'Espagne à adhérer au Conseil de l'Europe* ». Parmi les autres résolutions adoptées par l'Assemblée parlementaire : un projet de reconnaissance de l'objection de conscience au service militaire en tant que droit garanti par la convention européenne des droits de l'homme, ainsi que la condamnation de l'utilisation politique des pratiques psychiatriques dans les pays de l'Est et de certains aspects des législations européennes en matière d'internement des malades mentaux. A cet égard, les parlementaires se félicitent « *de la condamnation par le sixième congrès mondial de psychiatrie tenu à Hawaï, des abus de la psychiatrie aux fins d'élimination de la dissidence* », et demandent aussi aux pays membres du Conseil de l'Europe « *de redéfinir certains concepts fondamentaux, tels que le qualificatif de dangereux, et de réduire au minimum la pratique consistant à interner un patient de force pour une période indéterminée* ».

DROITS DE L'HOMME. — *Réunie pour sa cent vingt-neuvième session à Strasbourg du 4 au 14 octobre, la commission européenne des droits de l'homme a statué sur la recevabilité de quelques cinquante nouvelles requêtes : elle a notamment prononcé la recevabilité de la requête présentée par M. Alan Stanley Hamer contre le Royaume-Uni (le requérant se plaint que le ministre de l'intérieur lui ait refusé l'autorisation de se marier pendant qu'il purgeait une peine de prison) et l'irrecevabilité de la requête présentée par X contre la République fédérale d'Allemagne (le requérant se plaignait d'avoir été maintenu en détention préventive illégalement et de n'avoir pas pu obtenir réparation pour ce fait). La commission a également tenu une audience contradictoire sur le bien-fondé de la requête présentée par Reiner Paul Liebig contre la République fédérale d'Allemagne (le requérant allègue le non-respect du principe de la présomption d'innocence au cours de la procédure pénale engagée contre lui).*

Dans l'affaire Luedicke, Belkacem et Koc, la commission a décidé le 10 octobre de saisir la Cour européenne des droits de l'homme (le 1er octobre, le gouvernement allemand avait également décidé de porter cette affaire devant la Cour). Dans son rapport, la commission considère à l'unanimité qu'il y a eu violation de l'article 6 paragraphe 3e de la convention européenne des droits de l'homme (droit pour tout accusé de se faire assister gratuitement d'un interprète, s'il ne comprend pas ou ne parle pas la langue employée à l'audience) mais estime (par douze voix contre une) qu'il n'y a pas lieu d'étudier l'affaire sous l'angle de l'article 14 (interdiction de toute discrimination).

— En relation avec les requêtes qui avaient été introduites devant la commission européenne des droits de l'homme par Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Karl Raspe et qui concernent principalement les conditions de leur détention à la prison de Stuttgart-Stammheim, le président de la Commission a envoyé le 19 octobre une délégation de la commission à Stuttgart-Stammheim, afin de prendre sur place les mesures nécessaires à la constatation des faits pertinents dans cette procédure. Les requêtes, introduites en juillet 1976, avaient été motivées par les requérants en août 1977.

CONFERENCE DES MINISTRES EUROPEENS DU SPORT. — *Les ministres du sport des pays membres du Conseil de l'Europe et des Etats signataires de la convention culturelle européenne, réunis à Lisbonne les 3 et 4 octobre pour discuter de l'extension des influences politiques dans le sport, ont décidé de poursuivre les entretiens avec le Comité international olympique afin de tenter de dépolitiser le sport international. Ils ont également décidé de prendre les mesures nécessaires pour encourager la promotion du sport et de l'éducation physique pour tous dans les pays en voie de développement.*

• AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *Une réunion de travail s'est tenue le 7 octobre à Paris au siège de l'Agence spatiale européenne (ASE) dans le cadre de l'examen annuel ASE/NASA du programme Spacelab. MM. Robert A. Frosch, administrateur de la NASA, et Roy Gibson, directeur général de l'agence, ont alors signé un mémorandum d'accord définissant les termes de la coopération entre les deux organismes au programme de télescope spatial de la NASA (ce programme a pour objectif de créer un observatoire dans l'espace dénommé « télescope spatial », qui sera placé en 1983 sur une orbite circulaire à 530 kilomètres d'altitude par la navette spatiale américaine).*

— Le lancement « en tandem » par le même véhicule Thor Delta 2914 du satellite américain ISEE-A et du satellite européen ISEE-B, prévu pour le 19 puis pour le 21 octobre a été reporté. La NASA devait procéder à des vérifications supplémentaires sur le véhicule Thor Delta 2914 qui doit placer sur une même orbite ces deux satellites.

• COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE. — *La Commission européenne de l'aviation civile (C.E.A.C.) a publié le mois dernier les statistiques de transport aérien non régulier communiquées par ses Etats membres pour la période de douze mois ayant pris fin le 31 octobre 1976. Ventilées par pays et par catégorie de trafic, ces statistiques montrent que le trafic non régulier total enregistré dans la région de la C.E.A.C. n'a augmenté pendant cette période que de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Le taux annuel moyen de croissance depuis 1973 n'a été que de 1,8 %, comparé aux taux moyens annuels de 23,5 % pour les cinq années de 1968 à 1973 et de 13,6 % pour l'ensemble de la période 1968-1976.*

• COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Plus d'une centaine de délégués des gouvernements membres, des gouvernements et administrations insulaires, ainsi que d'organisations et d'institutions régionales et internationales ont participé du 24 au 30 septembre à Pago-Pago (Samoa américaines) à la dix-septième conférence du Pacifique sud. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

• CROIX-ROUGE. — *La vingt troisième conférence internationale de la Croix-Rouge s'est déroulée à Bucarest du 15 au 21 octobre. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro.*

— Du 1er janvier au 31 août 1977, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a fait parvenir des secours en Rhodésie/Zimbabwe pour un montant global de 237 000 francs environ (principalement vivres, médicaments et assistance aux détenus). Pendant la même période, il a acheminé au Mozambique pour 556 500 francs de secours (médicaments, lait en poudre, habits, couvertures, ambulance), et a transmis à la Croix-Rouge du Botswana une somme de 30 000 francs pour soutenir son action dans les camps de Selebi Pikwe et Francistown.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

BAHAMAS

(Elections législatives du 19 juillet 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 70 905 ; nombre de votants : 62 818.

Répartition des sièges entre les différents partis : parti progressiste travailliste (P.L.P.) : 30 sièges ; parti démocratique des Bahamas (B.D.P.) : 6 sièges ; mouvement national libre (F.N.M.) : 2 sièges.

CHYPRE

(31 août 1977)

Président de la République : *M. Spyros Kyprianou* ; ministre des affaires étrangères : *M. Ioannis Christophides* ; économie : *M. Andreas Patsalides* ; intérieur et défense : *M. Christodoulos Veniamin* ; éducation : *M. Chrysostomos Sofianos* ; agriculture : *M. Fritzos Kolotas* ; commerce et industrie : *M. Antonios Pierides* ; travail et sécurité sociale : *M. Markos Spanos* ; communications et travaux publics : *M. Georges Tompazos* ; santé : *M. Andreas Mikellides* ; justice : *M. Georges Ioannides*.

MAROC

(10 octobre 1977)

Premier ministre : *M. Ahmed Osman* ; ministre de la maison royale du protocole et de la chancellerie : *général Moulay Hafid Alaoui*.

Ministres d'Etat : *MM. M'Hamed Boucetta* (affaires étrangères et coopération), *Mahjoubi Aherdan* (postes et télécommunications), *Haj Ahmed Bahnini* (culture), *Mohamed Benhima* (intérieur).

Ministre de la justice : *M. Maati Bouabid* ; équipement et promotion nationale : *M. M'Hamed Douiri* ; finances : *M. Abdellatif Ghissassi* ; agriculture et réforme agraire : *M. Mustapha Fares* ; information : *M. Mohamed Larbi Khattabi* ; Habous et affaires islamiques : *M. Ahmed Ramzi* ; travail et formation professionnelle : *M. Mohamed Bouamoud* ; affaires administratives : *M. M'Hamed Bengakhlel* ; ministre chargé des relations avec le Parlement : *M. Mohamed Haddou Ghiguer* ; éducation nationale et formation des cadres : *M. Azeddine Laraki* ; jeunesse et sports : *M. Abdelhafid Kadiri* ; habitat et aménagement du territoire : *M. Abbès El Fassi* ; affaires sociales et artisanat : *M. Abdallah Gharnit* ; transports : *M. Mohamed Nasser* ; commerce et industrie : *M. Abdelkamel Reghay* ; santé : *M. Rahal Rahhali* ; énergie et recherche minière : *M. Moussa Saadi* ; tourisme : *M. Mansouri Ben Ali*.

ZAMBIE

(2 août 1977)

Président de la République : *M. K.D. Kaunda* ; secrétaire général du parti : *M. A.G. Zulu* ; premier ministre : *M. M.M. Chona* ; ministre des affaires juridiques et de la justice : *M. D.M. Lisulo* ; économie et coopération technique : *M. P.W. Matoka* ; finances : *M. J.M. Mwanakatwe* ; gouvernement local et logement : *M. J.B.A. Siyomunji* ; terres et agriculture : *M. A.B. Chikwanda* ; travail et services sociaux : *M. H.D. Banda* ; information, radiodiffusion et tourisme : *M. U.G. Mwila* ; énergie, transports et communications : *M. P.J.F. Lusaka* ; province de Lusaka : *M. R. Kunda* ; province du Sud : *M. W.R. Mwondela* ; santé : *M. C.M. Mwananshiku* ; commerce extérieur : *M. J.C. Mapoma* ; province de l'Est : *M. J.C. Mutale* ; province de Copperbelt : *M. S.M. Chisembele* ; province du Nord : *M. M. Ngalande* ; province de l'Ouest : *M. S.K. Tembo* ; province du Nord-Ouest : *M. N. Mundia* ; éducation : *M. L.K.H. Goma* ; affaires étrangères : *M. S.G. Mwale* ; travaux publics : *M. Y. Mwale* ; mines : *général G.K. Chinkuli* ; industrie : *M. R. Chisupa* ; province centrale : *M. M. Mumbuna* ; province de Luapula : *M. R.C. Sakuhuka* ; eaux et ressources naturelles : *M. K.S. Musokotwana* ; intérieur : *M. W.J. Phiri*.

L'Association des parlementaires de langue française

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA FRANCOPHONIE

CREEE en 1967 à Luxembourg, sur une initiative du président Léopold Senghor, l'Association internationale des parlementaires de langue française (1) a fêté cette année son dixième anniversaire. La fondation de l'A.I.P.L.F. est inséparable du climat de rapprochement et de solidarité francophone qui a prévalu au lendemain des indépendances africaines et qui a conduit un certain nombre de pays, parfois géographiquement séparés, à se regrouper au sein d'institutions internationales comme l'AUPELF (2), l'OCAM ou l'Agence de coopération culturelle et technique.

Devant la multiplication anarchique des instances de dialogue dans ce domaine de l'activité internationale, on peut se demander quel est aujourd'hui le bilan de la francophonie et quelles en sont les perspectives. Ce sont ces deux questions fondamentales que les cent cinquante parlementaires en provenance d'une quarantaine de pays, réunis au Palais-Bourbon du 7 au 14 juillet, avaient choisies pour objet de leurs débats. Leurs conclusions peuvent se résumer en trois points, qui touchent respectivement le statut du français, l'évolution des structures au sein de l'ensemble francophone et enfin le rôle des Parlements dans la promotion de l'idée de francophonie.

Sur le premier point, tout le monde s'accorde pour reconnaître que, outre son rang de langue officielle et de langue des relations *internationales* (notamment en Afrique noire), le français tend de plus en plus à occuper le rang de « langue *seconde et étrangère* » et, partant, à favoriser, dans une certaine mesure, l'essor des langues africaines et l'expression des cultures nationales.

Simultanément, il est apparu que le *rapport des forces* au sein de l'ensemble francophone avait tendance à se modifier et que, si l'idée d'un vaste regroupement des pays de langue et de culture françaises est effectivement partie d'Afrique, désormais des partenaires comme le Canada et le Québec sont appelés à y jouer un rôle qui peut être déterminant et qui se traduit déjà par une intensification de la coopération en direction du tiers-monde (3). *Cette* constatation ne fait cependant que corroborer l'observation d'un des rapporteurs selon laquelle la coopération *au sein de l'ensemble* francophone s'effectue toujours selon l'axe nord-sud. Les relations culturelles *entre pays francophones en voie de développement* sont en effet encore peu courantes, en dépit de la signature d'un certain *nombre de* conventions dont on sait qu'elles dépassent rarement le niveau des déclarations d'intention.

Il n'en demeure pas moins que dans un monde où les critères de regroupement entre pays sont la plupart du temps d'ordre économique et politique, on peut se demander si la communauté de langue suffit à elle seule à rapprocher efficacement et durablement des pays aussi dissemblables que le Zaïre, le Canada ou la France, et quel peut être l'avenir d'une association comme l'A.I.P.L.F. Le *malaise latent, perceptible au cours de* cette huitième assemblée générale, a bien montré qu'à moins de se doter de structures de dialogue plus opérationnelles (aussi bien au niveau des instances internationales que de leurs Parlements respectifs) et de définir à leur action des objectifs clairs, les parlementaires francophones risquent fort de s'enliser dans l'ornière des idées générales et des pieuses résolutions.

JACQUES CHEVRIER.

(1) L'A.I.P.L.F., dont le siège est à Paris, regroupe tous les parlementaires qui utilisent le français comme langue des relations internationales.

(2) Association des universités partiellement ou entièrement de langue française.

(3) En dix ans, le montant de l'aide canadienne aux pays d'Afrique francophone est passé de 4 à 80 millions de dollars.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

VIETNAM

Priorité à la relance de la production agricole

Par NAYAN CHANDA

LE Vietnam a célébré le 2 septembre dernier le trente-deuxième anniversaire de son indépendance, dans une atmosphère de réflexion et d'autocritique. Il n'y a eu ni défilé, ni manifestation de masse. Le pays tout entier étant aux prises avec une sérieuse pénurie de denrées alimentaires et des difficultés permanentes dans la production industrielle, la cérémonie fut davantage l'occasion d'appeler au sacrifice et à un effort redoublé que de vanter les réussites. Dans son discours, le premier ministre, M. Pham Van Dong, a ouvertement reconnu les difficultés auxquelles le pays devait faire face, mais il a demandé au peuple de se rendre compte qu'elles étaient inévitables dans la marche du pays vers le socialisme et d'avoir foi en un « *radieux but final* ».

L'important remaniement ministériel qui a eu lieu en août — événement assez rare dans un pays dont la direction est pratiquement immuable — témoigne de l'ampleur des problèmes qui se posent au Vietnam. Au cours d'une assemblée plénière extraordinaire du comité central du parti, tenue au début du mois de juillet et consacrée aux résultats agricoles, il a été reconnu que les objectifs de production n'avaient pas été atteints dans les campagnes. Au-delà de la pauvreté et des difficultés matérielles du pays, la résolution du comité central reconnaissait que « *de sérieuses erreurs ont été commises au niveau de la direction, en particulier dans l'application de la ligne du parti et de ses décisions en matière agricole* ». Le ministre de l'agriculture, M. Vo Thuc Dong (membre de longue date du comité central et ancien ambassadeur à Moscou), a été limogé, et bien que cette décision ait été annoncée avant que ne soit rendue publique la résolution du comité central, les observateurs ne doutent pas qu'elle ait été motivée par de « *sérieuses erreurs* » dans la gestion du ministère. Membre permanent du bureau politique et dirigeant légendaire du Sud, M. Vo Chi Cong a reçu la charge de ce portefeuille d'une importance vitale.

DANS un éditorial faisant un bilan critique de l'agriculture, le quotidien du parti, *Nhan Dan*, écrivait : « *Nous nous sommes parfois mal rendu compte du rôle de l'agriculture dans l'industrialisation et nous n'avons pas perçu assez tôt la nécessité de l'engager dans la voie de la production à grande échelle* », ce qui explique la faiblesse de la croissance et de la productivité du travail dans ce secteur de l'économie.

La gravité de la situation alimentaire — un déficit de près de 2 millions de tonnes de riz qui a conduit à une diminution des rations — a sans doute inspiré cette remise en question et cette autocritique ; cependant, elle n'est pas entièrement due à l'erreur humaine ou à une gestion déficiente. La longue période de sécheresse qui avait frappé les régions centrales du Vietnam l'année dernière s'est généralisée à l'ensemble du pays au début de 1977. Le niveau de tous les cours d'eau importants du Nord et du Sud a baissé dangereusement, asséchant les rizières et augmentant la salinité des fleuves dans les régions côtières productrices de riz. Du même coup, la production hydro-électrique dans le Nord a chuté, aggravant les difficultés des régions irriguées consommatrices d'énergie.

Tandis que la sécheresse était responsable de la mauvaise récolte dans le « grenier à riz » du Vietnam — le delta du Mékong, — toute la côte centrale du pays était ravagée par des insectes. Comme si cela ne suffisait pas, des cyclones et de fortes pluies détruisaient au Nord une partie de la deuxième récolte. Et le niveau excessif de l'eau dans les rizières obligeait à repousser de deux mois le repiquage du riz d'automne.

En dépit d'importants travaux d'irrigation entrepris par les jeunes et les volontaires dans le Sud, et malgré le défrichage de nouvelles terres par l'armée et les coopératives de paysans dans le Nord, il n'a donc pas été possible d'augmenter la surface cultivée. Le pays a connu deux mauvaises récoltes consécutives. Pour celle de cet automne, on ne prévoit que des résultats « moyens ».

UNE estimation des Nations unies, effectuée avant les ravages du cyclone, envisageait un déficit en riz d'un million de tonnes. Mais, depuis lors, les observateurs étrangers à Hanoï estiment qu'il atteindra au total deux millions de tonnes pour l'année. La modestie de ses exportations et le déficit de sa balance commerciale (évalué pour l'ensemble des partenaires communistes et non communistes à 714 millions de dollars en 1976) interdisent au Vietnam de combler le trou par des importations commerciales. Il a donc sollicité le Programme alimentaire mondial et demandé à la Suède, à la France et à l'Australie d'affecter une partie de leurs engagements d'aide à l'envoi d'environ 200 000 tonnes de blé.

Le pays a déjà acheté 30 000 tonnes de riz à la Thaïlande et 50 000 tonnes de maïs à Singapour. Il a également utilisé un prêt commercial d'un montant de 26 millions de deutschemarks, accordé par un groupe de banques européennes, pour acheter de la farine de blé. L'Inde, qui doit faire face à des problèmes de stockage de ses « excédents » de blé (1), lui en a récemment vendu 100 000 tonnes, en échange de marchandises livrées dans un délai d'un à deux ans. Cependant, les efforts du Vietnam pour obtenir des prêts à court terme, qui lui permettraient d'acheter des céréales, n'ont pas été couronnés de beaucoup de succès. Comme le fait remarquer un banquier de Hongkong : « *Si les Vietnamiens veulent acheter des biens d'équipement au Japon, en France ou en Allemagne, il ne manquera pas de banques pour leur proposer des crédits à court terme. Mais ils n'en trouveront pas beaucoup qui prendront le risque de leur fournir des prêts pour leur usage général.* » Quel que soit le potentiel du Vietnam, les banquiers occidentaux préfèrent attendre de voir comment il va rembourser ses dettes dans les deux années à venir avant de lui offrir des crédits importants.

Outre les importations commerciales, les autres possibilités d'approvisionnement du Vietnam — au titre d'aides bilatérales ou multilatérales — sont très inférieures à ses besoins. L'Union soviétique vient de lui livrer 204 000 tonnes de blé mais, selon des sources diplomatiques à Hanoï, elle ne manifesterait guère l'intention d'accroître les livraisons prévues par l'accord d'aide annuelle, du moins tant que Hanoï maintiendrait son refus d'abandonner son statut actuel d'observateur au Comité d'assistance économique mutuelle (Comecon) pour en devenir membre à part entière. De son côté, la Chine qui, dans le passé, lui avait fourni gratuitement un demi-million de tonnes de riz annuellement, se montre désormais moins généreuse. Elle est prête à financer l'achat de riz par un prêt à long terme, mais l'importance des quantités offertes semble avoir été réduite : d'une part à cause du refroidissement des relations entre les deux pays et, d'autre part, à cause des difficultés économiques de la Chine elle-même.

DANS une certaine mesure, la pénurie de denrées alimentaires et les problèmes auxquels doit faire face la jeune République sont le prix à payer pour son indépendance. Lorsque le Vietnam du Sud était sous la dépendance de l'argent américain, des importations abondantes palliaient son déficit alimentaire. Les alliés socialistes, soucieux de prouver leur soutien au Vietnam héroïque dans sa lutte anti-impérialiste, répondaient plus généreusement aux besoins de Hanoï. Tout cela a changé depuis que la nation se trouve réunie sous le drapeau d'une farouche indépendance. Le secrétaire du parti communiste vietnamien, M. Le Duan, a mis cette nouvelle situation en lumière dans un récent discours : « *Au cours de notre résistance anti-américaine, les pays frères nous ont aidés en nous donnant des armes et de la nourriture. Ce faisant, ils défendaient nos intérêts communs, assuraient la survie du socialisme et remplissaient leurs devoirs internationaux. Mais pendant la période de construction, l'aide sera limitée et la coopération sera surtout basée sur le respect des intérêts mutuels.* »

Face à la pénurie, le gouvernement est contraint de diminuer les rations fournies à la population urbaine, en particulier celles de riz. Seule l'organisation du système de distribution fonctionnant dans le Nord (et qui est progressivement introduit dans les villes du Sud) a évité que cette pénurie ne se transformât en désastre, comme souvent dans le tiers-monde. Une équipe du Programme alimentaire mondial est rentrée du Vietnam impressionnée par l'efficacité de ce système grâce auquel la famine semble avoir été conjurée.

Il reste que les Vietnamiens dédaignent toute autre nourriture que leur riz habituel. Le gouvernement se rend compte que, même si la production de riz augmente, il sera difficile de suivre le rythme de croissance de la population (3 % par an). Dans l'immédiat, et à plus long terme, la solution consisterait à changer les habitudes alimentaires. Dans son discours à l'occasion du trente-deuxième anniversaire de l'indépendance, M. Pham Van Dong a déclaré qu'une des causes principales des difficultés alimentaires du pays à l'heure actuelle « *est notre incapacité à évaluer notre potentiel de production et à saisir l'importance du développement de produits agricoles de substitution, tels que le maïs, le manioc, le sorgho, les patates douces, les pommes de terre et autres céréales et tubercules* ». Le premier ministre a ajouté : « *Nous devons profondément modifier notre régime alimentaire.* »

OUTRE la nécessité d'encourager la culture des céréales et légumes de substitution (qui poussent plus vite que le riz avec un investissement moindre), la principale tâche du gouvernement, à l'heure actuelle, est de faire passer l'excédent de riz des paysans dans le système public de distribution. Le problème se pose de manière plus sérieuse dans le Sud, où les agriculteurs ont un comportement individualiste. Dans un journal du Sud, un cadre du parti se plaignait il y a peu d'une attitude qui paraît symptomatique : « *Beaucoup d'agriculteurs qui ont un surplus de paddy refusent encore de le vendre à l'Etat,* indiquait-il. *Pire encore, nombreux sont ceux qui n'ont pas encore payé leur impôt agricole. D'autres ont tiré parti du fait qu'il y a pénurie dans certains villages et abondance ailleurs pour spéculer, pour stocker clandestinement le riz, pour se livrer à des ventes illégales ou pour fabriquer de l'alcool, ce qui a causé une perte de plusieurs millions de gia (2) de paddy.* »

De telles activités sont difficiles à contrôler à cause du maintien du commerce privé au Sud. Le gouvernement n'a pas encore été capable d'y mettre sur pied un système complet de distribution alimentaire, ce qui laisse aux intermédiaires traditionnels et aux trafiquants du marché noir la possibilité de jouer sur les stocks de riz.

En plus de l'apport nécessaire — engrais, semences et carburant pour l'irrigation, qui, au Sud, fonctionne largement au moyen de pompes à moteur — une des tâches essentielles du gouvernement serait d'obtenir des paysans du Sud qu'ils accroissent leur production grâce à des équipes d'entraide et, éventuellement, à des coopératives. En aiguillant l'agriculture du Sud vers le socialisme, le gouvernement ne veut pas commettre les erreurs de la première réforme agraire des années 50.

AU cours d'une conférence tenue en août à Saigon sur la collectivisation agricole dans le Sud, le nouveau ministre de l'agriculture, M. Vo Chi Cong, a défini les lentes étapes qui permettront d'y parvenir. Les coopératives pilotes, dont trois sont actuellement mises sur pied dans trois zones du Vietnam sur une base expérimentale, seront progressivement développées jusqu'à en créer une par district. Par ailleurs, les équipes de solidarité et d'autres structures élémentaires de travail collectif seront encouragées, « *afin de créer les conditions permettant aux paysans de se familiariser pas à pas avec la production collective* ». M. Vo Chi Cong a affirmé clairement que la collectivisation serait basée sur « *l'acceptation des paysans, sur des discussions démocratiques avec eux et sur la garantie des intérêts à la fois de la coopérative et de ses membres* ».

Si cette politique est appliquée avec patience et dans le souci de l'intérêt du paysan du Sud, le Vietnam devrait surmonter assez vite les difficultés de son agriculture.

(1) Voir à ce propos l'article de Denzil Peiris dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1977.
(2) Un *gia* égale à peu près quarante litres.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » d'octobre 1977 a été tiré à 110 000 exemplaires.
Comme toutes les publications du « Monde », « le Monde diplomatique » est interdit au Maroc depuis la fin du mois de janvier 1977.

